Digitized by Google

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
141
A
17
NAPOLI

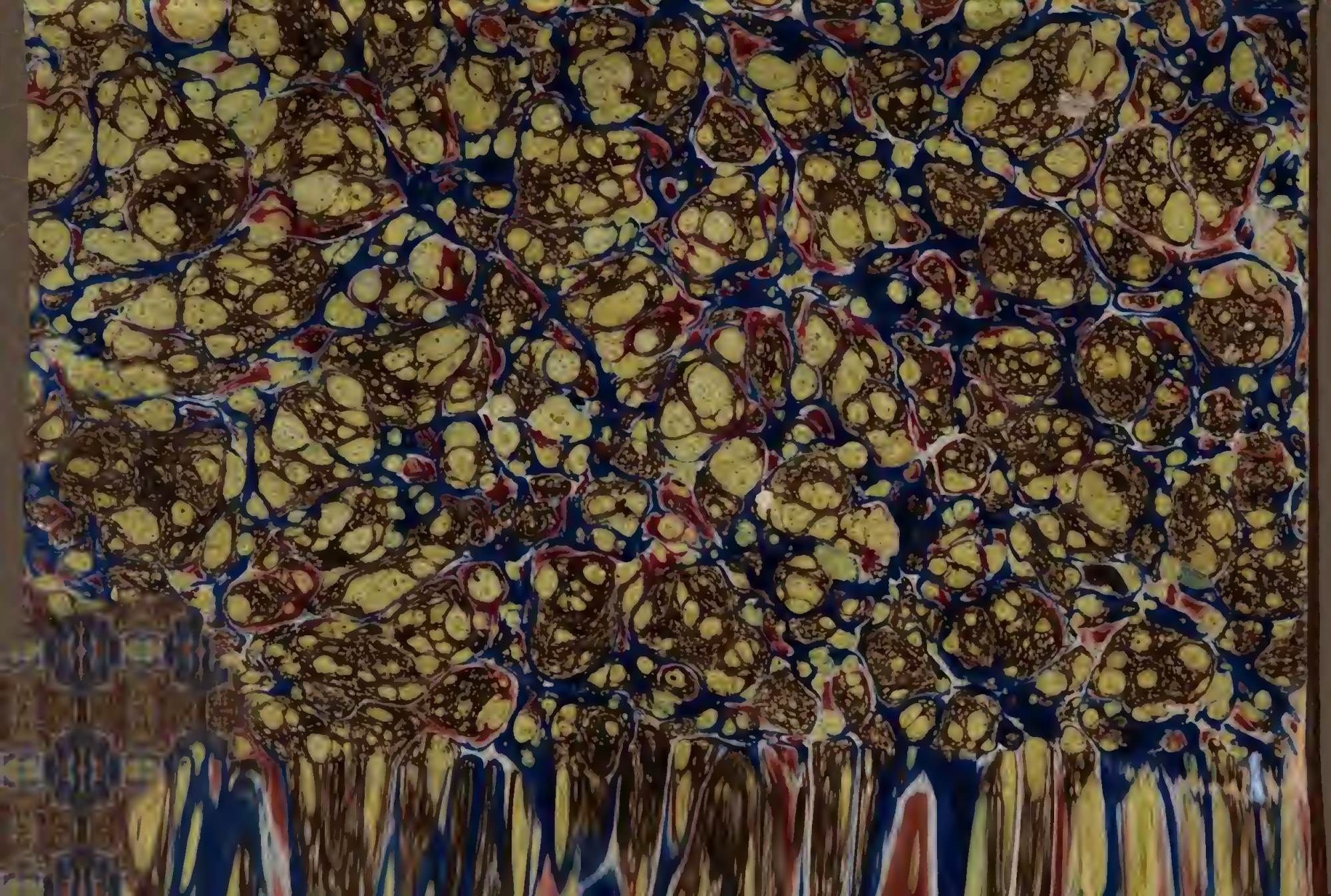

~~134~~ ~~176~~
~~24~~ ~~B~~ ~~56~~ ~~54~~
~~33~~ ~~36~~ ~~54~~

Digitized by Google

Digitized by Google

AUGUSTIN THIERRY

I

Google

. . . . . The folc of Normandie,
Among us woneth yet, and schulleth ever mo. . . .
Of the Normannes beth thys hey men, that beth of thys lond,
And the lowe men of Saxons. . . .

ROBERT OF GLOUCESTER'S CHRONICLE, vol. I, p. 3 et 363.

« Les gens de Normandie habitent encore parmi nous, et y de-
« meureront à jamais... Des Normands descendent les hommes de
« haut rang qui sont en ce pays; et les hommes de basse condition
« sont fils des Saxons. »

CHRONIQUE DE ROBERT DE GLOCESTER.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE V.E.III. NAPOLI

AUGUSTIN THIERRY.

Digitized by Google

FURNE ET Ce, ÉDITEURS

—

MDCCCLX

AUGUSTIN THIERRY.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE

L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS

DE SES CAUSES ET DE SES SUITES JUSQU'A NOS JOURS

EN ANGLETERRE, EN ÉCOSSE, EN IRLANDE ET SUR LE CONTINENT

PAR

AUGUSTIN THIERRY

MEMBRE DE L'INSTITUT

Dixième édition, revue et corrigée

TOME PREMIER

PARIS

FURNE ET Ce, ÉDITEURS

MDCCCLX

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

M. Augustin Thierry, publiant en 1830 la troisième édition de son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands,* s'exprimait ainsi dans un avertissement préliminaire :

« Après un intervalle de quatre années, je me suis cru « en état de juger avec liberté d'esprit ces pages écrites « dans un temps déjà éloigné, et d'exercer envers moi-« même toutes les sévérités de la « critique. J'ai soumis « à une révision lente et consciencieuse l'ensemble et les « détails, la composition et le style. J'ai souvent ajouté, « souvent retranché, et fait de nombreuses corrections, « soit pour donner plus de relief aux circonstances du « récit, soit pour rendre le langage plus net et plus cou-« lant. Je me flatte d'avoir fait complétement disparaître « ce qui tenait à des préoccupations de jeunesse, ce qu'il

« y avait dans certains passages d'un peu hasardé quant « aux vues, ou d'un peu acerbe quant à l'expression. »

M. Thierry se flattait alors d'avoir fixé pour toujours la rédaction du grand ouvrage de sa jeunesse, son plus beau titre peut-être devant la postérité : il se trompait. Son esprit amoureux de la perfection du style, son âme travaillée par le besoin de la vérité, ne pouvaient ainsi s'arrêter en chemin : les éditions subséquentes témoignèrent de son inquiète sollicitude pour l'amélioration de son œuvre. Enfin, vers l'année 1852, vingt-deux ans après avoir écrit ces lignes, et dans toute la maturité de son génie, il entreprit de soumettre l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* à une nouvelle révision et même à la refonte de plusieurs parties importantes. Ce travail absorba, pendant les quatre dernières années de sa vie, les heures de repos que lui laissait encore la souffrance. Quand la mort vint l'enlever à l'admiration du monde savant et à l'affection de ses amis, ce travail était presque terminé.

Tous ceux qui ont eu le bonheur d'approcher M. Thierry durant ces quatre années savent quel intérêt il attachait à la publication de ces corrections, expression suprême de sa pensée et de son talent. Il avait pourvu, par un acte de dernière volonté, à ce que cette publication se fît après lui telle qu'il l'aurait faite lui-même, si Dieu lui en avait

accordé le temps. Son testament, en date du 19 décembre 1855, renferme, en effet, les dispositions suivantes :

« Je prie mon frère de donner tous ses soins aux éditions « ultérieures de mes œuvres... Présentement, je le charge « de réunir toutes les corrections que j'ai faites, pour ma « nouvelle édition, sur des volumes préparés à cet effet, « et de remettre ces corrections à MM. Furne et Cᵉ, à « qui elles appartiennent. Pour fixer le texte définitif, je « le prie de s'entendre avec M. Henri Martin, mon exé- « cuteur testamentaire.

« A défaut de mon frère, je charge des mêmes soins « et avec le même concours, ses deux fils, Gilbert et « Jacques Thierry, ou l'un des deux. »

En vertu de cette délégation, sacrée pour nous, nous avons dirigé la présente publication. Pour plus de sûreté, nous nous sommes associé M. J. Wallon, qu'une longue pratique des travaux de M. Augustin Thierry et un attachement dévoué à sa personne désignaient naturellement à notre choix. Répondant à notre appel, il a bien voulu continuer avec nous les soins qu'il donnait déjà, du vivant de M. Thierry, aux volumes en cours d'impression; et sa sollicitude éclairée nous a été d'un grand secours pour l'accomplissement de la mission dont nous nous trouvions chargés.

Ainsi que nous venons de le dire, les corrections de l'*Histoire de la conquête* touchaient à leur fin quand cette douloureuse mission commença : elles embrassaient presque tout l'ouvrage. Beaucoup ne présentent que des retouches de style, mais quelques-unes sont graves et équivalent à une refonte du texte, surtout dans les premiers livres. Le dixième a reçu un développement considérable par le tableau détaillé des vicissitudes qu'éprouva l'Église d'Irlande du IXe au XIIe siècle. Ce morceau, d'un intérêt saisissant, occupait M. Thierry dans ses derniers jours; il y essayait même quelques variantes de phrases, au moment où la mort le frappa : c'était le chant du cygne.

Il est un point sur lequel tout récemment encore s'est portée la controverse des savants, et que M. Thierry n'a point touché dans ses corrections : nous voulons parler de l'origine de Thomas Beket, dont la lutte contre le roi d'Angleterre Henri II a fourni à l'historien de la *conquête de l'Angleterre* un de ses récits les plus dramatiques. A l'époque où ce beau livre fut composé, les documents connus permettaient très-légitimement d'inférer que l'ennemi de Henri II appartenait à la race saxonne, et que ce patronage des vaincus, exercé par lui avec tant d'éclat, prenait sa source dans le sentiment patriotique. A cette époque, disons-nous, le doute n'était guère possible; il l'est devenu aujourd'hui.

Des documents nouveaux publiés soit en Angleterre, soit en France, semblent établir que le célèbre archevêque de Canterbury était Normand d'origine, né à Londres d'une famille pauvre, mais honorable. Quelque positifs que ces textes paraissent au premier coup d'œil, ils n'ont point résolu toutes les incertitudes; et il y a un mois à peine, un savant très-autorisé se servait de ces textes mêmes pour soutenir l'origine saxonne de Beket et l'opinion de M. Augustin Thierry. Quant à l'auteur de l'*Histoire de la conquête,* ses amis savent que la découverte des documents dont nous parlons le jeta dans une grande perplexité, et qu'il se mit à étudier de nouveau la question. Il était dans cette disposition d'esprit lorsqu'il fut ravi par un coup à jamais déplorable à ses études et à la science.

Au reste, quelle qu'eût été, en définitive, la conviction de M. Thierry, eût-il admis l'origine normande de Thomas Beket, il pouvait le faire sans détruire la merveilleuse économie de ce neuvième livre de l'*Histoire de la conquête*, comparable aux plus beaux monuments de l'antiquité.

Il nous reste à exposer brièvement la manière dont nous avons rempli notre tâche. M. Augustin Thierry avait un procédé de travail bien connu de ses amis. Il faisait préparer trois copies de tous les manuscrits qu'il destinait à l'impression : une qui ne le quittait point, et sur

laquelle on inscrivait ses corrections journalières ; les deux autres, qu'il déposait en mains sûres, hors de chez lui, et qui recevaient successivement les rectifications de la première.

Nous avons trouvé les matériaux de cette nouvelle édition ainsi disposés. Les corrections étaient inscrites en triple exemplaire sur des volumes de l'édition précédente, intercalés de cahiers manuscrits pour les additions. Un des exemplaires avait été remis par l'auteur lui-même, dix-huit mois environ avant sa mort, à MM. Furne et Ce, ses libraires-éditeurs. Un autre était confié aux soins de M. Gabriel Graugnard, son médecin ordinaire. Le troisième enfin se trouvait dans la chambre même de M. Thierry. Nous avons adopté comme type, pour l'impression, l'exemplaire de MM. Furne et Ce : la collation de cette copie avec les deux autres nous a servi à fixer le texte. Ces deux dernières copies ont été reconnues identiques, sauf quelques variantes de style disséminées çà et là. Le texte ainsi fixé a été donné par nous avec une religieuse exactitude ; pas un mot n'a été changé, pas un n'a été ajouté ou retranché. En témoignage du soin scrupuleux apporté à cette édition, nous avons voulu déposer les trois copies dans l'étude du notaire de M. Thierry, à côté de son testament.

Dans le cours de ce travail, que des souvenirs encore récents nous rendaient souvent bien douloureux, nous

avons été soutenus par le sentiment de nos devoirs. Nous avions un devoir à remplir envers le public, à qui nous devions compte des dernières inspirations de ce noble et sincère génie; nous en avions un autre de reconnaissance et de piété envers une mémoire chère et vénérée.

Paris, le 1er décembre 1858.

AMÉDÉE THIERRY. HENRI MARTIN.

Digitized by Google

AVERTISSEMENT

POUR LA TROISIÈME ÉDITION

Cet ouvrage, publié pour la première fois en 1825, a paru de nouveau en 1826, augmenté de pièces justificatives, mais sans que le texte eût reçu aucune amélioration importante. A cette époque, trop voisine de l'instant où j'avais mis la dernière main à mon travail, il ne m'était pas encore possible de le considérer d'un regard impartial, de me détacher des impressions et des idées sous l'influence desquelles j'avais poursuivi et achevé une si longue tâche. Mais, après un intervalle de quatre années, je me suis cru en état de juger avec liberté d'esprit ces pages écrites dans un temps déjà éloigné, et d'exercer envers moi-même toutes les sévérités de la critique. J'ai soumis à une révision lente et consciencieuse l'ensemble et les détails, la composition et le style. J'ai souvent ajouté, souvent retranché, et fait de nombreuses corrections, soit pour donner plus de relief aux circonstances du récit, soit pour rendre le langage plus net et plus coulant. Je me flatte d'avoir fait complétement disparaître ce qui tenait à des préoccupations de jeunesse, ce qu'il y avait, dans certains passages, d'un peu hasardé, quant aux vues, ou d'un peu acerbe, quant à l'expression.

Grâce à l'obligeance d'un Anglais, aussi distingué par ses lumières que zélé pour l'histoire de son pays, M. Wickham, membre du conseil privé de S. M. Britannique, j'ai pu consulter par moi-même le texte de différents manuscrits relatifs à la conquête normande, et donner ainsi plusieurs faits

entièrement neufs. Tels sont les détails sur la mort du grand chef de partisans Hereward, extraits d'une histoire des Anglo-Saxons, en rimes françaises, du XIIe siècle [1], et le récit de la capitulation de Londres, tiré d'un poëme latin récemment découvert dans la bibliothèque royale de Bruxelles [2]. Ce curieux document se compose de huit cent vingt vers élégiaques, ouvrage d'un contemporain, qui décrit, d'une manière quelquefois simple et quelquefois emphatique, la descente des Normands en Angleterre, la bataille de Hastings, et le couronnement de Guillaume le Conquérant. Dans sa narration de la bataille, l'auteur, tout dévoué qu'il se montre à la cause du duc de Normandie, rend témoignage de l'indomptable fierté du roi Harold et de la bravoure des Saxons; mais, sauf quelques circonstances de peu d'intérêt, les choses qu'il raconte se trouvent ailleurs. Il n'en est pas de même de la partie du poëme consacrée aux événements postérieurs : là se rencontre, pour la première fois, une peinture détaillée de l'état de Londres durant le blocus d'un mois que cette capitale eut à souffrir, et des circonstances qui hâtèrent sa soumission [3].

Le point le plus faiblement traité, dans les deux éditions précédentes, était la formation du comté ou duché de Normandie. J'ai retouché ce récit, en y ajoutant de nouveaux détails, empruntés, pour la plupart, à l'ouvrage de M. Depping sur les expéditions maritimes des Normands. Cet excellent livre est l'un des trois que je recommande aux personnes studieuses dont la curiosité voudrait épuiser les faits entre lesquels j'ai dû choisir : les autres sont l'*Histoire des Anglo-Saxons*, par le savant et respectable Turner, et

1. Chroniques de Geoffroi Gaimar, mss. Arundel du Collége d'armes à Londres, n° XIV, et mss. royal du Musée britannique, n° 13, A, XXI.

2. Mss. des ducs de Bourgogne, n° 8758. — Ce poëme a été publié en 1840 par M. Francisque Michel dans le IIIe volume de ses *Chroniques anglo-normandes*. (Note de la 6e édition.)

3. Voyez tome II, Pièces justificatives, liv. IV, n° 2.

l'*Histoire d'Angleterre* du docteur Lingard, qui se distingue de toutes les précédentes par des recherches approfondies et une rare intelligence du moyen âge. Mon but ne pouvait être de tout dire sur l'état politique, civil et intellectuel des Anglo-Saxons et des Gallo-Normands. Au contraire, il m'a fallu négliger beaucoup de questions intéressantes, afin de ne pas encombrer la scène où devaient agir ces deux peuples dans le grand drame de la conquête. C'est une règle dont je ne me suis point départi, en revoyant mon ouvrage avec l'attention la plus scrupuleuse; car, à mon avis, toute composition historique est un travail d'art autant que d'érudition : le soin de la forme et du style n'y est pas moins nécessaire que la recherche et la critique des faits.

Le long et laborieux examen auquel je viens de me livrer était pour moi une dette de reconnaissance envers le public; j'y ai consacré, pendant quinze mois, toutes les heures que je pouvais dérober aux tristes soins qu'exige l'état de souffrance et d'infirmité où je languis depuis bien longtemps. Ma tâche est terminée: me sera-t-il donné d'en accomplir une nouvelle, de faire un troisième pas dans cette série de travaux que j'aimais à rêver si longue? Je n'ose l'espérer; mais tant qu'il me restera quelque souffle de vie, jamais je ne me séparerai de ces études: elles furent ma passion la plus vive, dans des années de force et de jeunesse; elles me consolent maintenant, au milieu des ennuis d'une vieillesse anticipée.

Carqueiranne, près Hyères, le 3 février 1830.

INTRODUCTION

Les principaux États de l'Europe moderne sont parvenus aujourd'hui à un très-haut degré d'unité territoriale; et l'habitude de vivre sous le même gouvernement et au sein de la même civilisation semble avoir introduit parmi les habitants de chaque État une entière communauté de mœurs, de langage et de patriotisme. Cependant il n'en est peut-être pas un seul qui ne présente encore des traces vivantes de la diversité des races d'hommes qui, à la longue, se sont agrégées sur son territoire. Cette variété de races se montre sous différents aspects. Tantôt une complète séparation d'idiomes, de traditions locales, de sentiments politiques, et une sorte d'hostilité instinctive, distinguent de la grande masse nationale la population de certains cantons peu étendus; tantôt une simple différence de dialecte, ou même d'accentuation, marque, quoique d'une manière plus faible, la limite des établissements fondés par des peuples d'origine diverse, et longtemps séparés par de profondes inimitiés. Plus on se reporte en arrière du temps où nous vivons, plus on trouve que ces variétés se prononcent; on aperçoit clairement l'existence de plusieurs peuples dans l'enceinte géographique qui porte le nom d'un seul : à la place des patois provinciaux, on rencontre des langues complètes et régulières; et ce qui semblait uniquement défaut de civilisation et résistance au progrès des lumières prend, dans le passé, l'aspect de mœurs originales et d'un attachement patriotique à

Digitized by Google

d'anciennes institutions. Ainsi, des faits qui ne sont plus d'aucune importance sociale conservent encore une grande importance historique. C'est fausser l'histoire que d'y introduire le mépris philosophique pour tout ce qui s'éloigne de l'uniformité de la civilisation actuelle, et de regarder comme seuls dignes d'une mention honorable les peuples au nom desquels le hasard des événements a attaché l'idée et le sort de cette civilisation.

Les populations du continent européen et des îles qui l'avoisinent sont venues, en différents temps, se juxtaposer, et envahir, les unes sur les autres, des territoires déjà occupés, ne s'arrêtant qu'au point où des obstacles naturels ou bien une résistance plus forte, occasionnée par une plus grande concentration de la population vaincue, les obligeaient de faire halte. Ainsi les vaincus de diverses époques se sont trouvés, pour ainsi dire, rangés par couches de populations dans les différents sens où s'étaient dirigées les grandes migrations des peuples. Dans ce mouvement d'invasions successives, les races les plus anciennes, réduites à un petit nombre de familles, ont déserté les plaines et fui vers les montagnes, où elles se sont maintenues pauvres, mais indépendantes, tandis que les envahisseurs, envahis à leur tour, devenaient serfs de la glèbe dans les campagnes qu'ils occupaient, faute de rencontrer un asile vacant dans des lieux inexpugnables [1].

La conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie, en l'année 1066, est la dernière conquête territoriale qui se soit opérée dans la partie occidentale de l'Europe. Depuis lors, il n'y a plus eu que des conquêtes politiques, différentes de celles des barbares qui se transportaient en familles sur le territoire envahi, se le partageaient, et ne laissaient aux vaincus que la vie, sous la condition de tra-

1. Les principaux mouvements de population, arrivés avant notre ère sur le continent occidental, sont exposés avec détail, et, à mon avis, avec une rare sagacité, dans l'*Histoire des Gaulois*, par mon frère Amédée Thierry.

vailler et de rester paisibles. Cette invasion ayant eu lieu dans un temps plus rapproché de nous que celles des populations qui, au ve siècle, démembrèrent l'empire romain, nous possédons, sur tous les faits qui s'y rapportent, des documents bien plus nombreux. Ils sont même assez complets pour donner une juste idée de ce qu'était la conquête au moyen âge; pour montrer comment elle s'exécutait et se maintenait, quel genre de spoliations et de souffrances elle faisait subir aux vaincus, et quels moyens employaient ceux-ci pour réagir contre leurs envahisseurs. Ce tableau, retracé dans tous ses détails et avec les couleurs qui lui sont propres, doit offrir un intérêt historique plus général que ne semblent le comporter les bornes de temps et de lieu où il est circonscrit; car presque tous les peuples de l'Europe ont, dans leur existence actuelle, quelque chose qui dérive des conquêtes du moyen âge. C'est à ces conquêtes que la plupart doivent leurs limites géographiques, le nom qu'ils portent, et, en grande partie, leur constitution intérieure, c'est-à-dire leur distribution en ordres et en classes.

Les classes supérieures et inférieures, qui aujourd'hui s'observent avec défiance ou luttent ensemble pour des systèmes d'idées et de gouvernement, ne sont autres, dans plusieurs pays, que les peuples conquérants et les peuples asservis d'une époque antérieure. Ainsi, l'épée de la conquête, en renouvelant la face de l'Europe et la distribution de ses habitants, a laissé sa vieille empreinte sur chaque nation, créée par le mélange de plusieurs races. La race des envahisseurs est restée une classe privilégiée, dès qu'elle a cessé d'être une nation à part. Elle a formé une noblesse guerrière, oisive et turbulente, qui, se recrutant par degrés dans les rangs inférieurs, a dominé sur la masse laborieuse et paisible, tant qu'a duré le gouvernement militaire dérivant de la conquête. La race envahie, dépouillée de la propriété du sol, du commandement et de la liberté, ne vivant pas des armes, mais du travail, n'habitant point des

châteaux forts, mais des villes, a formé comme une société séparée, à côté de l'association militaire des conquérants. Soit qu'elle ait conservé, dans les murailles de ses villes, les restes de la civilisation romaine, soit qu'à l'aide de la faible part qu'elle en avait reçue, elle ait recommencé une civilisation nouvelle, cette classe s'est relevée, à mesure que s'est affaiblie l'organisation féodale de la noblesse issue des anciens conquérants, ou par descendance naturelle ou par filiation politique.

Jusqu'ici les historiens des peuples modernes, en racontant ces grands événements, ont transporté les idées, les mœurs et l'état politique de leur temps dans les temps passés. Les chroniqueurs de l'époque féodale ont placé les barons et la pairie de Philippe-Auguste dans la cour de Charlemagne, et ils ont confondu le gouvernement brutal et l'état violent de la conquête avec le régime plus régulier et les usages plus fixes de l'établissement féodal. Les historiens de l'ère monarchique, qui se sont exclusivement rendus les historiens du prince, ont eu des idées plus singulières et plus étroites encore. Ils ont modelé la royauté germanique des premiers conquérants de l'empire romain et la royauté féodale du XIIe siècle, sur les vastes et puissantes royautés du XVIIe. Vivant dans un temps où il n'y avait qu'un seul prince et qu'une seule cour, ils ont commodément attribué cet ordre de choses aux époques précédentes. Pour ce qui concerne l'histoire de France, les diverses invasions des Gaules, les nombreuses populations différentes d'origine et de mœurs placées sur leur territoire, la division du sol en plusieurs pays, parce qu'il y a eu plusieurs peuples, enfin la réunion lente, opérée, pendant six cents ans, de tous ces pays sous le même sceptre, sont des faits entièrement négligés par eux. Les historiens formés par le XVIIIe siècle ont été également trop préoccupés de la philosophie de leur temps. Témoins des progrès de la classe moyenne, et organes de ses besoins contre la législation et les croyances

du moyen âge, ils n'ont point envisagé de sang-froid ni décrit avec exactitude les temps anciens où cette classe jouissait à peine de l'existence civile. Ils ont traité les faits avec le dédain du droit et de la raison : ce qui est très-bon pour opérer une révolution dans les esprits et dans l'État, mais l'est beaucoup moins pour écrire l'histoire. Du reste, il ne faut point que cela surprenne : on ne peut pas, quelque supériorité d'esprit que l'on ait, dépasser l'horizon de son siècle, et chaque nouvelle époque donne à l'histoire de nouveaux points de vue et une forme particulière.

Aujourd'hui il n'est plus permis de faire l'histoire au profit d'une seule idée. Notre siècle ne le veut point. Il demande qu'on lui apprenne tout, qu'on lui retrace et qu'on lui explique l'existence des nations aux diverses époques, et qu'on donne à chaque siècle passé sa véritable place, sa couleur et sa signification. C'est ce que j'ai tâché de faire pour le grand événement dont j'ai entrepris l'histoire. Je n'ai consulté que des documents et des textes originaux, soit pour détailler les diverses circonstances du récit, soit pour caractériser les personnages et les populations qui y figurent. J'ai puisé si largement dans ces textes, que je me flatte d'y avoir laissé peu de chose à prendre. Les traditions nationales des populations les moins connues, et les anciennes poésies populaires, m'ont fourni beaucoup d'indications sur le mode d'existence, les sentiments et les idées des hommes, dans les temps et les lieux divers où je transporte le lecteur.

Quant au récit, je me suis tenu aussi près qu'il m'a été possible du langage des anciens historiens, soit contemporains des faits, soit voisins de l'époque où ils ont eu lieu. Lorsque j'ai été obligé de suppléer à leur insuffisance par des considérations générales, j'ai cherché à les autoriser en reproduisant les traits originaux qui m'y avaient conduit par induction. Enfin, j'ai toujours conservé la forme narrative, pour que le lecteur ne passât pas brusquement d'un

récit antique à un commentaire moderne, et que l'ouvrage ne présentât point les dissonances qu'offriraient des fragments de chroniques entremêlés de dissertations. J'ai cru d'ailleurs que, si je m'attachais plutôt à raconter qu'à disserter, même dans l'exposition des faits et des résultats généraux, je pourrais donner une sorte de vie historique aux masses d'hommes comme aux personnages individuels, et que, de cette manière, la destinée politique des nations offrirait quelque chose de cet intérêt humain qu'inspire involontairement le détail naïf des changements de fortune et des aventures d'un seul homme.

Je me propose donc de présenter dans le plus grand détail la lutte nationale qui suivit la conquête de l'Angleterre par les Normands établis en Gaule; de montrer, dans tout ce qu'en retrace l'histoire, les relations hostiles de deux peuples violemment réunis sur le même sol; de les suivre dans leurs longues guerres et leur séparation obstinée, jusqu'à ce que du mélange et des rapports de leurs races, de leurs mœurs, de leurs besoins, de leurs langues, il se soit formé une seule nation, une langue commune, une législation uniforme. Le théâtre de ce grand drame est l'île de Bretagne, l'Irlande, et aussi la France, à cause des relations nombreuses que les rois issus du conquérant de l'Angleterre ont eues, depuis l'invasion, avec cette partie du continent. En deçà comme au delà du détroit, leurs entreprises ont modifié l'existence politique et sociale de plusieurs populations dont l'histoire est presque ignorée. L'obscurité dans laquelle sont tombées ces populations ne vient point de ce qu'elles ne méritaient pas de trouver, comme les autres, des historiens; la plupart même sont remarquables par une originalité de caractère qui les distingue profondément des grandes nations où elles se sont fondues. Pour résister à cette fusion opérée malgré elles, elles ont déployé une activité politique à laquelle se rattachent de grands événements, faussement attribués jusqu'ici, soit à l'ambition de certains

hommes, soit à d'autres causes accidentelles. Ces nouvelles recherches peuvent contribuer à éclaircir le problème, encore indécis, des diverses variétés de l'espèce humaine en Europe, et des grandes races primitives auxquelles ces variétés se rattachent.

Sous ce point de vue philosophique, et à part l'intérêt pittoresque que je me suis efforcé d'obtenir, j'ai cru faire une chose véritablement utile au progrès de la science, en construisant, s'il m'est permis de parler ainsi, l'histoire des Gallois, des Irlandais de race pure, des Écossais, soit d'ancienne race, soit de race mélangée, des Bretons et des Normands du continent, et surtout de la nombreuse population qui habitait et habite encore la Gaule méridionale entre la Loire, le Rhône et les deux mers. Sans donner aux grands faits de l'histoire moins d'importance qu'ils n'en méritent, je me suis intéressé, je l'avoue, d'une affection toute particulière aux événements locaux relatifs à ces populations négligées. Quoique forcé de raconter sommairement les révolutions qui leur sont propres, je l'ai fait avec une sorte de sympathie, avec ce sentiment de plaisir qu'on éprouve en réparant une injustice. En effet, l'établissement des grands États modernes a été surtout l'œuvre de la force; les sociétés nouvelles se sont formées des débris des anciennes sociétés violemment détruites, et, dans ce travail de recomposition, de grandes masses d'hommes ont perdu, non sans souffrances, leur liberté et jusqu'à leur nom de peuple, remplacé par un nom étranger. Un pareil mouvement de destruction était inévitable, je le sais. Quelque violent et illégitime qu'il ait été dans son principe, il a pour résultat présent la civilisation européenne. Mais, en rendant à cette civilisation les hommages qui lui sont dus, en admirant les nobles destinées qu'elle prépare au genre humain, il est permis de ne pas voir sans quelques regrets la ruine d'autres civilisations qui auraient pu grandir aussi et fructifier un jour pour le monde, si la fortune avait été pour elles.

J'avais besoin de donner ces courtes explications pour qu'on ne fût pas surpris, en lisant ce livre, d'y trouver l'histoire d'une conquête, et même de plusieurs conquêtes, faite au rebours de la méthode employée jusqu'ici par les historiens modernes. Tous, suivant une route qui leur a semblé naturelle, vont des vainqueurs aux vaincus; ils se transportent plus volontiers dans le camp où l'on triomphe que dans celui où l'on succombe, et présentent la conquête comme achevée aussitôt que le conquérant s'est proclamé souverain maître, faisant abstraction, comme lui, de toutes les résistances ultérieures dont s'est jouée sa politique. Voilà comment, pour tous ceux qui, avant ces derniers temps, ont traité l'histoire d'Angleterre, il n'y a plus de Saxons après la bataille de Hastings et le couronnement de Guillaume le Bâtard; il a fallu qu'un romancier, homme de génie, vînt révéler au peuple anglais que ses aïeux du XIe siècle n'avaient pas tous été vaincus dans un seul jour.

Un grand peuple ne se subjugue pas aussi promptement que sembleraient le faire croire les actes officiels de ceux qui le gouvernent par le droit de la force. La résurrection de la nation grecque prouve que l'on s'abuse étrangement en prenant l'histoire des rois ou même des peuples conquérants pour celle de tout le pays sur lequel ils dominent. Le regret patriotique vit encore au fond des cœurs longtemps après qu'il n'y a plus d'espérance de relever l'ancienne patrie. Ce sentiment, quand il a perdu la puissance de créer des armées, crée encore des bandes de partisans, des brigands politiques dans les forêts ou sur les montagnes, et fait vénérer comme des martyrs ceux qui meurent sur le gibet. Voilà ce que des travaux récents nous ont appris pour la nation grecque [1], et ce que j'ai trouvé pour la race anglo-

1. Voyez les excellentes Dissertations historiques, insérées par M. Fauriel dans son recueil des *Chants populaires de la Grèce moderne.*

saxonne, en recueillant son histoire où personne ne l'avait cherchée, dans les légendes, les traditions et les poésies populaires. La ressemblance entre l'état des Grecs sous les Turks et celui des Anglais de race sous les Normands, non-seulement pour ce qu'il y a de matériel dans l'asservissement, mais pour la forme particulière que revêt l'esprit national au milieu des souffrances de l'oppression, pour les instincts moraux et les croyances superstitieuses qui en naissent, pour la manière de haïr ceux qu'on voudrait et qu'on ne peut vaincre, et d'aimer ceux qui luttent encore lorsque la masse courbe la tête, est un fait bien digne de remarque. De ce rapprochement peut sortir quelque lumière pour l'étude morale de l'homme.

Je dois dire, en finissant, quelques mots sur le plan et la composition de cet ouvrage. On y trouvera, ainsi que l'annonce le titre, un récit complet de tous les détails relatifs à la conquête normande, placé entre deux narrations plus sommaires, l'une des faits qui ont précédé et préparé cette conquête, l'autre de ceux qui en ont découlé comme conséquences. Avant de présenter et de mettre en action les personnages qui figurent dans le grand drame de la conquête, j'ai cherché à faire connaître le terrain sur lequel devaient avoir lieu ses différentes scènes. Pour cela, j'ai transporté le lecteur, tantôt dans la Grande-Bretagne, tantôt sur le continent. J'ai exposé l'origine, la situation intérieure et extérieure, les premières relations mutuelles de la population de l'Angleterre et de celle du duché de Normandie, et par quelle sorte de hasards ces rapports se sont compliqués au point de devenir nécessairement hostiles, et d'amener un projet d'invasion de la part de la seconde de ces puissances. Le succès de l'invasion normande, couronnée par le gain de la bataille de Hastings, donne lieu à une conquête dont les progrès, l'établissement et les suites immédiates forment cinq époques bien marquées.

La première époque est celle de l'envahissement terri-

torial : elle commence à la victoire de Hastings, le 14 octobre de l'année 1066, et embrasse les progrès successifs des conquérants, de l'est à l'ouest et du sud au nord; elle se termine en 1070, lorsque tous les centres de résistance ont été détruits, lorsque tous les hommes puissants se sont soumis ou ont abandonné le pays. La seconde époque, celle de l'envahissement politique, commence où finit la première; elle comprend la série d'efforts tentés par le conquérant pour désorganiser et dénationaliser, si l'on peut s'exprimer ainsi, la population vaincue. Elle se termine en 1076 par l'exécution à mort du dernier chef de race saxonne, et l'arrêt de dégradation du dernier évêque de cette même race. Dans la troisième époque, le conquérant soumet à un ordre régulier les résultats violents de la conquête, et transforme en propriété légale, sinon légitime, les prises de possession de ses soldats : cette époque se termine en 1086, par une grande revue de tous les conquérants possesseurs de terres qui, renouvelant ensemble au roi le serment d'hommage lige, figurent pour la première fois comme nation établie et non plus comme armée en campagne. La quatrième est remplie des querelles intestines de la nation conquérante et de ses guerres civiles, soit pour la possession du territoire conquis, soit pour le droit d'y commander. Cette période, plus longue que toutes les précédentes, ne se termine qu'en 1152, par l'extinction de tous les prétendants au trône d'Angleterre, à l'exception d'un seul, Henri, fils de Geoffroy, comte d'Anjou, et de l'impératrice Mathilde, nièce de Guillaume le Conquérant. Enfin, dans la cinquième époque, les Normands d'Angleterre et du continent, n'ayant plus à consumer en dissensions intestines leur activité et leurs forces, partent de leurs deux centres d'action pour conquérir et coloniser au dehors, ou étendre leur suprématie sans se déplacer. Henri II et son successeur, Richard Ier, sont les représentants de cette époque, remplie par des guerres sur le continent et par de

nouvelles conquêtes territoriales ou politiques. Elle se termine, dans les premières années du XIIIe siècle, par une réaction contre la puissance anglo-normande, réaction tellement violente que la Normandie elle-même, patrie des rois, des seigneurs et de la chevalerie d'Angleterre, est séparée pour jamais de ce pays, auquel elle avait donné des conquérants.

A ces différentes époques correspondent des changements successifs dans la destinée de la nation anglo-saxonne; elle perd d'abord la propriété du sol, ensuite son ancienne organisation politique et religieuse; puis, à la faveur des divisions de ses maîtres, et en s'attachant au parti des rois contre les vassaux en révolte, elle obtient des concessions qui lui donnent, pour quelques moments, l'espérance de redevenir un peuple; ou bien elle essaie encore, quoique inutilement, de s'affranchir par la force. Enfin, accablée par l'extinction des partis dans la population normande, elle cesse de jouer un rôle politique, perd son caractère national dans les actes publics et dans l'histoire, et descend à l'état de classe inférieure. Ses révoltes, devenues extrêmement rares, sont qualifiées simplement par les écrivains contemporains de querelles entre les pauvres et les riches, et c'est l'histoire d'une émeute de ce genre, arrivée à Londres en 1196, et conduite par un personnage évidemment Saxon de naissance, qui termine le récit détaillé des faits relatifs à la conquête.

Après avoir conduit jusqu'à ce point l'histoire de la conquête normande, j'ai continué, sous une forme plus sommaire, celle des populations de races diverses qui figurent dans le cours de l'ouvrage. La résistance qu'elles opposèrent aux nations plus puissantes, leur défaite, les établissements des vainqueurs au milieu d'elles, les révolutions qu'elles ont tentées ou accomplies, les événements, soit politiques, soit militaires, sur lesquels leur influence s'est exercée, la fusion des peuples, des langues, des mœurs,

et son moment précis, voilà ce que j'ai essayé d'éclaircir et de montrer. Cette dernière partie de l'ouvrage, consacrant à chaque race d'hommes un article spécial, commence par les populations continentales, qui, depuis, sont devenues françaises. Celles qu'on appelle aujourd'hui anglaises viennent ensuite, chacune à son rang; les Gallois, dont l'esprit de nationalité est si vivace qu'il a survécu à une conquête territoriale; les Écossais, qui n'ont jamais subi de conquête de ce genre, et qui ont lutté avec une si grande énergie contre la conquête politique; les Irlandais, auxquels il aurait mieux valu devenir serfs, comme les Angio-Saxons, que de conserver une liberté précaire, au prix de la paix de tous les jours, du bien-être de chaque famille et de la civilisation du pays; enfin la population de l'Angleterre, d'origine normande ou saxonne, chez laquelle ces différences nationales sont devenues une distinction de classes, affaiblie de plus en plus par le temps.

Je n'ai plus qu'à rendre compte d'une innovation historique, purement matérielle en quelque sorte, mais qui m'a paru aussi importante que toutes les autres. L'emploi de l'orthographe anglaise, pour les noms des familles conquérantes et de leur postérité, a contribué à rendre moins sensible, dans le récit des historiens, la distinction des races. J'ai restitué soigneusement à tous ces noms leur physionomie normande, afin d'obtenir par là un plus haut degré de cette couleur locale qui me semble une des conditions non-seulement de l'intérêt, mais encore de la vérité historique. J'ai également reproduit, avec leur véritable caractère, les noms qui appartiennent à la période saxonne de l'histoire d'Angleterre et à l'époque germanique de l'histoire de France. J'ai évité, par le même motif, d'appliquer à aucun temps le langage d'un autre, d'employer pour les faits et les distinctions politiques du moyen âge les formules du style moderne et des titres d'une date récente. Ainsi, faits principaux, détails de mœurs, formes, langage, noms

propres, je me suis proposé de tout rétablir; et, en restituant à chacune des périodes de temps embrassées par mon récit ses dehors particuliers, ses traits originaux, et, si je puis le dire, son entière réalité, j'ai essayé de porter, dans cette partie de l'histoire, quelque chose de la certitude scientifique.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS

LIVRE PREMIER

Depuis l'établissement des Bretons jusqu'au IXe siècle.

Si l'on en croit d'anciennes traditions, la grande île qui porte aujourd'hui le nom de pays-uni d'Angleterre et d'Écosse fut nommée primitivement la contrée *aux Vertes collines*, ensuite l'île du *Miel*, et, en troisième lieu, l'île de *Bryt* ou de *Prydain* [1]; de ce dernier mot latinisé paraît s'être formé le nom de Bretagne. Dès la plus haute antiquité, l'île de Prydain, ou la Bretagne, a paru, à ceux qui la visitaient, divisée de l'est à l'ouest en deux grandes portions inégales, dont les fleuves de Forth et de Clyde formaient la limite commune. La partie du nord se

1. Trioedd ynys Prydain, n. 1; *The Myvyrian archaiology of Wales*, vol. II, p. 57. — Voir à la fin de l'ouvrage la liste des auteurs et des éditions consultés.

nommait Alben[1], c'est-à-dire région des montagnes; la partie du sud portait, à l'occident, le nom de Kymru, et celui de Lloëgr à l'orient. Ces deux dénominations ne dérivaient point, comme la première, de la nature du sol, mais du nom de deux peuples distincts l'un de l'autre, qui habitaient conjointement presque toute l'étendue de la Bretagne méridionale. C'étaient le peuple des Kymrys et celui des Lloëgrys[2], ou, pour suivre l'orthographe latine, des Cambriens et des Logriens.

La nation des Cambriens se vantait d'être la plus ancienne; elle était venue en masse des extrémités orientales de l'Europe, à travers l'Océan germanique. Une partie des émigrants avait abordé sur la côte des Gaules; l'autre était descendue sur la rive opposée du détroit[3], et avait ainsi colonisé la Bretagne, encore sans habitants humains, peuplée seulement d'ours et de bœufs sauvages, disent les traditions cambriennes[4], et où, par conséquent, les nouveaux colons s'établirent comme premiers occupants du sol, sans opposition, sans guerre et sans violence[5]. Cette honorable prétention ne peut guère se soutenir historiquement; selon toute probabilité, les émigrés cambriens trouvèrent, dans l'île de Bretagne, des hommes d'une autre origine qu'eux, et d'un langage différent, sur lesquels ils envahirent le pays. Beaucoup de noms de lieux étrangers à la langue cambrienne l'attestent, ainsi que des ruines d'une époque inconnue, attribuées par la tradition vulgaire à une race éteinte de chasseurs qui dres-

1. Alias Alban, Albyn, en latin *Albania*, Albanie.
2. Plus correctement: Lloëgrwys.
3. Fretum gallicum, fretum Morinorum.
4. Trioedd ynys Prydain, n. 1; *Archaiology of Wales*, vol. II, p. 57.
5. Ibid., n. 5; ibid., p. 58.

saient, au lieu de chiens, les renards et les chats sauvages [1]. Cette population primitive de la Bretagne fut repoussée vers l'ouest et vers le nord par l'invasion graduelle des étrangers qui avaient abordé à l'orient.

Une partie des fugitifs passa la mer et gagna la grande île, que ses habitants appelaient Érin [2], et les autres îles de l'ouest, peuplées, selon tout apparence, d'hommes de même race et de même langage que les aborigènes bretons. Ceux qui firent retraite au nord de la Bretagne trouvèrent un asile inexpugnable dans les hautes montagnes qui se prolongent depuis les bords de la Clyde jusqu'aux extrémités de l'île, et ils s'y maintinrent sous le nom de Gaels ou Galls [3], qu'ils portent encore. Les débris de cette race dépossédée, auxquels vinrent se joindre, dans différents temps, plusieurs bandes d'émigrés de l'île d'Érin, formèrent la population de l'Albanie ou du haut-pays de l'île de Bretagne; population étrangère à celle des plaines du sud, et son ennemie naturelle, à cause des ressentiments héréditaires nés du souvenir de la conquête. L'époque où s'opérèrent ces mouvements de population est incertaine; et ce fut dans un temps postérieur, mais aussi difficile à fixer, que les hommes appelés Logriens vinrent, selon les annales bretonnes, débarquer au sud de l'île [4].

Ils émigrèrent, selon les mêmes annales, de la côte sud-ouest des Gaules, et ils tiraient leur origine de la race

1. *Horæ Britannicæ*, t. II, p. 31 et p. 327. — Ces ruines sont appelées ordinairement *Cytliau y Gwyddelad*, maisons des Gaëls. Voyez Edward Lhuyd, *Archæologia britannica*.

2. En latin *Ierne*, *Inverna*, *Iernia*, *Hibernia*.

3. Plus correctement: Gadhels, Gwyddils.

4. *Horæ Britannicæ*, t. II, p. 292-300. — Trioedd ynys Prydain, n. 5 *Archaiology of Wales*, vol. II, p. 58.

primitive des Cambriens, avec lesquels il leur était facile de communiquer par le langage[1]. Pour faire place à ces nouveaux venus, les premiers colons, soit volontairement, comme porte la vieille tradition, soit par force (ce qui semblerait plus croyable), se rangèrent le long des bords de la mer occidentale, qui prirent dès lors exclusivement le nom de Cambrie, pendant que les Logriens donnaient leur propre nom aux rivages du sud et de l'est, sur lesquels ils se répandirent. Après la fondation de cette seconde colonie, vint encore un troisième ban d'émigrés, issus de la même race primitive et parlant aussi le même langage ou un dialecte peu différent. Le lieu qu'ils habitaient antérieurement était la portion de la Gaule occidentale comprise entre la Seine et la Loire; et, de même que les Logriens, ils obtinrent des terres en Bretagne sans beaucoup de contestations. C'est à eux que les anciennes annales et les poëmes nationaux attribuent spécialement le nom de Brython ou Bretons, qui, dans les langues étrangères, servait à désigner d'une manière générale tous les habitants de l'île. On ignore le lieu précis de leur établissement; l'opinion la plus probable est qu'ils se fixèrent au nord des Cambriens et des Logriens, sur la frontière de la population gallique, entre le golfe du Forth et celui de Solway.

Ces nations de commune origine furent visitées en divers temps, soit pacifiquement, soit d'une manière hostile, par diverses peuplades étrangères. Des hommes partis du territoire gaulois, qu'on nomme aujourd'hui la Flandre, obligés d'abandonner sans retour leur pays natal, à cause d'une grande inondation, vinrent, sur des vais-

1. *Horæ Britannicæ*, t. II, p. 292-300. — Trioedd ynys Prydain, n. 5, *Archaiology of Wales*, vol. II, p. 58.

seaux sans voiles, aborder dans la petite île de Wight et sur la côte voisine, premièrement comme hôtes de bonne grâce, et ensuite comme envahisseurs[1]. Les Coraniens[2], hommes de race teutonique, venus d'un pays que les annales bretonnes désignent par le nom de terre des marais[3], entrèrent dans le golfe formé par l'embouchure de l'Humber, et s'établirent le long des rives de ce fleuve, séparant ainsi en deux portions le territoire des Logriens. Enfin, des légions romaines, conduites par Jules César, descendirent à la pointe orientale du territoire qui, aujourd'hui, porte le nom de Kent. Elles furent accueillies, au débarquement, avec une résistance opiniâtre par les Bretons-Logriens, retranchés derrière leurs chariots de guerre; mais bientôt, grâce à la trahison des peuplades de race étrangère, et surtout des Coraniens, les Romains, pénétrant dans l'intérieur de l'île, achevèrent peu à peu la conquête des deux pays de Logrie et de Cambrie. Les annales bretonnes les appellent Césariens[4] et les comptent parmi les peuples envahisseurs qui ne firent en Bretagne qu'un séjour temporaire. « Après avoir opprimé l'île pen-« dant quatre cents ans, disent ces annales, et en avoir « exigé par année le tribut de trois mille livres d'argent, « ils repartirent pour la terre de Rome, afin de repous-« ser l'invasion de la horde noire. Ils ne laissèrent à leur « départ que des femmes et des enfants en bas âge, qui « tous devinrent Cambriens[5]. »

55 avant l'ère vulg.

1 à 410.

1. Trioedd ynys Prydain, n. 6; *The Myvyrian archaiology of Wales*, vol. II, p. 58. — *Belgæ*. (Jul. Cæsar, *de Bello gallico*.)

2. *Corraniaid*. (Trioedd ynys Prydain, n. 6; *Archaiology of Wales*, vol. II, p. 58.) — En latin, *Coritani*.

3. Trioedd ynys Prydain, n. 7; ibid.

4. *Caisariaid*. (Trioedd ynys Prydain, n. 8; ibid.)

5. Trioedd ynys Prydain, n. 8; ibid.

1 à 410. Durant ce séjour de quatre siècles, les Romains étendirent leur conquête et leur domination sur tout le sud de l'île, jusqu'au pied des montagnes septentrionales qui avaient servi de rempart à la population aborigène contre l'invasion des Cambriens. L'invasion romaine s'arrêta aux mêmes limites que l'invasion bretonne, et le peuple des Galls resta libre pendant que la domination étrangère pesait sur ses anciens conquérants. Il fit reculer plus d'une fois les aigles de l'empire; et son antique aversion pour les habitants du sud de la Bretagne s'accrut au milieu des guerres qu'il eut à soutenir contre les gouverneurs impériaux. Le pillage des colonies et des villes municipales, ornées de palais et de temples somptueux, redoubla, par un attrait nouveau, cette hostilité nationale. Chaque printemps, les hommes d'Alben ou de la Calédonie[1] passaient la Clyde dans des bateaux d'osier recouverts de cuir, et cherchaient à pénétrer sur le sol romain défendu contre eux, sur deux points de l'île, par d'immenses retranchements qui se prolongeaient d'une mer à l'autre[2]. Ces irruptions, sans cesse renouvelées, acquirent aux habitants de l'Albanie une célébrité terrible, sous les noms de *Scots* et de *Pictes*, seuls employés par les écrivains latins, qui paraissent ignorer le nom de Galls[3].

1. Caledonia, en breton *Calyddon*, le pays des forêts.

2. De l'embouchure de la Clyde à celle du Forth, *vallum Antonini*, et du golfe de Solway à l'embouchure de la Tyne, *vallum Severi*. Le retranchement de Sévère était une muraille garnie de tours. Voyez Camden, *Britannia*, t. II, p. 648 et suiv.

3. Venit et extremis legio prætenta Britannis,
Quæ Scoto dat frena truci, ferroque notatas
Perlegit exsangues Picto moriente figuras.
(Claudiani *Opera*, *de Bello getico*, v. 416 et seq.)

Le premier de ces deux noms appartenait de plus aux habitants de l'île d'Érin, qu'en langue romaine on appelait 1 à 410. également *Hibernie* ou *Scotie*. La fraternité des montagnards bretons avec les hommes de l'Hibernie, et les fréquentes émigrations d'un peuple vers l'autre, amenèrent cette communauté de nom. On appelait Scots, en Bretagne, les habitants des côtes et du grand archipel du nord-ouest, et Pictes ceux qui demeuraient à l'orient, sur les bords de la mer germanique. Les territoires respectifs de ces deux peuples, ou de ces deux branches distinctes d'une même population, étaient séparés par la chaîne des monts Grampiens, au pied desquels Gallawg[1], le grand chef des forêts du nord[2], avait vaillamment combattu contre les légions de l'empire. Les Scots et les Pictes différaient par leur manière de vivre : les premiers, habitants des montagnes, étaient chasseurs ou bergers nomades; les autres, sur un sol plus uni, avaient des établissements plus fixes, cultivaient la terre et bâtissaient des demeures solides, dont les ruines portent encore leur nom. Lorsqu'ils ne s'étaient point ligués pour une irruption vers le sud, la bonne intelligence cessait quelquefois de régner entre eux; mais, à chaque occasion qui se présentait d'assaillir l'ennemi commun, leurs deux chefs, dont l'un résidait à l'embouchure du fleuve de Tay, et l'autre entre les lacs d'Argyle, devenaient frères et joignaient leurs drapeaux. Les Bretons du midi et les colons romains, dans leurs terreurs ou dans leur haine, ne séparèrent jamais les Scots des Pictes[3].

Après la retraite des légions rappelées pour défendre 410 à 443.

1. *Galgacus* dans Tacite, *Vie d'Agricola*.
2. Calyddon.
3. Gildas, *de Excidio Britanniæ*, passim.

410 à 443. l'Italie et Rome elle-même contre l'invasion des Goths, les Bretons cessèrent de reconnaître le pouvoir des gouverneurs étrangers qui régissaient leurs provinces et leurs villes. Les formes, les offices, l'esprit et la langue de cette administration disparurent; à sa place fut restaurée l'autorité traditionnelle des chefs de tribu, abolie autrefois par les Romains[1]. D'antiques généalogies, conservées soigneusement par les poëtes[2], servirent à désigner ceux qui pouvaient prétendre à la dignité de chefs de canton ou de famille; car ces mots étaient synonymes dans la langue des anciens Bretons[3], et les liens de parenté formaient la base de leur état social. Les gens du plus bas étage, parmi ce peuple, notaient et retenaient de mémoire toute la ligne de leur descendance, avec un soin qui, chez les autres nations, fut le propre des riches et des grands[4]. Tout Breton, pauvre comme riche, avait besoin d'établir sa généalogie, pour jouir pleinement de ses droits civils et faire valoir ses titres de propriété dans le canton où il avait pris naissance; car chaque canton appartenait à une seule famille primitive; et nul ne possédait légitimement aucune portion du sol, s'il n'était membre de cette famille qui, en s'agrandissant, avait formé une tribu.

1. Zosimus, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. I, p. 586.

2. En langue bretonne, *Beirdd*, Bardes.

3. « *Penteulu* is, literally, the head of the family. » (The Laws of Hywel Dda; *Cambro-briton*, vol. II, p. 298 à la note.)

4. Genealogiam quoque generis sui etiam de populo quilibet observat, et non solum avos, atavos, sed usque ad sextam vel septimam, et ultra procul generationem memoriter et prompte genus enarrat... (Giraldi Cambrensis *Cambriæ descriptio*, cap. XVII; Camden, *Anglica, Normannica, Hibernica, Cambrica, a veteribus scripta*, in-fol., 1603, Francfort; p. 890. C'est ce même ouvrage que nous citerons sous le nom de *Britannia*.)

Au-dessus de cet ordre social, d'où résultait une fédération de petites souverainetés héréditaires, les Bretons, affranchis de l'autorité romaine, élevèrent, pour la première fois, une haute souveraineté nationale : ils créèrent un chef des chefs [1], un roi du pays, comme s'énoncent leurs vieilles annales, et ils le firent électif. Cette institution nouvelle, destinée à donner au peuple plus d'union et plus de force contre les attaques du dehors, devint pour lui, au contraire, une cause de divisions, de faiblesse et bientôt d'asservissement. Les deux grandes populations qui se partageaient le sud de l'île prétendirent chacune au droit exclusif de fournir des candidats pour la royauté du pays. Le siége de cette royauté centrale était sur le territoire logrien, dans l'ancienne ville municipale que les Bretons nommaient Lon-din [2], ou la ville des vaisseaux : il en résultait que les hommes de race logrienne parvenaient plus facilement que les autres à la dignité de chef des chefs. 410 à 443.

Les Cambriens, jaloux de cet avantage, soutenaient que l'autorité royale appartenait légitimement à leur race, comme la plus antique, comme celle qui avait accueilli les autres sur le sol de la Bretagne. Pour justifier cette prétention, ils faisaient remonter l'origine du pouvoir qu'ils ambitionnaient bien au delà des conquêtes romaines, et ils en attribuaient l'institution à un certain Prydain, fils d'Aodd, Cambrien, qui autrefois, disaient-ils, avait réuni l'île entière sous un même gouvernement monarchique, et décrété que ce gouvernement serait à jamais possédé par sa nation [3]. On ne sait par quelles fables les gens du

1. Penteyrn.
2. Alias Llundain ; en latin, *Londinium*.
3. Trioedd ynys Prydain, n. 2 ; *Archaiology of Wales*, vol. II, p. 57.

410 à 443. sud et de l'est répliquèrent à ces fables : mais la dispute s'envenima ; toute la Bretagne fut en guerre civile pour des rivalités d'amour-propre. L'intervention des peuplades d'origine étrangère, toujours hostiles contre les deux grandes branches de la population bretonne, alimenta les discordes de celle-ci et entretint la guerre intestine. Sous une succession de chefs intitulés nationaux, et toujours désavoués par une partie de la nation, nulle armée ne se leva, en remplacement des légions romaines, pour garder la frontière du pays contre les incursions des tribus galliques.

Au milieu de ce désordre, les Pictes et les Scots forcèrent le double rempart que les Romains avaient jadis élevé contre eux, et d'autres ennemis non moins redoutables fondirent sur les côtes maritimes. C'étaient des pirates venus des rivages et des îles de l'Océan germanique, pour piller et retourner chez eux chargés de butin. Lorsque la tempête faisait rentrer dans le port les grands vaisseaux de construction romaine, on les voyait naviguer à pleines voiles sur des barques légères [1], aborder et attaquer à l'improviste. Plusieurs tribus bretonnes firent séparément de grands efforts, et livrèrent quelques combats heureux contre leurs agresseurs, soit germains, soit de race gallique. Les habitants des côtes du sud, qui communiquaient fréquemment avec le continent, sollicitèrent des secours
443 à 449. étrangers ; une ou deux fois des troupes romaines, venues de la Gaule, combattirent pour les Bretons, et les aidèrent

1. Quin et aremoricus piratam saxona tractus
Sperabat, cui pelle salum sulcare britannum
Ludus, et assuto glaucum mare findere lembo.

(Sidonii Apollinaris *Carmina*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. I, p. 807.)

à réparer les grandes murailles construites par les empereurs Antonin et Sévère [1]. Mais le temps arriva bientôt où les Romains eux-mêmes furent poussés hors de la Gaule par trois invasions de barbares, au midi, à l'est et au nord, et par l'insurrection nationale des contrées maritimes de l'ouest [2]. Les légions se replièrent sur l'Italie, et dès lors il n'y eut plus pour les Bretons aucun secours à espérer de l'empire [3]. 443 à 449.

Dans ce temps, la dignité de chef suprême de toute la Bretagne se trouvait aux mains d'un homme appelé Guorteyrn [4], de race logrienne. Plusieurs fois il assembla autour de lui tous les chefs des tribus bretonnes, afin de prendre, de concert avec eux, des mesures pour la défense du pays contre les invasions septentrionales. Il régnait peu d'union dans ces conseils, et, soit à raison, soit à tort, Guorteyrn avait beaucoup d'ennemis, surtout parmi les habitants de l'ouest, qui rarement consentaient à approuver ce que proposait le Logrien. Celui-ci, en vertu de sa prééminence royale, d'après l'avis de plusieurs tribus, mais sans l'aveu des Cambriens [5], prit tout à coup la résolution d'introduire en Bretagne une population de soldats étrangers, qui, moyennant des subsides d'argent et des concessions de terres, feraient, au service des Bretons, la guerre contre

1. Gildæ *Historia*, cap. XII, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 4, ed. Gale.

2. Totus ille tractus armoricus... ejectis magistratibus romanis... (Zosimus, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. I, p. 587.)

3. Gildæ *Hist.*, cap. XVII, apud. *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 6, ed. Gale.

4. *Gworthevyrn*, selon l'orthographe cambrienne. Les historiens anglo-saxons écrivent *Wyrtegern* ou *Wortigern*, ce qui devait produire le même son, d'après leur manière de prononcer.

5. Trioedd ynys Prydain, n. 9, *Archaiology of Wales*, vol. II, p. 59.

449. les Pictes et les Scots. Vers l'époque où fut prise cette décision que les opposants traitaient de lâche, le hasard amena sur la côte de Bretagne trois vaisseaux de corsaires germains, commandés par deux frères appelés Henghist et Horsa [1]; ils abordèrent à l'orient du pays de Kent, sur la même pointe de terre où jadis avaient débarqué les légions romaines.

Il paraît que les hommes des trois navires venaient cette fois en Bretagne comme marchands, et non comme pirates. Ils étaient de la nation des Jutes ou lutes, nation affiliée à une grande ligue de peuples répandus sur la côte marécageuse de l'Océan, au nord de l'Elbe, et s'intitulant tous du nom de Saxons, ou d'*hommes aux longs couteaux* [2]. D'autres confédérations du même genre s'étaient déjà formées parmi les peuples teutoniques, soit pour mieux résister aux Romains, soit pour prendre contre eux l'offensive avec plus d'avantage. L'on avait ainsi vu paraître successivement la ligue des Alamans ou *hommes par excellence*, et celle des Franks ou *rudes aux combats* [3]. A leur arrivée sur la côte de Bretagne, les chefs saxons Henghist et Horsa reçurent du roi breton Guorteyrn un message et la proposition d'un enrôlement militaire

1. *Chronicon saxonicum*, ed. Gibson, p. 12.— L'orthographe saxonne est : *Hengist*. *Hengist* signifie un étalon, et *hors*, autrement *hros*, un cheval. Il est peu croyable que ces appellations fussent les noms propres des deux frères; c'étaient probablement de simples surnoms. — Comme le son du *g* est toujours dur dans la langue saxonne et dans les autres langues germaniques, cette lettre sera, comme ici, remplacée par *gh*, pour rendre exactement la prononciation des noms propres.

2. *Sax*, *saex*, *seax*, *sæx*, *sex*, *sahs*; couteau, épée courte. *Handsax*, un poignard. (Gloss. Wachter.)

3. *All*, *eall*, tout, entièrement; *man*, *mann*, *mand*, homme.— *Frak*, *frek*, *frech*, *vrek*, *vrang*, rude, âpre, féroce. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre VI.

pour eux et pour une armée de leur pays. Cette proposition n'avait rien d'étrange à leurs yeux, car la guerre était leur principale industrie. Ils promirent un corps de troupes considérable, en échange de la petite île de Thanet[1], formée sur le rivage de Kent, d'un côté par la mer et de l'autre par une rivière qui se sépare en deux bras. 449.

Dix-sept navires amenèrent du nord la nouvelle colonie militaire, elle fit le partage de son île, et s'y organisa selon ses usages, sous le commandement des deux frères auteurs de l'entreprise. Elle recevait des Bretons, ses hôtes, toutes les choses nécessaires à la vie; plusieurs fois elle combattit vaillamment et fidèlement pour eux, et leva contre les Pictes et les Scots son étendard où était peint un cheval blanc, sorte d'emblème qui répondait aux noms de ses deux chefs[2]; plusieurs fois des bandes de montagnards, fortes en nombre, mais mal armées de piques longues et fragiles, prirent la fuite devant les grandes haches qui étaient l'arme nationale de la confédération saxonne[3]. Ces exploits excitèrent en Bretagne beaucoup de joie et d'amitié pour les Saxons. « Après avoir défait nos ennemis, dit un ancien poëte, ils célébraient avec nous les « réjouissances de la victoire; nous fêtions à l'envi leur « bienvenue : mais maudit soit le jour où nous les avons « aimés! maudits soient les lâches dont Guorteyrn suivit « le conseil[4]! » 449 à 455.

En effet, la bonne intelligence ne fut pas de longue

1. En breton *Danet*, aujourd'hui *Thanet*.

2. Voyez la note 1 de la page précédente.

3. ...Cum illi pilis et lanceis pugnarent, isti vero securibus gladiisque longis.... (Henrici Huntindoniensis *Historiarum*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 309, in-fol., 1601, ed. Savile.)

4. Chant national des Bretons. (*Arymes Prydein vawr*; Cambrian register for 1796, p. 554 et suiv.)

449 à 455. durée entre ceux qui faisaient la guerre et ceux pour qui la guerre se faisait; les premiers demandèrent bientôt plus de terres, de vivres et d'argent qu'il n'en avait été stipulé, et menacèrent de se payer eux-mêmes par le pillage et l'usurpation, si l'on refusait de les satisfaire [1]. Pour rendre ces menaces plus effectives, ils appelèrent à eux spontanément de nouvelles bandes d'aventuriers, soit de leur propre nation, soit des autres peuples de la ligue saxonne. L'émigration continuant toujours, les terres assignées par les Bretons cessèrent d'être suffisantes, les limites convenues furent dépassées, et bientôt s'aggloméra sur la côte du pays de Kent une nombreuse population germanique. Les indigènes, qui avaient besoin de son secours et qui la craignaient, traitaient avec elle de nation à nation. Il y eut, de part et d'autre, de fréquents messages et de nouvelles conventions conclues et aussitôt violées [2]. Enfin les derniers liens se rompirent : les Saxons firent alliance avec les Pictes; ils les invitèrent par des messages à descendre en armes vers le sud, et eux-mêmes, à la faveur de cette diversion, s'avancèrent de l'est à l'ouest dans l'intérieur de la Bretagne, chassant devant eux la population bretonne, ou l'obligeant à se soumettre. Celle-ci ne leur ouvrit point facilement passage; une fois même elle les repoussa jusqu'à la mer et les contraignit de se rembarquer; mais ils revinrent plus acharnés et plus nombreux, conquirent l'étendue de plusieurs milles de pays sur la rive droite de la Tamise, et ne quittèrent plus leurs conquêtes. L'un des deux frères qui les commandaient fut

1. ...Et nisi profusior eis munificentia cumularetur, testantur se cuncta insulæ, rupto fœdere, depopulaturos. (Gildæ *Hist.*, cap. XXIII, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 8, ed. Gale.)

2. *Arymes Prydein vawr*, Cambrian register for 1796, p. 554 et suiv.

tué en combattant[1]; l'autre, de simple chef de guerre, devint roi d'une nation établie[2], et son territoire prit le nom de royaume des hommes de Kent, en langue saxonne, Kent-wara-rike[3]. 455 à 477.

Vingt-deux ans après le premier débarquement des Germains, un autre chef saxon, nommé Ælla, amena trois vaisseaux au midi du territoire de Kent, et, refoulant les Bretons vers le nord et vers l'ouest, il établit une seconde colonie qui reçut le nom de royaume des Saxons du sud[4]. 477 à 495.

Dix-huit années après, un certain Kerdik[5], suivi de la plus puissante armée qui eût encore passé l'Océan pour chercher des terres en Bretagne, débarqua sur la côte méridionale, à l'ouest des Saxons du sud, et fonda un troisième royaume, sous le nom de Saxe occidentale[6]. Les chefs qui succédèrent à Kerdik étendirent par degrés leur conquête jusqu'au voisinage de la Saverne : c'est là qu'était l'ancienne frontière de la population cambrienne; les envahisseurs ne trouvèrent pas cette population disposée à leur céder la place; elle soutint contre eux une lutte opiniâtre, pendant laquelle d'autres émigrés, débarquant sur 495 à 530. 530 à 542.

1. Et ibi cecidit Horsa cum filio Gnorthigirn, cujus nomen erat Catigirnus. (Nennii *Hist. Briton.*, cap. XLVI, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 110, ed. Gale.)

2. Guth-cynig, wig-cyning, folces-cyning, theod-cyning, land-cyning. — Voyez le glossaire saxon d'Edwar Lye.

3. La chronique saxonne orthographie *Cant-wara-rice;* le *c* saxon est un *k*. — Henrici Huntind. *Hist.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 310 et 311, ed. Savile. — Bedæ presbyteri *Ecclesiastica Historia*, lib. II, cap. XV.

4. *Suth-seaxna-rice.*

5. Pour maintenir la prononciation originale, le *k* sera invariablement substitué au *c* dans tous les noms propres germaniques.

6. *West-seaxna-rice*, plus brièvement *West-seax*. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 18 à 30.)

530 la côte de l'est, s'emparèrent de la rive gauche de la
à Tamise et de la grande cité de Londin ou de Londres. Ils
542. intitulèrent Saxe orientale[1] le territoire où ils s'établirent. Toutes ces conquêtes se firent aux dépens du seul pays de Logrie et de la race des Bretons-Logriens, qui avait invité les Saxons à venir habiter chez elle.

Du moment que la ville de Londres fut prise, et que les côtes de la Logrie devinrent saxonnes, les rois et les chefs choisis pour tenir tête aux conquérants furent tous de race cambrienne. Tel était le fameux Arthur. Il vainquit les Saxons dans plusieurs batailles; mais, malgré les services qu'il rendait aux siens, il eut des ennemis parmi eux, comme en avait eu Guorteyrn. Le titre de roi lui fit tirer l'épée contre les Bretons presque aussi souvent que contre l'étranger, et il fut blessé à mort dans un combat livré à
542 son propre neveu. On le transporta dans une île formée
à par des rivières près d'Afallach[2], aujourd'hui Glastonbury,
547. au sud du golfe où se jette la Saverne. Il y mourut de ses blessures; mais, comme c'était le temps où les Saxons occidentaux envahirent ce territoire, dans le tumulte de l'invasion personne ne put dire exactement les circonstances de la mort d'Arthur, ni le lieu où il fut enseveli. Cette ignorance attira sur son nom une célébrité mystérieuse : il y avait déjà longtemps qu'il n'était plus, et on l'attendait encore; le besoin qu'on avait du grand chef de guerre qui savait vaincre les Germains nourrissait la vaine espérance de le voir reparaître un jour. Cette espérance n'eut pas de fin; et, durant plusieurs siècles, la nation qui

1. *East-seaxna-rice*, *East-seax*. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, page 12 à 30.)

2. Insula avallonia.

avait aimé Arthur ne se découragea point d'attendre sa guérison et son retour[1]. 542 à 547.

L'émigration des habitants des marais de l'Elbe et des îles qui les avoisinent, inspira le désir d'émigrer de même à des peuples situés plus loin vers l'est, près des bords de la mer Baltique, et qu'on nommait alors Anghels ou Angles[2]. Après quelques descentes et un premier essai d'établissement sur la côte orientale de la Bretagne, les guerriers de la nation des Angles se réunirent tous ou presque tous, pour une grande expédition navale, sous un chef nommé Ida, qu'ils saluèrent du titre de roi. Leurs soixante vaisseaux abordèrent près de l'embouchure de la Tyne. Afin de se rendre plus formidables aux habitants de ces contrées, ils firent alliance avec les Pictes, ennemis naturels des Bretons et toujours prêts à fondre sur eux du côté du nord. Les nouveaux conquérants germains, assurés par cette diversion, s'avancèrent rapidement de l'est à l'ouest, brûlant tout dans leur marche et frappant de terreur les indigènes qui donnaient au roi des Angles le nom sinistre de *Porte-flamme*[3].

Malgré ses dévastations et sa bravoure, Ida fut arrêté au pied des montagnes d'où descend la Tyne, par une po-

1. Quem adhuc vere bruti Britones expectant venturum. (Guillielmi Neubrigensis *Hist.*, proœm. p. 13, ed. Hearn.) — Hic est Arthurus de quo Brittonum nugæ hodieque delirant. (Willelmi Malmesburiensis de *Gestis regum anglorum*, lib. I, cap. I, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 9, ed. Savile). — Credunt quidam de genere Britonum eum futurum vivere, et de servitute ad libertatem eos.... reducere. (Joannis de Fordun *Scotichronicon*, lib. III, cap. XXV, p. 219, ed. Hearne.) — Nennii *Historia Britonum*, cap. LXII et LXIII, apud *Rer. anglic. Script.* t. I, p. 114, ed. Gale. — *Sketch of the early history of the Cymry*, by Roberts, p. 141 et suiv.

2. Engla, Anglen.

3. Flamddwyn.

542 à 547. pulation qui lui barra le passage, pendant que les habitants de la plaine capitulaient et se rendaient à lui. « Le

547. « Porte-flamme est venu, dit un poëte breton contemporain; il a crié d'une voix forte : Nous seront-ils livrés « nos otages; sont-ils prêts? Owen répondit en tirant son « épée : Ici on ne livre point d'otages; il n'y en a pas, il « n'y en aura jamais de prêts. Alors Urien, le chef du « pays, s'écria : Hommes de ma tribu, réunis autour de « moi, levons notre étendard sur la montagne et marchons « contre les envahisseurs de la plaine, tournons nos lances « vers la tête des guerriers, allons chercher le Porte-« flamme au milieu de son armée, et tuons avec lui ses « alliés[1]. »

547 à 578. Cet Urien, chef du pays de Reghed, aujourd'hui nommé Cumberland, remporta sur les Angles plusieurs victoires où brillèrent, à côté de lui, ses fils, dont Owen était le plus brave. Élu généralissime par toutes les tribus bretonnes du nord-ouest, il soutint, durant plus de vingt ans, une lutte opiniâtre contre les envahisseurs étrangers, arrêta leurs progrès, et, prenant contre eux l'offensive, les repoussa jusqu'au rivage de la mer. Mais sa mort, causée par un crime, fit tomber tout d'un coup le succès de la cause bretonne; l'union des tribus se rompit, et les étrangers reconquirent le terrain qu'ils avaient perdu[2]. Bientôt de plus grands malheurs survinrent, et une terrible défaite, où périrent le fils d'Urien et l'élite des guerriers bretons, rendit les Angles maîtres de tout le pays au nord

1. Taliesin; *Poëmes des bardes bretons* du VIe siècle, traduits par M. de la Villemarqué, p. 400 et suiv.

2. *History of the Anglo-Saxons* by Sharon Turner, vol. I, p. 302 et suiv. — *Poëmes des bardes bretons du* VIe *siècle*, publiés par M. de la Villemarqué, p. 31, 405 et 413.

de la Tweed jusqu'aux frontières des Pictes et des Scots. 547 à 578.

Il y avait près de l'embouchure de la Clyde, sur le rempart élevé par les Romains entre ce fleuve et le détroit du Forth, un ancien château garni de tours, le reste le plus considérable de cette ligne de postes fortifiés; on le nommait la forteresse de Caltraeth. C'était pour les Bretons un point stratégique d'une grande importance, car de là ils pouvaient tenir en échec leurs ennemis des 578
deux races, les Angles au sud et les populations gallïques au nord. Ils résolurent d'y concentrer leurs principales forces. Les clans des montagnes de Reghed, des bords du golfe de Solway, du val de la Clyde et de la rive gauche du Forth se rendirent en armes à Caltraeth et s'établirent dans la forteresse, ou, autour d'elle, sur la ligne du retranchement romain. C'est là qu'au milieu des réjouissances d'une fête nationale, où plusieurs jours se passaient d'ordinaire en festins et en scènes d'ivresse, ils furent assaillis à l'improviste par une armée d'Angles, de Pictes, de Scots, et, chose triste à dire, de Bretons devenus vassaux des Angles[1]. Le combat fut atroce et continué durant sept jours au dehors puis au dedans de la forteresse, dont tous les défenseurs moururent à leur poste. Trois cent soixante-trois chefs, portant le collier d'or, marque du haut commandement chez les Bretons, avaient pris avec leurs hommes le chemin de Caltraeth; il n'en revint que trois, parmi lesquels était Aneurin, l'un des bardes les plus célèbres. Il fit sur ce grand désastre de sa nation un poëme qui s'est conservé jusqu'à nous[2].

1. *History of the Anglo-Saxons* by Sharon Turner, vol. I, p. 309 et suiv.— *Poëmes des bardes bretons du* VI*e siècle*, publiés par M. de la Ville marqué, p. 232 et suiv.

2. Voyez le *Gododin d'Aneurin*; ibid., p. 248.

560 à 580. Après cette victoire, qui réduisit tous les clans bretons du nord-est à l'état de sujets tributaires, la domination des Angles, s'étendant jusqu'aux rives du Forth et de la Clyde, eut pour limites, avec les montagnes de l'ouest, ces deux fleuves et le cours de l'Humber. Le territoire envahi ne reçut point de la conquête un nouveau nom; les Angles conservèrent les anciennes dénominations géographiques, et s'en servirent pour distinguer politiquement leurs principales colonies. Il y eut deux royaumes fondés entre le Forth et l'Humber, dont l'un continua d'être appelé, comme dans les temps bretons, pays de Bryneich ou Bernicie, et l'autre pays de Deïfr ou Deïre; plus tard, lorsqu'ils furent réunis, on les appela collectivement pays au nord de l'Humber[1]. Le nom de royaume ou pays des Angles ne fut donné qu'à un territoire moins vaste et plus méridional, où des hommes de cette nation, avant son émigration en masse, avaient fondé une colonie peu nombreuse, mais capable de se maintenir contre les indigènes, grâce à l'alliance des Saxons orientaux au nord desquels elle habitait[2].

L'ancienne population des Coraniens, établie depuis des siècles au sud de l'Humber et qu'un si long séjour parmi les Bretons n'avait pu réconcilier avec eux, se joignit volontairement aux envahisseurs anglo-saxons comme elle s'était jointe autrefois aux Romains[3]. Dans son alliance avec les conquérants, son nom de peuple disparut de la contrée qu'elle occupait; mais le nom de ses alliés ne l'y

1. Northan-hymbra-rike, Northan-hymbra-land; en anglais moderne, *Northumberland*; en latin, *Northumbria*.

2. East-engla-rike, East engla-land; en latin, *Orientales Angli*, *Est-anglia*

3. Voyez plus haut, p. 21.

remplaça point : tous les deux se perdirent, et le pays 560 à 580.
situé entre l'Humber et l'Ouse fut dès lors appelé pays de Merk [1], ou Mercie, à cause de la nature du sol, en grande partie marécageux [2]. Ce furent des Angles descen- 586.
dus des territoires de Deïre et de Bernicie, ou venus de la côte orientale, qui fondèrent, sous ce nom, le huitième et dernier royaume germanique en Bretagne [3]. Les limites du peuple de Mercie [4], mélangé de Coraniens et d'Angles, ne furent point fixées dès le premier jour; ce peuple s'agrandit progressivement vers l'ouest aux dépens des Bretons encore libres, et vers le sud aux dépens des Saxons eux-mêmes, auxquels il ne se sentait point lié par la communauté d'origine d'une manière aussi étroite que les conquérants du sud l'étaient entre eux [5].

De ces huit royaumes, fondés en Bretagne dans l'espace de cent trente et un ans, par la conquête des Saxons et des Angles, aucun n'avait de territoire sur le bord de la mer de l'ouest, excepté celui des Saxons occidentaux, qui pourtant ne s'étendait point au nord du golfe où se jette la Saverne. Les côtes de l'occident, presque dans toute leur longueur, depuis l'embouchure de la Clyde jusqu'à la pointe de Cornouailles, demeuraient au pouvoir de la race indigène et surtout des Bretons-Cambriens. La forme irrégulière de ces côtes séparait de la masse de population

1. Myrcan, Myrcna-rice. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, passim.)

2. Merc, myrc, au pluriel myrcan, *pays marécageux*. Voyez le glossaire anglo-saxon d'Edward Lye.

3. On n'en compte ordinairement que sept, mais il y en eut d'abord huit, puis sept, puis six, puis encore une fois huit, par l'effet de différentes révolutions.

4. Myrcna-menn; en latin *Mercii*.

5. *Horæ Britannicæ*, t. II, p. 222.

586. encore libre, les tribus qui habitaient vers le midi, au delà du golfe de la Saverne, et vers le nord, au delà du golfe de Solway; mais entre ces deux points opposés se trouvait un long espace de terre compacte, quoique plus ou moins resserré, selon le degré de projection des côtes dans l'Océan. Ce territoire montagneux et peu fertile, aujourd'hui nommé le pays de Galles, était l'habitation des Cambriens; ils y offraient un asile sûr, mais pauvre, aux émigrés de tous les coins de la Bretagne, aux hommes qui aimaient mieux, disent d'anciens historiens, souffrir et vivre indépendants, qu'habiter une belle contrée sous la servitude étrangère [2]. D'autres traversèrent l'Océan pour aller retrouver en Gaule un pays que leurs aïeux avaient peuplé en même temps que la Bretagne, et où vivaient encore des hommes issus de leur race et parlant leur langage [3].

450. De nombreux vaisseaux de fugitifs bretons abordèrent successivement à la pointe occidentale de l'Armorique, dans les cantons qui, sous les Romains et même avant eux, avaient été appelés territoires des Osismiens, des Curiosolites et des Vénètes. D'accord avec les anciens habitants, qui reconnaissaient en eux des frères d'origine, les nouveaux venus se répandirent sur toute la côte septentrionale, jusqu'à la rivière de Rance, et vers le sud-est jusqu'au cours inférieur de la Vilaine. Ils fondèrent sur cette péninsule un État séparé dont les limites varièrent souvent et en dehors duquel restèrent, jusqu'au milieu

1. Miseram cum libertate potius ibidem eligunt vitam transigere, quam hostium subjici dominio servitute. (Johan. de Fordun *Scotichronicon*, lib. II, cap. XLII, p. 252; ed. Hearne.)

2 ....Alii transmarinas petebant regiones... (Gildæ *Hist.*, cap. XXV, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 8, ed. Gale.)

du IXe siècle, les cités de Rennes et de Nantes. L'accrois- 450.
sement de population de ce coin de terre occidental, le grand nombre d'hommes de race et de langue celtiques[1], qui s'y trouvèrent ainsi agglomérés, le préservèrent de l'invasion du langage romain, qui, sous des formes plus ou moins corrompues, gagnait peu à peu toute la Gaule. Le nom de Bretagne fut attaché à ces côtes, et en fit disparaître les noms divers des populations indigènes, pendant que l'île qui depuis tant de siècles avait porté ce nom le perdait elle-même, et, prenant le nom de ses conquérants, commençait à être appelée, terre des Saxons et des Angles, ou, en un seul mot, Angleterre[2].

Dans le temps où les hommes de Bretagne, fuyant 450 à 500.
devant les Anglo-Saxons, s'établissaient sur la pointe de terre qu'on appelait la corne de Gaule[3], des Saxons expatriés de la Germanie venaient fixer leur demeure sur une autre pointe plus septentrionale de la côte des Gaules, aux environs de la ville dont l'ancien nom s'est changé en celui de Bayeux[4]. Dans le même temps aussi, la ligue germanique, dont les membres prenaient, depuis deux siècles, le nom de Franks, c'est-à-dire *intrépides*, descendait, en plusieurs bans, des bouches du Rhin et de la

1. Celtæ, Κέλτοι, Galatæ, noms que les Romains et les Grecs donnaient aux populations gauloises. On est souvent obligé, faute de termes, d'appliquer ce nom indifféremment aux populations d'origine cambrienne et gallique. Voyez l'*Histoire des Gaulois*, par Amédée Thierry.

2. *Engel-seaxna-land*, *Engla-land*; prononcez Engleland : par corruption, England.

3. *Cornu Galliæ* : c'est le même nom que celui de la pointe méridionale de l'île de Bretagne.

4. Voyez Ducange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, au mot *Ollingua Saxonica*.

450 à 500. Meuse, sur les terres centrales de la Gaule. Deux autres nations, de race teutonique, avaient déjà envahi complétement et habitaient à demeure fixe toutes les provinces du sud, entre la Loire et les deux mers. Les Goths occidentaux ou Visigoths[1] occupaient le pays situé à l'ouest du Rhône; les Burgondes[2] tenaient la contrée de l'est. L'établissement de ces deux peuples barbares ne s'était pas fait sans violence; ils avaient usurpé une portion des biens de chaque famille opulente : mais l'amour du repos et un certain esprit de justice, qui les distinguait entre tous les Germains, avaient promptement adouci leurs mœurs; ils se rapprochaient des vaincus, que leurs lois traitaient avec impartialité, et devenaient par degrés pour eux de simples voisins et des amis. Les Goths principalement se laissaient gagner aux mœurs romaines, qui alors étaient celles des habitants civilisés de la Gaule; leurs lois étaient, en grande partie, de purs extraits du code impérial; ils se faisaient gloire des arts, et affectaient la politesse de Rome[3].

Les Franks, au contraire, remplissaient le nord des Gaules de terreur et de ravages; étrangers aux mœurs et aux arts des cités et des colonies romaines, ils les dévastaient avec indifférence et même avec une sorte de plaisir[4]. Comme ils étaient païens, aucune sympathie religieuse ne

1. West-Gothen, en latin *Wisigothi*.

2. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre VI.

3. Burgundiones... blande, mansuete, innoceuterque vivant, non quasi cum subjectis Gallis, sed vere cum fratribus Christianis. (Paulus Orosius, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. I, p. 597.) — Voyez, pour ce qui regarde les Visigoths, le tableau de la cour de leur roi, *Lettres sur l'histoire de France*, lettre VI, et Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains*, chap. XI.

4. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre VI, et l'*Histoire de*

tempérait leur humeur sauvage. N'épargnant la vie d'aucun homme, disent les vieux historiens, pillant les églises et les maisons des villes et des campagnes, ils s'avançaient graduellement vers le midi pour envahir toute l'étendue de la Gaule[1]; tandis que les Goths et les Burgondes, poussés par une ambition pareille, mais avec des formes moins barbares, quelquefois d'accord, souvent en guerre, cherchaient à faire des progrès dans la direction opposée. Dans l'état de faiblesse où se trouvaient les provinces centrales, encore unies, mais seulement de nom, à l'empire romain, il semblait que les habitants de ces provinces, incapables de résister aux peuples conquérants qui les pressaient de trois côtés, voudraient capituler avec le moins féroce, et que bientôt la Gaule entière se soumettrait, soit aux Goths, soit aux Burgondes, ou se partagerait entre eux pour échapper aux mains des Franks. Il y avait là de meilleures chances pour la civilisation menacée; mais quelque chose de plus puissant alors que l'intérêt politique, la foi religieuse entraîna les esprits dans une tout autre voie. 450 à 500.

Les Goths et les Burgondes étaient chrétiens, mais hérétiques, et de l'hérésie la plus hostile aux dogmes de la foi orthodoxe, l'arianisme. Depuis le règne de Théodose,

la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains, par Fauriel, chap. XII.

1. Eo tempore multæ Ecclesiæ à Chlodovechi exercitu deprædatæ sunt, quia erat ille adhuc fanaticis erroribus involutus. (Gregorii Turonensis *Hist. Franc.*, lib. II, cap. XXVII, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. II, p. 175.) ...Nulli parcentes ætati, omnes pariter defectis cervicibus gladiis obtruncabant... Non solum enim villas seu castella aliqua vastaverant, verum etiam Ecclesias plures cum tanta aviditate depopulati sunt... (*Gesta Francorum* per Roriconem monachum, ibid., t. III, p. 6.)

450 à 500. qui avait rétabli en Orient et raffermi en Occident cette foi combattue par une succession d'empereurs ariens, les lois de l'empire eurent constamment et principalement pour but le maintien exclusif de la religion catholique, telle que la ville de Rome la professait [1]. Au ve siècle, dans toutes les provinces conservées ou perdues par la puissance impériale, le nom de Romains et le nom de Catholiques répondaient à une même idée, à l'idée de sujets actuels ou d'anciens sujets de l'empire [2]. Les habitants de la Gaule en particulier se tenaient fermement attachés à l'orthodoxie, comme au dernier reste ou au souvenir de la grande nationalité qui s'évanouissait pour eux ; c'était un héritage qu'ils voulaient garder intact, quelle que fût leur nouvelle destinée. L'esprit du peuple se trouvait soutenu dans cette volonté par l'action d'une grande force morale, d'un pouvoir à la fois religieux et civil, celui des évêques qui s'élevait graduellement à mesure que faiblissait ou tombait devant l'invasion barbare la puissance des magistrats impériaux. Arbitres dans toutes les causes, conseillers de tous les pouvoirs qui restaient debout, chefs du gouvernement municipal, ou d'une manière directe ou par l'importance de leur crédit, et joignant à l'autorité du haut sacerdoce chrétien celle que donne l'élection populaire, les évêques étaient les représentants des cités gallo-romaines dans leurs négociations, soit avec l'empire qui

1. Cunctos populos, quos Clementiæ Nostræ regit temperamentum, in tali volumus Religione versari, quam Divinum Petrum Apostolum tradidisse Romanis religio usque nunc ab ipso insinuata declarat... (Theodosii M. Edictum, de fide catholica. *Codex Theodosianus*, ed. Ritter, in-fol. 1743, t. VI, p. 5.)

2. ...Ariani, qui romano procul orbe fugati, barbararum nationum, ad quas se contulere, præsidio erigi cœpere. (Prosperi Tyronis *Chronicon*, anno 404, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. I, p. 637.)

s'éloignait d'elles, soit avec les conquérants germains. C'est à eux que, dans cette crise, pleine de périls et d'anxiétés, devait appartenir, non en ce qui dépendait du sort des armes, mais au moins pour la part faite à l'action et à l'habileté politiques, l'influence décisive sur le cours des événements. 450 à 500.

D'un bout à l'autre du territoire occupé, ou menacé de l'être, par les Goths, les Franks et les Burgondes, il y eut, entre les membres de l'épiscopat gaulois, une complète unanimité sur le degré d'aversion ou de bienveillance que méritait et qu'obtiendrait de leur part chacun des trois peuples conquérants. Ce qu'ils détestèrent par dessus tout, ce qu'ils résolurent de repousser, de combattre, de détruire s'ils le pouvaient, ce fut la domination des puissances ariennes. Celle des Goths, après un commencement de bon augure, s'était rendue odieuse par des accès de fanatisme persécuteur; celle des Burgondes, généralement tolérante, portait en quelque sorte la peine des violences commises par les Goths, et, dans ses moments de plus grande douceur, elle était suspecte pour l'avenir à la conscience de ses sujets et de ses voisins orthodoxes. Il y avait peu d'espérance de conversion à l'égard des rois de ces deux peuples, volontairement et sciemment séparés de la communion romaine; il y en avait davantage pour les chefs des Franks, encore soumis aux croyances de leur paganisme national, mais qui, de païens, pouvaient aisément devenir catholiques. Une telle prévision était hardie, mais elle s'offrait comme possible, et de là vint cette chose étrange que le cœur des évêques gallo-romains, hommes de civilisation autant que de foi, se tourna vers le plus barbare des trois peuples germaniques, et que, selon les paroles d'un narrateur, évêque aussi et presque contem-

450 à 500. porain, tous souhaitèrent le règne des Franks avec un désir d'amour [1].

La portion du territoire gaulois envahie par les tribus frankes s'étendait alors du Rhin à la Somme, et la tribu dominante, parmi les Franks, était celle des Merowings ou enfants de Merowig [2], ainsi appelés du nom d'un de leurs anciens chefs, renommé pour ses hauts faits et vénéré de tous comme un aïeul commun [3]. A la tête des enfants de Merowig se trouvait un jeune homme appelé Chlodowig [4], qui joignait à l'ardeur belliqueuse de ses devanciers plus de réflexion et d'habileté. Les évêques de la partie des Gaules non encore détachée de l'empire, par précaution pour l'avenir, et par suite de leur haine contre les dominateurs ariens, entrèrent en relation avec ce voisin redoutable. Ils lui adressèrent des messages remplis

1. Cum jam terror Francorum resonaret in his partibus, et omnes eos amore desiderabili cuperent regnare, sanctus Aprunculus Lingonicæ civitatis Episcopus apud Burgundiones cœpit haberi suspectus. (Gregorii Turon. *Hist. Franc.*, libr. II, cap. XXIII, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. II, p. 173.) — Voyez l'*Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains*, par Fauriel, chap. XII, et les *Études germaniques pour servir à l'histoire des Francs*, par Ozanam, t. II, p. 58.

2. Voyez, pour la signification de ce nom, les *Lettres sur l'histoire de France*, Appendice.

3. Merovicus.... a quo Franci et prius *Merovinci* vocati sunt, propter utilitatem videlicet et prudentiam illius, in tantam venerationem apud Francos est habitus, ut quasi communis pater ab omnibus coleretur. (Roriconis *Gest. Franc.*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. III, p. 4.) — ...Primum Regem traduntur habuisse Meroveum, ob cujus potentia facta et mirificos triumphos, intermisso Sicambrorum vocabulo, *Merovingi* dicti sunt..... (Hariulfi *Chronicon Centulense*, ibid., p. 349.) — En langue franke *Merowings*, la terminaison *ing* indique filiation ou descendance.

4. Voyez, pour ce nom et pour les autres pareillement restitués, les *Lettres sur l'histoire de France*, Préface et Appendice.

d'expressions flatteuses; plusieurs d'entre eux le visitèrent 450
à sa demeure royale ou dans ses campements. Le roi des à 500.
Franks se montra d'abord peu sensible à leurs avances; même après qu'il eut passé la Somme et que sa victoire sur le dernier des gouverneurs impériaux l'eut rendu maître de Soissons et des rives de l'Aisne et de la Marne, il continua de dévaster les églises et d'en piller les trésors. Mais un vase précieux, enlevé par les Franks dans la basilique de Reims, mit ce chef barbare en relation d intérêts, et bientôt d'amitié, avec un prélat plus habile ou plus heureux que les autres[1].

Sous les auspices de Remigius ou saint Remi, évêque de Reims, les événements parurent concourir d'eux-mêmes au grand plan du haut clergé gaulois[2]. D'abord, par un hasard trop heureux pour qu'il n'ait pas été préparé, le roi païen épousa la seule femme chrétienne orthodoxe qu'il y eût alors parmi les princes teutoniques; et l'amour de cette femme fidèle, comme s'expriment les vieux chroniqueurs, empruntant le langage d'un apôtre, attira vers la foi le cœur du mari infidèle[3]. Dans une 496.
bataille livrée à des peuples germains qui voulaient suivre

1. Igitur de quadam Ecclesia urceum miræ magnitudinis ac pulchritudinis hostes abstulerant, cum reliquis Ecclesiastici ministerii ornamentis. Episcopus autem Ecclesiæ illius missos ad Regem dirigit... (Gregorii Turon. *Hist. Franc.*, lib. II, cap. XXVII, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. II, p. 175.)

2. Attamen audientes miracula, quæ fiebant per beatum Remigium, reverebantur eum : et licet pagani, diligebant eum.... Et Rex illorum libenter illum audiebat, et audito eo multa faciebat... (*Vita S. Remigii* remensis episcopi, apud ibid., t. III, p. 374.)

3. ...Gondebaudi Regis Burgundionum neptem.... nomine Chrothildem, pulchram satis puellam, et vere Christianissimam ,.... nutu divino in conjugem sumpsit. (*Vita S. Remigii*, apud ibid., t. III, p. 375.)

496. les Franks sur la terre des Gaules et en conquérir aussi leur part, Chlodowig, dont les soldats pliaient, invoqua le Dieu de Chlothilde (c'était le nom de son épouse), et promit de croire en lui, s'il était vainqueur : il le fut et tint sa parole [1].

L'exemple du chef, les présents de Chlothilde, des motifs de conscience et l'attrait de la nouveauté, amenèrent la conversion d'un nombre de guerriers franks que les historiens portent à trois mille [2]. La cérémonie eut lieu à Reims; et tout ce que les arts des Romains, qui bientôt devaient périr en Gaule après avoir été usés par les barbares, fournissaient encore de brillant, fut déployé avec profusion pour orner ce triomphe de la foi catholique. Le parvis de l'église était décoré de tapisseries et de guirlandes ; des voiles de diverses couleurs affaiblissaient l'éclat du jour; les parfums les plus exquis brûlaient en abondance dans des vases d'or et d'argent [3]. L'évêque de Reims marcha au baptistère en habits pontificaux, tenant par la main le roi frank qui allait être son fils spirituel : « Patron, lui disait celui-ci, émerveillé de tant de pompe, « n'est-ce pas là ce royaume du ciel où tu as promis de « me conduire [4] ? »

1. « ...Deum invoco, quem Chrotechildis Regina colit : si me juvaret in hoc prælio, ut vincam hos adversarios meos, ero illi fidelis. » (Greg. Turon. *Hist. Franc. epitom.*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. II, p. 400.) — *Vita S. Remigii*, ibid., t. III, p. 375.

2. De exercitu vero ejus baptizati sunt amplius tria millia. (Greg. Turon. *Hist. Franc.*, lib. II, cap. XXXI, ibid., t. II, p. 178.)

3. Velis depictis adumbrantur plateæ Ecclesiæ, cortinis albentibus adornantur, baptisterium componitur, balsama diffunduntur, micant flagrantes odore cerei... (Ibid., t. II, p. 177.)

4. Dum autem simul pergerent, Rex interrogavit Episcopum, dicens : « Patrone, est hoc regnum Dei, quod mihi promittis ? » (*Vita S. Remigii*, ibid., t. III, p. 377.)

Des courriers portèrent rapidement à Rome la nouvelle 496.
du baptême du roi des Franks, et Anastase, élu évêque de la ville qui se donnait le nom d'éternelle [1], s'empressa d'écrire à ce roi une lettre de félicitation, l'appelant son glorieux fils et l'invitant à être pour l'Église une colonne de fer [2]. Du moment que le roi Chlodowig fut déclaré l'appui et le soldat de l'église catholique [3], sa conquête s'agrandit en Gaule, presque sans effusion de sang. Toutes les villes du nord-ouest et du centre, jusqu'à la Loire, limite du royaume des Visigoths, et jusqu'au territoire des émigrés bretons, ouvrirent leurs portes à ses soldats.
Les corps de troupe qui stationnaient dans ces villes pas- 497.
sèrent au service du roi germain, et gardèrent, au milieu de ses guerriers vêtus de peaux [4], les armes et les enseignes romaines. Bientôt, poussé par l'esprit de conquête joint à 497 à
la haine religieuse, le nouveau converti se mit en marche 501.
avec une nombreuse armée vers le territoire des Burgondes [5].

1. ...Vir venerabilis, Papæ urbis æternæ. (Decretum Imperat. Theodosii et Valentiniani, ibid., t. I, p. 768.) — Tous les évêques, au ve siècle et plus tard, avaient le titre de *papes*, c'est-à-dire *pères*. On le voit par le code Théodosien. Une lettre de Clovis aux évêques de la Gaule méridionale se termine ainsi : « Oatre pro me, domini Sancti, et Apostolica Sede dignissimi Papæ. » (Apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. IV, p. 54.)

2. Lætifica ergo, gloriose et illustris Fili, matrem tuam, et esto illi in columnam ferream. (Epistola Anastasii Papæ ad Chlodoveum Regem ; ibid., p. 51.)

3. ...Et Dominum collaudamus qui.... in tanto Principe providit Ecclesiæ, qui possit eam tueri, et contra occurrentes pestiferorum conatus galeam salutis induere. (Ibid.)

4. Pellitæ turmæ. (Sidon. Apollinar. *Carmina*, ibid., t. I, p. 807.) — Procopius *De Francis*, ibid., t. II, p. 31.

5. Chludowicus Rex, cum Dei benedictione per sanctum Remigium accepta, de victoria sibi ab eo prædicta securus.... iter arripuit con-

« des Franks, qui m'a déclaré la guerre, de s'allier à 497
« mes ennemis pour me détruire[1] ? » à 501.

L'entrée des Franks sur les terres des Burgondes suivit de près cette question qui ne pouvait avoir de réponse : 501.
ils signalèrent leur passage par le meurtre et l'incendie ; ils arrachèrent les vignes et les arbres à fruits, pillèrent les couvents, enlevèrent les vases sacrés et portèrent la dévastation dans les villes de la Saône et du Rhône[2]. Après une bataille sanglante, où les Burgondes furent dé- 501
faits, le roi Gondebald, réduit à l'extrémité, se soumit à 507.
aux vainqueurs, qui lui imposèrent le tribut et retournèrent au nord de la Loire avec un immense butin[3]. Six ans après cette expédition commença la guerre contre les Visigoths, qui eut de même le double caractère d'invasion barbare et de guerre de religion.

Chlodowig assembla ses guerriers dans un vaste champ, et leur dit : « Il me déplaît que ces Goths, qui sont Ariens, « occupent la meilleure partie des Gaules ; allons sur eux « avec l'aide de Dieu, et chassons-les ; soumettons leur « terre à notre pouvoir : nous ferons bien, car elle est « très-bonne[4]. » La proposition plut aux Franks, qui l'ap-

1. « ...Si vestra fides est vera, quare Episcopi vestri non impediunt Regem Francorum, qui mihi bellum indixit, et se cum inimicis meis sociavit, ut me destruerent?... » (Collatio Episcoporum, coram Gundebaldo Rege, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. IV, p. 100.)

2. « ...Venerunt hi Barbari super nos, ut nobis interemtis regionem totam evertant. (Gregorii Turon. *Hist. Franc.*, lib. II, cap. XXXII, apud ibid., t. II, p. 178.)

3. Chludowicus vero ablatis thesauris, cum præda maxima, et Francorum exercitu, ad propria est reversus. (*Vita S. Remigii*, ibid., t. III, p. 378.)

4. « Satis mihi molestum est quod Gothi Arriani partem optimam Galliarum tenent. Eamus cum Dei auxilio, et ejiciamus eos de ipsa terra, nostrisque eam ditionibus subjiciamus, quia valde bona est. (*Gesta reg. Franc.*, cap. XVII, apud ibid., t. II, p. 553.)

507. prouvèrent et, pleins de joie, se mirent en marche vers la bonne terre du midi[1]. Il y avait déjà longtemps que, dans les provinces gauloises qui formaient le royaume des Visigoths[2], le haut clergé s'était rendu suspect de connivence avec l'ambition des tribus frankes. Dans l'année même du baptême de Chlodowig, Volusianus, évêque de Tours, et six ans après, son successeur Verus, compromis tous les deux par des intrigues en faveur de cette cause, avaient été privés de leurs siéges et envoyés en exil[3]. Quand la guerre commença, l'évêque de Rhodez, Quintianus, venait d'être convaincu de pareilles manœuvres; et, menacé de mort dans sa ville épiscopale, il s'était sauvé par la fuite[4]. Ces faits, plus nombreux sans doute qu'on ne les trouve dans les historiens de l'époque,

1. Cumque placuisset omnibus hic sermo, commoto exercitu Pictavis dirigit... (Greg. Turon. *Hist. Franc.*, lib. II, cap. XXXVII, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. II, p. 181.)

2. Les deux Aquitaines, la première Narbonnaise ou Septimanie, et la Novempopulane.

3. ...In cujus loco Volusianus, unus ex Senatoribus, subrogatus est. Sed a Gotthis suspectus habitus... (Greg. Turon. *Hist. Franc.*, lib. II, cap. XXVI, ibid., p. 174.) — Hujus tempore jam Clodovechus regnabat in aliquibus urbibus in Galliis. Et ob hanc causam hic Pontifex suspectus habitus a Gotthis, quod se Francorum ditionibus subdere vellet, apud urbem Tholosam exilio condemnatus... (Ibid., lib. X, p. 386.) — Octavus ordinatur Episcopus Verus, et ipse pro memoratæ causæ zelo suspectus habitus a Gotthis, in exsilium deductus, vitam finivit... (Ibid., lib. X, p. 387.)

4. Multi jam tunc ex Galliis habere Francos dominos summo desiderio cupiebant. Unde factum est, ut Quintianus Rutheuorum Episcopus per hoc odium ab urbe depelleretur. Dicebant enim ei : « Quia desiderium tuum est, ut Francorum dominatio possideat terram hanc. » (Ibid., lib. II, cap. XXVI, p, 181.) — ...Orto inter eum et cives scandalo, Gotthos qui in hac urbe morabantur, suspicio attigit, exprobantibus civibus, quod velit se Francorum ditionibus subjugare; consilioque accepto, cogitaverunt eum perfodere gladio. (Ibid.)

montrent quelle ardente sympathie jointe à un concours 507.
actif, attendait l'armée d'invasion dans sa marche au-delà de la Loire, sur Poitiers, Toulouse et Bordeaux.

A dix milles de Poitiers, sur les bords du Clain, se livra une bataille décisive où les Goths furent vaincus et où leur roi Alarik fut tué. Peu de villes résistèrent à l'invasion ; la plupart étaient livrées par leurs habitants [1] ; ceux dont la domination arienne avait blessé ou inquiété la conscience, travaillaient à sa ruine avec une sorte de fanatisme, tout entiers à la passion de changer de maîtres. Sans chefs et désunis après la perte de leur roi, les Goths ne purent tenir la campagne; ils abandonnèrent leurs provinces du nord et de l'ouest, et, se cantonnant sur les bords de la Méditerranée, ils gardèrent la Septimanie annexée à l'Espagne, désormais le corps de leur royaume. Les bandes victorieuses marchèrent jusqu'à l'Aude et jusqu'au pied des Pyrénées, pillant les villes, dévastant les campagnes, et emmenant les habitants en esclavage à la suite de leurs chariots [2]. Si des consignes, données par le roi Chlodowig, préservèrent de tout ravage quelques églises et quelques monastères fameux, les autres ne furent pas épargnés. Il y eut de saints personnages menacés ou frap-

1. Les détails manquent sur ce point, mais le fait général est confirmé par ce qu'on raconte des citoyens de Rhodez vingt ans plus tard : « Post« eaquam pia atque inclyta et Christianæ Religionis cultrix Franco« rum ditio Rutenam urbem, conjurante sibi populi ejus favore, sub« jecit. (*Vita S. Dalmatii*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. III, p. 420.)

2. « Contra Francos a domino nostro (Theodorico) destinatur exercitus, qui Gallias Francorum deprædatione confusas... suo acquisivit imperio. » (Cassiodori *Chronicon*, ibid., t. II, p. 14, note *a*.)— ...Facta est captivorum innumerabilis multitudo, qui dispersi per regiones sunt dilatati... (*Vita S. Eptadii*, ibid., t. III, p. 381.)

507. pés de l'épée, et des prêtres emmenés en servitude [1]. Le clergé, qui avait souhaité la venue des Franks, éprouva ce qu'était leur christianisme; le peuple, ce qu'ils avaient de sens moral, de culture et d'humanité. De cette épreuve continuée après la conquête sous les formes d'un gouvernement nouveau, sortit plus tard la grande réaction, qui, séparant la Gaule en deux parts diverses d'esprit et de mœurs, souleva dans le midi, encore imbu de civilisation romaine, une lutte nationale contre la barbarie du nord [2].

508 à 567. Telle était la domination redoutable qui, s'étendant du Rhin aux Pyrénées, parvint à cerner de toutes parts le coin de terre occidental où s'étaient réfugiés les Bretons. Des gouverneurs franks s'établirent dans les villes de Nantes et de Rennes. Ces villes payèrent le tribut au roi des Franks; mais les Bretons refusèrent de le payer, et seuls ils osèrent tenter de soustraire leur petite contrée au destin de la Gaule entière. Dans cette entreprise pleine de hasards, ils réussirent à force de courage et de volonté. Ils soutinrent une lutte constante et acharnée contre les successeurs de Chlodowig et contre la puissance encore plus grande des rois dont la dynastie remplaça la race mérovingienne. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ils maintinrent durant quatre siècles leur existence natio-

1. Eodem tempore contigit, ut Franci cum Gothis conflictu bellico advenirent, præcedente eos Chlodoveo Rege. Cum autem Monasterio propinquassent, in quo S. Maxentius pastor habebatur, instinctu cogitare cœperunt, ut idem Monasterium debellare deberent, et sanctum virum occiderent. (*Vita S. Maxentii*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. III, p. 390.) — Nam de his qui in pace nostra, tam Clerici quam laïci, subrepti fuerint... (*Epistola Chlodovei* ad Episcopos de captivis relaxandis, post bellum Gothicum, ibid., t. IV, p. 54.)

2. Voyez ci-après, livre VIII; voyez aussi Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains.*

nale, sinon leur indépendance pleine et entière; et après 508 à 567.
ces quatre siècles, devenus conquérants eux-mêmes à l'égard des Franks, ils passèrent leurs anciennes limites, et, ajoutant à la Bretagne primitive les pays de Rennes et de Nantes, ils formèrent le vaste territoire qui jusqu'à nos jours a porté ce nom [1].

Les Bretons, dont le christianisme remontait jusqu'à une époque voisine du temps des apôtres, étaient venus en Gaule accompagnés de prêtres et de moines qui devinrent des missionnaires pour la contrée maritime où ils fixèrent leur demeure [2]. Ces hommes pieux et instruits épurèrent la foi, encore imparfaite, des anciens habitants du pays, ils portèrent même leurs prédications sur les territoires voisins : et, comme ils étaient doués d'un grand zèle et d'une parole sympathique, ils furent partout bien accueillis. Les citoyens de Rennes choisirent pour évêque un émigré breton, et les Bretons, se créant une église modelée sur celle de leurs ancêtres, instituèrent des siéges épiscopaux dans plusieurs villes de leur nouvelle patrie où il n'y en avait jamais eu [3]. Ils firent cet établissement religieux, comme ils avaient constitué leur gouvernement civil, sans demander permission ni conseil à aucun pouvoir étranger.

Lorsque la domination franke eut atteint ses limites

1. Voyez Hadriani Valesii *Rerum francicarum*, lib. VI, t. I, p. 281 et seq. Voyez du même *Notitia Galliarum*, verbo *Britannia*. — Voyez aussi dans *Dix Ans d'études historiques* le morceau intitulé *Episode de l'histoire de Bretagne*.

2. *Histoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, t. I, p. 7 et suiv.

3. Ces évêchés sont ceux de Dol, de Léon, de Tréguier, de Quimper et d'Alet, aujourd'hui Saint-Malo. La cité de Vannes se trouva primitivement hors des limites bretonnes, quoique la plus grande partie de son territoire y fût comprise.

508 à 567. dans la Gaule occidentale, l'église bretonne, déjà distincte des églises voisines par sa discipline particulière, s'en sépara plus que jamais; ses évêques ne se rendirent point aux conciles des Gaules, convoqués par les rescrits des rois franks[1]. Ils maintinrent pour leur pays l'indépendance religieuse qui devait être l'une des garanties de son indépendance politique. En même temps, le métropolitain de Tours, chef spirituel de tout le territoire que les Romains avaient appelé troisième province lyonnaise[2], sommait le clergé de la Petite-Bretagne, comme établi sur son diocèse, de reconnaître sa suprématie et de recevoir ses commandements. Les Bretons ne crurent point que la circonscription impériale des territoires gaulois leur imposât aucune obligation de soumettre à l'autorité d'un étranger leur église nationale, par eux transplantée d'outre-mer[3]. Suivant leurs idées et leur esprit de patriotisme exclusif, la prétention de l'archevêque de Tours étant pour eux sans nulle valeur, ils n'en tinrent pas le moindre compte. Le prélat gaulois, dans son synode, les déclara excommuniés, et ils ne s'émurent pas davantage. Ils continuèrent de régler sans lui toute l'administration de leur église, d'établir des évêchés, de faire des évêques et de

1. *Histoire de Bretagne,* par Dom Lobineau, t. I, p. 8 et 9. — La présence d'un *évêque des Bretons,* Mausuetus, au premier concile de Tours, tenu en 461, est un fait antérieur à l'établissement des Franks entre la Somme et la Loire. L'intervention du roi Hildebert dans le choix des premiers évêques de Dol et de Léon fut le résultat de la souveraineté de fait qu'il avait acquise temporairement sur une partie de la nation bretonne, par la soumission volontaire d'un usurpateur. C'est à cause des mêmes circonstances que, par une exception unique, on trouve le nom de Samson, premier évêque de Dol, mêlé à ceux des prélats réunis à Paris, en 557.

2. Lugduuensis tertia.

3. *Histoire de Bretagne,* par Dom Lobineau, t. I, p. 13.

donner à l'un d'entre eux le pouvoir et le titre d'archevêque[1]. 508 à 567.

C'est ainsi que le siége métropolitain de Dol fut érigé en opposition à la métropole de Tours, et que, dans l'intérêt de sa nationalité, la Bretagne armoricaine soutint contre l'Église des Gaules une lutte d'indépendance qui ne fut, pour ainsi dire, qu'une des faces de la grande lutte soutenue par elle contre les souverains de ce pays[2]. Un double caractère de personnalité nationale, de répugnance au joug étranger, civile d'une part et religieuse de l'autre, est le trait saillant de son histoire. Sous ce rapport, la destinée que se firent les Bretons réfugiés en Gaule eut quelque chose de conforme à l'énergie de résistance patriotique déployée durant des siècles par les Bretons demeurés dans l'île, au milieu de toutes les angoisses d'une nation vaincue défendant pied à pied les restes de son territoire envahi. 567 à 590.

Les conquérants de l'île de Bretagne joignaient aux fureurs de la barbarie germanique celles d'un paganisme jaloux. A mesure que leur domination s'étendit en avançant de l'est à l'ouest, ses progrès furent marqués par la ruine de tout ce qu'avaient fondé autrefois la civilisation romaine et, après elle, le culte chrétien. Les villes étaient dévastées, les églises détruites, les évêques et les prêtres

1. Adjicimus etiam, ne quis Britannum, aut Romanum, in Armorico, sine Metropolitani aut comprovincialium voluntate vel literis, Episcopum ordinare præsumat. Quod si quis contraire tentaverit, sententiam in anterioribus canonibus prolatam observet, et a nostra caritate usque ad majorem Synodum se cognoscat remotum, et excommunicatum... (Concilium Turonense II, anno 567, apud Sirmondi *Concilia antiqua Galliæ*, in-fol., 1629, t. I, p. 332.) — Voyez Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 13.

2. Voyez ibid., t. I, p. 56, 60, 69, 94, 101, 103, 184 et 185.

567 à 590. mis à mort, pendant que les populations subissaient le joug de l'ennemi païen et qu'un reste de braves se retirait vers les montagnes du pays de Galles[1]. Des trois métropoles de provinces qui, sous les Romains, étaient en même temps les trois siéges archiépiscopaux de la Bretagne, deux, Londres et York, tombèrent au pouvoir des Anglo-Saxons; la troisième seule, Kaerléon sur l'Usc, resta bretonne[2]. Cette ville, où une légion, la Seconde Auguste, séjournait en permanence, avait été ornée par les empereurs d'édifices considérables[3]. Soustraite à l'invasion saxonne avec le territoire cambrien, chef-lieu d'une province devenue pour les Bretons toute la patrie, elle fut désormais leur capitale vénérée par eux et qu'ils nommaient avec orgueil; c'est là que leurs traditions romanesques ont placé les grandeurs et les magnificences de la cour du roi Arthur[4]. Historiquement, Kaerléon, la ville

1. Ruebant ædificia publica simul et privata, passim sacerdotes inter altaria trucidabantur : præsules cum populis sine ullo respectu honoris ferro pariter ac flammis absumebantur... (Bedæ *Ecclesiastica Historia Gentis Anglorum*, lib. I, cap. XV, p. 59.)

2. Les noms des trois provinces étaient *Maxima Cæsariensis*, *Britannia prima* et *Britannia secunda*; York appartenait à la première; Londres à la seconde, et Kaerléon à la troisième. Voyez Camdem, *Britannia*, p. 111.

3. En langue bretonne, Caer-lleon veut dire *ville de la légion* ou *des légions*. Les noms latins, donnés par Camden, sont *Civitas legionum*, *Isca Silurum*, *Isca legio secunda*. Voyez, ibid., p. 489. — Videas hic multa pristinæ nobilitatis adhuc vestigia : palatia immensa... turrim giganteam : thermas insignes : templorum reliquias, et loca theatralia muris egregiis partim adhuc exstantibus, omnia clausa. (Giraldi Cambrensis Itinerarium Cambriæ, apud Camdeni *Anglica, Normannica, Hibernica*, etc., p. 836.)

4. Hic magni illius Arthuri famosam curiam legati adiere Romani. (Ibid.) — Voyez Galfridi Monumetensis *Historia Regum Britanniæ*, passim.

des légions, devint, au VIe siècle, le séjour du gouvernement indigène et le centre d'une nouvelle église de Bretagne, formée ou accrue des débris que l'ancienne avait laissés dans sa chute. Pour les Bretons restés libres, le siége épiscopal de cette ville, le dernier subsistant des trois siéges métropolitains, fut la suprême autorité religieuse, et l'idée de son indépendance se lia dès lors à l'idée même de leur nationalité. 567 à 590.

Depuis le temps où la Bretagne, séparée de l'empire et attaquée par les Pictes et les Scots, reçut des Romains un dernier secours, surtout depuis l'invasion saxonne, les Bretons assiégés dans leur île avaient perdu l'habitude et en grande partie les moyens de communiquer au dehors; leurs relations avec le continent devinrent de plus en plus rares, et ils cessèrent bientôt d'en avoir avec Rome, soit pour des intérêts politiques, soit pour les choses de la religion[1]. La barbarie païenne, qui s'emparait graduellement de leurs côtes à l'est et au midi, élevait une barrière impénétrable pour les étrangers non moins que pour eux. Dans cet isolement, refoulés sur eux-mêmes et absorbés dans leur lutte à mort contre les envahisseurs du pays, ils s'attachèrent plus étroitement que jamais aux mœurs de leurs ancêtres et à leurs coutumes héréditaires, comme au principe de leur vie nationale, comme à la force qui un jour devait leur donner la victoire et leur rendre la liberté.

1. Ce fut l'Église des Gaules, et non l'Église romaine, qui députa deux fois en Bretagne saint Germain, évêque d'Auxerre, pour y combattre l'hérésie pélagienne, dans les années 429 et 447 : Ex Britanniis directa legatio Gallicanis Episcopis nuntiavit Pelagianam perversitatem... (Vita S. Germani Episc. Autissiodor., apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. I, p. 642.)

567 à 590. Ce qu'ils tenaient du caractère et de l'esprit des races celtiques se raviva chez eux aux dépens de ce qu'ils avaient reçu, pour leur part, de cet esprit général, de cette conformité d'usages que l'unité romaine tendait à introduire non-seulement dans l'ordre civil, mais encore dans l'ordre ecclésiastique. Ils embrassèrent avec prédilection, d'un côté le vieux fonds indigène de leurs habitudes sociales, de l'autre ce qu'il y avait de particulier dans la discipline de leur Église. Leur christianisme, entouré de formes locales provenant d'usages nationaux, se mêlait d'une manière intime à leur vie de passion, de lutte et d'espérance politiques, et la haine de religion était pour eux un mobile de patriotisme.

Il semble en effet que, décidés à n'avoir aucune paix avec les ennemis de leur race et les conquérants de leur sol natal, les Bretons aient aimé que ces conquérants fussent païens pour les détester davantage, et pouvoir être, dans le mal qu'ils leur feraient, sans scrupule et sans remords. L'idée de travailler à convertir les Anglo-Saxons au christianisme, impliquant celle d'absoudre leur conquête et de reconnaître leur droit de possession sur la meilleure part du sol, ne pouvait s'offrir et ne s'offrit pas aux indigènes dépossédés[1]. Leur patriotisme sauvage et nourri d'amertume autant que de résolution leur faisait sentir par instinct qu'ils agiraient contre eux-mêmes en touchant à la barrière d'aversion mortelle qui les séparait de leurs ennemis. Ce ne fut pas du sein de la Bretagne

1. Quin inter alia inenarrabilium scelerum facta, quæ historicus eorum Gildas flebili sermone describit, et hoc addebat, ut numquam genti Saxonum sive Anglorum secum Britanniam incolenti, verbum fidei predicando committerent. (Bedæ *Ecclesiastica Historia Gentis Anglorum*, lib. I, cap. XXII, p. 73.)

subjuguée, ce fut d'ailleurs que sortit, vers la fin du 567
VIe siècle, le noble projet de faire entrer dans la société à 590.
chrétienne les Germains dominateurs du pays.

Dans ce temps, la ville de Rome, grande par les sou- 590
venirs de sa puissance et parce qu'elle se nommait le siége à 596.
de saint Pierre[1], avait pour évêque un homme de race sénatoriale, en qui la tendresse d'âme et le zèle de la foi chrétienne se mêlaient à l'esprit d'action et à l'habileté politique du vieux patriciat romain[2]. Grégoire, fils de Gordien, de la riche et illustre famille des Anicius, renonça jeune à son immense fortune et aux plus hautes dignités pour embrasser l'état monastique. Il paraît que dans cette nouvelle vie, l'instinct de sa nature active le portait en imagination vers des pèlerinages lointains et des entreprises périlleuses, telles que la conversion des tribus encore païennes dont la présence, au delà des Franks ou parmi eux, à l'extrémité du territoire enlevé à l'empire, avait rendu plus étroites les limites du monde chrétien. Sa pensée, qui peut-être aimait à errer au nord de la Gaule et aux confins occidentaux de la Germanie, fut, par un incident fortuit, attirée sur la Bretagne anglo-saxonne et s'y fixa de manière à ne pouvoir plus s'en détacher.

Un jour que le moine patricien traversait le marché de Rome, il vit parmi les choses exposées en vente de

1. ...Sedis Apostolicæ primatum sancti Petri meritum... et Romanæ dignitatis civitatis... (Decretum Imperat. Theodosii et Valentiniani, sub anno 445, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. I, p. 768.)

2. Gregorius, genere Romanus... Gordiani, viri clarissimi, et beatæ Silviæ filius... Iste senatoria stirpe progenitus, tam nobilissimam quam etiam religiosissimam genealogiam duxit... (S. Gregorii Magni Papæ I vita, auctore Johanne diacono, apud S. Gregorii *Opera omnia*, 4 vol. in-fol., 1705, t. IV, col. 23.)

590 à 596. jeunes esclaves étrangers, dont les cheveux blonds de la nuance la plus claire, la blancheur et la beauté le frappèrent vivement. Touché d'admiration et d'intérêt, il demanda au marchand d'esclaves de quel pays ces enfants avaient été amenés[1]. « C'est, répondit celui-ci, de « l'île de Bretagne, où les hommes ont le teint aussi « blanc et les cheveux de la même couleur. — Sont-ils « chrétiens, reprit Grégoire, ou encore enveloppés dans « les erreurs du paganisme ? » A la réponse du mar- « chand : « Ils sont païens, » Grégoire s'écria : « Quel « malheur que de si charmants visages soient sous la main « du prince des ténèbres, que de si beaux fronts couvrent « une âme encore vide de la grâce de Dieu ! » S'adressant une troisième fois à son interlocuteur, il le pria de nommer la nation à laquelle les jeunes esclaves appartenaient. Le marchand répondit : « Ils sont de la nation des « Angles. » Et Grégoire, jouant sur ce nom, répliqua : « Des anges, très-bien dit, car puisqu'ils ont une figure « angélique, c'est chose convenable qu'ils puissent deve- « nir un jour concitoyens des anges dans le ciel[2]. » Cette impression de vive sympathie et les idées d'apostolat chrétien qui en avaient été la suite accompagnèrent le descendant des Anicius à son retour au monastère qu'il avait fondé sur le mont Aventin, dans le palais même de

1. ...Qui cernens inter alia pueros corpore candidos, forma pulcherrimos, vultu venustos, capillorum quoque nitore perspicuos esse venales, interrogavit mercatorem, de qua patria illos attulisset. (S. Gregorii Magni vita, auctore Johanne diacono, apud S. Gregorii *Opera omnia*, t. IV, col. 29 et 30.)

2. Rursum interrogavit, quod esset vocabulum Gentis illius. Mercator respondit : Angli vocantur. At ille : Bene, inquit, Angli quasi angeli : quia et angelicos vultus habent ; et tales in cœlis Angelorum decet esse concives. (Ibid., col. 30.)

ses ancêtres[1]. Usant de tout son crédit auprès du pape 590
Benoît Ier, Grégoire l'invita instamment à envoyer des à 596
missionnaires chargés de prêcher l'Évangile aux païens de l'île de Bretagne, et il demanda pour lui-même la grâce de faire partie de cette mission. Benoît Ier y consentit et le départ eut lieu. Mais les citoyens de Rome regrettaient l'absence de Grégoire qu'ils vénéraient et que déjà peut-être ils destinaient à la dignité pontificale; peu de jours après, le peuple en troupe fit sur le passage du pape des démonstrations de mécontentement, et le pape effrayé rappela Grégoire, dont le retour mit fin au projet de mission en Bretagne[2].

Devenu chef de l'Église romaine, Grégoire songea de nouveau à l'entreprise qui avait été le plus cher de ses rêves[3]. Il confia la tâche d'aller outre-mer évangéliser les Anglo-Saxons à quarante religieux de son monastère du mont Aventin, et il mit à leur tête, avec des pouvoirs 596.
spéciaux, Augustin, prieur de ce monastère. Le chef de la mission était désigné d'avance comme évêque de l'Angleterre et autorisé à se faire consacrer sous ce titre, s'il était reçu dans le pays[4]. Ses compagnons le suivirent au

1. Septimum, intra Romanæ urbis mœnia... ad clivum Scauri, monasterium in proprio domate fabricavit. (Vita S. Gregorii Magni, auctore Joanne diacono, apud S. Gregorii *Opera omnia*, t. IV, col. 24.)

2. De cujus absentia Romani plurimum perturbati, deliberato consilio trifarie per loca viæ contigua, unde Pontifex ad beati Petri basilicam profecturus erat, partiuntur: eumque turmatim taliter alloquuntur: Petrum offendisti, Romam destruxisti, quia Gregorium dimisisti. (Ibid., col. 30.)

3. Mox ut ipse Pontificatus officio functus est, perfecit opus diu desideratum. (Bedæ *Ecclesiast. Hist.*, lib. II, cap. I, p. 109.)

4. ...Augustinum, quem eis Episcopum consecrandum, si ab Anglis exciperentur, indixerat... (Vita S. Gregorii Magni, auctore Johanne diacono, apud S. Gregorii *Opera omnia*, t. IV, col. 55.)

596. delà des Alpes, jusqu'à la ville d'Aix en Provence; mais arrivés à ce point, ils s'effrayèrent des périls et des difficultés de l'œuvre dont on les chargeait et voulurent retourner sur leurs pas[1]. Augustin repartit seul, pour aller demander, au nom de tous, au pape Grégoire, la grâce d'être exemptés de ce voyage dangereux, dont l'issue, disait-il, n'était rien moins que certaine, chez un peuple d'une langue inconnue. Mais le pape n'y consentit pas. « Il est trop tard pour reculer, répondit-il; vous devez « accomplir votre entreprise sans écouter les propos des « médisants; moi-même je voudrais de tout mon cœur « travailler avec vous à cette bonne œuvre[2]. »

Le commandement ainsi renouvelé avec une fermeté douce ranima le zèle des missionnaires. Fondateur du couvent où ils étaient nourris, Grégoire avait été leur abbé avant d'être pour eux l'évêque de Rome; ils lui devaient à plus d'un titre l'obéissance filiale, ils obéirent donc et reprirent leur chemin vers le nord[3]. Ils allèrent d'abord à Châlons, où résidait Theoderik, fils de Hildebert, roi d'une moitié de la portion orientale du pays conquis par les Franks[4]. Ensuite ils se rendirent à Metz, où régnait,

1. Qui susceptæ peregrinationis, post dies aliquot, inerti tædio prægravati, redire domum potius quam barbaram, feram, incredulamque gentem, cujus ne linguam quidem intelligerent, adire decreverunt. (Vita S. Gregorii Magni, auctore Johanne diacono, apud S. Gregorii *Opera omnia*, t. IV, col. 55.)

2. ...Oportet, ut opus bonum, quod auxiliante Domino cœpistis, impleatis. Nec ergo labor vos itineris, nec maledicorum hominum linguæ deterreant... Etsi vobiscum laborare nequeo, simul in gaudio retributionis inveniar, quia laborare scilicet volo. (S. Gregorii Magni Epistola, apud Bedæ *Ecclesiast. Hist.*, lib. I, cap. XXXIII, p. 74.)

3. His exhortationibus Augustinus cum fratribus roboratus... Britanniam petiit... (Vita S. Gregorii Magni, auctore Johanne diacono, apud S. Gregorii *Opera omnia*, t. IV, col. 55.)

4. Oster-Frankono-Rike, Oster-Rike, Oster-Liudi, Osterland. En

sur l'autre moitié, Theodebert, aussi fils de Hildebert. Ils 596.
présentèrent à ces deux rois des lettres du pape Grégoire, faites pour exciter leur bienveillance d'une part en intéressant leur foi religieuse, et de l'autre en flattant leur vanité. Grégoire savait que les Franks étaient en guerre avec les Saxons de la Germanie, leurs voisins du côté du nord, et, partant de ce fait, il n'hésitait pas à qualifier du nom de sujets des Franks les Anglo-Saxons d'outre-mer que ces moines allaient convertir. « J'ai présumé, écri-« vait-il aux deux fils de Hildebert, que vous deviez « souhaiter avec ardeur la conversion de vos sujets à la « foi dans laquelle vous êtes, vous, leurs seigneurs et « leurs rois, et j'ai fait partir Augustin, le porteur des « présentes, avec d'autres serviteurs de Dieu, pour y « travailler sous la protection de votre puissance [1]. »

La mission remit aussi une lettre à la reine Brunehilde, aïeule des deux jeunes rois, femme d'une grande ambition et d'une rare habileté, qui, sous le nom de ses deux petits-fils, gouvernait la moitié de la Gaule. Elle appartenait par sa naissance à la famille des rois visigoths que l'invasion franke avait repoussés au delà des Pyrénées. A son mariage, d'arienne qu'elle était, elle devint catholique, reçut l'onction du saint-chrême, et témoigna dès lors un grand zèle pour sa nouvelle croyance; les évêques louaient à l'envi la pureté de sa foi, et en faveur de ses œuvres pieuses, négligeaient de jeter un regard sur ses

latin *Austrifrancia, Austria, Austrasia, Regnum orientale.* Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre x.

1. «...Magnam de vobis materiam præsumendi concepimus, quod subjectos vestros ad eam converti fidem per omnia cupiatis, in qua eorum nempe Reges estis et domini... Vestra eos potestas tueatur et adjuvet... » (*S. Gregorii Magni Epistolæ*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. IV, p. 20.)

596. mœurs déréglées, ses fourberies et ses crimes politiques [1]. « Vous qui avez le mérite des bonnes œuvres et dont « l'âme est affermie dans la crainte du Dieu tout-puissant, « écrivait le pape Grégoire à cette reine, nous vous prions « de nous aider dans une grande chose. Il nous est par- « venu que la nation des Angles voulait devenir chrétienne, « et nous avons député vers elle pour connaître sa volonté « par nous-même et répondre efficacement à son désir [2]. » Les rois des Franks orientaux et leur aïeule n'avaient point à mesurer l'exactitude de cette assertion peu conciliable avec la répugnance et les craintes des missionnaires [3]; ils firent à la mission un accueil plein de respectueuse bienveillance, et la défrayèrent dans sa route vers la mer. Le roi des Franks occidentaux [4] quoique en guerre avec ses parents de l'est, reçut les Romains non moins gracieusement qu'eux; on leur permit d'emmener des hommes de nation franke comme interprètes auprès des Anglo-Saxons, qui parlaient presque la même langue [5].

1. Une conduite plus digne du sacerdoce coûta la vie à Desiderius, évêque de Vienne : Beatus autem Desiderius Episcopus eamdem Brunechildem tam pro isto incestuoso matrimonio, quam pro aliis pravitatibus suis, zelo divino succensus, arguere cœpit. (*Vita S. Desiderii*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. III, p. 484.)

2. ... « Excellentia ergo vestra, quæ proba in bonis consuevit esse operibus... » (*S. Gregorii Magni Epist.*, ibid., t. IV, p. 21.) — « Quanta in omnipotentis Dei timore Excellentiæ vestræ mens soliditate firmata... » (Ibid., p. 22.) — Indicamus ad nos pervenisse, Anglorum gentem, Deo annuente, velle fieri Christianam... » (Ibid., p. 21.)

3. « ...Pervenit ad nos, Anglorum gentem ad fidem Christianam, Deo miserante, desideranter velle converti... » (*S. Gregorii Epist.* ad Theodoricum et Theodebertum Reges, ibid., p. 20.)

4. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre x.

5. Naturalis ergo lingua Francorum communicat cum Anglis, eo quod de Germania gentes ambæ germinaverint. (Willelm. Malmesb. *de Gest. reg. angl.*, lib. I, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 25, ed. Savile.) Ac-

Par un hasard favorable, il se trouva que le plus puis- 597.
sant des chefs saxons, Ethelbert[1], roi du pays de Kent, venait d'épouser une femme d'origine franke et professant la religion catholique[2]. Cette nouvelle releva le courage des compagnons d'Augustin, et ils abordèrent avec confiance à cette même pointe de Thanet, déjà fameuse par le débarquement des anciens Romains, et des deux frères qui avaient ouvert aux Saxons le chemin de la Bretagne. Les interprètes franks se rendirent auprès d'Ethelbert: ils lui annoncèrent des hommes qui venaient de bien loin lui apporter une heureuse nouvelle et la promesse d'un règne sans fin, s'il voulait croire à leurs paroles[3]. Le roi saxon ne fit d'abord aucune réponse positive, et ordonna que les étrangers s'arrêtassent dans l'île de Thanet, jusqu'au moment où il aurait délibéré sur le parti à prendre à leur égard. Il est permis de croire que l'épouse chrétienne du roi païen ne resta pas inactive dans cette grande circonstance et que toutes les effusions de la tendresse domestique furent employées à rendre Ethelbert favorable aux missionnaires. Il consentit à entrer en conférence avec eux; mais, par un reste de défiance, il ne put se résoudre à les recevoir dans sa maison ni dans sa cité royale, et vint les trouver dans leur île, où il voulut encore que l'entrevue eût lieu en plein air, pour prévenir l'effet de tout malé-

ceperunt autem, præcipiente beato Papa Gregorio, de gente Francorum interpretes... (Bedæ *Hist. Ecclesiast.*, lib. I, cap. XXV, p. 75.)

1. Alias *Æthel-byrth, Æthel-briht, Æthel, ethhel, edel,* noble d'ancienne race; *berht, byrht, bright*, brillant.

2. ...Utpote qui et uxorem habebat Christianam de gente Francorum regia nomine Bertham... (Bedæ *Hist. Ecclesiast.*, lib. I, cap. XXV, p. 76.)

3. ...Nuncium ferre optimum... æterna in cœlis gaudia, et regnum sine fine cum Deo vivo et vero futurum... (Ibid., p. 75 et 76.)

597. fice, dans le cas où ces étrangers en useraient contre lui [1]. Les moines romains marchèrent au rendez-vous avec un appareil de cérémonie, rangés en files, précédés d'une grande croix d'argent et d'un tableau où était peinte la figure du Christ; ils exposèrent l'objet de leur voyage et firent leurs prédications [2].

« Voilà de belles paroles et de belles promesses, leur « répondit le roi païen; mais comme cela est pour moi « tout nouveau, je ne puis sur-le-champ y ajouter foi, et « abandonner la croyance que je professe avec toute ma « nation. Cependant, puisque vous êtes venus de loin pour « nous communiquer ce que vous-mêmes, à ce qu'il me « semble, jugez utile et vrai, je ne vous maltraiterai « point; je vous fournirai des provisions et des logements, « et vous laisserai libres de publier votre doctrine et de « persuader qui vous pourrez [3]. »

Les moines se rendirent à la ville capitale, qu'on appelait la cité des hommes de Kent, en langue saxonne Kent-wara-Byrig [4]; ils y entrèrent en procession, portant leur croix et leur tableau, et chantant des litanies. Ils eurent bientôt des auditeurs et des prosélytes; une église bâtie du temps des Romains et abandonnée depuis la conquête saxonne, leur servit pour célébrer la messe et administrer le baptême. Beaucoup d'hommes venaient à eux, attirés par la douceur de leur doctrine et la simplicité de leur

1. Caverat autem ne in aliquam domum ad se introirent, veteri usus augurio, ne superventu suo, si quid maleficæ artis habuissent, eum superando deciperent. (Bedæ *Hist. Ecclesiast.*, lib. I, cap. XXV, p. 76.)

2. Cumque ad jussionem Regis residentes, Verbum ei vitæ una cum omnibus qui aderant comitibus prædicarent... (Ibid.)

3. « Pulchra sunt quidem verba et promissa quæ affertis... » (Ibid., p. 76.)

4. Alias *Cant-ware-byrig*, par corruption *Canterbury*.

vie. Ils frappèrent les imaginations par de grandes austérités; ils passèrent même pour avoir le don des miracles, et le bruit des prodiges qu'ils opéraient, parvenant au roi Ethelbert [1], enleva de son esprit les derniers doutes qui retardaient sa conversion. Quand le chef du pays de Kent eut embrassé le christianisme, la nouvelle religion devint auprès de lui le plus sûr moyen de faveur, et le nombre de ceux qui demandaient à être baptisés se multiplia rapidement, quoique le roi Ethelbert, dit un vieil historien, ne voulût contraindre personne [2]. Il fonda pour ses docteurs et ses pères spirituels, dans la ville de Canterbury, un établissement qui, pour les Saxons convertis, fut le siége de l'Église nationale, et il le dota largement de possessions en terres et en meubles [3].

597.

597 à 601.

Augustin, le chef de la mission, devenu chef de cette nouvelle Église, se rendit en Gaule, et, conformément aux instructions du pape Grégoire, il se fit consacrer, par les évêques de ce pays, archevêque de la nation anglo-saxonne [4]. A son retour, il reprit avec une plus grande

1. At ubi ipse etiam inter alios delectatus vita mundissima sanctorum, et promissis eorum suavissimis, quæ vera esse miraculorum quoque multorum ostensione firmaverunt, credens, baptizatus est... (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. I, cap. XXVI, p. 79.)

2. Quorum fidei et conversioni ita congratulatus esse Rex perhibetur, ut nullum tamen cogeret ad Christianismum, sed tantummodo credentes arctiori dilectione... amplecteretur. (Ibid.)— Bède est moins positif sur ce point dans un autre passage où il dit, en parlant du fils d'Ethelbert : « Qui sub imperio sui parentis vel favore, vel timore regio, fidei et castimoniæ jura susceperant. » (Ibid., lib. II, cap. V, p. 121.)

3. Nec distulit, quin etiam ipsis doctoribus suis locum sedis, eorum gradui congruum, in Dorovernia Metropoli sua donaret, simul et necessarias in diversis speciebus possessiones conferret. (Ibid., lib. I, cap. XXVI, p. 79.)

4. Vir Domini Augustinus venit Arelas, et ab Archiepiscopo ejus-

601. autorité ses travaux apostoliques sur le territoire de Kent; il les étendit même hors de ce royaume, et des prêtres envoyés par lui obtinrent quelque succès chez les Saxons orientaux, dont le chef, appelé Sighebert, était neveu du roi Ethelbert. Le pape Grégoire apprit avec une joie extrême l'issue de la prédication, qui venait de rendre chrétiens et catholiques une partie des conquérants de l'île de Bretagne. « La moisson est grande, lui mandait Au-« gustin, et les travailleurs n'y suffisent plus [1]. » A cette nouvelle, une seconde députation de missionnaires partit de Rome avec des lettres pontificales adressées aux rois des Franks, aux évêques de la Gaule et à Augustin, que le pape qualifiait du titre de très-saint frère et co-évêque. Un supplément d'instructions pour lui fut expédié plus tard à l'adresse des chefs de la nouvelle mission, Mellitus et Laurentius, qui déjà s'étaient mis en route. Cette espèce de note diplomatique était conçue dans les termes suivants :

« Vous lui direz qu'après de mûres et graves réflexions « sur l'affaire du peuple anglais, j'ai arrêté dans mon es-« prit plusieurs points importants : en premier lieu, il « faut se garder de détruire les temples des idoles; il ne « faut que détruire les idoles, puis faire de l'eau bénite,

dem civitatis Etherio juxta quod jussa sancti patris Gregorii acceperat, Archiepiscopus genti Anglorum ordinatus est. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor*, lib. I, cap. XXVII, p. 79 et 80.) — ...Per evangelicum genitorem meum Augustinum... (Charta Ethelberti Regis, apud Wilkins *Concilia Magnæ Britanniæ*, t. I, p. 28.)

1. Præterea idem Papa Gregorius Augustino episcopo, quia suggesserat ei multam quidem sibi esse messem, sed operarios paucos, misit cum præfatis legatariis suis plures cooperatores ac verbi ministros... (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. I, cap. XXIX, p. 98.)

« en arroser les temples, y construire des autels et y pla- 601.
« cer des reliques. Si ces temples sont bien bâtis, c'est
« une chose bonne et utile qu'ils passent du culte des dé-
« mons au service du vrai Dieu; car tant que la nation
« verra subsister ses anciens lieux de prière, elle sera
« plus disposée à s'y rendre, par un penchant d'habitude,
« pour adorer le vrai Dieu [1].

« Secondement, on dit que les hommes de cette nation
« ont coutume d'immoler des bœufs en sacrifice; il faut
« que cet usage soit tourné pour eux en solennité chré-
« tienne, et que, le jour de la dédicace des temples chan-
« gés en églises, ainsi qu'aux fêtes des saints dont les
« reliques y seront placées, on leur laisse construire,
« comme par le passé, des cabanes de feuillage autour de
« ces mêmes églises, qu'ils s'y rassemblent, qu'ils y
« amènent leurs animaux, qui alors seront tués par eux,
« non plus comme offrandes au diable, mais pour des
« banquets chrétiens, au nom et en l'honneur de Dieu,
« à qui ils rendront grâces après s'être rassasiés. C'est en
« réservant à ces hommes quelque chose pour la joie
« extérieure, que vous les conduirez plus aisément à goû-
« ter les joies intérieures [2]. »

Mellitus et Laurentius remirent à Augustin, avec ces instructions, l'ornement du *pallium*, qui, selon un cérémonial que l'Église romaine semble avoir emprunté de l'empire romain, était le signe officiel du droit de com-

1. « Cum ergo Deus omnipotens vos ad reverendissimum virum fra-
« trem nostrum Augustinum Episcopum perduxerit, dicite ei quid diu
« mecum de causa Anglorum cogitans tractavi... » (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. I, cap. XXXX, p. 100.)

2. Ut dum eis aliqua exterius gaudia reservantur, ad interiora gaudia consentire facilius valeant. (Ibid., cap. XXV, p. 375.)

601. mander à des évêques[1]. Ils apportaient en même temps un plan de constitution ecclésiastique dressé à Rome, pour être appliqué au territoire anglo-saxon, à mesure que s'y agrandirait le domaine de la conquête spirituelle. Selon ce projet, Augustin devait ordonner douze évêques, et fixer dans la ville de Londres, quand cette ville deviendrait chrétienne, le siége métropolitain duquel relèveraient les douze autres siéges[2]. Pareillement, dès que la grande cité de l'Angleterre septentrionale, que les Saxons nommaient Everwic, aujourd'hui York, aurait reçu le christianisme, Augustin devait y instituer un évêque qui, recevant à son tour le pallium, deviendrait le métropolitain de douze évêchés nouveaux. L'archevêque d'York, bien que soumis à la juridiction d'Augustin, comme son inférieur durant sa vie, sous les successeurs d'Augustin ne devait relever que de Rome seule, et alors, entre les deux métropolitains de l'Angleterre, la primatie devait appartenir à celui qui aurait été ordonné le premier[3].

A ne considérer que du côté matériel ces arrangements pris d'avance avec une décision remarquable, on croit voir se renouveler, sous d'autres formes, les plans d'occupation de provinces conquises ou à conquérir, qui,

1. Voyez la dissertation de Mabillon *De pallio archiepiscopali* dans le tome II de ses œuvres posthumes, p. 420.

2. « ...Usum tibi pallii in ea ad sola Missarum solennia agenda, « concedimus, ita ut per loca singula duodecim Episcopos ordines « qui tuæ subjaceant ditioni... » (S. Gregorii epist., apud Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. I, cap. XXIX, p. 99.)

3. « Post obitum vero tuum ita Episcopis, quos ordinaverit, præsit « ut Londoniensis Episcopi nullo modo ditioni subjaceat. Sit vero « inter Londoniensis et Eboracensis civitatis Episcopos in posterum « honoris ista distinctio, ut ipse prior habeatur qui prius fuerit ordi- « natus. » (Ibid.)

dans les siècles antérieurs, émanaient de l'intelligence politique et de la puissante volonté du sénat romain. Toutefois les desseins du pape Grégoire sur la ville de Londres, ancienne métropole de la Bretagne méridionale, ne s'exécutèrent pas. Lorsque le pays des Saxons orientaux, dont cette ville était la capitale, eut été converti au christianisme par la prédication de Mellitus et par l'influence du roi Ethelbert, elle ne devint point métropole ecclésiastique, et le siége du premier archevêque des Anglais n'y fut point transféré. Soit pour complaire au roi nouveau chrétien du pays de Kent, soit pour l'observer de plus près et se trouver mieux à portée de combattre en lui des retours possibles, Augustin fixa sa demeure, et par suite celle de ses successeurs, dans la ville de Canterbury. Il établit à Londres Mellitus comme simple évêque; et Rofeskester, aujourd'hui Rochester, entre Londres et Canterbury, fut le siége d'un autre évêché dont il donna le titre à Justus, l'un des membres les plus éminents de la seconde mission romaine [1]. 601.

L'histoire nous a conservé les instructions que le pape Grégoire fit parvenir à Augustin comme une sorte de code pour l'organisation de la nouvelle Église anglo-saxonne et pour la réforme morale des nouveaux chrétiens de cette église. Elles sont admirables de sagesse pratique, de haute prudence et de mesure [2]. Mais sur un autre point Grégoire fut moins heureux, faute de connaître les difficul- 601 à 604.

1. ...Ubi vero et hæc provincia verbum veritatis prædicante Mellito accepit, fecit rex Æthelbertus in civitate Londonia Ecclesiam... in qua locum sedis Episcopalis ipse et successores ejus haberent. Justum vero in ipsa Cantia (Augustinus) Episcopum ordinavit... (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. III, p. 116.)

2. Voyez ibid., lib. I, cap. XXVII, p. 80.

601 à 604. tés presque insurmontables que son fondé de pouvoir allait rencontrer. Parmi les questions adressées à Rome par Augustin consacré archevêque, se trouvait cette double demande : « Comment dois-je me comporter envers les « évêques des Gaules et envers ceux de la Bretagne ? » — « Pour les évêques des Gaules, répondit le pape Grégoire, « je ne te donne aucune autorité sur eux ; depuis le « temps de mes anciens prédécesseurs, l'évêque d'Arles a « reçu le pallium, et je ne dois point le priver de l'au- « torité qu'il possède. Mais quant aux évêques de la Bre- « tagne, je les confie tous à ta fraternité, pour que tu « enseignes les ignorants, que tu raffermisses les faibles « et que tu corriges les mauvais [1]. » Ce mandat sans restrictions ni réserves s'appliquait à une Église depuis longtemps privée de relations avec l'Église romaine, décimée par la conquête et réfugiée dans un coin du pays qu'elle avait couvert autrefois. En imposant au clergé breton, comme réformateur délégué par le siége apostolique, l'évêque des Anglo-Saxons, il mettait en présence, d'une part les droits de la hiérarchie catholique, de l'autre l'esprit d'indépendance nationale exalté par le malheur. Un pareil rapprochement, opéré d'une manière brusque et impérieuse, loin de rétablir l'union interrompue et la discipline affaiblie, ne pouvait qu'aliéner les affections de l'Église bretonne et faire succéder pour elle à un isolement de fait un schisme volontaire et déclaré.

1. « In Galliarum Episcopos nullam tibi auctoritatem tribuimus : « quia ab antiquis prædecessorum meorum temporibus pallium Arela- « tensis Episcopus accepit... Britanniarum vero omnes Episcopos tuæ « fraternitati committimus, ut indocti doceantur, infirmi persuasione « roborentur, perversi auctoritate corrigantur. » (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. I, cap. XXVII, p. 85 et 86.)

Le pape Grégoire ne soupçonnait pas cette dangereuse complication. Il savait que des trois anciennes provinces de la Bretagne deux étaient possédées par une nation païenne, mais, quant aux circonstances particulières et aux suites de cet événement, il ne s'en rendait pas un compte exact. Il ignorait ce qu'avait de profond et d'amer le ressentiment patriotique des Bretons et que, pour cette nation dépossédée, tout ami des Saxons, quel qu'il fût, était suspect de connivence avec eux[1]. Eût-il été présent lui-même, l'esprit de ménagement et de tolérance qu'il mêlait à ses maximes romaines d'unité et de forte discipline[2] n'aurait peut-être pas suffi pour calmer les cœurs et surmonter les défiances. Mais Augustin n'avait rien de ces heureuses qualités d'intelligence et de caractère; sa pensée était, à ce qu'il semble, étroite et absolue, et son zèle accompagné d'orgueil. A l'ambition de succès pour son œuvre comme prédicateur du christianisme, il joignait une ambition personnelle, et aspirait à se voir non plus seulement archevêque de la nation anglo-saxonne, mais archevêque universel de la Bretagne[3]. 601 à 604.

1. Et tot cil sunt no anemi
Par qui Englois sunt converti,
Et qui à als ont compagnie
Et quemune parçonerie.
(*Li Romans de Brut*, par Wace, édit. de M. Leroux de Lincy, t. II, p. 257.)

2. On peut en juger par sa réponse à la question suivante d'Augustin : « Cum una sit fides, sunt Ecclesiarum diversæ consuetudines, et altera consuetudo missarum in sancta Romana Ecclesia, atque altera in Galliarum tenetur. » (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. I, cap, XXVII, p. 81.)

3. C'est le titre que lui donne l'Histoire ecclésiastique de Bède : « Augustinus (Britanniarum) Archiepiscopus ordinavit duos Episcopos. »

601 à 604. Ce fut par une entremise politique, par des envoyés du roi Ethelbert, le plus redouté des rois saxons, qu'Augustin fit savoir aux Bretons de la Cambrie qu'à titre de légat du siége apostolique, il voulait conférer avec eux sur l'état et les affaires de leur Église[1]. Séparés de l'empire depuis près de deux siècles, les Bretons n'avaient point reçu, comme la Gaule et les autres provinces romaines, des décrets impériaux sanctionnant la suprême juridiction du *pape de la ville éternelle*, et, dans leur isolement du reste du monde chrétien, ils n'avaient pas même pu recevoir les actes des conciles généraux[2]. De là, pour les débris de cette nation qui se maintenaient dans le pays de Galles, plusieurs sortes de dissidences avec l'Église de Rome ou avec l'Église universelle, les unes provenant d'usages nationaux antérieurs à la conquête saxonne, les autres de pratiques et de coutumes introduites peu à peu depuis les premiers temps de cette conquête.

(*Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. III, p. 116.) — On peut dire, si l'on veut, que les pouvoirs donnés par le pape Grégoire s'étendaient jusque là, et alors il faudra n'attribuer qu'à une imprévoyance de sa part la déplorable issue de cette affaire.

1. Interea Augustinus, adjutorio usus Ethelberti Regis, convocavit ad suum colloquium Episcopos sive doctores proximæ Britonum provinciæ... (Ibid., cap. II, p. 110.)

2. Hoc perenni sanctione decernimus, ne quid tam Episcopis Gallicanis, quam aliarum provinciarum, contra consuetudinem veterem liceat sine viri venerabilis Papæ urbis æternæ auctoritate tentare : sed illis omnibusque pro lege sit, quidquid sanxit, vel sanxerit Apostolicæ Sedis auctoritas. (Decretum imperat. Theodosii et Valentiniani, sub anno 445, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. I, p. 768.) — En parlant des moines de l'île d'Iona, Bède s'exprime ainsi : « Utpote quibus longe ultra orbem positis, nemo synodalia Paschalis observantiæ decreta porrexerat. » (*Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. III, cap. IV, p. 169.)

La forme de la tonsure cléricale et celle de l'habit monastique n'étaient point les mêmes chez eux qu'en Italie et dans la Gaule. Quoique rigides, les règles de leurs monastères avaient cela de particulier qu'un très-petit nombre de religieux prenaient l'ordre de prêtrise ou de cléricature, et que les autres, comme de simples laïques, travaillaient de leurs mains tout le jour, exerçant un art ou un métier pour leur propre subsistance et pour le profit commun[1]. Dans le calcul à faire pour la détermination de la fête de Pâques, ils se réglaient sur un cycle adopté autrefois à Rome et ensuite remplacé par un autre plus exact[2]. Enfin, ils différaient des usages de l'Église romaine dans les cérémonies accessoires du baptême. Tel était le champ de controverses où les Bretons restés libres se trouvaient appelés subitement, et où, s'ils acceptaient la discussion proposée, ils allaient avoir pour antagoniste et pour censeur le ministre d'une Église dont l'autorité leur était devenue étrangère, un primat siégeant dans une métropole saxonne, parmi ceux qu'ils nommaient leurs ennemis, leurs spoliateurs et les intrus de la Bretagne[3]. 601 à 604.

Le message de convocation à une assemblée synodale fut porté au clergé de la province bretonne la plus voisine du territoire anglo-saxon et reçu par lui avec une déférence pleine d'égards. Des évêques, des prêtres et des docteurs de cette province se rendirent à la confé-

1. ...Qui omnes de labore manuum suarum vivere solebant. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. II, p. 113.)

2. Par le cycle alexandrin de 19 ans.

3. Tua vero fraternitas non solum eos Episcopos quos ordinaverit, neque hos tantummodo qui per Eboraci Episcopum fuerint ordinati, sed etiam omnes Britanniæ sacerdotes habeat, Deo Domino nostro Jesu Christo auctore, subjectos. (Ibid., lib. I, cap. XXIX, p. 99.)

601 à 604. rence assignée sur la frontière des deux peuples, au bord de la Saverne, dans un lieu où se trouvait un grand chêne qui depuis fut nommé le chêne d'Augustin [1]. L'archevêque de Canterbury, après un long trajet fait sous escorte parmi des populations encore païennes, se trouva au rendez-vous, entouré de ses compagnons d'apostolat et des clercs de son Église. Par une réserve qui était de l'habileté, il ne parla point d'abord de ses droits à la primatie, et, dans son discours aux Bretons, il ne leur demanda rien que d'écouter ses avertissements fraternels, d'avoir avec lui la paix catholique et de prendre part au travail commun d'évangéliser les gentils [2].

On ne peut dire si l'emploi de ce mot, qui désignait les Saxons sans les nommer, fut une précaution oratoire, mais l'absence d'un nom odieux pour les Cambriens ne changeait point la réalité des choses; l'idée de conquête et d'asservissement politique devait peser de tout son poids sur la discussion soulevée entre l'envoyé de l'Église romaine et les représentants ecclésiastiques des vaincus de l'île de Bretagne. D'ailleurs, Augustin n'eût-il pas trouvé en face de lui ces douloureuses préoccupations qu'il

1. ...In loco ubi usque hodie (lingua Anglorum) *Augustines-ac* (id est, robnr Augustini) in confinio Wicciorum et Occidentalinm Saxonum appellatur... (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. II, p. 110.)

2. Cœpitque eis fraterna admonitione suadere, ut pace Catholica secum habita, communem evangelizandi gentibus pro domino laborem susciperent. (Ibid.) — Les chroniques bretonnes moins anciennes, et probablement moins exactes, contiennent cette variante : « Augustino petenti ab episcopis Britonum subjectionem, et suadenti ut secum genti Anglorum communem evangelizandi laborem susciperent... » (Galfredi Monumethensis *Historiæ regum Britanniæ*, lib. XI, cap. XII, ed. Giles, Londres, 1844, in-8°, p. 209.)

aurait eu encore à lutter contre un élément de résistance 601 à 604.
intime et secrète, contre la fierté morale des races celtiques, leur confiance en elles-mêmes, leur attachement à ce qui s'était une fois pensé et pratiqué chez elles, leur extrême susceptibilité à l'égard de tout étranger s'immisçant, par action ou par conseil, dans leurs affaires domestiques. Toutes ces causes réunies contribuèrent à rendre les évêques et les prêtres bretons imperturbablement sourds aux demandes et aux censures du légat; ni ses prières, ni ses exhortations, ni ses invectives n'eurent aucun pouvoir sur eux. Ils ne voulurent pas se détacher d'une seule de leurs pratiques nationales, et quand l'archevêque et ses compagnons leur opposaient l'accord unanime de toutes les Églises orthodoxes : « Cela peut être « bon pour d'autres, répondaient-ils, mais nous aimons « mieux et nous voulons garder la tradition de nos an- « cêtres[1]. »

A ce long et laborieux combat, dit un historien qui est l'un des pères de l'Église anglo-saxonne, Augustin mit fin en disant[2] : « Prions le Dieu qui fait habiter dans la « maison de son père ceux qui ont un même esprit et un « même cœur, pour qu'il daigne nous montrer par des « signes célestes quelle tradition l'on doit suivre et « dans quelle voie il faut marcher pour parvenir à son « royaume. Qu'on amène ici quelque malade, et que la « foi de celui d'entre nous par les prières duquel ce

1. Qui cum longa disputatione habita, neque precibus, neque hortamentis, neque increpationibus Augustini ac sociorum ejus assensum præbere voluissent, sed suas potius traditiones universis quæ per orbem sibi in Christo concordant Ecclesiis præferrent... (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. II, p. 110.)

2. ...Sanctus pater Augustinus hunc laboriosi ac longi certaminis finem fecit, ut diceret... (Ibid.)

601 à 604. « malade aura été guéri soit crue la plus agréable à « Dieu et celle que tous ont à suivre[1]. » Étonnés, à ce qu'il semble, d'un pareil défi, les Bretons refusèrent l'épreuve; mais pour ne pas se déclarer du même coup inférieurs en foi et en œuvres, ils consentirent à la fin, et l'on amena dans l'assemblée un aveugle saxon de naissance.

Cet homme fut présenté d'abord aux prêtres cambriens et il n'éprouva de leur ministère ni guérison ni soulagement. Alors Augustin, ferme et calme devant la nécessité où il s'était placé lui-même, se mit à genoux et fit cette prière : « O Dieu, père de Jésus-Christ notre Seigneur, je « te supplie de rendre la vue à cet aveugle et de faire que « la lumière corporelle revenue à un seul homme, allume « le flambeau de la grâce dans le cœur de beaucoup de « fidèles[2]. » Au même instant, si l'on en croit le récit du vieil historien, l'aveugle vit le jour, et l'assemblée, saluant Augustin d'un cri unanime, le proclama prédicateur de la souveraine vérité. Les Bretons, selon le même récit, confessèrent que la voie qu'il enseignait était le vrai chemin de la justice, mais ils dirent qu'ils ne pouvaient renoncer à leurs anciens usages sans le consentement de leur nation, et demandèrent qu'un second synode fût tenu où ils viendraient en plus grand nombre[3].

1. Adducatur aliquis æger: et per cujus preces fuerit curatus, hujus fides et operatio Deo devota atque omnibus sequenda credatur. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. II, p. 110 et 111.)

2. Quod cum adversarii inviti licet concederent, allatus est quidam de genere Anglorum oculorum luce privatus; qui cum oblatus Britonum sacerdotibus nil curationis vel sanationis horum ministerio perciperet, tandem Augustinus justa necessitate compulsus flectit genua sua... (Ibid., p. 111.)

3. Tum Britones confitentur quidem intellexisse se, veram esse viam

La chose fut ainsi résolue et à cette nouvelle conférence vinrent les sept évêques de la nation bretonne avec beaucoup de prêtres et d'autres hommes considérés pour leur piété et leur savoir[1]. La plupart appartenaient au grand monastère de Bangor, espèce de cité religieuse divisée en sept quartiers dont chacun renfermait une église et des logements pour trois cents moines[2]. Il paraît que ces hommes graves et d'une bonne foi parfaite n'avaient pas de parti pris irrévocablement sur ce qui allait se débattre pour la seconde fois. Chrétiens orthodoxes en même temps que Bretons dans le cœur et voulant rester l'un et l'autre, ils étaient agités par des sentiments contraires. D'une part, les vieilles coutumes de la nation leur semblaient un patrimoine moral à défendre contre l'étranger, et leur conviction du droit de propriété de la race indigène sur le pays se liait à l'idée que l'archevêque des Bretons était, de droit exclusif, primat de toute la Bretagne; d'une autre part, le titre de légat du siége apostolique leur inspirait du respect, et la pensée d'un schisme avec celui qui portait ce titre et avec le corps entier de l'Église leur répugnait vivement. 601 à 604.

Dans leur perplexité, avant de se rendre à l'assemblée,

justitiæ quam prædicaret Augustinus, sed non se posse absque suorum consensu ac licentia priscis abdicare moribus. Unde postulabant, ut secundo synodus pluribus advenientibus fieret. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. II, p. 111.)

1. Quod cum esset statutum, venerunt (ut perhibent) septem Britonum Episcopi, et plures viri doctissimi maxime de nobilissimo eorum monasterio quod vocatur, lingua Anglorum Bancornaburg... (Ibid.)

2. ...In quo tantus fertur fuisse numerus monachorum, ut cum in septem portiones esset cum prepositis sibi rectoribus monasterium divisum, nulla harum portio minus quam trecentos homines haberet... (Ibid., p. 113.)

601 à 604. ils allèrent trouver un saint personnage, qui menait auprès de Bangor la vie d'anachorète, pour le consulter sur ce qu'ils avaient à faire [1]. « Devons-nous, lui demandèrent-ils, « abandonner nos traditions nationales et nous conformer « à la prédication d'Augustin? — Si c'est un homme de « Dieu, répondit l'anachorète, vous ferez bien de le suivre. » « Ils reprirent: « Et quel sera pour nous le moyen d'en « avoir la preuve? » L'anachorète répliqua » : Le Seigneur « a dit : Portez mon joug et apprenez de moi que je suis « doux et humble de cœur. Si donc cet Augustin est doux « et humble de cœur, il faut croire qu'il porte lui-même « le joug du Christ et qu'il vous l'offre à porter. Si au con- « traire il est rude et orgueilleux, il sera certain qu'il n'est « pas homme de Dieu et que nous n'avons à tenir aucun « compte de sa parole [2]. »

Quand les Bretons arrivèrent au lieu de la conférence, les Romains s'y trouvaient déjà, et à leur entrée Augustin, sinon par une intention de mépris, du moins par une dignité intempestive, resta immobile sur son siége [3]. Ils ne se demandèrent point s'il n'y avait pas là quelque usage de l'étiquette romaine, ils ne virent qu'une chose : c'est qu'ils venaient en nombre se présenter à un homme

1. ...Qui ad præfatum ituri concilium, venerunt primo ad quemdam virum sanctum ac prudentem, qui apud eos anachoreticam ducere solebat vitam: consulentes, an ad prædicationem Augustini suas deserere traditiones deberent... (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. II, p. 111.)

2. Si ergo Augustinus ille mitis est et humilis corde, credibile est quia jugum Christi et ipse portet, et vobis portandum offerat. Sin autem immitis ac superbus est, constat quia non est de Deo, neque nobis ejus sermo curandus. (Ibid., p. 112.)

3. Factumque est ut venientibus illis sederet Augustinus in sella. (Ibid., p. 112.)

et que cet homme ne se levait pas devant eux. Un senti- 560 à
ment de fierté blessée, pour leur nation autant que pour 580.
eux-mêmes, leur fit croire que l'apôtre des Saxons voulait flatter, en les humiliant, l'orgueil de ses néophytes, et à cette idée qui soulevait en eux l'indignation patriotique, leurs doutes et leurs scrupules s'évanouirent ; ils ne furent plus rien que Bretons. Dès que la discussion eut été ouverte par un discours du légat, ils témoignèrent leur impatience en murmurant contre lui et s'étudièrent à le contredire sur tous les points [1].

Contraint par la vivacité de ses adversaires à resserrer le champ du débat, Augustin le fit en ces termes : « Vous « agissez en beaucoup de choses d'une façon contraire à « notre coutume et à celle de l'Église universelle ; pourtant « si vous voulez obtempérer à ces trois demandes : célé- « brer la pâque en son vrai temps, accomplir les rites du « baptême selon l'usage de la sainte Église romaine et « apostolique, enfin prêcher avec nous la parole de Dieu à « la nation anglo-saxonne, tout le reste de vos pratiques, « bien qu'opposées aux nôtres, sera toléré par nous avec « indulgence [2]. » Mais cet ultimatum du légat pontifical fut absolument rejeté ; les Bretons lui répondirent qu'ils n'en feraient rien et qu'ils ne le reconnaîtraient pas pour archevêque, qu'ils ne devaient obéissance qu'à leur chef légitime, l'évêque de Caerleon, seul primat de l'île de Bretagne, et qu'ils tenaient pour chose indigne de communiquer leur foi à ceux qui leur avaient enlevé la terre de

1. Quod illi videntes, mox in iram conversi sunt eumque notantes superbiæ, cunctis quæ dicebat contradicere laborabant. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor*, lib. II, cap. 112.)

2. ...Cætera quæ agitis quamvis moribus nostris contraria, æquanimiter tolerabimus. (Ibid.)

601 à 604. leurs pères[1]. « Eh bien donc! s'écria Augustin d'un ton « de menace, puisque vous ne voulez pas accepter la paix « avec des frères, vous aurez la guerre avec des ennemis; « et puisque vous ne voulez pas enseigner aux Saxons le « chemin de la vie, c'est par leurs mains que vous sera « infligé le châtiment de mort[2]. »

Une pareille prédiction n'était pas difficile à faire dans l'état de guerre incessante où se trouvaient les deux races cruellement ennemies l'une de l'autre; mais la prophétie d'Augustin eut cela d'étrange qu'elle s'accomplit avec une effrayante exactitude sur ceux-là mêmes qui avaient pu 607. l'entendre de sa bouche. Quatre ans après cette inutile conférence entre l'archevêque des Anglo-Saxons et les chefs de l'Église bretonne, le petit-fils du conquérant de la Bretagne septentrionale[3], Ethelfrith, roi des Angles, qui, maître du pays au nord de l'Humber, harcelait sans cesse les Bretons sur sa frontière de l'ouest et du sud-ouest, fit de ce côté une de ses invasions les plus formidables[4]. La

1. At illi nihil horum se facturos neque illum pro Archiepiscopo habituros esse respondebant. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. II, p. 112.) — ...Ipsos ei nullam subjectionem debere respondit, nec suam prædicationem inimicis suis impendere : cum et suum Archipræsulem haberent, et gens Saxonum patriam propriam eisdem auferre perstarent. Unde eos summo habebant odio : fidemque et religionem eorum pro nihilo habebant... (Galfridi Monumethensis *Hist. reg. Britann.*, lib. XI, cap. XII, p. 209). — Brut Tysilio, *Myvyrian archaiology*, t. II, p. 365. — *Li Romans de Brut*, par Wace, t. II, p. 257.

2. Quibus vir Domini Augustinus fertur minitans prædixisse, quia si pacem cum fratribus accipere nollent, bellum ab hostibus forent accepturi. Et si nationi Anglorum noluissent viam vitæ predicare, per horum manus ultionem essent mortis passuri. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. II, p. 113.)

3. Ida, surnommé le *Porte-Flamme*. Voyez plus haut, page 33.

4. ...Rex fortissimus et gloriæ cupidissimus Ethelfridus, qui plus

province qu'il attaqua fut celle de Gwined qui avait le 607.
titre de royaume et dont la capitale était la ville romaine qu'on nomme aujourd'hui Chester[1]. L'alarme de cette irruption fut portée dans toute la Cambrie, et, de tous les cantons, des troupes armées, sous la conduite des chefs de clans, se mirent en marche vers le territoire envahi. On sentait qu'il y avait là un grand péril national, contre lequel on devait réunir non-seulement toutes les forces militaires, mais encore toutes les forces morales de la race bretonne. Aussi, pendant que se faisait la levée en masse des hommes capables de porter les armes, des hommes de religion, prêtres et moines, se levaient de toutes parts et se rendaient à Chester, la ville menacée par l'invasion, afin de prier, disent les chroniques bretonnes, pour leur nation et leur race[2].

Des deux mille cénobites qui peuplaient le grand monastère de Bangor, la moitié se trouvèrent à ce rendez-vous patriotique où, par une malheureuse fatalité, l'arrivée des

omnibus Anglorum primatibus gentem vastabat Britonum..... (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. I, cap. XXXIV, p. 103.)

1. ...Rex Anglorum [fortissimus] Ethelfridus, collecto grandi exercitu, ad civitatem Legionum [quæ a gente Anglorum Legacester, a Britonibus autem rectius Carlegion appellatur]... (Ibid., lib. II, cap. II, p. 113, et *Chron. Saxon.*, ed. Gibson, sub anno, 607.) — Venedotiam quæ nunc Nordwallia, id est Borealis Wallia, dicitur. (Girald. Cambrens., *Descriptio Cambriæ*, apud Camden *Anglica, Normannica*, etc., p. 862.)— L'ancien nom de Chester, en langue bretonne, était Caerleon sur la Dee; ce nom lui venait de la légion *vicesima victrix;* Voyez ibid., p. 458.

2. Brut Griffith ab Arthur, *Myvyrian archaiology*, t. II, p. 365. — Venerant autem ad eamdem civitatem ex diversis Britonum provinciis innumerabiles monachi et eremitæ, et maxime de civitate Bangor, ut pro salute populi sui orarent. (Galfridi Monumet. *Hist. reg. Britann.*, lib XI, cap. XIII, p. 210.)

607. gens de religion précéda celle des gens de guerre [1]. Lorsque le roi Ethelfrith parut aux environs de Chester avec une puissante armée, il n'y avait, pour couvrir la capitale du royaume du nord, que les troupes de la province orientale de Powis venues les premières à cause de la proximité des lieux. Le chef de cette province, nommé Brocmail, s'établit, à ce qu'il semble, dans un camp formé près des murs de Chester, et pour encourager ses hommes durant le combat, il réunit les prêtres et les religieux en vue du camp, sur une hauteur fortifiée qui faisait partie des défenses de la ville [2]. L'attaque des païens fut terrible, et le premier choc vaillamment soutenu par les Bretons; ils firent éprouver de grandes pertes aux assaillants; mais ceux-ci, égaux en courage et de beaucoup supérieurs en nombre, eurent bientôt le dessus; Brocmail, dont les troupes lâchaient pied, fut contraint d'abandonner le camp et de faire sa retraite en désordre [3]. Un petit nombre seulement des clercs et des moines réunis sous sa garde, cinquante, à ce qu'on raconte, purent le suivre; tous les autres restèrent glacés de terreur et implorant le ciel sur le monticule où ils se trouvaient parqués [4].

1. ...Erant autem plurimi eorum de monasterio Bangor... (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. II, p. 113.) — ...Ad memoratam aciem, peracto jejunio triduano, cum aliis orandi causa convenerunt... (Ibid.)

2. Cumque... videret sacerdotes eorum, qui ad exorandum Deum pro milite bellum agente convenerant, seorsum in tutiore loco consistere... (Ibid.) — ...Habentes defensorem nomine Brocmalium qui eos intentos precibus a Barbarorum gladiis protegeret. (Ibid.)

3. Edelfridus rex Northanhumbrorum prælium inivit cum Brocmail: qui pauciori numero militum resistens, ad ultimum relicta civitate, sed prius maxima strage hostibus illata, diffugit. (Galfridi Monumet. *Hist. reg. Britann.*, lib. XI, cap. XIII, p. 210.)

4. Brocmail ad primum hostium adventum cum suis terga vertens,

Prêt à forcer l'entrée de la ville de Chester, le roi Ethelfrith aperçut avec surprise ces hommes singulièrement vêtus et sans armes, les uns debout, les autres agenouillés; il demanda qui ils étaient et ce qu'ils faisaient là [1]. On lui dit que c'étaient des gens du grand monastère et qu'ils priaient pour le salut des leurs. « S'ils crient à leur Dieu « contre moi, répliqua le roi païen, ils combattent contre « moi quoique sans armes. » Et, par une plaisanterie barbare, il fit donner de ce côté le premier assaut avec ordre de tout massacrer [2]. Douze cents prêtres et moines, dont la plupart étaient venus de Bangor, furent passés au fil de l'épée; mais ni cet horrible exploit, ni la prise de la ville ne profitèrent au roi des Angles [3]. En s'avançant vers l'ouest, il rencontra l'armée bretonne tout entière sous la conduite des deux rois de la Cambrie et du chef indépendant de Cornouailles [4]. Vaincu cette fois dans une 607.

eos quos defendere debuerat, inermes ac nudos ferientibus gladiis reliquit. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. II, p. 113.) — Le récit de Bède, plus circonstancié que les chroniques bretonnes, est inexact pour ce qui regarde le personnage et la conduite de Brocmail.

1. ...Sciscitabatur qui essent ii quidve acturi illo convenissent. (Ibid.)

2. ...Rex Ethelfridus ait : Ergo si adversum nos ad Deum suum clamant, profecto et ipsi, quamvis arma non ferant, contra nos pugnant... Itaque in hos primum arma verti jubet. (Ibid.)

3. Extinctos in ea pugna ferunt [de his qui ad orandum venerunt] viros circiter mille ducentos, et solum quinquaginta fuga esse lapsos. (Ibid.) — ...Jussit in eos primum arma verti, et sic mille ducenti eorum in ipsa die martyrio decorati, regni cœlestis adepti sunt sedem. (Galfridi Monumet. *Hist. reg. Britann.*, lib. XI, cap. XIII.)

4. Cum prædictus Saxonum tyrannus Bangornensium urbem peteret..., venerunt undique obviam illi duces Britonum, Bledericus videlicet dux Cornubiæ, et Margadud rex Demetorum, Caduanus, Venedotorum. (Ibid.). — Brut Tysilio, *Myvyrian archaiology*, t. II, p. 365. — Il y avait dans le pays de Galles deux royaumes, celui du

607. bataille où dix mille des siens périrent et où lui-même fut blessé, il s'enfuit devant les Bretons, qui le poursuivirent jusqu'à la frontière de son royaume [1].

La mort de tant d'hommes d'église massacrés ensemble frappa vivement et d'une façon bien opposée les nouveaux convertis et les vieux chrétiens de la Bretagne. Les premiers y virent un signe manifeste de la sainteté de leur évêque et de la vengeance divine sur les faux docteurs qui avaient rejeté ses conseils [2]; les seconds, rattachant, comme l'effet à sa cause, le massacre des prêtres et des moines au synode où ils avaient paru, firent des deux événements un seul drame. « Dès qu'Ethelbert, roi du « pays de Kent, dit le célèbre compilateur des traditions « cambriennes, vit que les Bretons dédaignaient de se sou- « mettre à Augustin et méprisaient sa prédication, il en « fut extrêmement courroucé. Dans son dépit, il provo- « qua Ethelfrith, roi du Northumberland, à lever une « grande armée pour marcher contre la ville de Bangor « et y faire périr Dinot, abbé du monastère, et les clercs « qui s'étaient moqués de la puissance des Saxons [3]. »

nord ou Gwyned, et celui du sud ou Divet, et deux principautés, celle de Powis, à l'est, et celle de Cornouailles, au sud-ouest.

1. ...Conserto prælio, ipsum vulneratum in fugam propulerunt : sed et tantum numerum exercitus ejus peremerunt, ita quod decem millia circiter, et sexaginta sex corruerunt. (Galfridi Monumet. *Hist. reg. Britann.*, lib. XI, cap. XIII.)

2. ...Ut etiam temporalis interitus ultionem sentirent perfidi; quod oblata sibi perpetuæ salutis consilia spreverant. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. II, p. 114). — L'impression fut tout autre en Irlande, comme le prouvent ces mots d'une ancienne chronique : *Cath Cairelegion ubi sancti occisi sunt.* (Tigernachi *Annales*, apud *Monumenta historica britannica*, in-f°, 1848, t. I, p. 832, à la note.)

3. Ethelbertus ergo rex Cantiorum, ut vidit Britones dedignantes subjectionem Augustino facere, et eosdem prædicationem suam spernere :

D'autres chroniques de même origine imputent à Augustin 607.
un ressentiment personnel et le désir d'être vengé [1]. Quoique faux évidemment, ce soupçon d'une nation malheureuse et indignée semble avoir pesé comme un embarras sur l'historien de l'Église anglo-saxonne, à qui le moyen âge a décerné le titre de Vénérable. Bède termine son récit du massacre des clercs bretons par cette phrase qui serait vide de sens si elle n'était pas une sorte de précaution oratoire : « Ainsi s'accomplit la prédiction du « saint pontife Augustin, quoique lui-même, déjà depuis « longtemps, eût passé de ce monde au royaume céleste [2].» Augustin vivait encore en 605, deux années seulement avant la bataille de Chester, et rien ne prouve qu'il eût cessé de vivre au temps de l'exécution militaire qu'il avait si exactement prédite [3].

hoc gravissime ferens... (Galfridi Monumet. *Hist. reg. Britann.*, lib. XI, cap. XIII, p. 209.)

1. N'i pot Sains Augustins plus prandre,
N'altre cose n'i pot aprandre;
Al roi Aldebar le mostra
Et si forment se corroza.
(*Li Romans de Brut*, par Wace, t. II, p. 257.)

2. Sicque completum est præsagium sancti Pontificis Augustini, [quamvis ipso jam multo ante tempore ad cœlestia regna sublato]... (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. II, p. 114.) — Cette parenthèse manque dans la traduction anglo-saxonne de l'*Histoire Ecclésiastique* de Bède, ce qui a fait croire à plusieurs savants modernes qu'il y avait là une interpolation.

3. La date de la mort d'Augustin varie entre les limites extrêmes de 605 et 608; Mabillon se prononce pour 607. La date de la bataille de Chester, que la chronique saxonne fixe à l'année 607, est marquée à l'an 613 dans des annales bretonnes du Xe siècle; si on les suit, on trouve entre les deux faits dont il s'agit un intervalle de huit ans au plus et de deux au moins. La chronique saxonne que j'ai suivie est, pour ce qui regarde le VIIe siècle, plus ancienne que ces annales.

608 à 616. A sa mort, Laurentius, qu'il avait désigné d'avance pour son successeur, prit le titre d'archevêque; Mellitus et Justus étaient encore évêques, l'un à Londres et l'autre à Rochester. Le premier avait, comme on l'a vu, gagné au christianisme Sighebert, roi des Saxons orientaux, qui, plein de zèle, entourait son clergé naissant d'honneurs et d'autorité. Mais cela ne fut pas de longue durée : à ce roi fervent succédèrent des princes tièdes ou malveillants pour le nouveau culte; et quand les trois fils de Sighebert, qu'on nommait familièrement Seb[1], eurent mis leur père dans la tombe, ils retournèrent au paganisme, et levèrent toutes les défenses publiées contre la vieille religion nationale[2]. Comme ils étaient d'un caractère doux, ils ne persécutèrent d'abord ni l'évêque Mellitus, ni le petit nombre de ceux qui persistaient à l'écouter : ils se rendirent même à l'église chrétienne par passe-temps, et peut-être par une sorte d'incertitude secrète.

Un jour que Mellitus donnait à ses fidèles la communion de l'eucharistie : « Pourquoi, lui dirent les jeunes « rois, ne nous offres-tu pas, comme aux autres, de ce « pain si blanc que tu donnais à notre père Seb[3]? — Si « vous vouliez, répondit l'évêque, vous laver dans la fon- « taine de salut où votre père a été lavé, vous auriez, « comme lui, votre part de ce pain salutaire. — Nous

1. L'usage de ces sortes de diminutifs pour les noms propres subsiste encore en Angleterre.

2. Cœperunt illi mox idololatriæ, quam vivente eo aliquantulum intermisisse videbantur, palam servire, subjectisque populis idola colendi liberam dare licentiam. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis. Anglor.*, lib. II, cap. V, p. 121.)

3. ...Quare non et nobis porrigis panem nitidum, quem et patri nostro Saba (sic namque eum appellare consueverant) dabas, et populo adhuc in Ecclesia dare non desistis? (Ibid., p. 122.)

« ne voulons pas entrer dans la fontaine; nous n'en avons 603
« nul besoin; et cependant nous avons envie de nous res- à 616.
« taurer avec ce pain [1]. » Ils renouvelèrent plusieurs fois cette bizarre demande : toujours l'évêque leur répéta qu'il ne pouvait y accéder; et eux, imputant ses refus à une obstination de mauvaise grâce, s'en irritèrent. « Puisque « tu ne veux pas, dirent-ils, nous complaire dans une « chose si aisée, tu sortiras de notre pays [2]. »

Ils le chassèrent en effet de Londres, lui et tous ses 616.
clercs d'origine romaine. Les bannis vinrent dans le pays de Kent, auprès de Laurentius et de Justus, qu'ils trouvèrent aussi découragés par la mort du roi Ethelbert et par les mauvaises dispositions d'Edbald son successeur [3]. Ce prince n'avait pas reçu le baptême, et, sans persécuter les chrétiens, il autorisait, par son exemple et par les désordres de sa vie, la répudiation des principes et des mœurs du christianisme. Les trois évêques, d'un commun accord, résolurent, dit l'ancien historien, de retourner dans leur pays pour y servir Dieu d'un esprit libre de soins, plutôt que de résider sans aucun fruit parmi des barbares en révolte contre la foi [4]. Mellitus et Justus par-

1. ...Nolumus, inquiunt, fontem illum intrare, quia nec opus illo nos habere novimus, sed tamen pane illo refici volumus. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap V, p. 122.)

2. « Si non vis assentire nobis in tam facili causa quam petimus, non « poteris jam in nostra provincia demorari. » (Ibid.)

3. Et expulerunt eum, ac de suo regno cum suis abire jusserunt. Qui expulsus inde venit Cantiam, tractaturus cum Laurentio et Justo coepiscopis, quid in his esset agendum. (Ibid.) — Alias *Æd-bald*, *Ead-bald*. *Ed*, *ead*, heureux; *bald*, *bold*, hardi. Voyez le Gloss. d'Edward Lye.

4. Decretumque est communi consilio, quia satius esset ut omnes patriam redeuntes libera ibi mente Domino deservirent, quam inter rebelles fidei Barbaros sine fructu residerent. (Ibid.)

616. tirent ensemble et se rendirent en Gaule, afin d'y attendre quelque temps ce qui pourrait arriver de mieux. Laurentius, sur le point de les suivre et de quitter pour jamais la Bretagne, voulut chercher une consolation suprême ou se fortifier par l'espérance d'un secours obtenu d'en haut. La dernière nuit qu'il devait passer chez les Saxons, il fit dresser son lit dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul bâtie à Canterbury par l'ancien roi. Il y pria longtemps avec larmes, avant de se coucher et de s'endormir [1], et ici le narrateur ecclésiastique place des faits qui appartiennent à la légende, non à l'histoire. Ce qui toutefois semble constant, c'est qu'au matin, lorsque l'archevêque se présenta devant le roi Edbald pour prendre congé de lui, un grand et heureux changement parut dans les dispositions du roi. Par une soudaine émotion ou par un sentiment plus réfléchi, il eut regret de laisser partir cet homme qu'il avait vu si grand auprès de son père, et que lui-même, en dépit de son paganisme, vénérait profondément [2]. Il invita Laurentius à demeurer, rappela Justus et Mellitus, et demandant à recevoir le baptême, il prohiba toutes les pratiques d'idolâtrie que sa connivence avait fait renaître [3]. La foi se ranima pour ne plus s'étein-

1. Jussit ipse sibi nocte in Ecclesia beatorum Apostolorum Petri et Pauli... stratum parari, in quo cum post multas preces ac lacrymas ad Deum pro statu Ecclesiæ fusas, ad. quiescendum membra posuisset atque obdormisset... (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. VI, p. 123.)

2. ...Mox mane facto venit ad regem... Qui multum miratus et inquirens, quis tanto viro tales ausus esset plagas infligere... (Ibid. p. 124.)

3. Atque anathematizato omni idololatriæ cultu..., suscepit fidem Christi, et baptizatus Ecclesiæ rebus quantum valuit in omnibus consulere ac favere curavit. (Ibid.)

dre sur la rive gauche de la Tamise; mais sur l'autre rive, 676.
dans le royaume des Saxons orientaux, le paganisme restauré persista, et les gens de Londres refusèrent d'accueillir de nouveau Mellitus, leur premier évêque [1]. Celui-ci resta dans le pays de Kent, auprès de Laurentius, dont plus tard il fut le successeur dans le siége archiépiscopal.

Peu d'années après ces événements, une sœur du roi 616
Edbald, nommée Ethelberghe [2], fut mariée au roi païen à 626.
du Northumberland [3], Edwin [4], successeur d'Ethelfrith. La nouvelle épouse partit du pays de Kent accompagnée d'un membre de la mission romaine, appelé Paulin, qui fut d'avance ordonné archevêque d'York, selon le plan du pape Grégoire et dans cette espérance que la femme serait l'instrument de la conversion du mari. Le roi Edwin laissa son épouse professer la religion chrétienne, sous la direction de l'homme qu'elle avait amené, et dont les cheveux noirs et le visage brun et maigre étaient un objet de surprise pour la race à chevelure blonde des habitants du
pays [5]. Lorsque la reine Ethelberghe devint mère pour 626.
la première fois, et que le roi Edwin en remercia ses dieux en présence de Paulin, celui-ci se mit à rendre grâce au Christ souverain seigneur et assura le roi que c'était lui-

1. Mellitum vero Londonienses Episcopum recipere noluerunt, idololatris pontificibus magis servire gaudentes. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis. Anglor.*, lib. II, cap. VI, p. 124.)

2. Alias *Æthel-byrg*. *Æthel*, noble; *burg*, *burgh*, *burh*, *byrh*, *berg*, sécurité, protecteur, protectrice.

3. En saxon, *Northan-hymbra-land*, le pays au nord de l'Humber. Voy. plus haut, p. 36.

4. Alias *Ead-win*. *Ed*, heureux; *win*, chéri, et aussi vainqueur.

5. ...Vir longæ staturæ, paululum incurvus, nigro capillo, facie macilenta, naso adunco pertenui, venerabilis simul et terribilis aspectu. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. XVI, p. 149.)

626. même qui, par ses prières, avait obtenu que la reine accouchât sans accident et sans de grandes douleurs[1]. Dans ce moment de joie paternelle et de tendresse conjugale, Edwin sollicité par sa femme permit que l'enfant qui venait de naître fût baptisé au nom du Christ, et promit de se faire chrétien s'il revenait vainqueur d'une guerre où il se trouvait engagé. Il eut la victoire, mais à son retour, sans retirer sa promesse, il ne voulut écouter aucune proposition de baptême; seulement, à demi détaché de sa religion, il aimait l'entretien de ceux qui désiraient le convertir, discutait avec eux et avec les grands de sa cour le mérite des deux cultes et souvent réfléchissait en lui-même sur le parti qu'il aurait à prendre[2].

626 à 628. Afin d'agir sur son esprit indécis par des invitations faites de plus haut, et afin de l'attirer vers les choses célestes par l'appât des biens de la terre, il vint de Rome une lettre du pape Boniface, adressée au *glorieux* Edwin, pleine d'exhortations pressantes et terminée par ces mots : « Outre cela, je vous transmets la bénédiction de votre « protecteur, le bienheureux Pierre, prince des apôtres, « c'est-à-dire une tunique ornée de bordures en or et un « manteau de laine fine d'Ancône[3]. » Ethelberghe reçut de même, pour gage de la bénédiction de l'apôtre Pierre,

1. ...Contra Episcopus gratias cœpit agere Domino Christo, Regique astruere, quod ipse precibus suis apud illum obtinuerit, ut Regina sospes et absque dolore gravi sobolem procrearet. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. IX, p. 131.)

2. Sed et ipse, cum esset vir natura sagacissimus sæpe diu solus residens... quid sibi esset faciendum, quæ religio servanda tractabat. (Ibid., lib. II, cap. X, p. 132.)

3. « Præterea benedictionem protectoris vestri beati Petri Apostolorum principis vobis direximus, id est camisiam cum ornatura in auro una, et lœna Auciriana una... » (Ibid., lib. II, cap. X, p. 134.)

un peigne d'ivoire doré et un miroir d'argent[1]. Ces dons 626 à 628.
furent agréés; mais ils ne décidèrent point le roi Edwin, dont l'esprit incertain, mais fier, et toujours armé de raisonnement, ne pouvait être vaincu que par une forte impression morale[2].

Il y avait dans la vie du mari d'Ethelberghe une aventure extraordinaire, dont le secret longtemps gardé pour lui seul lui était, selon toute apparence, échappé une fois parmi les confidences du lit nuptial. Fils d'un roi de la province de Deïre[3], envahie à main armée par Ethelfrith, il avait passé les premières années de sa jeunesse à errer de contrée en contrée, poursuivi par la haine, les intrigues et la puissance du conquérant[4]. Pendant qu'il était l'hôte du roi des Angles orientaux, nommé Redwald, et qu'après tant de traverses il se croyait enfin en sûreté, il apprit que ce roi, gagné par des offres d'argent, venait de promettre de le livrer vif ou mort à son persécuteur. A cette terrible nouvelle, qu'il reçut un soir au moment de se mettre au lit, le jeune exilé sortit du palais de Redwald; mais ne sachant plus où trouver un refuge et succombant sous le poids de sa mauvaise destinée, il n'eut pas même la volonté de fuir et s'assit machinalement sur une pierre du chemin[5].

1. ...Id est, speculum argenteum et pectinem eburneum inauratum.... (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. XI, p. 135.)

2. Cum ergo videret Paulinus difficulter posse sublimitatem animi Regalis ad humilitatem viæ salutaris, et suscipiendum mysterium vivificæ crucis inclinari... (Ibid., cap. XII, p. 136.)

3. Voyez plus haut, pages 36 et 83.

4. Quo enim nunc fugiam, qui per omnes Britanniæ provincias tot annorum temporumque curriculis vagabundus hostium vitabam insidias? (Ibid., cap. XII, p. 137.)

5. ...Remansit Edwinus solus foris; residensque mœstus ante pala-

626 à 628. Au milieu du silence de la nuit, oppressé qu'il était par des tourments d'esprit sans issue, soit qu'un sommeil d'accablement lui fût venu peu à peu, soit que son imagination échauffée par le désespoir l'eût jeté dans une sorte d'extase, il vit ou crut voir un homme inconnu de visage et d'aspect s'approcher de lui et l'aborder en disant[1] : « Je sais qui tu es, pourquoi tu es triste et quels « malheurs prochains tu redoutes. Dis-moi quelle récom- « pense tu voudrais donner à celui qui te délivrerait de « cette affliction. — Tout ce qui sera jamais en mon pou- « voir, » répondit le jeune prince. L'inconnu reprit : « Et « si quelqu'un te promettait en vérité que tu seras roi « à la mort de tes ennemis, et roi supérieur en puis- « sance à tous tes ancêtres, que lui donnerais-tu ? » Edwin répondit : « J'aurais pour lui une reconnaissance digne « d'un tel bienfait. » L'inconnu répliqua : « Si celui qui peut te prédire sûrement tout ce bonheur « pouvait aussi « te montrer la meilleure voie pour ta vie et te donner de « meilleurs conseils que n'en ont jamais reçu tes pères « ni tes parents, l'écouterais-tu et voudrais-tu obéir à « ses commandements ? » Edwin le promit, et l'apparition, étendant la main droite et la lui posant sur la tête, lui dit : « Quand un pareil signe se représentera à toi, rappelle- « toi ce moment et ces discours[2]. » Au matin, un des

tium multis cœpit cogitationum æstibus affici, quid ageret, quove pedem verteret nescius. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. XII, p. 137. — ...Solus ipse mœstus in lapide pervigil sederet. (Ibid., p. 138.)

1. Cumque diu tacitis mentis angoribus et cæco carperetur igne, vidit subito intempestæ noctis silentio appropinquantem sibi hominem vultus habitusque incogniti. (Ibid.)

2. Quo accepto responso, confestim is qui loquebatur cum eo imposuit dextram suam capiti ejus dicens : Cum hoc ergo tibi signum adve-

amis du jeune prince, qui le cherchait et qui venait du 626
palais, lui apprit que sa vie était sauve, que la reine, à 628.
épouse de Redwald, avait par ses prières détourné son mari de la pensée de violer envers un proscrit les droits de l'hospitalité. C'était l'accomplissement de la première parole, et dans sa joie Edwin en fut profondément frappé. Il vit s'accomplir la seconde lorsqu'à la mort d'Ethelfrith il devint roi, non pas seulement de ses États paternels, mais de tout le pays situé entre le Forth et l'Humber. Restait la troisième parole, qui, plus que jamais, lui revint à la pensée dans ses perplexités sur le choix à faire entre deux religions [1].

Un jour qu'il était seul dans son appartement, la porte 625.
s'ouvrit tout à coup, et il vit venir à lui un personnage marchant gravement comme celui du songe, qui s'approcha, et lui posa la main sur la tête en disant : « Reconnais-tu ce signe ? » C'était Paulin, à qui une révélation intérieure, selon l'historien ecclésiastique, et plus vraisemblablement les conversations de la reine Ethelberghe, avait appris la mystérieuse aventure d'où sortait le moyen infaillible de vaincre l'irrésolution du roi [2]. La victoire fut complète ; le Saxon, frappé de stupeur, voulut se prosterner devant le Romain devenu son maître, et celui-ci le

nerit, memento hujus temporis ac loquelæ nostræ. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. XII, p. 139.)

1. Cum ergo, prædicante verbum Dei Paulino, Rex credere differret, et per aliquod tempus, ut diximus, horis competentibus solitarius sederet, et quid agendum sibi esset, quæ religio sequenda, sedulus secum ipse scrutari consuesset.... (Ibid., lib. II, cap. XII, p. 140.)

2. ...Ingrediens ad eum quadam die vir Dei, imposuit dexteram capiti ejus, et an hoc signum agnosceret, requisivit. (Ibid.)—Tandem [ut verisimile videtur] didicit in spiritu, quod vel quale esset oraculum Regi quondam cœlitus ostensum. (Ibid., p. 136.)

628. releva, ne prenant avec lui d'autre avantage qu'un ton de familiarité[1]. « Souviens-toi, lui dit-il, de ta troisième promesse, et ne diffère plus de la remplir. » Edwin répondit qu'il était prêt à recevoir la foi chrétienne, mais, encore fidèle à ses habitudes de prudence et de précaution, il ajouta qu'il avait à conférer là-dessus avec ses amis et ses conseillers. Paulin ne fit aucune objection, et alors fut convoqué, au nom du roi Edwin, le grand conseil national qu'on appelait en langue saxonne Wittena-Ghemote, l'assemblée des sages, qui se réunissait dans toutes les occasions importantes, et auquel assistaient les magistrats, les riches possesseurs de terres, les guerriers de haut grade et les prêtres des dieux. Le roi exposa devant cette assemblée les motifs de son changement de croyance, et s'adressant à chacun des assistants, l'un après l'autre, il demanda ce qu'il leur semblait de cette doctrine nouvelle pour eux[2].

Le chef des prêtres parla le premier : « Mon avis, dit-« il, est que nos dieux sont sans pouvoir ; et voici sur « quoi je me fonde : pas un homme, dans tout le peuple, « ne les a servis avec plus de zèle que moi ; et pourtant « je suis loin d'être le plus riche et le plus honoré parmi « le peuple ; mon avis est donc que nos dieux sont sans « pouvoir[3]. » Un chef des guerriers se leva ensuite et parla en ces termes :

1. Qui cum tremens ad pedes ejus procidere vellet, levavit eum, et quasi familiari voce affatus... (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. XII, p. 140.)

2. Habito enim cum sapientibus consilio, sciscitabatur sigillatim ab omnibus qualis sibi doctrina hæc eatenus inaudita, et novus divinitatis, qui prædicabatur cultus videretur? (Ibid., lib. II, cap. XIII, p. 141.)

3. Multi autem sunt qui majora beneficia a te receperunt, unde nil

« Tu te souviens peut-être, ô roi, d'une chose qui 623.
« arrive parfois dans les jours d'hiver, lorsque tu es assis
« à table avec tes capitaines et tes hommes d'armes[1],
« qu'un bon feu est allumé, que ta salle est bien chaude,
« mais qu'il pleut, neige et vente au dehors. Vient un
« petit oiseau qui traverse la salle à tire-d'aile, entrant par
« une porte, sortant par l'autre : l'instant de ce trajet est
« pour lui plein de douceur, il ne sent plus ni la pluie ni
« l'orage; mais cet instant est rapide; l'oiseau a fui en un
« clin d'œil, et de l'hiver il repasse dans l'hiver[2]. Telle
« me semble la vie des hommes sur cette terre, et son
« cours d'un moment, comparé à la longueur du temps
« qui la précède et qui la suit. Ce temps est ténébreux et
« incommode pour nous; il nous tourmente par l'impos-
« sibilité de le connaître; si donc la nouvelle doctrine
« peut nous en apprendre quelque chose de plus certain,
« elle mérite que nous la suivions[3]. »

Après que les autres chefs eurent parlé, et que l'évêque Paulin eut exposé les dogmes de la foi chrétienne, l'assemblée, votant comme pour la sanction des lois nationales, renonça solennellement au culte des anciens dieux[4]. Mais quand le roi Edwin proposa de renverser les temples

valere deos probavi. (Henrici Huntind. *Hist.*, lib. III, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 328, ed. Savile.)

1. Mid thinum Ealdormannum and Thegnum. (Traduction saxonne de l'histoire de Bède.) — Voyez Pièces justificatives, liv. I, n. 4.

2. Of wintra in winter eft cymeth. (Ibid.)

3. Unde si hæc nova doctrina certius aliquid attulerit, merito esse sequenda videtur. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. XIII, p. 142.)

4. Quid plura? Præbuit palam assensum evangelizandi beato Paulino rex, et abrenunciata idololatria, fidem se Christi suscipere confessus est. (Ibid., lib. II, cap. XIII, p. 143.)

628 et les images de ces dieux, nul, parmi les assistants, ne se sentit assez ferme pour braver les dangers d'une telle profanation; nul, excepté le grand prêtre lui-même. Il demanda au roi des armes et un cheval étalon pour violer la loi de son ordre, qui interdisait aux prêtres l'habit de guerre et toute autre monture qu'une jument. Ceint d'une épée et brandissant une pique, il galopa vers le temple, et à la vue de tout le peuple, qui le croyait hors de sens, il frappa de sa lance les murs et les images[1]. On bâtit à la hâte une église de bois où le roi Edwin et un grand nombre d'hommes de toute condition reçurent le baptême[2]. Paulin ayant ainsi conquis en réalité l'épiscopat dont il portait le titre, parcourut les deux provinces du Northumberland, les contrées de Bernicie et de Deïre, et baptisa dans les eaux de la Glen et de la Swale ceux qui s'empressaient d'obéir au décret de l'assemblée des sages[3].

628 à 655 L'influence politique du grand royaume de Northumbrie entraîna vers le christianisme la population des Angles

1. Accinctus ergo gladio accepit lanceam in manu, et ascendens emissarium regis pergebat ad idola. Quod aspiciens vulgus æstimabat eum insanire. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. XIII, p. 143.

2. Baptizatus est autem Eboraci... in Ecclesia sancti Petri Apostoli, quam ibidem ipse de ligno, cum catechizaretur, atque ad percipiendum baptisma imbueretur, citato opere, construxit. In qua etiam civitate, ipsi doctori atque antistiti suo Paulino sedem Episcopatus donavit. (Ibid., lib. II, cap. XIV, p. 145.)

3. Quibus diebus cunctis a mane usque ad vesperam nil aliud ageret, quam confluentem eo, de cunctis viculis ac locis, plebem; Christi verbo salutis instruere, atque instructam in fluvio Gleni, qui proximus erat, lavacro remissionis, abluere. (Ibid., p. 146.) — Hæc quidem in provincia Berniciorum, sed et in provincia Deirorum, ubi sæpius manere cum rege solebat, baptizabat in fluvio Swalwa, qui vicum Cataractum præterfluit. (Ibid.)

orientaux qui habitaient au midi de l'Humber et au nord 628
des Saxons de l'est. Déjà un roi de ce peuple était devenu à 653
chrétien, ayant reçu l'instruction religieuse dans un voyage au pays de Kent; mais ce roi, à son retour, ébranlé par les remontrances de son épouse et de ses principaux amis, avait dressé deux autels dans le même temple, l'un pour le Christ et l'autre pour les dieux des Teutons, qu'il priait alternativement[1]. Trente ans après la conversion des habitants de la rive septentrionale de 653
l'Humber, une femme de ce pays, mariée au chef du royaume de Mercie, qui s'étendait alors de l'Humber à la Tamise, le convertit en l'épousant. Vers la même époque, les Saxons de l'ouest devinrent chrétiens par la prédication d'un évêque envoyé de Rome, et quelques années plus tard les Saxons orientaux, qui avaient chassé leur premier évêque Mellitus, retournèrent au christianisme[2]. Ce fut chez les Saxons méridionaux, habitants de la côte du sud, que l'ancien culte se conserva le plus longtemps; 686
ils n'y renoncèrent qu'à la fin du VIIe siècle[3].

Le siége archiépiscopal de Canterbury, auquel sa pri- 608
mauté d'institution devait donner une grande importance à 668
dans l'histoire ecclésiastique et même dans l'histoire civile de l'Angleterre, fut occupé successivement par cinq moines romains, puis par un Anglo-Saxon, puis encore,

1. ...Nam rediens domum ab uxore sua, et quibusdam perversis doctoribus seductus est, atque a sinceritate fidei depravatus... Ita ut... in eodem fano et altare haberet ad sacrificium Christi, et arulam ad victimas dæmoniorum. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. XV, p. 147.)

2. ...Orientales Saxones fidem, quam olim expulso Mellito antistite, abjecerant, instantia regis Oswi receperunt. (Ibid., lib. III, cap. XXII, p. 221.)

3. Ibid., lib. III, cap. VII, XXI, XXIV, et lib. IV, cap. XIII.

608 à 668 et pour la dernière fois, par un envoyé de Rome, Théodore de Tarse, Grec d'origine [1]. Cet homme d'un grand savoir et d'une haute intelligence fit de sa ville métropolitaine une école, non-seulement de foi et de discipline religieuse, mais encore de littérature et de science humaine. Il joignit à l'enseignement des Écritures et de la doctrine des Pères de l'Église celui de la poésie latine et grecque, des mathématiques et de l'astronomie [2]. Sous son pontificat, de nombreux disciples, venus de tous les royaumes anglo-saxons, affluèrent dans la capitale du pays de Kent, et c'est de là qu'un commencement de civilisation, le goût de la science et de tous les arts se répandirent parmi les tribus guerrières et à demi sauvages des conquérants de la Bretagne [3]. On voit en moins d'un siècle ce progrès se manifester par la construction d'églises et la formation de bibliothèques, par l'apparition d'une suite d'hommes savants et lettrés, dont l'un, comme historien,

1. Les quatre premiers successeurs d'Augustin furent Laurentius, Mellitus, Justus et Honorius. — Et ipse quoque Honorius... ex hac luce migravit, anno ab incarnatione 653.... et cessante Episcopatu per annum et sex menses, electus est Archiepiscopus cathedræ Doruvernensis sextus Deus dedit de gente Occidentalium Saxonum. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. III, cap. XX, p. 217.)—Mortuo Theodoro, et vacante per biennium pene archiepiscopatu, sufficitur in ejus locum Bertualdus secundus ex Anglo-Saxonibus qui hanc obtinuit eminentiam. (Ibid., lib. V, cap. IX, p. 400.) — Voir aussi *Chronologia saxonica*, ibid., p. 518.

2. ...Theodorus, natus ex Tharso Ciliciæ, vir et seculari et divina litteratura, græce et latine instructus.... (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. III, cap. I, p. 254.) — Il eut pour auxiliaire dans cette œuvre son compagnon, le moine Adrien, — Et quia litteris sacris simul et secularibus, ut diximus, abundanter erant instructi... Ita ut etiam Metricæ artis, Astronomicæ et Arithmeticæ, Ecclesiasticæ disciplinam, inter sacrorum apicum volumina, suis auditoribus contraderent. (Ibid., lib. IV, cap. II, p. 258 et 259.)

3. ...Congregata discipulorum caterva, scientiæ salutaris quotidie

est resté célèbre[1], par un premier essai de rédaction des 608
lois nationales et une première culture de l'idiome anglo- à 608
saxon, qui devança de loin celle des autres langues teutoniques[2].

Quant aux hommes de race bretonne, héritiers en par- 608
tie d'un reste de civilisation romaine, et en partie des à 610
traditions d'une ancienne culture indigène, ils n'avaient pas le même besoin que les Saxons d'enseignements de ce genre, et ce n'était guère qu'en religion que des changements considérables eussent pu résulter pour eux d'un rapprochement avec les successeurs romains de l'archevêque Augustin. Ceux-ci, du reste, ne furent nullement découragés par le mauvais succès d'une première tentative. Continuant de se regarder comme primats de toute la Bretagne, ils renouvelèrent à ce titre aux évêques de la Cambrie les invitations et les sommations déjà faites. Laurentius, dès son avénement, leur adressa, pour les

flumina, in rigandis eorum cordibus emanabant. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. IV, cap. II, p. 258.) — Indicio est, quod (usque hodie) supersunt de eorum discipulis, qui Latinam, Græcamque linguam æque ut propriam in qua nati sunt, norunt. (Ibid., p. 259.)

1. Bède ne fut pas seulement le chroniqueur le plus exact et le plus judicieux du moyen âge, il eut un génie encyclopédique étonnant pour l'époque et les circonstances où il vivait.

2. Qui (Ethelbertus) inter cætera bona, quæ genti suæ consulendo conferebat, etiam decreta illi judiciorum, juxta exempla Romanorum cum consilio sapientium constituit. Quæ conscripta Anglorum sermone hactenus habentur et observantur ab ea. (Ibid., lib. II, cap. V, p. 120.) — Qui (Theodorus archiepiscopus) inter multos quos ordinavit antistites, etiam Gebmundo Rofensis Ecclesiæ præsule defuncto, Tobiam pro illo consecravit, virum Latina, Græca, et Saxonica lingua, atque eruditione multipliciter instructum. (Ibid., lib. V, cap. IX, p. 400.) — Alcuin a décrit en vers la bibliothèque de l'église métropolitaine d'York. Voyez ses œuvres, édition de Frobeu, in folio 1777, t. II, p. 257.

608 à 610 faire revenir de leurs résolutions d'indépendance, une lettre dont le texte est perdu et qui resta sans réponse ou fut suivie d'un nouveau refus d'obéir[1]. Les indigènes de la Bretagne persévérèrent dans la séparation religieuse qui pour eux n'était qu'une face de la séparation politique. Outre un attachement d'instinct aux vieux usages nationaux, leur schisme contenait deux choses, la haine contre les Saxons et la défiance envers ceux qui venaient de couper une des racines de cette haine en leur donnant les Saxons pour frères en christianisme. Il y avait en eux, selon le témoignage du principal historien de cette époque, une double aversion contre laquelle ni exhortations, ni menaces ne purent prévaloir[2].

Renonçant à rien gagner sur eux, mais ne renonçant pas aux pouvoirs du vicariat apostolique et les étendant même hors de la Bretagne, Laurentius se tourna vers la grande île voisine, dont le peuple, anciennement converti par les Bretons, participait à leur dissidence religieuse, mais n'avait rien des passions politiques et des ombrages nés de la conquête anglo-saxonne[3]. Sur ce nouveau terrain,

1. Misit idem Laurentius cum coepiscopis suis etiam Britonum sacerdotibus litteras suo gradui condignas, quibus eos in unitate Catholica confirmare sategit. Sed quantum hæc agendo profecerit, adhuc præsentia tempora declarant. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. IV, p. 118.)

2. Britones quamvis et maxima ex parte domestico sibi odio gentem Anglorum, et totius Catholicæ Ecclesiæ statutum Pascha, minus recte moribusque improbis impugnent, tamen et divina sibi, et humana prorsus resistente virtute, in nentro cupitum possunt obtinere propositum. (Ibid., lib. V, cap. XXIV, p. 484 et 485.)

3. Denique non solum novæ, quæ de Anglis erat collecta, Ecclesiæ curam gerebat, sed et veterum Britanniæ incolarum, necnon et Scotorum, qui Hiberniam insulam Britanniæ proximam incolunt, populis pastoralem impendere sollicitudinem curabat. (Ibid., lib. II, cap. IV,

le représentant de l'Église romaine se trouva en présence 603 à 610
d'une opposition née du seul fonds des traditions nationales et de l'originalité de mœurs et de caractère propre aux races celtiques. L'île d'Erin, ou la Scotie, aujourd'hui l'Irlande, était alors si zélée pour la foi chrétienne qu'on la surnommait l'île des Saints, et son Église, liée à l'Église bretonne par les mêmes doctrines et les mêmes usages, se croyait en possession des véritables règles de la discipline apostolique et ne voulait se conformer à l'exemple ni aux prescriptions d'aucune autre[1]. Contre l'orgueil de la suprématie romaine, les évêques, les prêtres et les moines d'Irlande s'armaient d'un autre orgueil, celui de leur foi nationale et de l'indépendance des Églises particulières que plus d'un concile général avait sanctionnée. Pressés en même temps que les Bretons de se rallier à l'unité catholique, et faisant cause commune avec eux, ils donnèrent à leur résistance le caractère acerbe d'une sorte d'excommunication prononcée par l'Église celtique contre ses puissants adversaires. C'est à ce propos que Laurentius, en son nom et au nom

p. 118). — ...Hiberniam... gentem innoxiam et nationi Anglorum semper amicissimam. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. IV, cap. XXVI, p. 345.)

1. Tunc Colmanus : Pascha, inquit, hoc quod agere soleo, a majoribus meis accepi, qui me huc Episcopum miserunt ; quod omnes patres nostri, viri Deo dilecti, eodem modo celebrasse cognoscuntur. Quod ne cui contemnendum et reprobandum esse videatur, ipsum est quod beatus Johannes Evangelista, discipulus specialiter Domino dilectus, cum omnibus quibus præerat Ecclesiis celebrasse legitur. (Ibid., lib. III, cap. XXV, p. 234). — Les Irlandais, comme les Bretons, célébraient la pâque le quatorzième jour de la lune, si c'était un dimanche, et non pas le dimanche qui suivait ce quatorzième jour. Comme les clercs bretons, leurs clercs portaient la tonsure en forme de demi-cercle sur le haut du front, et non en guise de couronne au sommet de la tête.

608 de ses deux co-évêques, Mellitus de Londres et Justus de
à Rochester, leur adressa une lettre dont voici le commen-
610 cement[1] :

« A nos très-chers frères, les seigneurs évêques et abbés « de toute la Scotie, Laurentius, Mellitus et Justus, évê- « ques, serviteurs des serviteurs de Dieu. Lorsque le siége « apostolique, selon qu'il a coutume de le faire pour tout « l'univers, nous envoya dans les contrées occidentales « afin de prêcher la foi aux nations païennes, et que nous « arrivâmes dans cette île nommée la Bretagne, nous « avions en grande estime et en vénération de sainteté « tant les Bretons que les Scots, avant de les connaître et « dans la croyance qu'ils se comportaient suivant l'usage « de l'Église universelle. Mais connaissant les Bretons, « nous avons pensé que les Scots étaient meilleurs qu'eux, « et plus tard nous avons su que les Scots dans leur con- « duite ne différaient en rien des Bretons; nous l'avons « appris, à la venue dans cette île nommée plus haut, de « l'évêque Dagan et à celle de Columban, abbé d'un « monastère en Gaule[2] : car l'évêque Dagan, se trouvant « près de nous, a refusé non-seulement de manger à notre « table, mais encore de prendre son repas dans la même « maison que nous..... »

1. Siquidem ubi Scotorum in præfata ipsorum patria, quomodo et Britonum in ipsa Britannia, vitam ac professionem minus Ecclesiasticam in multis esse cognovit... Scripsit cum coepiscopis suis exhortatoriam ad eos epistolam, obsecrans eos et contestans, unitatem pacis et Catholicæ observationis cum ea, quæ toto orbe diffusa est Christi Ecclesia tenere. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. IV, p. 118.)

2. Sed cognoscentes Britones, Scotos meliores putavimus. Scotos vero per Daganum Episcopum in hanc quam superius memoravimus insulam, et Columbanum Abbatem in Galliis venientem, nihil discrepare a Britonibus in eorum conversatione didicimus. (Ibid., lib. II, cap. IV, p. 118.)

Columban, ou plus exactement Colum, fondateur de 603
deux abbayes célèbres et mis au nombre des saints, peut à 610
être considéré comme le type du sentiment et du zèle chrétien dans les races purement celtiques[1], et sa vie offre des circonstances qui méritent d'être mentionnées ici. Tourmenté du désir d'aller chercher pour la foi des aventures et des périls, il avait quitté l'Irlande et, sans mission d'aucun pouvoir ecclésiastique, il s'était mis en mer avec douze compagnons de son choix. Il passa en 590
Bretagne, et de là en Gaule; puis gagnant la frontière à 610
orientale de ce pays par laquelle débordait ou menaçait de déborder alors le paganisme germanique, il résolut d'y établir un lieu de prières et de prédication[2]. Après avoir parcouru les vastes forêts des Vosges, il choisit pour résidence les ruines d'une forteresse romaine dont le nom était Luxovium, aujourd'hui Luxeuil, et au milieu de laquelle se trouvaient une source d'eaux thermales et des bains magnifiquement ornés de bassins de marbre et de statues. Ces débris servirent à Columban et à ses compagnons de matériaux pour bâtir une maison et un oratoire, et le monastère fondé par eux s'établit sous la règle extrêmement austère des couvents d'Irlande[3]. La réputation de

1. Voyez, sur le caractère et les écrits de saint Columban, l'*Histoire de la civilisation en France* par M. Guizot, t. II, l'*Histoire littéraire de la France* par M. Ampère, t. II, et les *Études germaniques* de M. Ozanam t. II.

2. A Britannicis ergo finibus (Columbanus et ejus socii) progressi ad Gallias, ubi tunc, vel ob frequentiam hostium externorum, vel ob negligentiam Præsulum... Religionis virtus pene abolita habebatur, tendunt. (Vita S. Columbani, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. III, p. 476.)

3. Invenitque Castrum firmissimo munimine olim fuisse cultum... quem prisca tempora Luxovium nuncupabant; ibique aquæ calidæ cultu

500 à 610 sainteté des cénobites d'outre-mer leur attira bientôt de nombreux disciples et la visite de personnages puissants. Theoderik, celui des rois franks sur les terres duquel ils habitaient, vint se recommander à leurs prières.

Columban, avec une liberté qu'aucun membre du clergé gallo-frank n'avait osé se permettre, fit au visiteur des remontrances sévères sur la mauvaise vie qu'il menait sans épouse légitime, avec des concubines et des maîtresses[1]. Ces reproches déplurent moins au roi qu'à l'aïeule du roi, à cette même Brunehilde dont le pape Grégoire avait loué trop complaisamment la piété, et qui, pour gouverner plus absolument son petit-fils, l'éloignait et le dégoûtait du mariage[2]. A l'instigation de cette femme aussi adroite qu'ambitieuse, les seigneurs franks et les évêques eux-mêmes travaillèrent, par des propos malveillants, à indisposer Theoderik contre le chef des moines étrangers. On l'accusait de n'avoir qu'une orthodoxie douteuse, de faire schisme dans l'Église des Gaules, d'observer une règle insolite suivant laquelle nul visiteur laïque
610 n'était admis dans l'intérieur du monastère[3]. Après une scène violente où le roi, venu à Luxeuil, pénétra jusque dans le réfectoire des moines, et où Columban maintint

eximio constructæ habebantur,.. Ibi residens vir egregius Monasterium construere cæpit. (Vita S. Columbani, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. III, p. 477.)

1. Ad quem cum sæpissime veniret, cœpit vir Dei eum increpare cur concubinarum adulteriis misceretur, et non potius legitimæ conjugis solamine frueretur. (Ibid., p. 478.)

2. Verebatur enim ne si abjectis concubinis Reginam aulæ præfecisset, dignitatis atque honoris sui modum amputasset. (Ibid.) — *Epistolæ* Gregorii papæ ad Brunichildem. (Ibid., t. IV, p. 20-34.)

3. ...Hortaturque Proceres, Aulicos et Optimates omnes, ut Regis animum contra virum Dei pertubarent, Episcoposque sollicitare agressa

sa règle avec un courage inébranlable, il fut ordonné à 610
l'Irlandais de reprendre le chemin par où il était venu [1]. Une escorte de soldats le conduisit à Besançon, de Besançon à Autun, d'Autun à Nevers, et de là sur la Loire jusqu'à Nantes, où il fut embarqué pour l'Irlande [2]. Mais sa destinée aventureuse et son zèle ardent le ramenèrent en Gaule, d'où il passa dans les Alpes helvétiques, puis en Italie, où il mourut [3].

La parfaite orthodoxie des Anglo-Saxons et leur con- 630
formité de discipline religieuse avec l'Église romaine, à 716
développèrent en eux un nouvel orgueil qui augmentait, quoique en le modifiant, celui de la conquête et de la force. Ils se croyaient une race meilleure que les Bretons par l'esprit autant que par les armes; ils s'attribuaient une mission d'en haut et se regardaient comme le peuple de Dieu, prédestiné à régner sur la Bretagne pour y donner l'exemple de la véritable foi [4]. Dans la guerre contre les vieux chrétiens du pays, leurs rois dressaient des croix

est, ut ejus Religionem detrahendo, et statum Regulæ, quem suis custodiendum Monachis indiderat, macularent. (Vitâ S. Columbani, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. III, p. 479.)

1. ...Ut tam regiis quam etiam nostris obedias præceptis, egres susque pergas eo itinere, quo primum his adventasti in locis... (Ibid., p. 480.)

2. Post hæc Suffronius Namneteusis urbis Episcopus, una cum Theudoaldo Comite, juxta Regis imperium, beatum Columbanum nave susceptum ad Hiberniam destinare præparabat. (Ibid.)

3. Dans le monastère de Bobbio, le second des établissements qui ont fait sa renommée.

4. Hoc pietate Dei visum, quod gens scelerata
Ob sua de terris patrum peccata periret,
Intraretque suas populus felicior urbes,
Qui servaturus Domini præcepta fuisset...
Jam nova dum crebris viguerunt sceptra triumphis,

630 à 716 pour étendards, et, dans leurs invasions sur le territoire de la Cambrie, ils massacraient les évêques et les prêtres, et donnaient à des clercs de leur race, seuls prêtres pour eux, les églises devenues désertes par la mort ou la fuite de leurs desservants[1]. Les Bretons de leur côté, comptant pour rien la religion des conquérants, n'avaient pas de communion avec eux plus qu'avec des païens; ils ne se faisaient scrupule envers eux d'aucun genre de cruautés, et plus d'une fois, dans cette triste émulation de représailles, ils méritèrent le nom de barbares que leur donnaient les nouveaux lettrés de la nation anglo-saxonne[2].

Les traditions de l'Église celtique n'étaient pas seule-

Et reges ex se jam cœpit habere potentes
Gens ventura Dei.

(Alcuini Poema de pontificibus et sanctis Eboracensibus inter ejus *Opera*, éd. Froben, t. II, p. 243.)

1. Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. III, cap. I, p. 160 et seq. — Brut y Tywysogion, anno 720, *Myvyrian archaiology*, t. II, p. 471. — Nec non et ea loca sancta in diversis regionibus, quæ clerus Britonum, aciem a gladii hostilis manu gentis nostræ fugiens, deseruit. Erat quippe Deo placabile donum, quod religiosi reges tam multas terras, Deo ad serviendum, pontifici nostro conscripserunt. (Vita S. Wilfridi episcopi eboracensis, apud *Script. rer. anglic.*, ed. Gale, t. I, p. 60.)

2. Quippe cum usque hodie moris sit Britonum, fidem religionemque Anglorum pro nihilo habere, neque in aliquo eis magis communicare quam paganis. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. II, cap. XX, p. 158). — At vero Caedwalla, quamvis nomen et professionem haberet Christiani, adeo tamen erat animo ac moribus barbarus, ut nec sexui quidem muliebri, vel innocuæ parvulorum parceret ætati: quin universos atrocitate ferina morti per tormenta contraderet... (Ibid., p. 157.) — De ligno Crucis quod idem Rex contra Barbaros pugnaturus erexerat. (Ibid., lib. III, cap. II, p. 162.)

Haud secus Oswaldus Rex stravit ubique phalanges
Barbaricas...

(Alcuini *Opera*, t. II, p. 244.)

ment communes aux Bretons de la Cambrie et aux habi- 630
tants de l'Irlande, elles régnaient encore au nord de la Bre- à 716
tagne, chez les Pictes qui habitaient les plaines et les côtes de l'est, et chez les Scots, population des montagnes et du grand archipel de l'ouest. Il y avait dans les îles Hébrides de nombreux monastères dont l'un, celui d'Hi ou d'Iona, était, comme le monastère de Bangor, une sorte de cité religieuse peuplée de plusieurs centaines d'hommes et d'où se répandaient de tous côtés des émigrations de missionnaires [1]. A la différence des Cambriens, ces hommes, ainsi que leurs frères d'Irlande, avaient pour les Anglo-Saxons toute la sympathie chrétienne, et plusieurs d'entre eux, venus d'eux-mêmes ou appelés dans le Northumberland, y furent traités avec de grands égards par les rois et la population du pays. Quelques-uns devinrent évêques, 634
et personne ne se trouvant là pour combattre d'une manière active leur discipline traditionnelle, ils l'établirent dans les églises ou les couvents qu'ils gouvernaient [2]. Trente ans se passèrent, durant lesquels les usages romains et les usages celtiques pour la pâque et pour la tonsure coexistèrent dans les provinces anglo-saxonnes situées au nord de l'Humber. Mais cette dissidence, qui amenait souvent deux fêtes de Pâques dans la même année, fut

1. ...De insula quæ vocatur Hii, destinatus. Cujus monasterium in cunctis pene Septentrionalium Scotorum et omnium Pictorum monasteriis, non parvo tempore arcem tenebat, regendisque eorum populis præerat. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. III, cap. III, p. 167.)

2. Exinde cœpere plures per dies de Scotorum regione venire Britanniam, atque illis Anglorum provinciis, quibus regnavit Rex Oswaldus, magna devotione Verbum Fidei prædicare... (Ibid., lib. III, cap. III, p. 167.) — Accepit namque Pontificem Aidanum, summæ mansuetudinis et pietatis ac moderaminis virum; habentemque zelum Dei, quamvis non plene secundum scientiam. (Ibid., p. 166.)

664 l'objet de disputes violentes où des docteurs, venus de la Bretagne méridionale ou du continent, opposaient l'exemple de l'Italie, de la Gaule, de l'Afrique, de l'Asie, de la Grèce, de tout l'Univers, aux coutumes d'un petit nombre d'hommes cantonnés dans deux îles de l'Océan [1]. Discutées solennellement dans un concile où deux rois assistèrent, les coutumes celtiques furent condamnées, et le Northumberland qui les abandonnait devint un foyer de réaction contre elles [2]. Cette réaction, propagée par des missionnaires anglo-saxons ou par des Celtes ralliés à la discipline romaine, gagna d'abord l'Irlande, puis le royaume des Pictes, puis enfin le grand monastère d'Iona
716 qui était la tête d'une foule d'autres [3]. L'île d'Erin et le nord de la Bretagne ayant ainsi abjuré leurs coutumes héréditaires, il ne resta plus dans le schisme que la province occidentale possédée par les Bretons libres [4].

1. Ilis temporibus quæstio facta est frequens et magna, de observatione Paschæ, confirmantibus eis, qui de Cantia vel de Galliis advenerant, quod Scoti dominicum Paschæ diem, contra universalis Ecclesiæ morem, celebrarent. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.* lib. III, cap. XXV, p. 233.) — Defuncto autem Finano, qui post illum (Aidanum) fuit, cum Colmanus in Episcopatu succederet, et ipse missus a Scotia, gravior de observatione Paschæ, necnon et de aliis Ecclesiasticæ vitæ disciplinis, controversia nata est. (Ibid.)

2. Mota ergo ibi quæstione de Pascha, vel tonsura, vel aliis rebus Ecclesiasticis, dispositum est, ut in monasterio, quod dicitur Streaneshalch... synodus fieri, et hæc quæstio terminari deberet. Veneruntque illo reges ambo, pater scilicet et filius... (Ibid., p. 234.) — Voyez encore ibid., p. 236 et seq.

3. Nec multo post illi quoque qui insulam Hii incolebant monachi Scoticæ nationis, cum his quæ sibi erant subdita monasteriis ad ritum Paschæ ac tonsuræ canonicum, Domino procurante, perducti sunt. (Ibid., lib. V, cap. XXIII, p. 479.) — Voyez aussi Ibid., cap. XXII, p. 453, et cap. XVI, p. 432.

4. ...E contra Britones, qui nolebant Anglis eam quam habebant

Ceux-ci, n'étant plus soutenus extérieurement par une grande sympathie, par la conscience du monde celtique, perdirent quelque chose de la foi absolue qu'ils avaient dans leurs traditions religieuses, désormais réduites à l'état d'opinion nationale. On vit d'abord s'en détacher les populations bretonnes, englobées comme tributaires dans les royaumes anglo-saxons, et que pressaient d'une part l'active prédication des évêques, de l'autre la toute-puissance des dominateurs étrangers [1]. Plus tard, la dissidence religieuse éclata au sein du pays de Galles, favorisée qu'elle était par la division de ce pays en deux royaumes, celui du Nord et celui du Sud, division qui énervait l'autorité primatiale de l'évêché de Caerleon, transféré alors avec son titre à Menew, aujourd'hui Saint-David [2]. L'archevêque du royaume du Nord s'affranchit de la juridiction de celui du royaume du Sud, étant à même de le supplanter comme archevêque universel de la Cambrie. Il chercha pour cette révolte un appui dans les syn-

710 à 768

fidei Christianæ notitiam pandere, credentibus jam populis Anglorum et in regula fidei Catholicæ per omnia instructis, ipsi adhuc inveterati et claudicantes a semitis suis, et capita sine corona prætendunt, et solemnia Christi sine Ecclesiæ Christi societate venerantur. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. v, cap. xxiii, p. 480.)

1. Aldhelmus, cum esset adhuc presbyter et abbas monasterii quod Maildulfi urbem nominant, scripsit, jubente synodo suæ gentis, librum egregium adversus errorem Britonum, quo vel pascha non suo tempore celebrant, vel alia perplura castitati et paci contraria gerunt. Multosque eorum, qui occidentalibus Saxonibus subditi erant Britones, ad catholicam dominici paschæ celebrationem hujus lectione perduxit. (Ibid., lib. v, cap. xix, p. 436.)

2. Cette translation était déjà faite quand eurent lieu les conférences d'Augustin avec le clergé breton; mais l'ancien titre d'évêque de Caerleon subsistait pour le primat de la Cambrie, malgré son changement de résidence. Dans la suite il tomba en désuétude, et le titre effectif, celui de Menew, autrement Saint-David, prévalut.

716 pathies catholiques en se ralliant à l'Église romaine et à
à
768 l'Église anglo-saxonne, dans la grande question de la fête de Pâques. Il ouvrit ainsi une longue série de troubles intérieurs dans lesquels les Saxons intervinrent et dont le récit est empreint d'une couleur lugubre dans les vieilles annales du pays.

768 « L'an du Christ 768, dit un chroniqueur breton, le « temps de la pâque fut changé dans le Nord par le con- « seil d'Elbod, évêque de Bangor; mais les autres évêques « n'adhérèrent pas à ce changement, et, à cause de cela, « les Saxons firent une irruption dans le Sud où eut lieu « le combat du bois de Marchan, et où une victoire glo-
777 « rieuse fut remportée par les Kymris[1]. L'an du Christ 777, « le temps de la pâque fut changé dans le Sud, et ce chan- « gement fut la cause de la guerre qui commença entre « les hommes du Sud et leur roi, et de la grande des- « truction que celui-ci en fit sans les vaincre, car le roi « fut tué dans un combat au temps de l'été, et voilà « pourquoi on nomme cet été l'été humide de sang. Or, « depuis cet événement, le roi des hommes du Sud n'a « jamais plus mis sa parole dans la parole du pays[2]. L'an
809 « du Christ 809, mourut Elbod, archevêque du Nord, et « le soleil s'obscurcit, et il y eut de grandes dissensions « parmi les gens d'église à l'occasion de la pâque, parce « que les archevêques de Menew et de Landaf ne voulaient

1. Brut y Tywysogion (*Chronique de Caradoc de Lancarvan*). *Myvyrian archaiology*, t. II, p. 473. — Anno 768, pascha commutatur apud Brittones (super dominicam diem), emendante Elbodugo homine Dei. (*Annales Cambriæ*, apud *Monumenta historica britannica*, p. 834.) — Le Brut y Tywysogion donne ce fait sous la date de 765, que j'ai rectifiée comme probablement inexacte.

2. Brut y Tywysogion (*Chronique de Caradoc de Lancarvan*). *Myvyrian archaiology*, t. II, p. 473.

« pas se soumettre à l'archevêque du Nord, pays autrefois 809
« dépendant de leur autorité spirituelle [1]. »

C'est la dernière mention qui soit faite du schisme dans 810 à 950
les chroniques bretonnes; il s'éteignit avant la seconde moitié du IXe siècle, et avec lui cessa d'exister une des forces nationales des Cambriens, la résistance religieuse. Le ressort de l'opposition à la puissance des Saxons, devenu purement laïque, passa des mains du clergé à celles d'une autre classe d'hommes plus ancienne que lui et en rivalité d'influence avec lui, la classe ou, pour mieux dire, la corporation des bardes, à la fois historiens, moralistes, savants et poëtes. On sait quel rôle éminent les bardes avaient joué dans la race celtique païenne, sous l'autorité et la direction du sacerdoce des Druides; chez les descendants chrétiens et non mélangés de cette race, il leur restait, à côté des enseignements du sacerdoce évangélique, le dépôt des traditions, des idées et des passions nationales [2]. La chute de la domination romaine en Bretagne y réveilla le génie bardique; la lutte, sans cesse renouvelée, des Bretons contre les Saxons, accrut ce gé-

1. *Myvyrian archaiology*, t. II, p. 474. — L'archevêque de Landaf est nommé ici, parce que le titre primatial de Caerleon avait un moment passé à son église avant d'être transféré à Menew ou Saint-David. Voyez Wilkins, *Concilia magnæ Britanniæ*, t. I, p. 24, n. — La primatie du siége de Saint-David se releva plus tard; on la voit sanctionnée en 914 dans le code des coutumes cambriennes rédigé par l'ordre du roi Howel Dda : *Menevia est sedes principalis in Cambria.* (*Leges Walliæ*, lib. II, cap. 18, art. 1, p. 794.)

2. Per hæc loca... viguere studia laudabilium doctrinarum inchoata per Bardos, et Euhages, et Druidas. Et Bardi quidem fortia virorum illustrium facta, heroicis composita versibus, cum dulcibus lyræ modulis cantitarunt. (Ex Ammiani Marcellini, lib. XV, cap. 9, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. I, p. 544.) — Voyez *Welsh laws*, book XIII, chap. 2, art. 59 et 61, p. 640 et 641.

810 nie et l'inspira d'un sentiment patriotique, mêlé de dou-
à
950 leur et d'espérance, à la fois tendre et violent. Au IXe siècle, lorsque le clergé cambrien entra en communion avec l'Église anglo-saxonne sous la discipline catholique, les bardes, gardiens ombrageux de l'antipathie héréditaire, se séparèrent de lui et le poursuivirent de leurs accusations et de leur défiance. Des vers, interpolés depuis cette époque dans les chants des anciens poëtes, imputent les désastres nationaux au bon accord des moines et des
950 clercs avec l'étranger [1]. On trouve dans ces passages pseudonymes les noms d'excommuniés et de traîtres donnés aux religieux gallois et des vœux pour que leur trahison soit punie comme elle le mérite, vœux capables malheureusement de soulever les passions populaires, et qui, plus d'une fois, s'accomplirent par la destruction de fond en comble d'abbayes cambriennes situées près de la frontière saxonne et peuplées en partie de moines saxons [2].

700 Le VIIIe siècle nous montre la nation anglo-saxonne arri-
à
800 vée au plus haut développement de sa destinée comme peuple conquérant et comme peuple catholique. D'une part, elle a établi contre les Bretons ses limites territoriales et gagné sur eux des positions extrêmes qu'elle ne perdra plus; de l'autre, elle a dans le monde chrétien un rang élevé et un caractère qui lui est propre. Elle est la nation la plus intimement unie à l'Église romaine par les liens de la filiation spirituelle, de la croyance et de l'enseignement. Ce que les missionnaires de Rome avaient fait autre-

1. O gyssul-estrawn, ac anghyviawn venaich.
(*Myvyrian archaiology*, t. II, p. 122.)

2. *Myvyrian archaiology*, t. I, p. 149 et 151. — Ibid., t. II, p. 490, Brut y Tywysogion (*Chronique de Caradoc de Lancarvan*) sous l'année 959.

fois pour elle se poursuit auprès des nations germaniques du continent par des missionnaires de son église, sous la direction de celle de Rome[1]. Ses rois les plus actifs dans la guerre et le soin des intérêts mondains semblent avoir les yeux fixés sur Rome comme sur une seconde et meilleure patrie où ils désirent aller finir leur vie auprès du tombeau des apôtres, et, en effet, plusieurs d'entre eux abdiquèrent pour exécuter ce pèlerinage sans retour[2]. Ils firent plus; ils constituèrent les royaumes qu'ils cessaient de gouverner débiteurs, envers l'Église romaine et l'apôtre saint Pierre, d'un tribut payé annuellement par chaque maison habitée, et que les actes réitérés de cette pieuse et dangereuse munificence étendirent à toute l'Angleterre, sous la forme d'une sujétion moins religieuse que politique[3]. 700 à 800

1. Voyez le beau Mémoire de M. Mignet sur la conversion de la Germanie au christianisme, *Notices et mémoires historiques*, t. II, p. 44 et suiv.

2. Abeunte autem Romam Ceadvalla, successit in regnum (occidentalium Saxonum) Ine, de stirpe regia, qui cum triginta et septem annis imperium tenuisset gentis illius, et ipse, relicto regno ac junioribus commendato, ad limina beatorum apostolorum, Gregorio pontificatum tenente, profectus est; cupiens in vicinia sanctorum locorum ad tempus peregrinari in terris, quo familiarius a sanctis recipi mereretur in cœlis. (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. v, cap. VII, p. 394.) — Ut Coenred Merciorum, et Offa, orientalium Saxonum rex, in monachico habitu Romæ vitam infierint. (Ibid., cap. XX, p. 438.)

3. Iste (Ina) voluit illud Ecclesiæ romanæ vectigal jure perpetuo constituere, ut domus singulæ singulos denarios annuatim S. Petro penderent; sic devincire populum suum studens, ut annui census pensitatione cognosceret se subditum S. Petro, cujus et fidem firmam illibatamque jugiter conservaret; quem et scientes omnes dominum esse suum propensiori studio colerent, et in opportunitatibus invocarent. (Baronii *Annales ecclesiast.*, t. IX, p. 129.) — Fecit autem idem, ejus exemplo (ut opinor) ductus, Offa Merciorum rex, qui non multum post tempus regnavit. Hoc vectigal, prout quidam scribunt, auxit post hæc

600 à 656 Les successeurs des anciens chefs d'aventuriers Henghist, Horsa, Kerdik et Ida, instruits par le clergé romain à revêtir les insignes pacifiques de la dignité royale et à porter, au lieu de la hache de leurs ancêtres, des sceptres à fleurons dorés, cessèrent de mettre au premier rang les exercices de la guerre. Leur ambition fut de voir autour d'eux, non de grandes troupes de braves bien pourvus d'armes, mais de nombreux couvents institués pour la prière et pour l'étude[1]. Souvent eux-mêmes coupaient leur longue chevelure pour se vouer à la réclusion[2], et, si le besoin d'une vie active les retenait au milieu des affaires, ils comptaient comme un des grands jours de leur règne la consécration d'un monastère. Cet événement était célébré avec tout l'appareil des solennités nationales; les chefs, les évêques, les guerriers, les sages du peuple se rassemblaient, et le roi s'asseyait au milieu d'eux, entouré de sa famille[3]. Quand les murs nouvellement bâtis

Ethelwulphus, seu Atulphus rex, qui, ut proximo libro demonstrabitur, totius fere insulæ imperium obtinuit. Baronii *Annales ecclesiast.*, t. IX, p. 130.) — Voyez ibid., t. XI, p. 58.

1. Exercitium armorum in secundis ponentes... (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, apud *rer. anglic. Script.*, p. 101, ed. Savile.) — L'historien de l'Église anglo-saxonne dit de ses contemporains: *Plures in gente Northanhymbrorum, tam nobiles quam privati, se suosque liberos, depositis armis, satagunt magis, accepta tonsura, monasterialibus ascribere votis quam bellicis exercere studiis.* (Bedæ *Hist. ecclesiast. gentis Anglor.*, lib. V, cap. XXIV, p. 485.)

2. Ibid., lib. IV, cap. XI, p. 286, et ibid., passim.

3. Jussit indici per totam nationem omnibus thanis, archiepiscopo, episcopis, comitibus, omnibusque qui Deum diligerent, ut ad se venirent et constituit diem quo monasterium consecraretur. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 35.) — Jamque postea perfecta domu, ad diem dedicationis ejus invitatis regibus Christianissimis, Ecgfrido et Ælwino fratribus, cum abbatibus, præfectisque et subregulis, totiusque dignitatis personis simul in unum convenerunt. (Vita S. Wilfridi, apud *Historiæ Britannicæ et Anglicanæ scriptores*, ed. Gale, t. I, p. 60.)

avaient été aspergés d'eau bénite et consacrés sous les 600 à
noms des deux patrons de la ville de Rome, les apôtres 656
saint Pierre et saint Paul, le roi saxon se levait et disait à haute voix[1] :

« Grâces soient rendues au Dieu très-haut, de ce que 656
« j'ai pu faire quelque chose en l'honneur du Christ et « des saints apôtres. Tous tant que vous êtes ici, soyez « témoins et garants de la donation, faite par moi aux « moines de ce lieu, des terres, marais, étangs, cours « d'eau ci-après désignés. Je veux qu'ils les tiennent et « possèdent entièrement et d'une manière royale : de sorte « qu'aucun impôt n'y soit levé, et que le monastère ne « soit sujet d'aucune puissance sur terre, excepté le saint « siége de Rome ; car c'est là qu'iront chercher et visiter « saint Pierre ceux d'entre nous qui ne peuvent aller à « Rome[2]. Que ceux qui me succéderont, soit mon fils, soit « mes frères, soit tout autre, maintiennent cette donation « inviolablement, en tant qu'ils veulent participer à la vie « éternelle, en tant qu'ils veulent être sauvés du feu « éternel ; quiconque en retranchera quelque chose, que « le portier du ciel retranche de sa part dans le ciel ; qui- « conque y ajoutera quelque chose, que le portier du ciel « ajoute à sa part dans le ciel[3]. » Le roi prenait ensuite la feuille de parchemin qui contenait l'acte de donation, et il y traçait une croix ; après lui sa femme, ses fils, ses

1. « Volo autem ut ii id teneant adeo regaliter, adeoque libere... » (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 36.)

2. « Volo item ut hic quæramus sanctum Petrum universi qui Romam haud poterimus proficisci. » (Ibid.)

3. « Quicumque nostrum munus aut alterius cujuspiam boni viri munus diminuerit, diminuat ejus partem cœlestis janitor in regno cœlorum ; quisquis autem id adauxerit, adaugeat ejus partem cœlestis janitor in regno cœlorum. » (Ibid., p. 37.)

656 frères, ses sœurs, les évêques, les officiers publics, et tous les personnages de haut rang, inscrivaient successivement le même signe en disant : « J'atteste et je confirme ». La solennité commencée par cette grave cérémonie se terminait bruyamment par quelque chose de moins nouveau dans les mœurs des Anglo-Saxons, par un grand festin de trois jours et trois nuits, où le roi, les princes et les dignitaires de la cour tenaient table ouverte[1].

Ce fut l'Église romaine, qui, vers la fin du VIe siècle, introduisit la nation conquérante de la Bretagne parmi les peuples que le christianisme civilisait, et, après quatre siècles écoulés, cette même église eut une grande part dans la catastrophe qui précipita les Anglo-Saxons du rang qu'ils avaient en Europe comme nation libre et autonome. Sous la menace d'une invasion étrangère, dans une crise de leur existence nationale où l'Église qu'ils nommaient leur mère pouvait beaucoup pour eux ou contre eux, ils la trouvèrent, non pas seulement indifférente, mais hostile au plus haut degré. Elle n'était plus alors, comme autrefois, une puissance purement spirituelle ; elle avait des intérêts politiques en même temps que des intérêts religieux, faisant des premiers un moyen de servir les seconds, ou mêlant les uns aux autres dans une étrange
1066 confusion. C'est ainsi que la papauté, au XIe siècle, s'engagea dans une entreprise dont le but était l'asservissement d'un peuple chrétien et orthodoxe, et promit, au nom de saint Pierre, l'absolution de tout péché à qui marcherait

1. Deinde consummato sermone, magnum convivium trium dierum et noctium reges cum omni populo lætificantes, magnanimes in hostes, humiles cum servis Dei, lnierunt. (Vita S. Wilfridi, apud *Hist. Britann. et Anglic. script.*, ed. Gale, t. I, p. 60.)

en armes contre ceux qui l'aimaient le plus et qu'elle 684
avait le plus aimés.

Le détail de ces événements et de leurs conséquences occupera la plus grande partie de cette histoire, consacrée, comme l'indique son titre, au récit de la ruine du peuple anglo-saxon. Mais il n'est pas temps d'y arriver; il faut que le regard du lecteur s'arrête encore sur la race germanique victorieuse et sur la race celtique vaincue; qu'il voie l'étendard blanc des Saxons et des Angles repoussant de plus en plus vers l'ouest l'étendard rouge des Kymrys[1]. Les frontières anglo-saxonnes, continuellement reculées à l'occident, après s'être étendues au nord jusqu'au Forth et à la Clyde, furent pourtant resserrées de ce côté vers la fin du VIIe siècle. Les Pictes et les Scots, attaqués par Egfrith[2], roi du Northumberland, l'attirèrent dans les gorges de leurs montagnes, le défirent, et après leur victoire s'avancèrent au sud du Forth jusqu'à la rivière de Tweed, où ils posèrent la limite de leur territoire. Cette limite, que les habitants du sud ne déplacèrent plus dans la suite, marqua depuis ce jour le nouveau point de séparation des deux parties de la Grande-Bretagne[3]. Les peuplades de la race des Angles qui habitaient la plaine entre le Forth et la Tweed furent agrégées par ce changement de frontière

1. Les poésies nationales des Cambriens désignent fantastiquement ces deux drapeaux ennemis par les noms de *Dragon rouge* et de *Dragon blanc*. Voyez les *Poëmes des bardes bretons du* VIe *siècle*, traduits par M. de la Villemarqué, p. 282 et passim.

2. *Eg, eeg*, aigu, aiguisé : par extension, subtil; *frith, frid, fred, fried*, paix, pacique.

3. Picti terram suam, cujus partem tenebant Angli, recuperaverunt. (Henrici Huntind. *Hist.*, lib. III, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 336, ed. Savile.)

634 à la population des Pictes ou à celle des Scots, nom que cette population mêlée prit bientôt seul, et dont s'est formé le nom moderne du pays [1].

A l'autre extrémité de l'île, les hommes de la pointe de Cornouailles, tout isolés qu'ils étaient, luttèrent longtemps pour leur indépendance, grâce aux secours qu'ils reçurent quelquefois des Bretons de l'Armorique. A la fin, ils de-
750 vinrent tributaires des Saxons occidentaux; mais les habitants du pays de Galles ne le devinrent pas : « Jamais, « disent leurs vieux poëtes, non, jamais les Kymrys ne « paieront le tribut; ils soutiendront le combat jusqu'à la « mort pour la possession des terres que baigne la Wye [2]. » C'est en effet aux rives de ce fleuve que s'arrêta la domination anglo-saxonne; le dernier chef qui l'agrandit fut un
800 roi de Mercie appelé Offa [3]. Il franchit la Saverne et la chaîne de hauteurs qui, formant comme les Apennins de la Bretagne méridionale, avait jusque-là protégé le dernier asile des vaincus. A près de cinquante milles de distance au delà des monts vers l'ouest, Offa construisit, pour remplacer ces limites naturelles, un long rempart et une tranchée qui s'étendit, du sud au nord, depuis le cours de la Wye jusqu'aux vallons où coule la Dée [4]. Là fut établie pour toujours la frontière des deux races d'hommes qui, avec des partages inégaux, habitaient conjointement tout le sud de la vieille île de Prydain, depuis la Tweed jusqu'au cap de Cornouailles.

1. *Scotland, Scotia,* Ecosse.

2. Arymes Prydain vawr; *Myvyrian archaiology of Wales*, t. I, p. 156. —Voyez ci-après, pièces justificatives, n° 1.

3. *Offa, offo, obbo,* doux, clément.

4. En langue cambrienne, *Claud Offa;* en anglais, *Offa's dyke*; des vestiges de ce grand ouvrage subsistent encore aujourd'hui.

Au nord du golfe où se jette la Dée, le pays renfermé 780 à 900
entre les montagnes et la mer était déjà, depuis un demi-siècle, subjugué par les Angles et dépeuplé de Bretons. Les fugitifs de ces contrées avaient gagné le grand asile du pays de Galles, ou bien l'angle de terre hérissé de montagnes que baigne la mer au golfe de Solway. Dans cette dernière contrée, ils conservèrent encore longtemps une sorte de liberté sauvage, distingués de la race anglo-saxonne dans la langue même de cette race, par le nom de Cambriens, et ce nom est resté attaché au pays qui fut leur asile [1]. Au delà des plaines du Galloway, dans les vallées profondes où coule la Clyde [2], de petites peuplades bretonnes qui, à la faveur des lieux, s'étaient conservées libres sous la domination des Angles, se maintinrent de même parmi les Scots et les Pictes, quand ces deux peuples conquis eurent toutes les basses terres d'Écosse jusqu'au Val d'Annan et à la Tweed. Ce dernier reste de Bretons de race pure avait pour capitale et pour forteresse la ville, bâtie sur un rocher, qu'on appelle aujourd'hui Dumbarton [3]. On trouve jusque dans le xe siècle des traces de leur existence indépendante ; mais, depuis ce temps, ils cessent d'être désignés par leur ancien nom national, soit qu'ils aient été détruits tout d'un coup par la guerre, soit qu'ils se soient fondus insensiblement dans la masse de population qui les environnait de toutes parts.

Ainsi disparut de l'île de Bretagne, à l'exception de la petite et stérile contrée de Galles, la race celtique des

1. On l'appelle Cumberland ; les Anglo-Saxons disaient *Cumbraland*, terre des Kymris.

2. Ystrad-Clwyd.

3. Autrefois *Dun-briton*, la forteresse des Bretons.

780 à 900 Cambriens, Logriens et Bretons proprement dits, en partie émigrés directement de l'extrémité orientale de l'Europe, et en partie venus en Bretagne après un séjour plus ou moins long sur la côte occidentale des Gaules. Ces faibles débris d'un grand peuple eurent la gloire de défendre la possession de leur dernier coin de terre contre les efforts d'un ennemi immensément supérieur en nombre et en richesses, souvent vaincus, jamais subjugués, et portant en eux-mêmes, à travers les siècles, la conviction d'une éternité mystérieuse réservée à leur race et à leur nom. Cette éternité fut prédite par les bardes du VIe siècle, au milieu des défaites nationales[1]; et chaque fois que, dans la suite des temps, un envahisseur étranger traversa les plaines de la Cambrie, après les victoires les plus complètes, il entendait les vaincus lui dire : « Tu « as beau faire, ni ta puissance, ni aucune autre, si ce « n'est celle de Dieu, ne détruira notre nom ni notre « langue[2]. » En effet, ce nom et cette langue subsistent sur le sol, où une première conquête les a resserrés, et la prédiction qui s'est accomplie, grâce au courage des hommes et à la nature du pays couvert de rocs, de lacs et de grèves, reste comme un étrange et poétique monument d'énergie et de patriotisme.

Les Bretons vivaient de poésie : l'expression n'est pas trop forte; car, dans leurs maximes traditionelles conservées jusqu'à nos jours, ils font de l'existence privilégiée du poëte-musicien l'une des conditions nécessaires, ou, comme ils disent, l'un des piliers de l'ordre social[3].

1. Liwarch-Henn, *Poëmes des bardes bretons du* VIe *siècle*, p. 114. — Aneurin, ibid., p. 370.

2. Voyez ci-après, livres VIII et XI.

3. Trioedd beirdd ynys Prydain, sec. XXI, nº 1; *Archaiology of*

Leurs poëtes n'avaient guère qu'un thème, c'était la destinée du pays, ses malheurs et ses espérances. La nation, poëte à son tour, enchérissait sur leurs paroles, en prêtant un sens imaginaire aux expressions les plus simples : les souhaits des bardes passaient pour des promesses; leur attente était prophétie; leur silence même affirmait. S'ils ne chantaient pas la mort d'Arthur, c'était preuve qu'Arthur vivait encore; et quand le joueur de harpe, sans intention précise, faisait entendre un air mélancolique, l'auditoire attachait spontanément à cette mélodie vague le nom d'un des lieux devenus funestes par quelque bataille perdue contre les conquérants étrangers[1]. Cette vie de souvenirs et d'espérances embellit, pour les derniers Cambriens, leur pays de rocs et de marécages. Ils étaient gais et sociables, quoique pauvres[2]; ils supportaient légèrement la détresse comme une souffrance passagère, attendant, sans se lasser jamais, une grande révolution politique, qui devait leur faire recouvrer la possession de tout ce qu'ils avaient perdu, et leur rendre, selon l'expression des bardes, la couronne de la Bretagne[3]. 780 à 900

Bien des siècles s'écoulèrent; et, malgré les prédictions des poëtes, l'ancienne patrie des Bretons ne retourna point aux mains de leurs descendants. Si l'oppresseur étranger fut vaincu, ce ne fut pas par la nation qui avait droit à cette victoire; ni ses défaites ni son asservis-

Wales, vol. III, p. 283. — *Welsh laws*, book XIII, chap. 1 et 2, p. 630.

1. Voyez la suite de cette histoire, liv. IV, année 1070.

2. Giraldi Cambrensis *Itinerarium Walliæ*, passim, apud Camden, *Anglica, Hibernica*, etc.

3. Taliesin, *Poëmes des bardes bretons du* VI*e siècle*, p. 116. — Arymes Prydain, *Myvyrian archaiology of Wales*, t. I, p. 156 à 159.

780 à 900 sement ne profitèrent aux réfugiés du pays de Galles. Le récit des infortunes des Anglo-Saxons, envahis et subjugués à leur tour par des peuples venus d'outre-mer, va commencer dans les pages qui suivent. Alors cette race d'hommes, jusqu'ici victorieuse de toutes celles qui l'avaient précédée sur le sol de la Bretagne, appellera sur elle un genre d'intérêt qu'elle n'a pu encore exciter : car sa cause deviendra la bonne cause; elle sera la race souffrante et opprimée. Si la distance des temps affaiblit pour nous l'impression jadis causée par des infortunes contemporaines, c'est quand l'oubli nous cache en partie et décolore, pour ainsi dire, les souffrances de ceux qui ne sont plus. Mais, en présence des vieux documents où elles sont retracées avec détail, avec cet accent de naïveté qui fait revivre les hommes d'un autre âge, un sentiment de pitié s'éveille et se mêle à l'impartialité de l'historien, pour la rendre plus humaine sans altérer son caractère de justice et de bonne foi.

LIVRE II

Depuis le premier débarquement des Danois en Angleterre jusqu'à la fin de leur domination.

787 — 1048.

Il y avait plus d'un siècle et demi que la Bretagne 787
méridionale presque entière portait le nom de terre des Anglais[1], et que, dans le langage de ses possesseurs de race germanique, le nom de Bretons ou celui de Gallois signifiait serf et tributaire[2], lorsque des hommes inconnus vinrent, avec trois vaisseaux, aborder à l'un des ports de la côte orientale. Afin d'apprendre d'où ils venaient et ce qu'ils voulaient, le magistrat saxon du lieu[3] se rendit au rivage; les inconnus le laissèrent approcher et l'entourèrent; puis, fondant tout à coup sur lui et sur son escorte, ils le tuèrent, pillèrent les habitations voisines et remirent promptement à la voile[4].

1. *Engla-land,* par corruption *England.*

2. *Wealh,* un esclave, un homme de service; *hors-wealh,* un palefrenier. (*Gloss.*, Somneri, apud *Hist. anglic. Script.*, t. II, ed. Selden.) — Si servus wallus anglum occiderit..... (Leges Inæ, art. 74 ap. Wilkins *leg. anglo-saxon.*, p. 26.) — Voyez Ducange *Glossar.*, verbo *Waliscus.*

3. *Gerefa,* graf, gravo, dans le dialecte des Franks.

4. Henrici Huntind. *Hist.*, lib. IV, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 343, ed. Savile.

787 Telle fut la première apparition, en Angleterre, des pirates du nord appelés Danois[1] ou Normands[2], selon qu'ils venaient des îles de la mer Baltique ou de la côte de Norvége. Ils descendaient de la même race primitive que les Anglo-Saxons et les Franks; leur langue avait des racines communes avec les idiomes de ces deux peuples: mais ce signe d'une antique fraternité ne préservait de leurs incursions hostiles ni la Bretagne saxonne, ni la Gaule franke, ni même le territoire d'outre-Rhin, exclusivement habité par des nations germaniques. La conversion des Teutons méridionaux à la foi chrétienne avait rompu tout lien de fraternité entre eux et les Teutons du nord. Au IXe siècle, l'homme du nord se glorifiait encore du titre de fils d'Odin, et traitait de bâtards et d'apostats les Germains enfants de l'Église : il ne les distinguait point des populations vaincues dont ils avaient adopté le culte. Franks ou Gaulois, Langobards ou Latins, tous étaient également odieux pour l'homme demeuré fidèle aux anciennes divinités de la Germanie.
787 à 835 Une sorte de fanatisme religieux et patriotique s'alliait ainsi dans l'âme des Scandinaves à la fougue déréglée de leur caractère et à une soif de gain insatiable. Ils versaient avec plaisir le sang des prêtres, aimaient surtout à piller les églises, et faisaient coucher leurs chevaux dans les chapelles des palais[3]. Quand ils venaient de dévaster et

1. En latin, *Dani;* dans les langues teutoniques, *Dænen, Dæna, Dæniske.*

2. En latin, *Normanni;* dans les langues teutoniques, *North-menn, north-mathre,* hommes du nord. C'est l'ancien nom national des Norvégiens.

3. ...Clerici et monachi crudelius damnabantur. (*Hist. S. Vincentii,* apud *Script. rer. normann.,* p. 21.) — *Gesta Normannorum ante Rollonem ducem,* ibid., passim. — ...Aquisgrani in capella regis equos

d'incendier quelque canton du territoire chrétien : « Nous 787 à 835
« leur avons chanté la messe des lances, disaient-ils par « dérision ; elle a commencé de grand matin, et elle a « duré jusqu'à la nuit[1]. »

En trois jours de traversée par le vent d'est, les flottes de barques à deux voiles des Danois et des Norvégiens arrivaient au sud de la Bretagne[2]. Les soldats de chaque flotte obéissaient en général à un chef unique, dont le vaisseau se distinguait des autres par quelque ornement particulier. C'était le même chef qui commandait encore lorsque les pirates débarqués marchaient en bataillons, soit à pied, soit à cheval. On le saluait du titre germanique que les langues du Midi rendent par le mot *roi*[3] ; mais il n'était roi que sur mer et dans le combat ; car, à l'heure du festin, toute la troupe s'asseyait en cercle, et les cornes remplies de bière passaient de main en main sans qu'il y eût ni premier ni dernier. Le *roi de mer*[4] était partout suivi avec fidélité et toujours obéi avec zèle, parce que toujours il était renommé comme le plus brave entre les braves, comme celui qui n'avait jamais dormi sous un toit de planches, qui jamais n'avait vidé la coupe auprès d'un foyer abrité[5].

suos stabulant. (*Chronicon* Hermanni Contracti, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. VIII, p. 246.)

1. Attum odda messu... (Olai Wormii *Litteratura runica*, p. 208.) — *Scriptores rerum danicarum*, t. I, p. 374. — Ibid., t. IV, p. 26.

2. ...Flantibus Euris, triduo vela panduntur. (*Annales Esromenses*, ibid., t. I, p. 236.)

3. Kong, konung, kineg, koning, king ; en latin, *rex*, *rector*, *dux*, *ductor*, *præfectus*, *consul*, *centurio*, chef en général : le premier d'entre les capitaines portait quelquefois le titre de *kongakong*, chef des chefs, roi des rois. Voyez Ihre, *Gloss. suio-gothic.*

4. Sæ-kong, her-kong, Sæ-konung, her-konung. See-king, hereking.

5. Regis maritimi titulo is merito dignus videbatur, qui tigno sub

787 à 835 Il savait gouverner le vaisseau comme un bon cavalier manie son cheval, et à l'ascendant du courage et l'habileté se joignait pour lui l'empire que donne la superstition; il était initié à la science des runes, il connaissait les caractères mystérieux qui, gravés sur les épées, devaient procurer la victoire, et ceux qui, inscrits à la poupe et sur les rames, devaient préserver du naufrage [1]. Égaux sous un pareil chef, supportant légèrement leur soumission volontaire et le poids de leur armure de mailles, qu'ils se promettaient d'échanger bientôt contre un égal poids d'or, les pirates danois cheminaient gaiement sur la route *des cygnes*, comme disent leurs poésies nationales [2]. Tantôt ils côtoyaient la terre, et guettaient leur ennemi dans les détroits, les baies et les petits mouillages, ce qui leur fit donner le nom de *Vikings* ou *Enfants des anses;* tantôt ils se lançaient à sa poursuite à travers l'Océan. Les violents orages des mers du Nord dispersaient et brisaient leurs frêles navires; tous ne rejoignaient point le vaisseau du chef au signal du ralliement; mais ceux qui survivaient à leurs compagnons naufragés n'en avaient ni moins de confiance ni plus de souci; ils se riaient des vents et des flots, qui n'avaient pu leur nuire : « La force de la « tempête, chantaient-ils, aide le bras de nos rameurs, « l'ouragan est à notre service, il nous jette où nous vou- « lions aller [3]. »

fuliginoso nunquam dormiebat, et nunquam cornu exhauriebat ad focum sedens. (*Inglinga saga*, cap. XXXIV; *Heimskringla edr Noregs konungasogor af Snorra Sturlusyni*, t. I, p. 43.)

1. *Sig-rûnar*, les runes de la victoire; *Brim-rûnar*, les runes des flots. Voyez *Edda Saemundar, hinns fróda*, t. II, p. 195-197.

2. Ofer Swan rade.

3. Marinæ tempestatis procella nostris servit remigiis, nec removet

Digitized by Google

La première grande armée de corsaires danois et normands qui se dirigea vers l'Angleterre aborda sur la côte de Cornouailles; et les indigènes de ce pays, réduits par les Anglais à la condition de tributaires, se joignirent aux ennemis de leurs conquérants, soit dans l'espoir de regagner quelque peu de liberté, soit pour satisfaire simplement leur passion de vengeance nationale. Les hommes du nord furent repoussés, et les Bretons de Cornouailles restèrent sous le joug des Saxons; mais, peu de temps après, d'autres flottes, abordant du côté de l'est, amenèrent les Danois en si grand nombre, que nulle force ne put les empêcher de pénétrer au cœur de l'Angleterre. Ils remontaient le cours des grands fleuves, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un lieu de station commode; là ils descendaient de leurs barques, les amarraient ou les tiraient à sec, se répandaient sur le pays, enlevaient de toutes parts les bêtes de somme, et de marins se faisaient cavaliers, comme s'expriment les chroniques du temps[1]. D'abord ils se bornèrent à piller et à se retirer ensuite, laissant derrière eux, sur les côtes, quelques postes militaires et de petits camps retranchés, pour protéger leur prochain retour; mais bientôt, changeant de tactique, ils s'établirent à demeure fixe, comme maîtres du sol et des habitants, et refoulèrent la race anglaise du nord-est vers le sud-ouest, comme celle-ci avait refoulé l'ancienne population bretonne de la mer de Gaule vers l'autre mer[2].

835

838 à 865

a proposito directæ intentionis; quibus nec ingens mugitus cœli nec crebri jactus fulminum unquam nocuerunt, favente gratia elementorum. (Hist. S. *Eadmundi*, auctore Abbone floriac. abbate, apud Surium *in Vit. sanctor.*, novembr. 20, t. VI, p. 441.)

1. Wurdon gehorsode. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 139 et passim.)

2. *Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 72. — *Chron.* Johan Wallingford, apud *Rer. anglic. Script.*, t. III, p, 532 et 533, ed. Gale.

838 à 865 Les *rois des mers* qui attachèrent leur nom aux événements de cette grande invasion sont : Ragnar-Lodbrog et ses trois fils Hubbo, Ingvar, et Alfden. Fils d'un Norvégien et de la fille du roi de l'une des îles danoises, Ragnar avait obtenu, soit de gré, soit de force, la royauté de toutes ces îles; mais la fortune lui devint contraire; il perdit ses possessions territoriales, et alors, armant des vaisseaux et rassemblant une troupe de pirates, il se fit *roi de mer*. Ses premières courses eurent lieu dans la Baltique et sur les côtes de la Frise et de la Saxe; puis il fit de nombreuses descentes en Bretagne et en Gaule, toujours heureux dans ses entreprises, qui lui valurent de grandes richesses et un grand renom. Après trente ans de succès obtenus avec une simple flotte de barques, Ragnar, dont les vues s'étaient agrandies, voulut essayer son habileté dans une navigation plus savante, et fit construire deux vaisseaux qui surpassaient en dimension tout ce qu'on avait jamais vu dans le Nord. Vainement sa femme Aslauga, avec ce bon sens précautionneux qui, chez les femmes scandinaves, passait pour le don de prophétie, lui remontra les périls où cette innovation l'exposait; il ne l'écouta point, et s'embarqua, suivi de plusieurs centaines d'hommes. L'Angleterre était le but de cette expédition d'un nouveau genre. Les pirates coupèrent gaiement les câbles qui retenaient les deux navires, et, comme ils disaient eux-mêmes dans leur langage poétique, lâchèrent la bride à leurs grands chevaux marins [1].

865 Tout alla bien pour le roi de mer et ses compagnons

1. *History of the Anglo-Saxons* by Sharon-Turner, vol. I, p. 476 et suiv. 5e édit. Londres, 1828. — Torfœi, *Hist. rer. norvegic.*, t. I, p. 497.

tant qu'ils voguèrent au large; mais ce fut aux approches des côtes que les difficultés commencèrent. Leurs gros vaisseaux, mal dirigés, échouèrent et se brisèrent sur des bas-fonds, d'où les bateaux de construction danoise auraient pu sortir aisément; les équipages furent contraints de se jeter à terre, privés de tout moyen de retraite. Le rivage où ils débarquèrent ainsi malgré eux était celui du Northumberland; ils s'y avancèrent en bon ordre, ravageant et pillant selon leur usage, comme s'ils ne se fussent pas trouvés dans une position désespérée. A la nouvelle de leurs dévastations, Ælla, roi du pays, se mit en marche et les attaqua avec des forces supérieures; le combat fut acharné, quoique très-inégal; et Ragnar, enveloppé dans un manteau que sa femme lui avait donné en partant, pénétra quatre fois dans les rangs ennemis. Mais, presque tous ses compagnons ayant succombé, lui-même fut pris vivant par les Saxons. Le roi Ælla se montra cruel envers son prisonnier; non content de le faire mourir, il voulut lui infliger des tortures inusitées. Lodbrog fut enfermé dans un cachot rempli, disent les chroniques, de vipères et de serpents venimeux. Le *chant de mort* de ce fameux roi de mer devint célèbre, comme l'un des chefs-d'œuvre de la poésie scandinave. On l'attribuait, contre toute vraisemblance, au héros lui-même; mais, quel qu'en soit l'auteur, ce morceau porte la vive empreinte du fanatisme de guerre et de religion qui rendait si terribles, au IXe siècle, les vikings danois et normands[1]. 865

« Nous avons frappé de nos épées, dans le temps où, « jeune encore, j'allais vers l'orient du Sund apprêter un

1. Mallet, *Hist. du Danemark*, t. II, p. 293.

865 « repas sanglant aux bêtes carnassières, et dans ce grand « combat où j'envoyai en foule au palais d'Odin le peuple « de Helsinghie [1]. De là, nos vaisseaux nous portèrent à « l'embouchure de la Vistule, où nos lances entamèrent « les cuirasses, et où nos épées rompirent les boucliers.

« Nous avons frappé de nos épées, le jour où j'ai vu « des centaines d'hommes couchés sur le sable, près « d'un promontoire d'Angleterre; une rosée de sang dé- « gouttait des épées; les flèches sifflaient en allant cher- « cher les casques : c'était pour moi un plaisir égal à « celui de tenir une belle fille à mes côtés.

« Nous avons frappé de nos épées, le jour où j'abattis « ce jeune homme, si fier de sa chevelure, qui dès le « matin poursuivait les jeunes filles et recherchait l'en- « tretien des veuves. Quel est le sort d'un homme brave, « si ce n'est de tomber des premiers? Celui qui n'est « jamais blessé mène une vie ennuyeuse, et il faut que « l'homme attaque l'homme ou lui résiste au jeu des « combats.

« Nous avons frappé de nos épées; maintenant j'é- « prouve que les hommes sont esclaves du destin et « obéissent aux décrets des fées qui président à leur nais- « sance. Quand je lançai en mer mes vaisseaux pour aller « rassasier les loups, je ne croyais pas que cette course « dût me conduire à la fin de ma vie. Mais je me réjouis « en songeant qu'une place m'est réservée dans les salles « d'Odin, et que là bientôt, assis au grand banquet, nous « boirons la bière à pleins bords, dans les coupes de « corne.

« Nous avons frappé de nos épées. Si les fils d'As-

1. Province de Suède sur le golfe de Bothnie.

« lauga savaient les angoisses que j'éprouve, s'ils savaient 865
« que des serpents venimeux m'enlacent et me couvrent
« de morsures, ils tressailleraient tous et voudraient cou-
« rir au combat; car la mère que je leur laisse leur a
« donné des cœurs vaillants. Une vipère m'ouvre la poi-
« trine et pénètre vers mon cœur; je suis vaincu : mais
« bientôt, j'espère, la lance d'un de mes fils traversera le
« cœur d'Ella.

« Nous avons frappé de nos épées dans cinquante et un
« combats; je doute qu'il y ait parmi les hommes un roi
« plus fameux que moi. Dès ma jeunesse, j'ai appris à
« ensanglanter le fer; il ne faut pas pleurer la mort, il
« est temps de finir. Envoyées vers moi par Odin, les
« déesses m'appellent et m'invitent; je vais, assis aux
« premières places, boire la bière avec les dieux. Les
« heures de ma vie s'écoulent; c'est en riant que je
« mourrai [1]. »

Ce fier appel à la vengeance et aux passions guerrières, chanté premièrement dans une cérémonie funèbre, courut ensuite de bouche en bouche, partout où Ragnar-Lodbrog avait eu des admirateurs. Non-seulement ses fils, ses parents, ses amis, mais une foule d'aventuriers et de jeunes gens de tous les royaumes du nord y répondirent. En moins d'un an, et sans qu'aucune nouvelle hostile par- 866.
vînt en Angleterre, huit rois de mer et vingt *iarls* ou chefs du second ordre, se confédérant ensemble, réunirent leurs vaisseaux et leurs soldats. C'était la plus grande flotte qui fût jamais partie de Danemark pour

1. Olai Wormii *Litteratura runica*, p. 198 à 226. — Turner's *Hist. of the Anglo-Saxons*, vol. I, p. 480 et suiv. — Ce morceau, dans l'original, n'a pas moins de vingt-neuf strophes; j'ai été forcé d'en omettre près de la moitié et d'abréger le reste.

866 une expédition lointaine. Elle devait aborder au Northumberland; mais une méprise des pilotes la porta plus au sud, vers la côte d'Est-Anglie [1].

Incapables de repousser un si grand armement, les gens du pays firent aux Danois un accueil pacifique; et 867 ceux-ci en profitèrent pour amasser des vivres, réunir des chevaux et attendre des renforts d'outre-mer; puis, quand ils se crurent assurés du succès, ils marchèrent sur York, capitale de la Northumbrie, dévastant et brûlant tout sur leur passage. Les deux chefs de ce royaume, Osbert et Ælla, concentrèrent leurs forces sous les murs de la ville, pour livrer une bataille décisive. D'abord les Saxons eurent l'avantage; mais ils se lancèrent avec trop d'imprudence à la poursuite de l'ennemi, qui, s'apercevant de leur désordre, revint sur eux et les défit complétement. Osbert fut tué en combattant, et, par une singulière destinée, Ælla, tombé vivant entre les mains des fils de Lodbrog, expia dans des tortures inouïes le supplice infligé à leur père [2].

867 à 870. La vengeance était consommée; mais alors une autre passion, celle du pouvoir, se fit sentir aux chefs confédérés. Maîtres d'une partie du pays au nord de l'Humber, et assurés par des messages de la soumission du reste, les fils de Ragnar-Lodbrog résolurent de garder cette conquête. Ils mirent garnison à York et dans les principales villes, distribuèrent des terres à leurs compagnons, et ouvrirent un asile aux gens de tout état qui viendraient des contrées scandinaves pour accroître la nouvelle colonie. Ainsi le Northumberland cessa d'être un

1. *Est-Anglia*; traduction latine du mot saxon *East-engla-land*. — Turner's *Hist. of the Anglo-Saxons*, vol. I, p. 511.

2. Ibid., p. 513 et suiv.

royaume saxon; il devint le point de ralliement des Danois, pour la conquête du sud de l'Angleterre. Après trois ans de préparatifs, la grande invasion commença. L'armée, conduite par ses huit rois, descendit l'Humber jusqu'à la hauteur de Lindesey, et, ayant pris terre, marcha directement du nord au sud, pillant les villes, massacrant les habitants, et brûlant surtout, avec une rage fanatique, les églises et les monastères [1]. 867 à 870 870

L'avant-garde danoise approchait de Croyland, abbaye célèbre, dont le nom figurera plus d'une fois dans cette histoire, lorsqu'elle rencontra une petite armée saxonne, qui, à force de courage et de bon ordre, l'arrêta durant un jour entier. C'était une levée en masse de tous les gens du voisinage, commandés par leurs seigneurs et par un moine appelé frère Toli, qui avant de se vouer à la retraite, avait porté les armes [2]. Trois rois danois furent tués dans ce combat; mais, à l'arrivée des autres, les Saxons, écrasés par le nombre, moururent presque tous en défendant leur poste. Quelques-uns des fuyards coururent au monastère annoncer que tout était perdu, et que les païens approchaient. C'était l'heure des matines, tous les moines se trouvaient réunis dans le chœur. L'abbé, homme d'un grand âge, leur parla ainsi : « Que « tous ceux d'entre vous qui sont jeunes et robustes se « retirent en lieu de sûreté, emportant avec eux les re- « liques des saints, nos livres, nos chartes et ce que nous

1. Turner's *Hist. of the Anglo-Saxons*, vol. I, p. 515 et 516.

2. Summo diluculo, auditis divinis officiis, et sumpto sacro viatico, omnes ad moriendum pro Christi fide patriæque defensione... contra barbaros processerunt... Quibus præfuit frater Tolius, monachus conversus... (*Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 20 et 21, ed. Gale.)

870 « avons de précieux. Moi, je resterai ici avec les vieillards « et les enfants, et peut-être qu'avec l'aide de Dieu l'en- « nemi aura pitié de notre faiblesse [1]. »

Tous les hommes valides de la communauté partirent au nombre de trente, et, ayant chargé sur un bateau les reliques et les vases sacrés, se réfugièrent dans les marais voisins. Il ne resta au chœur que l'abbé, des vieillards infirmes et quelques enfants que leurs familles, suivant la dévotion du siècle, faisaient élever sous l'habit monastique. Ils continuèrent le chant des psaumes à toutes les heures prescrites; puis, quand vint celle de la messe, l'abbé se mit à l'autel en habits sacerdotaux. Tous les assistants reçurent la communion, et presque au moment même les Danois entrèrent dans l'église. Le chef, qui marchait en tête, tua de sa main l'abbé au pied de l'autel, et les soldats saisirent les moines, vieux et jeunes, que la frayeur avait dispersés. Ils les torturaient un à un pour leur faire dire où était caché le trésor, et, sur le refus de répondre, ils leur coupaient la tête. Au moment où le prieur tomba mort, l'un des enfants, âgé de dix ans, qui l'aimait beaucoup, se mit à l'embrasser, pleurant et demandant à mourir avec lui. Sa voix et sa figure frappèrent un des chefs danois; ému de pitié, il tira l'enfant hors de la foule; puis, lui ôtant son froc et le couvrant d'une casaque : « Suis-moi, dit-il, et ne me quitte plus. » Il le sauva ainsi du massacre; mais aucun autre ne fut épargné. Après avoir inutilement cherché le trésor de l'abbaye, les Danois brisèrent les tombeaux de marbre qui étaient dans l'église, et, furieux de n'y point trouver de richesses, ils dispersèrent les ossements et mirent le

1. Fleury, *Hist. ecclésiast.*, t. XI, p. 283, éd. Bruxelles, in-12, 1714.

feu à l'église. Ensuite ils se dirigèrent vers l'est sur le 870
monastère de Peterborough [1].

Ce monastère, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture du temps, avait, suivant le style saxon, des murailles massives, percées de petites fenêtres à plein cintre, ce qui le rendait facile à défendre. Les Danois trouvèrent les portes fermées, et furent reçus à coups de flèches et de pierres par les moines et les gens du pays, qui s'étaient renfermés avec eux : au premier assaut, l'un des fils de Lodbrog, dont les chroniques ne disent pas le nom, fut blessé mortellement ; mais, après deux attaques, les Danois entrèrent de force, et Hubbo, pour venger son frère, tua de sa propre main tous les religieux, au nombre de quatre-vingt-quatre. Les meubles furent pillés, les sépulcres ouverts, et la bibliothèque employée à attiser le feu qui fut mis aux bâtiments : l'incendie dura quinze jours entiers [2]. Pendant une marche de nuit que l'armée fit du côté de Huntingdon, l'enfant qu'un chef danois avait sauvé à Croyland s'échappa, et regagna seul les ruines de son ancienne demeure. Il trouva les trente moines de retour, et occupés à éteindre le feu qui brûlait encore au milieu des décombres. Il leur raconta le massacre avec toutes ses circonstances ; et tous, pleins de tristesse, se mirent à la recherche des cadavres de leurs frères. Après plusieurs jours de travail, ils trouvèrent celui de l'abbé, sans tête et écrasé par une poutre ; tous les autres furent découverts pareillement, et placés près de l'église dans une même fosse [3].

1. *Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 22, ed. Gale. — Fleury, *Hist. ecclésiast.*, t. XI, p. 284.
2. Fleury, *Hist. ecclésiast.*, t. XI, p. 284.
3. Ibid.

870 Ces désastres eurent lieu en partie sur le territoire de Mercie, en partie sur celui d'Est-Anglie ou des Angles orientaux. Le roi de ce dernier pays, nommé Edmund, ne tarda pas à porter la peine de l'indifférence avec laquelle, trois ans auparavant, il avait vu l'invasion du royaume de Northumbrie : surpris par les Danois et fait prisonnier, il fut conduit devant les fils de Lodbrog, qui le sommèrent avec hauteur de s'avouer leur vassal. Edmund refusa obstinément; et alors les Danois, l'ayant lié à un arbre, se mirent à exercer sur lui leur adresse à tirer de l'arc. Ils visaient aux bras et aux jambes sans toucher le corps, et terminèrent ce jeu barbare en abattant d'un coup de hache la tête du roi saxon. C'était un homme de peu de mérite et de peu de réputation; mais sa mort lui fit obtenir la plus grande renommée qu'il y eût alors, celle de la sainteté et du martyre. L'opinion commune au moyen âge sanctifiait la mémoire de quiconque avait péri de la main des païens; mais il y eut ici quelque chose de plus, un trait particulier du caractère anglo-saxon, le penchant à colorer d'une teinte religieuse les douleurs patriotiques, à regarder comme des martyrs ceux qui étaient morts en défendant la cause nationale ou persécutés par ses ennemis.

L'Est-Anglie, entièrement soumise, devint, comme le Northumberland, un royaume danois et un but d'émigration pour les aventuriers du nord. Le roi saxon fut remplacé par un roi de mer appelé Godrun, et la population indigène, réduite à une demi-servitude, perdit la propriété de son territoire et paya le tribut aux étrangers. Cette conquête mit dans un grand péril le royaume de Mercie, qui, entamé déjà dans sa partie orientale, avait les Danois sur deux de ses frontières. Les anciens royau-

mes d'Est-sex, Kent et Suth-sex n'avaient plus d'existence 870
indépendante; depuis près d'un siècle ils étaient réunis tous les trois à celui de West-sex ou des Saxons occidentaux[1]. Ainsi la lutte se trouvait engagée entre deux royaumes danois et deux royaumes saxons. Les rois de Mercie et de West-sex, longtemps rivaux et ennemis, se liguèrent ensemble pour défendre ce qui restait de pays libre; mais, malgré leurs efforts, tout le territoire situé au nord de la Tamise fut envahi; la Mercie devint danoise; et des huit royaumes fondés primitivement par les Saxons et les Angles, il n'en resta plus qu'un seul, celui de West-sex, qui s'étendait alors de l'embouchure de la Tamise au golfe où se jette la Saverne.

En l'année 871, Ethelred, fils d'Ethelwulf, roi de West- 871
sex, mourut à la suite d'un combat livré aux Danois, qui venaient de passer la Tamise. Il laissait plusieurs enfants; mais le choix de la grande assemblée qui représentait le pays se porta sur son frère Alfred, jeune homme de 871
vingt-deux ans, dont le courage et l'habileté militaire à 878.
donnaient de grandes espérances[2]. Alfred réussit deux fois, soit en combattant, soit en négociant, à faire sortir les Danois de son royaume; il repoussa les invasions par mer tentées contre ses provinces du sud, et défendit pendant sept ans la ligne de la Tamise. Peut-être qu'aucune armée danoise n'eût jamais franchi de nouveau cette frontière, si le roi et le peuple de West-sex eussent été bien unis; mais il existait entre eux des germes de discorde d'une nature assez bizarre.

Le roi Alfred avait plus étudié qu'aucun de ses com-

1. West-seaxna-land, West-seaxna-rice. — *Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 24 et seq., ed. Gale.
2. Turner's *Hist. of the Anglo-Saxons*, vol. I, p. 536.

871 à 878 patriotes : il avait parcouru, jeune, les contrées méridionales de l'Europe, et en avait observé les mœurs : il connaissait les langues savantes et la plupart des livres de l'antiquité. La supériorité de connaissances que ce roi saxon avait acquise lui inspirait une sorte de dédain pour la nation qu'il gouvernait. Il faisait peu de cas des lumières et de la prudence du grand conseil national, qu'on appelait l'assemblée des sages. Rempli des idées de pouvoir absolu que présentent la littérature et l'histoire de l'empire romain, il avait un désir violent de réformes politiques, et concevait des plans meilleurs peut-être que les anciennes coutumes anglo-saxonnes, mais manquant de sanction aux yeux d'un peuple qui ne les avait pas souhaités et ne les comprenait pas. La tradition a vaguement conservé quelques traits sévères du gouvernement d'Alfred, et, longtemps après sa mort, on parlait de la rigueur excessive qu'il avait mise à punir les prévaricateurs et les mauvais juges[1]. Quoique cette rigueur eût pour objet l'intérêt de la nation anglaise, elle ne pouvait être agréable à cette nation, qui alors faisait plus de cas de la vie d'un homme libre que de la régularité dans les affaires publiques.

D'ailleurs, cette sévérité du roi Alfred envers les grands n'était point accompagnée d'affabilité envers les petits; il les défendait sans paraître les aimer : leurs suppliques l'importunaient, et sa maison leur était fermée. « Si l'on « avait besoin de son aide, dit un contemporain, soit « pour des nécessités personnelles, soit contre l'oppres- « sion des puissants, il dédaignait d'accueillir et d'écouter « la plainte : il ne prêtait aucun appui aux faibles, et les

1. Horne, *Miroir des justices*, p. 296. London, in-18, 1642.

« estimait comme néant[1]. » Aussi quand, sept années 875
après son élection, ce roi lettré, devenu odieux sans le savoir et sans le vouloir, eut à repousser une invasion formidable des Danois, et qu'il appela son peuple à la défense du pays, il fut effrayé de trouver des hommes mal disposés à lui obéir, et même peu soucieux du péril commun. Ce fut en vain qu'il envoya par les villes et les hameaux son messager de guerre, portant une flèche et une épée nue, et qu'il publia cette vieille proclamation nationale, à laquelle nul Saxon en état de porter les armes n'avait jamais résisté : « Que quiconque n'est pas « un homme de rien, soit dans les villes, soit dans la cam- « pagne, sorte de sa maison et vienne[2]. » Peu d'hommes vinrent; et Alfred se trouva presque seul, entouré du petit nombre d'amis qui admiraient son savoir, et qu'il touchait quelquefois jusqu'aux larmes par la lecture de ses écrits[3].

A la faveur de cette indifférence de la nation pour le chef qu'elle-même avait choisi, l'ennemi s'avançait rapidement. Alfred, délaissé par les siens[4], à son tour les

1. Ille vero noluit eos audire, nec aliquod auxilium impendebat, sed omnino eos nihili pendebat. (Asserius Menevensis, *de Ælfredi rebus gestis;* apud Camden, *Anglica, Hibernica,* etc., p. 10.)

2. That œlc man the wœre un-nithing sceel de cuman... of porte and of uppe land. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 195.) — Ut quicumque foret unithing, sive in burgo, sive extra, veniret... (*Annal. waverl.* apud Ducange, *Glossar.*, verbo *Nithing.*) — *Nithing, nidering, nichtig, nietig,* en anglais moderne, *nougthy;* nequam, nihilium, nihilum. — Angli... nihil miserius æstimant quam hujusmodi dedecore vocabuli notari. (Mathæus Paris., *Variantes lectiones* ad pag. 14, t. I, ad initium.)

3. Ut audientibus... lachrymosus quodammodo suscitaretur motus. (Ethelwerdi *Hist.*, lib. IV, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 847, ed. Savile.)

4. ...Despectu suorum... (Asser. Menev., *de Ælfredi rebus gestis;* apud Camden, *Anglica, Hibernica,* etc., p. 9.) — ...Certo suorum dis-

878 délaissa, et prit la fuite, dit un vieil historien, abandonnant ses guerriers, ses capitaines, tout son peuple, pour sauver sa vie [1]. Il alla, se cachant par les bois et les déserts, jusqu'aux limites du territoire anglais et de la terre des Bretons de Cornouailles, au confluent des deux rivières de Tone et de Parret. Là se trouvait une presqu'île entourée de marais : le roi saxon s'y réfugia, et habita, sous un faux nom, la cabane d'un pêcheur, obligé de cuire lui-même le pain dont la pauvre famille de ses hôtes voulait bien lui donner sa part. Peu de gens dans son royaume savaient ce qui était arrivé de lui [2]; et l'armée danoise y entra sans résistance. Beaucoup d'habitants s'embarquèrent sur les côtes de l'ouest pour chercher un refuge, soit en Gaule, soit en Irlande; le reste se soumit à payer le tribut et à labourer pour les Danois. Ils ne tardèrent pas à trouver les maux de la conquête mille fois pires que ceux du règne d'Alfred, qui, dans le moment de la souffrance, leur avait paru insupportable; ils regrettèrent leur premier état et le despotisme d'un roi né parmi eux [3].

De son côté, le roi Alfred réfléchissait dans le malheur, et méditait sur les moyens de sauver le peuple, s'il était possible, et de rentrer en grâce avec lui. Fortifié dans son île contre une surprise de l'ennemi par des retranchements de terre et de bois, il y menait la vie dure et sauvage, réservée, dans tout pays conquis, au vaincu trop

sidio. (*Chron.* Johan. Wallingford, apud *Rer. anglic. Script.*, t. III, p. 537, ed. Gale.)

1. His cempen ealle forlet, and his heretogen, and eall his the ode. (Ms. in the British Musæum. Vesp., D. 14.)

2. ...Ubi esset, vel quo devenisset... (Asser. Menev., *de Ælfredi rebus gestis*; apud Camden, *Anglica, Hibernica*, etc., p. 10.)

3. Ibid., p. 10.

fier pour être esclave, la vie de brigand dans les bois, les 878
marais et les gorges des montagnes. A la tête de ses amis, formés en bandes, il pillait le Danois enrichi de dépouilles, et, à défaut de Danois, le Saxon qui obéissait aux étrangers et les reconnaissait pour maîtres [1]. Ceux que le joug étranger fatiguait, ceux qui s'étaient rendus coupables envers le plus fort en défendant contre lui leurs biens, leurs femmes ou leurs filles, vinrent se ranger sous les ordres du chef inconnu qui refusait de partager la servitude générale. Après six mois d'une guerre de stratagèmes, de surprises et de combats nocturnes, le chef de partisans résolut de se nommer, de faire un appel à tout le pays de l'ouest, et d'attaquer ouvertement, sous l'étendard anglo-saxon, le principal camp des Danois.

Ce camp était situé à Ethandun, sur la frontière des provinces de Wilts et de Sommerset, près d'une forêt appelée Sel-wood ou le Grand-Bois [2]. Avant de donner le signal décisif, Alfred voulut observer lui-même la position des étrangers; il entra dans leur camp sous l'habit d'un joueur de harpe, et divertit par des chansons saxonnes l'armée danoise, dont le langage différait peu du sien [3]; il se promena au milieu des tentes, et à son retour,

1. Nihil enim habebat quod uteretur, nisi quo a paganis aut etiam a christianis, qui se pagauorum subdiderant dominio, clam aut palam subtraheret. (Asser. Menev., *de Ælfredi rebus gestis*; apud Camden, *Anglica, Hibernica*, etc., p. 9.)

2. Près de la ville de Frome; les environs s'appellent encore Woodland.

3. Rex ipse fingens se esse joculatorem, assumta cithara, tentoria Danorum adiit. (*Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 26, ed. Gale.) — Lingua Danorum anglicanæ loquelæ vicina est. (*Chronologia rer. septentr.*, apud *Script. rer. danic.*, t. V, p. 26.)

878 changeant d'emploi et de caractère, il envoya des messagers dans toute la contrée d'alentour, assignant pour rendez-vous aux Saxons qui voudraient s'armer et combattre, un lieu nommé la Pierre d'Egbert[1], sur la lisière orientale du Grand-Bois, et à quelques milles de distance du camp ennemi[2].

Durant trois jours consécutifs, des hommes armés, partis de toutes les directions, arrivèrent au lieu assigné, un à un, ou par petites bandes. Chaque nouveau venu était salué du nom de frère, et accueilli avec une joie vive et tumultueuse. Quelques bruits de cette agitation parvinrent au camp des Danois; ils démêlèrent autour d'eux l'apparence d'un grand mouvement; mais, comme il n'y avait point de traîtres, leurs informations furent incertaines, et, ne sachant précisément où l'insurrection devait commencer, ils ne firent aucune manœuvre et se contentèrent de doubler leurs postes extérieurs. Ils ne tardèrent pas à voir flotter la bannière de West-sex, qui portait la figure d'un cheval blanc. Alfred attaqua leurs redoutes d'Ethandun par le côté le plus faible, les en chassa, et, comme s'exprime une chronique saxonne, resta maître du champ de carnage[3].

Une fois dispersés, les Danois ne se rallièrent plus, et Godrun, leur roi, fit ce que faisaient souvent dans le péril les gens de sa nation : il promit, si les vainqueurs voulaient renoncer à le poursuivre, de se faire baptiser, lui et les siens, et de se retirer sur ses terres d'Est-Anglie, pour y habiter paisiblement. Le roi saxon, qui n'é-

1. Egberhtes-stane.

2. Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 43, ed. Savile.

3. ...Stragis locum. *Wœl-stow.* (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, passim.)

tait point assez fort pour faire la guerre à outrance, 878
accepta ces offres de paix. Godrun et les autres capitaines 879
païens jurèrent, sur un bracelet consacré à leurs dieux[1], de recevoir fidèlement le baptême. Le roi Alfred servit de père spirituel au chef danois, qui endossa sur sa cotte de mailles la robe blanche des néophytes, et repartit, avec les débris de ses troupes, pour le pays d'où il était venu, et d'où il s'engageait à ne plus sortir. Les limites 879
des deux populations furent fixées par un traité définitif, à 883
juré, comme porte son préambule, par Alfred roi, Godrun roi, tous les sages anglo-saxons et tout le peuple danois[2]. Ces limites étaient, au sud, le cours de la Tamise jusqu'à la petite rivière de l'Éa, qui s'y jette en avant de Londres; au nord et à l'est, la rivière d'Ouse et la grande voie construite par les Bretons, et reconstruite de nouveau par les Romains, que les Saxons nommaient Wetlinga-street, le chemin des fils de Wetla[3].

Les Danois cantonnés dans les villes de la Mercie et sur 883
le pays au nord de l'Humber ne se crurent point liés par le pacte d'Alfred et de Godrun. Ainsi la guerre ne cessa point sur la frontière septentrionale du territoire de West-

1. ...On tham halgan beage. (*Chron. Saxon.*, ed. Gibson. passim).

2. Ælfred cyning and Gydhrun cyning and ealles Angelcynnes witan, and eal seo theod the on east-englum beodh. (Wilkins, *Leges anglo-saxon.*, p. 47.) — Dans quelques actes latins, Alfred traduit son titre de *kining* par le mot *dux*. Ego Elfred dux. (Charta sub anno 888, *Gloss. saxon.*, ed. Lye.)

3. ...Strata quam filii Wethle regis, ab orientali mari usque ad occidentale, per Angliam straverunt. (Rogerii de Hoveden. *Annal. pars prior*, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 432, ed. Savile.) — Le mot avait en apparence cette signification; mais il est plus probable que *wetlinghe-street* n'était que la corruption saxonne du breton *Gwydelinsarn*, qui signifie le chemin des Gaëls (des Irlandais), nom fort convenable à une route qui conduisait de Douvres à la côte de Chester.

883 sex. Les anciens royaumes de Suth-sex[1] et de Kent, délivrés de la servitude étrangère, proclamèrent tous les deux Alfred comme libérateur et comme roi. Nulle voix ne s'éleva contre lui, ni dans son propre pays, où son ancienne impopularité était effacée par ses nouveaux services, ni dans ceux que ses prédécesseurs avaient soumis par conquête à leur domination[2]. La partie de l'Angleterre que les Danois n'occupaient point forma dès lors un seul État; et ainsi disparut pour jamais l'ancienne division du peuple anglais en plusieurs peuples, en autant de peuples qu'il y avait eu de bans d'émigrés partis des îles et des rivages de la Germanie. Le flot des invasions danoises avait renversé pour jamais les lignes de forteresses qui s'élevaient auparavant entre chaque royaume et les royaumes voisins; à un isolement quelquefois hostile succéda l'union que produisent des malheurs communs et des espérances communes.

883 à 885 Du moment que fut abolie la grande séparation du pays anglo-saxon en royaumes, les autres divisions territoriales prirent une importance qu'elles n'avaient point eue jusque-là; et c'est en effet depuis ce temps que les historiens commencent à faire mention des *skires, scires, shires*, ou fractions de royaumes[3], des *centaines* et des *dizaines* de familles[4], circonscriptions locales aussi vieilles en Angleterre que l'établissement des Saxons et des Angles, mais qui durent être peu remarquées, tant qu'il se trouva au-dessus d'elles une plus large circonscription

1. Alias *Suth-seaxna-land, Suth-seax*; par corruption, Sussex.

2. ...Hunc ut redemptorem suscepere cuncti. (*Ethelwerdi Hist.*, lib. III, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 846, éd. Savile.)

3. *Skeren, schæren, scheren*; en anglais moderne, *to share*, couper, diviser.

4. Hundred, tything.

politique. L'usage de compter les familles comme de simples unités, et de les agréger ensemble par collection de dix ou de cent, pour former des districts et des cantons, se retrouve chez tous les peuples d'origine teutonique. Si cette institution joue un grand rôle dans les lois qui portent le nom d'Alfred, ce n'est point qu'il l'ait inventée; c'est au contraire que, la trouvant enracinée au sol de l'Angleterre, et presque uniformément répandue sur tous les pays qu'il réunit sans violence au royaume de West-sex, il y eut pour lui nécessité d'en faire la principale base de ses dispositions d'ordre public. Il n'établit, à proprement parler, ni les dizaines et les centaines de familles, ni les chefs municipaux, appelés dizainiers et centainiers[1], ni même cette forme de procédure qui, modifiée par l'action du temps, a donné naissance au jury. Tout cela existait chez les Saxons et les Angles antérieurement à leur émigration. 883 à 885

Le roi de West-sex acquit, depuis son second avénement, tant de célébrité comme brave, et surtout comme sage, qu'il est difficile de retrouver dans l'histoire les traces de la défaveur nationale dont il avait d'abord été frappé. Sans cesser de veiller au maintien de l'indépendance reconquise, Alfred trouva des heures pour ses études qu'il aimait toujours, mais sans les préférer aux hommes à qui il en destinait le fruit. Il nous reste de lui plusieurs morceaux de vers et de prose, remarquables par une certaine richesse d'imagination et ce luxe de figures qui est le caractère distinctif de l'ancienne littérature germanique[2].

1. *Tything-menn*, hundredarii.

2. Voyez l'*Histoire des Anglo-Saxons* de Sharon Turner, vol. II, p. 149 et suiv.

883 à 885 Alfred passa le reste de sa vie entre ces travaux et la guerre. Le serment que lui avaient prêté les Danois de l'Est-Anglie, d'abord sur le bracelet d'Odin, et ensuite 885 sur la croix du Christ, fut violé par eux, à la première apparition d'une flotte de pirates sur leur côte. Ils saluèrent les nouveaux venus comme des frères; l'entraînement des souvenirs et de la sympathie nationale leur fit quitter les champs qu'ils labouraient, et détacher de la muraille enfumée leur grande hache de combat, ou la massue hérissée de pointes de fer, qu'ils nommaient l'*étoile du matin*[1]. Peu de temps après, sans violer aucun traité, les Danois des rives de l'Humber descendirent vers le sud pour se joindre, avec les hommes de l'Est-Anglie, à l'armée du fameux roi de mer Hasting, qui, prenant, comme disaient les poëtes du Nord, l'Océan pour demeure[2], passait sa vie à naviguer du Danemark aux îles Orcades, des Orcades en Gaule, de Gaule en Irlande, et d'Irlande en Angleterre.

885 à 893 Hasting trouva les Anglais sous la conduite du roi Alfred, bien préparés à le recevoir en ennemi et non en maître. Il fut défait dans plusieurs batailles; une partie de son armée en déroute se retira chez les Danois du Northumberland, une autre partie s'incorpora aux Danois de l'est. Ceux qui avaient fait quelque gain dans leurs courses de terre et de mer devinrent bourgeois dans les 893 à 901 villes, et colons dans les campagnes; les plus pauvres radoubèrent leurs navires, et suivirent le chef infatigable à de nouvelles expéditions. Ils passèrent le détroit de la

1. *Morghen-Stiarna.*

2. ...Incolitatque mare.

(Ermoldi Nigelli *Carmen*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. VI, p. 50.)

Gaule, et remontèrent le cours de la Seine[1]. Hasting, du 893
haut de son vaisseau, ralliait sa troupe au son d'un cor à 901
d'ivoire qu'il portait au cou, et que les habitants de la Gaule surnommaient le tonnerre[2]. Du moment que ces sons redoutés se faisaient entendre au loin, le serf gaulois quittait la glèbe du champ où il était attaché, pour s'enfuir avec son mince bagage au fond de la forêt voisine, et le noble frank, saisi de la même terreur, levait les ponts de son château fort, courait au donjon faire la revue des armes, et ordonnait d'enfouir le trésor amassé du produit de ses domaines ou de ses exactions sur la contrée.

A la mort du roi Alfred, à qui la reconnaissance natio- 901
nale et l'histoire ont donné le titre de Grand, son fils Edward[3] lui succéda par une désignation expresse du grand conseil des sages[4], car la royauté anglo-saxonne était élective, quoique toujours dans la même famille. Un des fils du frère aîné et prédécesseur d'Alfred eut la hardiesse de protester contre le choix du grand conseil, au nom de ses droits héréditaires. Cette prétention fut non- 901
seulement repoussée, mais de plus regardée comme un à 905
outrage au droit d'élection du pays, et le conseil pro-

1. ...Mare transivit... et applicuit in ostium Sequanæ fluminis. (Asser. Menev. *Annal.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. III, p. 172, ed. Gale.)

2. Quo dux agnito, tubam eburneam tonitruum nuncupatam dedit monacho, hæc illi addens, ut suis in prædam exeuntibus ea buccinaret. (Extrait de la chronique de Saint-Florent donnée par Dom Morice; *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, t. I, p. 119.)

3. Alias *Ead-ward*. *Ead*, heureux; *ward*, gardien.

4. Gecoren to cynge. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, passim.) — Asser. Menev., *Annal.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. III, p. 174, ed. Gale.

901 à 905 nonça le bannissement d'Ethelwald[1], fils d'Ethelred. Celui-ci, au lieu d'obéir à la sentence légalement portée contre lui, se jeta, avec quelques-uns de ses partisans, dans la ville de Vimborn, sur la côte du sud-ouest, jurant de la garder ou de périr[2]. Mais il ne tint pas son serment : à l'approche de l'armée anglaise, il s'enfuit sans combat, et courut chez les Danois du Northumberland se faire païen et pirate avec eux. Ils le prirent pour chef contre ses compatriotes. Ethelwad envahit le territoire anglo-
905 à 924 saxon; mais il fut vaincu et tué dans les rangs des étrangers. Alors le roi Edward prit l'offensive contre les Danois; il reconquit sur eux les côtes de l'est, depuis l'embouchure de la Tamise jusqu'au golfe de Boston, et les enferma dans leurs provinces du nord par une ligne de forteresses bâties en avant du cours de l'Humber[3].
924 à 927 Son successeur Ethelstan[4] passa l'Humber, prit la ville d'York, et força les colons de race scandinave à jurer, selon la formule consacrée, de vouloir tout ce qu'il voudrait[5]. L'un des chefs des Danois vaincus fut conduit avec honneur dans le palais du roi saxon et admis à sa table; mais quatre jours de vie paisible suffirent pour le dégoûter : il s'enfuit, gagna la mer, et remonta sur un vaisseau de pirate, aussi incapable, dit l'ancien historien, de vivre hors de l'eau qu'un poisson[6].

1. Alias *Æthel-weald*. *Ethel*, noble ; *weald*, *wald*, *walt*, puissant, gouvernant.

2. ...Dicens se velle aut ibi vivere, aut ibi occumbere. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 100.) — Henrici Huntind. *Hist.*, lib. v, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 352, ed. Savile.

3. *Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 100-109.

4. Alias *Æthelstan*, superlatif saxon de *ethel*, noble.

5. ...Se omne illud facturos quod ei visum esset. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 109.)

6. ...In aqua sicut piscis vivere assuetus. (Willelm. Malmesb., *de*

L'armée anglaise s'avança jusqu'aux bords de la Tweed, 927 à
et le Northumberland fut ajouté aux terres de la domination d'Ethelstan, qui, le premier, régna sur toute l'Angleterre. Dans l'ardeur de cette conquête, les Anglo-Saxons franchirent leur ancienne limite du nord, et troublèrent par une invasion les enfants des Pictes et des Scots, et la peuplade de vieux Bretons qui habitait le val de la Clyde[1]. 934.
Il se forma une ligue offensive entre ces diverses nations 934.
et les Danois, qui vinrent d'outre-mer pour délivrer leurs compatriotes de la domination des hommes du sud. Olaf, fils de Sithrik, dernier roi danois de la Northumbrie, devint le généralissime de cette confédération, où l'on voyait réunis aux hommes venus de la Baltique les Danois des Orcades, les Galls des Hébrides et des monts Grampiens armés du long sabre à deux mains qu'ils appelaient *glaymore* ou le grand glaive, et les Cambriens de Dumbarton et du Galloway, portant des piques longues et minces. La rencontre des deux armées se fit au nord de l'Humber, dans un lieu nommé en saxon Brunanburg, ou le bourg des Fontaines. La victoire se décida pour les Anglais, qui forcèrent les confédérés à regagner péniblement leurs vaisseaux, leurs îles et leurs montagnes. Ils nommèrent cette journée le jour du grand combat[2], et la célébrèrent dans un chant national dont voici quelques fragments :

Gest, reg. angl., lib. II; apud *Rer. anglic. Script.*, p. 50, ed. Savile.)— *Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 29, ed. Gale.

1. Voyez plus haut, liv. I.

2. ...Unde, et vulgo usque ad præsens bellum prænominatur magnum. (Ethelwerdi *Hist.*, lib. III, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 848, ed. Savile.) — Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud ibid., p. 48-50. — *Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer.anglic. Script.*, t. I, p. 29, ed. Gale.

934 « Le roi Ethelstan, le seigneur des chefs, celui qui « donne des colliers aux braves, et son frère Edmund, le « noble prince, ont combattu à Brunanburg avec le tran- « chant de l'épée. Ils ont fendu le mur des boucliers; « ils ont abattu les guerriers de renom, la race des Scots « et les hommes des navires.

« Olaf s'est enfui avec peu de gens, et il a pleuré sur « les flots. L'étranger ne racontera point cette bataille, « assis à son foyer, entouré de sa famille; car ses parents « y succombèrent, et ses amis n'en revinrent pas. Les « rois du nord, dans leurs conseils, se lamenteront de ce « que leurs guerriers ont voulu jouer au jeu du carnage « avec les enfants d'Edward.

« Le roi Ethelstan et son frère Edmund retournent « vainqueurs dans le pays de West-sex. Ils laissent der- « rière eux, se repaissant de cadavres, le corbeau noir « au bec pointu, le vautour à la voix rauque, l'aigle ra- « pide, le milan vorace et le loup des bois.

« Jamais plus grand carnage n'eut lieu dans cette île, « jamais plus d'hommes n'y périrent par le tranchant de « l'épée, depuis le jour où les Saxons et les Angles vinrent « de l'est à travers l'Océan, où ils entrèrent en Bretagne, « ces rudes forgerons de guerre, qui vainquirent les « Welches[1] et s'emparèrent du pays[2]. »

934 à 935 Ethelstan fit payer cher aux Cambriens du sud le se-

1. *Weal, weallisc, welsch*, est le nom générique donné par les Teutons aux hommes de race celtique ou romane.

2. *Chron. saxon.*, ed. Ingram, p. 141. — Voyez ci-après, Pièces justificatives.

cours que leurs frères du nord avaient donné à ses ennemis; il ravagea le territoire des Gallois, et leur imposa des redevances, premier tribut levé sur eux par un roi anglo-saxon[1]. Les Bretons de la Cornouaille furent chassés de la ville d'Exeter qu'ils habitaient alors en commun avec les Anglais[2]. Cette population fut refoulée vers le midi jusqu'au delà du cours de la rivière de Tamer, qui devint alors, et qui est encore aujourd'hui la limite du pays de Cornouaille. Par la guerre ou par la politique, Ethelstan soumit à sa puissance toutes les populations de race diverse qui habitaient l'île de Bretagne[3]. Il donna un Norvégien pour gouverneur aux Anglo-Danois de la Northumbrie; c'était Erik, fils de Harald, vieux pirate qui se fit chrétien pour obtenir un commandement. 935 à 937

Le jour de son baptême, il jura de garder et de défendre le Northumberland contre les païens et les pirates[4]; de roi de mer qu'il était, il devint roi de province, comme s'exprimaient les Scandinaves[5]. Mais cette dignité trop pacifique cessa promptement de lui plaire, et il re- 937

1. *Lois d'Howell Dda*, lib. III, cap. II, *Leges Wallicæ*, ed. Wotton, p. 199.

2. ...Cornwallenses ab Excestra, quam ad id temporis æquo cum Anglis jure inhabitarant, cedere compulit. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 50, ed. Savile.)

3. A tempore Æthelstani, qui primus regum anglorum omnes nationes quæ Britanniam incolunt sibi armis subegit... (Charta Edgari regis, apud *Monasticon anglicanum*, Dugdale, t. I, p. 140.) — ...Totius Albionis imperator augustus rex et basileus. Totius Britanniæ, cunctarumque nationum quæ infra eam includuntur imperator et dominus. (Chartæ Æthelstani regis.)

4. ...Qui contra Danos aliosque piratas istam regionem esset tuiturus. (Konung Haekon Adalstens Fostres saga, cap. III; Snorre's *Heimskringla*, t. I, p. 129.)

5. Theod-cyning, fylkes-cyning, folkes-cing.

937 monta sur ses vaisseaux. Après quelques années d'absence, il revint visiter les Northumbriens, qui le reçurent avec joie, et le prirent de nouveau pour chef, sans l'aveu
946 du roi Edred[1], successeur du fils d'Ethelstan. Ce roi marcha contre eux et les força d'abandonner Erik, qui, à son tour, pour se venger de leur désertion, vint les attaquer avec cinq chefs de corsaires du Danemark et des Orcades. Il périt dans le premier combat avec les cinq rois de mer ses alliés[2]. Cette fin, glorieuse pour un Scandinave, fut célébrée par les Skaldes ou poëtes du nord, qui, sans tenir compte du baptême qu'Erik avait reçu chez les Anglais, le placèrent, en idée, dans un tout autre paradis que celui des chrétiens.

« J'ai fait un rêve, dit Odin; il m'a semblé que je me « levais avant le jour, afin de préparer le Valhalla[3] pour « une réception de guerriers morts en combattant.

« J'ai réveillé les héros de leur sommeil; je les ai en- « gagés à se lever, à garnir les bancs, à disposer les « coupes et à les remplir de vin, comme pour l'arrivée « d'un roi. La joie de mon cœur m'annonce de nobles « hôtes partis du monde des vivants.

« D'où vient tout ce bruit? s'écrie Braghi[4]; c'est comme « si des milliers d'hommes s'avançaient. La salle et tous « les bancs retentissent comme au retour de Balder[5] « dans le palais d'Odin.

1. *Ed-red,* heureux conseiller.

2. Cadit, die finiente, ipse rex Eirikus, caduntque cum eo quinque alii reges. (Konung Haekon Adalstens Fostres saga, cap. IV; Snorre's *Heimskringla*, t. I, p. 130.)

3. *Valhalla* signifie palais des morts.

4. Bragh, dans l'olympe scandinave, est le dieu de l'éloquence et de la poésie.

5. Le plus brave et le plus beau des fils d'Odin.

« Odin répond : Tu te trompes, Braghi, toi qui sais tant 946
« de choses; ce bruit d'applaudissements se fait pour le
« roi Erik. J'attends son arrivée dans mon palais; qu'on
« se lève, qu'on aille à sa rencontre.

« Pourquoi donc es-tu plus impatient de sa venue que
« de celle d'un autre roi? — C'est qu'en beaucoup de
« lieux il a rougi son épée de sang, qu'il a fait voyager
« au loin son épée sanglante.

« Je te salue, Erik, brave guerrier; entre, sois le bien-
« venu dans cette demeure. Dis-nous quels rois t'accom-
« pagnent; combien viennent avec toi du combat?

« — Cinq rois viennent, répond Erik, et moi je suis le
« sixième [1]. »

Le territoire des Northumbriens, qui avait jusque-là 946 à 955
conservé son ancien titre de royaume, le perdit alors, et fut divisé en plusieurs provinces. Le pays situé entre l'Humber et la Tees fut nommé province d'York, en saxon *Everwic-scire*. Le reste du pays, jusqu'à la Tweed, garda le nom général de Northumbrie, *Northan-humbraland*, quoiqu'on y distinguât plusieurs circonscriptions diverses, telles que la terre des Cambriens, *Cumbra-land*, près du golfe de Solway; la terre des montagnes de l'Ouest, *Westmoringa-land;* enfin la Northumbrie proprement dite, sur les bords de la mer orientale, entre les fleuves de Tyne et de Tweed. Les chefs northumbriens, sous l'autorité supérieure des rois anglo-saxons, conservèrent le titre danois qu'ils avaient porté depuis l'invasion; on continua de les appeler Iarls, ou Eorls selon l'orthographe saxonne. C'est un mot dont on ignore

1. Torfæi, *Hist. rer. norveg.*, pars secunda, lib. IV, cap. X, p. 197 et 198.

946 à 955 la signification primitive, et que les Scandinaves appliquaient à toute espèce de commandant, soit militaire, soit civil, qui agissait comme lieutenant du chef suprême, appelé King ou Kining. Par degrés les Anglo-Saxons introduisirent ce titre nouveau dans leurs territoires du sud et de l'ouest, et en firent la qualification du magistrat à qui fut délégué le gouvernement des grandes provinces, appelées autrefois royaumes, avec la suprématie sur tous les magistrats locaux, sur les préfets des scires, *scire-gerefas* ou *scire-reves;* sur les préfets des villes, *portreves;* sur les anciens du peuple, *eldermen.* Ce dernier titre avait été, avant celui d'eorl, le nom générique des grandes magistratures anglo-saxonnes; il fut dès lors abaissé d'un degré et ne s'étendit plus qu'aux juridictions inférieures et aux dignités municipales.

955 à 975 Dans la révolution qui réunit l'Angleterre tout entière, de la Tweed au cap de Cornouaille, en un seul et même corps politique, le pouvoir des nouveaux monarques s'accrut en force à mesure qu'il s'étendit, et devint, pour chacune des populations réunies, plus pesant que n'avait été le pouvoir de ses rois particuliers. L'association des provinces anglo-danoises aux provinces anglo-saxonnes attira nécessairement sur ces dernières quelque chose du régime sévère et ombrageux qui devait peser sur les autres, parce qu'elles étaient peuplées d'étrangers obéissant malgré eux. Les mêmes rois, exerçant à la fois au nord le droit de conquête et au midi celui de souveraineté légale, se laissèrent bientôt entraîner à confondre ces deux caractères de leur puissance et à distinguer faiblement l'Anglo-Danois de l'Anglo-Saxon, l'étranger de l'indigène, le sujet de l'homme pleinement libre. Ces rois conçurent d'eux-mêmes une opinion exagérée; ils

s'entourèrent d'une pompe jusqu'alors inconnue : ils cessèrent d'être populaires comme l'étaient leurs prédécesseurs, qui, prenant le peuple pour conseiller en toutes choses [1], le trouvaient toujours prêt à faire ce que lui-même avait délibéré. De là naquirent pour l'Angleterre de nouvelles causes de faiblesse. Toute grande qu'elle parût désormais, sous des chefs dont les titres d'honneur remplissaient plusieurs lignes [2], elle était réellement moins capable de résister à un ennemi extérieur qu'au temps où, réduite à peu de provinces, mais gouvernée sans faste, elle voyait en tête de ses lois nationales ces simples mots : Moi, Alfred, roi des Saxons de l'ouest [3].

955 à 975

975 à 980

Les habitants danois de l'Angleterre, soumis, non sans regret, à des rois étrangers pour eux, tournaient constamment leurs regards vers la mer, espérant que chaque brise leur amènerait des libérateurs et des chefs de leur ancienne patrie. Cette attente ne fut pas longue, et, sous le règne d'Ethelred, fils d'Edgard, les descentes des hommes du Nord en Bretagne, qui n'avaient jamais complétement cessé, reprirent tout à coup un caractère menaçant. Sept vaisseaux de guerre abordèrent sur le rivage de Kent et pillèrent l'île de Thanet; trois autres vaisseaux, se dirigeant vers le sud, ravagèrent les lieux voisins de Southampton, et des troupes de débarquement parcoururent et occupèrent, sur plusieurs points, la côte orientale. L'alarme se répandit jusqu'à Londres : Ethelred convoqua aussitôt le grand conseil national; mais,

980

988

991 à 993

1. Ræde, rædegifan, gerædnes. Voyez les préambules des lois anglo-saxonnes; Hickesii *Thesaurus linguarum septentrionalium*, t. II, in fine, passim.

2. *Monast. anglic.*, Dugdale, t. I, p. 140.

3. Ego Ælfredus, occidentalium Saxonum rex.

991 à 993 sous ce roi nonchalant, occupé de plaisirs futiles et d'actes de dévotion beaucoup plus que de soins militaires, l'assemblée ne se composait guère que d'évêques et de courtisans, plus disposés à flatter leur prince qu'à lui donner de sages avis[1]. Se conformant à l'aversion du roi pour toute mesure prompte et énergique, ils crurent éloigner les Danois en leur offrant une somme équivalente au profit que ces pirates s'étaient promis de leur invasion en Angleterre.

Il existait, sous le nom d'argent danois, *danegheld*, un impôt levé de temps en temps pour l'entretien des troupes qui gardaient les côtes contre les corsaires scandinaves[2].

993 Ce fut cet argent qu'on proposa comme tribut aux nouveaux envahisseurs : ceux-ci n'eurent garde de refuser, et le premier paiement fut de dix mille livres, qu'ils reçurent sous la condition de quitter l'Angleterre. Ils partirent en effet, mais revinrent bientôt plus nombreux, afin d'obtenir une plus forte somme. Leur flotte remonta le fleuve de l'Humber et en dévasta les deux rives. Les habitants saxons des provinces voisines accoururent en armes à leur rencontre; mais, sur le point d'en venir aux mains, trois de leurs chefs, Danois d'origine, les trahirent et passèrent à l'ennemi. Tout ce qu'il y avait en Northumberland de Danois nouvellement convertis fit amitié et

1. Rex pulchre ad dormiendum factus. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. angl. Script.*, p. 63, ed. Savile.) — Rex... imbellis quia imbecillis, monachum potius quam militem actione prætendebat. (Osberni Vita S. Elphegi; *Anglia sacra*, t. II, p. 131.)

2. *Dæne-geold*, en latin *danegeldum*. Voy. le *Glossaire* de Ducange. — Duodecim denarios ex unaquaque hida totius patriæ, ad conducendos eos qui piratarum irruptioni resistendo obviarent. (*Leges Edwardi*, apud Wilkins, p. 198.)

alliance avec les païens venus des bords de la Baltique [1]. 993

Bientôt les vents du printemps amenèrent dans la Tamise une flotte de quatre-vingts vaisseaux conduits par deux rois, Olaf de Norvége et Swen [2] de Danemark, dont le second, après avoir reçu le baptême, était retourné au culte d'Odin. Ces deux rois, pour marquer par un signe leur prise de possession du pays, plantèrent une lance sur la rive et en jetèrent une autre dans le courant du fleuve. Ils marchaient à grandes journées, dit un vieux récit, escortés par le fer et le feu, leurs compagnons ordinaires [3]. Ethelred, à qui la conscience de son impopularité faisait craindre de rassembler une armée nombreuse [4], proposa encore une fois de l'argent aux ennemis, s'ils voulaient se retirer en paix. Ils demandèrent vingt-quatre mille livres, que le roi leur paya sur-le-champ, satisfait de leur promesse et de la conversion d'un chef danois, qui reçut, dans l'église de Winchester, le baptême, auquel un de ses pareils prétendait avec dérision s'être présenté vingt fois [5].

994 à 1002

1002

1. *Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 55, ed. Gale. — *Chron.* Johan. Bromton, apud *Hist. angl. Script.*, t. I, col. 879, ed. Selden. — Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. angl. Script.*, p. 69, ed. Savile.

2. *Sven, swein, sweyn, swayn*, un jeune homme. Voyez le *Glossaire* de Lire.

3. ...Cum ducibus solitis Marte et Vulcano. (*Chron.* Johan. Bromton, apud *Hist. angl. Script.*, t. I, col. 883, ed. Selden.) — Ce trait de poésie me paraît plus ancien que la chronique où il se trouve.

4. ...Formidine meritorum nullum sibi fidelem metuens. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 69, ed. Savile.)

5. Jam vicies hic lotus sum... (*Monachus Sancti Galli*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. V, p. 134.) — *Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 127 et seq.

1002 La retraite des envahisseurs ne se fit que d'une manière incomplète, et la paix qu'ils avaient jurée fut loin d'être observée par eux. Dans les cantonnements où ils étaient disséminés, ils commirent toutes sortes de violences, outragèrent les femmes et tuèrent des hommes[1]. Leur insolence et leurs excès, irritant au dernier point le ressentiment
1003 des indigènes, amenèrent bientôt un de ces actes de vengeance nationale qu'il est également difficile de condamner et de justifier, parce qu'un instinct noble, la haine de l'oppression, s'y mêle à des passions atroces. Par suite d'une grande conspiration, formée sous les yeux et avec la connivence des magistrats et des officiers royaux, les Danois de la dernière invasion, hommes, femmes et enfants, furent tous, le même jour et à la même heure, assaillis et tués dans leurs logements, par leurs voisins ou par leurs hôtes[2]. Ce massacre, qui fit grand bruit, et dont les circonstances odieuses servirent dans la suite de prétexte aux ennemis de la nation anglaise, eut lieu en l'année 1003, le jour de saint Brice. Il ne s'étendit point sur les provinces du nord et de l'est, où les Danois, anciennement établis, formaient une grande partie de la population ; mais tous les nouveaux émigrés, à l'exception d'un très-petit nombre, périrent; et avec eux une des sœurs du roi de Danemark. Afin de tirer vengeance de ce meurtre et de punir ce qu'il nommait la trahison du peuple anglais, le roi Swen assembla une armée beaucoup plus nombreuse que la première, et dans laquelle, si l'on en croit d'anciens récits, il ne se trouvait pas un seul esclave,

1. Jam post pacem factam... uxores... et filias vi opprimere præsumpserunt. (Matth. Westmonast. *Flores. hist.*, p. 200, ed. Francfort, 1601.)

2. ...Mulieres cum liberis. (Ibid.)

pas un affranchi, pas un vieillard, mais dont chaque combattant était libre, fils d'homme libre et dans la vigueur de l'âge [1]. 1003

Cette armée s'embarqua sur des vaisseaux de haut-bord, dont chacun portait une marque distinctive qui en désignait le commandant. Les uns avaient à la proue des figures de lions, de taureaux, de dauphins, d'hommes, en cuivre doré; les autres portaient au haut des mâts des oiseaux déployant leurs ailes et tournant avec le vent; les flancs des navires étaient peints de diverses couleurs, et des boucliers de fer poli y étaient suspendus en file [2]. Le vaisseau royal, d'une forme très-allongée, montrait à la proue la tête d'un énorme serpent dont la queue s'enroulait à la poupe; on l'appelait le Grand-Dragon [3]. A leur débarquement sur la côte d'Angleterre, les Danois, formés en bataillons, déployèrent un étendard mystérieux qu'ils appelaient le *Corbeau*. C'était un drapeau de soie blanche, au milieu duquel on voyait en noir la figure d'un corbeau, le bec ouvert et les ailes étendues; trois sœurs du roi Swen l'avaient brodé durant une nuit en accompagnant leur ouvrage de chants et de gestes magiques [4]. Cette bannière, qui, selon les idées superstitieuses des Scandi- 1004 1004 à 1006

1. Nullus... servus, nullus ex servo libertus, nullus ignobilis, nullus senili ætate debilis: Omnes erant nobiles, omnes plenæ ætatis robore valentes. (Emmæ reginæ *Encomium*, apud *Script. rer. normann.*, p. 168.) — *Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 127 et seq.

2. Emmæ reginæ *Encomium*, apud *Script. rer. normann.*, p. 166.

3. De nave Dracone oblongo. (Konung Olaef Trygwasons Saga; cap. XCIV et seq. Snorre's *Heimskringla*, t. I.) — Proram ornabat draconis caput, puppis vero in formam caudæ erat aptata. (Saga of Haraldi Hardrada, ibid., t. III, p. 118.)

4. ...Corvus hians ore excutiensque alas. (Emmæ reginæ *Encomium*, apud *Script. rer. normann.*, p. 170.)

1004 à 1006 naves, était un gage de victoire, augmentait l'ardeur et la confiance des nouveaux envahisseurs. Dans tous les lieux où ils passaient, dit un vieil historien, ils mangeaient gaiement le repas préparé à regret pour eux, et, à leur départ, ils tuaient l'hôte et brûlaient le logis [1].

Ils enlevaient partout les chevaux, et se faisant cavaliers, suivant la tactique de leurs prédécesseurs, ils marchaient rapidement à travers le pays, se présentaient tout à coup, lorsqu'on les croyait loin, surprenaient les châteaux et les villes. En peu de temps ils eurent conquis toutes les provinces du sud-est, depuis l'embouchure de l'Ouse jusqu'à la baie de Southampton. Le roi Ethelred, qui n'était jamais prêt à combattre, n'imaginait d'autre ressource que celle d'acheter à prix d'argent des trêves de quelques jours, et cette politique de temporisation l'obligeait à charger le peuple d'impôts toujours croissants [2]. Ceux des Anglais qui avaient le bonheur d'être préservés du pillage des Danois n'échappaient point aux exactions royales, et, sous cette forme ou sous l'autre, ils étaient certains de se voir tout enlever.

1006 à 1012 Pendant que ceux qui gouvernaient l'Angleterre faisaient ainsi leur pacte avec l'étranger aux dépens du peuple, il y eut un homme qui, bien que puissant dans le pays, aima mieux mourir que d'autoriser cette conduite par son exemple. C'était l'archevêque de Canterbury, nommé Elfeg. Prisonnier des Danois, après le siége de sa ville métropolitaine, et traîné de campement en campement

1. ...Reddebant hospiti cædem, hospitio flammam. (Henrici Huntind. *Hist.*, lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 360, ed. Savile.)

2. *Hist.* Ingulf. Croyland., apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 56, ed. Gale.—Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. anglic.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 69, ed. Savile.

à la suite de leurs bagages, il resta longtemps dans les 1006 à 1012
chaînes sans prononcer le mot de rançon. Les Danois se lassèrent les premiers, et proposèrent à leur captif de lui rendre la liberté au prix de trois mille pièces d'or, s'il voulait prendre l'engagement de conseiller au roi Ethelred de leur donner une somme quadruple. « Je ne possède point « tant d'argent, répondit l'archevêque, et je ne veux rien « coûter à qui que ce soit, ni rien conseiller à mon roi « contre l'honneur du pays [1]. » Il déclara hautement qu'il n'accepterait de personne aucun présent pour sa rançon, et défendit à ses amis de rien solliciter, disant que ce serait trahison de sa part que de payer les ennemis de l'Angleterre. Les Danois, plus avides d'argent que du sang de l'archevêque, renouvelaient souvent leurs demandes. « Vous me pressez en vain, leur répétait Elfeg; je ne suis « pas homme à fournir aux dents des païens de la chair « de chrétien à dévorer, et ce serait le faire que de vous « livrer ce que les pauvres ont amassé pour vivre [2]. »

Les Danois perdirent patience, et un jour qu'il leur était 1012
venu du midi des tonneaux de vin dont ils burent largement, ne sachant que faire pour s'amuser après le repas, ils voulurent se donner le plaisir de mettre en jugement l'archevêque. On le leur amena, garrotté sur un mauvais cheval, au lieu où se tenaient ordinairement le conseil de guerre et le tribunal de l'armée; les chefs et les guer-

1. Si... existimetis me aut ecclesiasticas possessiones exspoliaturum, aut contra patriæ decus regi suasurum, fallimini. (Osberni Vita S. Elphegi; *Anglia sacra*, t. II, p. 138.)

2. ...Christianorum carnes paganis dentibus conterendas dare. Ego equidem id faciam, si, quod paupertas ad vitam paraverat, vestris hoc morsibus abutendum tradam. (Osberni Vita S. Elphegi; *Anglia sacra*, t. II, p. 138.) — Eadmeri *Hist. nov.*, lib. I, p. 4, ed. Selden. — *Hist.* Ingulf. Croyland., apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 57, ed. Gale.

1012 riers de distinction étaient assis sur de grosses pierres qui formaient un cercle, et non loin de là se trouvait un tas énorme d'os et de cornes de bœufs, débris de la cuisine du camp [1]. Aussitôt que le prélat saxon eut été introduit au milieu du cercle, un grand cri s'éleva de toutes parts : « De l'or, évêque, de l'or, ou nous allons te faire jouer « un rôle qui te rendra fameux dans le monde [2]. » Elfeg répondit avec calme : « Je vous offre l'or de la sagesse, « qui est de renoncer à vos superstitions et de vous con- « vertir au vrai Dieu ; que si vous méprisez mon conseil, « sachez que vous périrez comme Sodome et ne pren- « drez point racine en ce pays. » A ces mots, qui leur parurent une menace pour eux et une insulte pour leur religion, les juges quittèrent leurs siéges, et, se jetant sur l'archevêque, le renversèrent par terre en le frappant du dos de leurs haches; plusieurs coururent à l'amas d'os et de cornes, dont ils s'armèrent, et qu'ils firent pleuvoir sur le Saxon en écartant la foule qui l'entourait. L'archevêque essaya en vain de se mettre à genoux pour prier, et tomba bientôt à demi mort; il fut achevé par un soldat qu'il avait converti et baptisé la veille, et qui, par une compassion barbare, lui fendit la tête d'un coup de hache, afin de terminer ses souffrances. Les meurtriers voulurent d'abord jeter le cadavre dans un bourbier voisin; mais les Anglo-Saxons, qui honoraient Elfeg comme un martyr du Christ et de la patrie, achetèrent son corps au prix d'une grosse somme d'argent et l'ensevelirent à Londres [3].

1. ...Ossibus et boum cornibus. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 142.)
2. ...Episcope, aurum. (Osberni Vita S. Elphegi; *Anglia sacra*, t. II, p. 140.)
3. *Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 142.

Cependant le roi Ethelred pratiquait sans scrupule ce 1012
que l'archevêque de Canterbury, au péril de sa propre vie, avait refusé de lui conseiller. Un jour ses collecteurs de taxes [1] levaient des tributs pour les Danois; le lendemain les Danois se présentaient eux-mêmes et taxaient pour leur propre compte. A leur départ, les agents royaux revenaient encore, et traitaient les malheureux habitants plus durement que la première fois, les appelant traîtres et pourvoyeurs de l'ennemi [2]. Le vrai pourvoyeur des Danois, Ethelred, lassa enfin la patience du peuple qui l'avait fait roi pour la défense commune. Quelque dure 1013
que fût la domination étrangère, on trouva plus facile de s'y résigner tout d'un coup que d'attendre, au milieu des souffrances, sous un roi sans courage et sans vertu, le moment d'une servitude inévitable. Plusieurs provinces du centre et du midi se soumirent volontairement aux Danois; Oxford et Winchester ouvrirent leurs portes; et Swen, s'avançant dans la contrée de l'ouest jusqu'au golfe de la Saverne, prit le titre de roi de toute l'Angleterre, sans aucune opposition [3]. Effrayé de l'abandon général, Ethelred s'enfuit dans la petite île de Wight, et de là passa le détroit pour aller en Gaule demander un asile au frère de sa femme, chef souverain de la province riveraine du cours inférieur de la Seine [4].

En se mariant à une femme étrangère, Ethelred avait conçu l'espoir d'obtenir des parents puissants de son

1. ...Regii exactores. (*Hist.* Ingulf. Croyland., apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 57, ed. Gale.)

2. ...Tanquam patriæ proditorem et Danorum provisorem. (Ibid.)

3. ...Rex plenarius; *fulle cyning*. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 143.)

4. Ibid., p. 144. — Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 69, ed. Savile. — Henrici Huntind. *Hist.* lib. VI, ibid., p. 362.

1013 épouse quelque secours contre les Danois; mais il fut trompé dans son attente. Ce mariage, qui devait procurer des défenseurs à l'Angleterre [1], n'amena d'outre-mer que des solliciteurs d'emplois publics et des ambitieux avides d'argent et de dignités. Les villes dont la garde avait été remise à ces étrangers furent les premières rendues aux Danois [2]. Par un hasard singulier, le prince résidant en Gaule, dont le roi d'Angleterre avait recherché l'alliance comme un appui dans la lutte contre les forces de la Scandinavie, était lui-même d'origine scandinave, et petit-fils d'un ancien chef de pirates, conquérant de la province gauloise que sa postérité gouverna par droit d'héritage. Le chef de cette nouvelle dynastie, après avoir longtemps ravagé la contrée, y avait fixé ses compagnons de piraterie, et fondé avec eux un État qui de leur nom de nation s'appelait *Normandie*, ou terre des Normands [3].

La Normandie était contiguë, du côté du sud, à la petite Bretagne, État fondé, comme on l'a vu plus haut, par d'anciens réfugiés bretons; et du côté de l'est elle touchait au vaste pays dont elle avait été démembrée, à la Gaule septentrionale, qui avait pris un nouveau nom, celui de France, depuis l'établissement des Franks. Les descendants de ces émigrés de la Germanie y habitaient encore, après cinq siècles, séparés des indigènes gaulois, moins par les mœurs et l'idiome que par la condition sociale. L'empreinte de la distinction des races se retrou-

1. ...Ad tuitionem et majorem securitatem regni sui. (*Chron.* Johan. Bromton, apud *Hist. angl. Script.*, t. I, col. 883, ed. Selden.)

2. Henrici Huntind. *Hist.*, lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 360, ed. Savile. — Rogerii de Hoved. *Annal.*, pars prior, ibid., p. 429, ed. Savile.

3. ...Quam Northmanniam Northmanni vocaverunt, eo quod de Northwega egressi essent. (*Script. rer. normann.*, p. 7.)

vait dans la différence profondément marquée des conditions et dans les formules du langage qui servait à l'exprimer. Pour désigner la liberté civile au xe siècle, il n'y avait, dans la langue parlée en France, d'autre mot que celui de *frankise* ou *franchise*[1], selon les dialectes, et *Franc* signifiait à la fois libre, puissant et riche. 1013

Pour fonder et continuer à ce point la prédominance de la race conquérante, il n'eût peut-être pas suffi de la seule invasion des enfants de Merowig et de leur conversion au christianisme. Moins de trois siècles après leur établissement en Gaule, ces terribles envahisseurs étaient presque devenus Gaulois; les rois issus de Chlodowig, aussi peu offensifs que leurs aïeux s'étaient montrés farouches, bornaient leur ambition à faire bonne chère et à se promener doucement en char[2]. Mais alors il existait entre le Rhin et la forêt des Ardennes, sur le territoire que les Franks nommaient *Oster-rike*, ou royaume d'Orient, une population chez qui le caractère teutonique avait mieux résisté à l'influence des mœurs méridionales. Venue la dernière à la conquête de la Gaule, exclue de la possession des riches provinces et des grandes cités du Midi, elle aspirait à en usurper sa part, et même à supplanter dans leur domination les Franks du *Neoster-rike* ou du royaume occidental[3]. Ce hardi projet, longtemps poursuivi avec des chances diverses, s'accomplit enfin au viiie siècle; et, sous la forme d'une révolution de palais, il y eut une véritable invasion des Franks austrasiens sur les Franks neustriens. Un second partage 496 à 501

1. Dans les actes latins, *franchisia*. Voy. le *Glossaire* de Ducange.

2. ...Plaustro bobus trahentibus vectus. (*Annales fuldenses*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. II, p. 676.)

3. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre x.

396 de terres eut lieu dans presque toute la Gaule; il s'éleva
à
801 une seconde race de rois, étrangers à la première; et la conquête, en se renouvelant, prit un caractère plus durable.

Ce ne fut pas tout; l'activité guerrière des Franks, éveillée par cette grande impulsion, les poussa dans tous les sens hors de leurs anciennes limites; ils firent des conquêtes vers le Danube et vers l'Elbe, au delà des Pyrénées et des Alpes. Maître de la Gaule et des deux rives du Rhin, de l'ancien territoire de la confédération saxonne et d'une partie des pays slaves, de l'Italie presque entière et du nord de l'Espagne, le second prince de la
801 nouvelle dynastie, Karl, surnommé le Grand, que nous appelons Charlemagne, échangea son titre de roi contre celui d'empereur ou de César, aboli en Occident depuis plus de trois siècles. C'était un homme d'une activité infatigable, doué de ce génie administratif qui va de l'ensemble aux moindres détails, et que, par une singularité remarquable, on voit reparaître presque identiquement le même aux époques les plus différentes. Mais ce génie, malgré toutes ses ressources, ne pouvait, sans l'action des siècles, fondre en un seul corps tant de nations diverses d'origine, de mœurs et de langage. Sous une apparence
801 d'union l'isolement naturel subsista, et, pour empêcher
à
814 l'empire de se dissoudre dès sa création, il fallut que le grand empereur y portât sans cesse la main. Tant qu'il vécut, les peuples du continent occidental restèrent agrégés sous sa vaste domination, étrangère pour tous, hors un seul; mais ils commencèrent à rompre cette union factice aussitôt que le César frank fut descendu, en habits impériaux, dans le caveau sépulcral d'Aix-la-Chapelle.

Un mouvement spontané de révolte agita, presque à

la fois, les nations associées malgré elles. La Gaule tendit à se séparer de la Germanie, et l'Italie à s'isoler de toutes les deux. Chacune de ces grandes masses d'hommes, en s'ébranlant, entraîna dans sa cause la portion du peuple conquérant qui habitait au milieu d'elles, comme dominatrice du sol, et avec des titres de puissance et d'honneur, soit latins, soit germaniques[1]. Les Franks tirèrent l'épée contre les Franks, les frères contre les frères, les pères contre les fils. Trois des petits-fils de Karl le Grand se livrèrent bataille entre eux, au centre de la Gaule, l'un à la tête d'une armée de Gaulois et de Gallo-Franks, l'autre suivi des Italiens, le troisième des Teutons et des Slaves[2]. La querelle domestique des rois issus du César frank n'était qu'un reflet de la querelle des peuples, et c'est pour cette raison même qu'elle fut si longue et si opiniâtre. Les rois firent et défirent dix partages de cet empire que les peuples voulaient dissoudre; ils se prêtèrent l'un à l'autre des serments en langue tudesque et dans la langue vulgaire qu'on appelait romane[3]; puis ils les rompirent aussitôt, ramenés, presque malgré eux, à la discorde, par la turbulence des masses que ne pouvait satisfaire aucun traité. 814 à 841

C'est au milieu de ce désordre, lorsque la guerre civile régnait d'un bout à l'autre de l'immense empire des Franks, que les Vikings danois ou normands (ce dernier nom prévalut en Gaule) vinrent affliger ce pays d'inva- 841 à 870

1. En latin *duces, comites, judices, missi, præfecti, præpositi*; en langue teutonique, *grafen, mark-grafen, land-grafen, burg-grafen, herizogen, skepen, sensskalken, maerskalken*, etc. Voyez le *Glossaire* de Ducange.

2. A Fontenai, *Fontanetum*, près d'Auxerre.

3. Nithardi *Hist.*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. VII, p. 26 et 27. Voy. les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre XI.

841 à 870 sions réitérées. Ils faisaient un genre de guerre tout nouveau, et qui aurait déconcerté les mesures les mieux prises contre une agression ordinaire. Leurs flottes de bateaux à voiles et à rames entraient par l'embouchure des fleuves et les remontaient souvent jusqu'à leur source, jetant alternativement sur les deux rives des bandes de pillards intrépides et disciplinés. Lorsqu'un pont ou quelque autre obstacle arrêtait cette navigation, les équipages tiraient leurs navires à sec, les démontaient, et les charriaient jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé l'obstacle. Des fleuves ils passaient dans les rivières, et puis d'une rivière dans l'autre, s'emparant de toutes les grandes îles, qu'ils fortifiaient pour en faire leurs quartiers d'hiver, et y déposer, sous des cabanes rangées en files, leur butin et leurs captifs.

Attaquant ainsi à l'improviste, et, lorsqu'ils étaient prévenus, faisant retraite avec une extrême facilité, ils parvinrent à dévaster des contrées entières, au point que, selon l'expression des contemporains, on n'y entendait plus un chien aboyer. Les châteaux et les lieux forts étaient le seul refuge contre eux; mais, à cette première époque de leur irruption, il y en avait peu, et les murs mêmes des anciennes villes romaines tombaient en ruine. Pendant que les riches seigneurs de terres flanquaient leur manoir de tours crénelées et l'entouraient de fossés profonds, les habitants du plat pays émigraient en masse de leurs villages, et allaient à la forêt voisine camper sous des huttes défendues par des abatis et des palissades. Mal protégés par les rois, les ducs et les comtes du pays, qui souvent traitaient avec l'ennemi pour eux seuls et aux dépens des pauvres, les paysans s'animaient quelquefois d'une bravoure désespérée, et, avec de simples bâtons, ils at-

frontaient les haches des Normands[1]. D'autres fois, voyant 841 à 870
toute résistance impossible, ils renonçaient à leur baptême pour détourner la fureur des païens, et, en signe de leur initiation au culte des dieux du Nord, ils mangeaient de la chair d'un cheval immolé en sacrifice. Cette apostasie ne fut point rare dans les lieux les plus exposés au débarquement des pirates; leurs bandes mêmes se recrutèrent de gens qui avaient tout perdu par leurs ravages; et d'anciens historiens assurent que le fameux roi de mer Hasting était fils d'un laboureur des environs de Troyes.

Près d'un siècle s'écoula entre la première et la dernière descente des Normands en Gaule, et dans cet intervalle s'accomplit, au milieu de malheurs de tout genre, le démembrement de l'empire fondé par Karl le Grand. Non-seulement on vit se détacher du territoire gaulois des pays que des limites naturelles en séparaient anciennement, mais, au sein même de ce territoire, il se fit une division partielle, d'après les convenances géographiques, les traditions locales, les différences de langage ou de dialectes. La Bretagne, restée indépendante sous la première dynastie franke et assujettie sous la seconde, commença ce mouvement, et redevint un État séparé dès la première moitié du xe siècle. Elle eut des princes nationaux, affranchis de toute suzeraineté étrangère, et même des princes conquérants, qui enlevèrent au petit-fils de Charlemagne les villes de Rennes et de Nantes. Cinquante ans plus tard, l'ancien royaume des Visigoths, le pays compris entre la Loire, le Rhône et les Pyrénées, après s'être longtemps, et avec des chances diverses, débattu contre la domi-

1. ...Adversus quos nullus rex, nullus dux, nullusque defensor surrexit qui eos expugnaret. (*Chronicon Nannetense*: Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, Pièces justificatives, t. II, liv. I, p. 45.)

841 à 870 nation franke, devint, sous le nom d'Aquitaine ou de Guienne, une souveraineté distincte; tandis que, de l'autre côté du Rhône, une nouvelle souveraineté se formait dans la partie méridionale de l'ancien royaume des Burgondes. En même temps, les provinces voisines du Rhin, où le flot des invasions germaniques avait apporté l'idiome tudesque, élevaient une barrière politique entre elles et le pays de langue romane. Dans l'espace intermédiaire laissé par ces nouveaux États, c'est-à-dire entre la Loire, la Meuse, l'Escaut et la frontière bretonne, se trouvait resserré le royaume des Gallo-Franks, ou la France. Son étendue était exactement la même que celle du Neosterrike, ou de la Neustrie des anciens Franks; mais le nom de Neustrie ne se donnait plus alors qu'à la région maritime la plus occidentale, de même que son corrélatif Oster-rike, ou Austrasie, qui autrefois s'appliquait à la Germanie entière, fut insensiblement relégué vers les rives du Danube.

Ce nouveau royaume de France, véritable berceau de la France moderne, contenait une population mélangée, germaine sous un aspect, et sous l'autre gallo-romaine : aussi les peuples étrangers la désignaient-ils par des noms différents, selon le point de vue d'où ils la considéraient. Les Italiens, les Espagnols, les Anglais et les nations scandinaves ne voyaient que des Franks dans la Gaule; mais les Allemands, revendiquant pour eux-mêmes ce noble nom, le refusaient à leurs voisins occidentaux, qu'ils appelaient *Wallons* ou *Welches*[1]. Dans l'intérieur du pays,

1. Alamani et cæteri transrhenani populi, qui Imperatori Teutonicorum subjecti sunt, magis proprie se Francos appellari jubent, et eos quos nos putamus Francos, Galwalas, antiquo vocabulo, quasi Gallos nuncupant. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. I, apud *Rer. angl. Script.*, p. 24, ed. Savile.)

on faisait à cet égard une autre distinction : le possesseur 841 à 870
de terres qui habitait au milieu de ses vassaux et de ses colons, uniquement occupé d'armes ou de chasse, et qui menait ainsi un genre de vie conforme aux habitudes des anciens Francs, prenait le titre de *franc-homme*, ou celui de *baron*, empruntés tous deux à la langue de la conquête[1]. Quant à ceux qui, n'ayant pas de manoir seigneurial, habitaient en masse, à la manière romaine, les villes, les bourgs ou les hameaux, ils tiraient de cette circonstance une qualification particulière ; on les appelait *vilains* ou *manants*[2]. Il y avait des vilains réputés libres, et des vilains serfs de la glèbe ; mais la liberté des premiers, toujours menacée ou envahie par les seigneurs, était faible et précaire. Tel était le royaume de France, relativement à son étendue et aux différentes classes d'hommes qui l'habitaient, lorsqu'il subit une grande invasion de pirates septentrionaux, qui devait être la dernière de toutes et en clore la longue série par un démembrement territorial. Pour remonter jusqu'à la cause de cet événement célèbre, il faut entrer dans l'histoire du Nord.

Vers la fin du IXe siècle, Harald Harfagher, c'est-à-dire 870 à 895
aux beaux cheveux, roi d'une partie de la Norvége, étendit par la force des armes son pouvoir sur tout le pays, dont il fit un seul royaume. Cette destruction de plusieurs

1. Vivere, habitare, succedere more Francorum... Francus homo. (*Gloss.* de Ducange). — *Barn, bairn, beorn,* un homme, un enfant mâle. (*Gloss.* de Wachter.) De là viennent les mots romans *bers, bernes, bernage.*

2. *Villani, manentes, coloni.* Le mot *villa,* que les Romains n'employaient que pour désigner une maison de campagne, signifia de bonne heure, dans les langues néo-latines, toute espèce de lieux habités.

870 à 895 petits États anciennement libres n'eut point lieu sans résistance; non-seulement le terrain fut vivement disputé, mais, après la conquête, beaucoup d'hommes préférèrent s'expatrier, et mener sur mer une vie errante, plutôt que d'obéir à un roi étranger. La plupart de ces déshérités infestaient les mers du Nord, ravageaient les côtes et les îles, et travaillaient à exciter des soulèvements parmi leurs compatriotes. Ainsi l'intérêt politique fit bientôt du conquérant de la Norvége l'ennemi le plus acharné des pirates. Avec une flotte nombreuse, il les poursuivit le long de toutes les côtes de son royaume, et jusque dans les parages des Orcades et des Hébrides, coulant bas leurs vaisseaux, et ruinant les postes qu'ils avaient établis dans plusieurs îles de l'Océan. En outre, il interdit par des lois sévères dans ses États la piraterie et toute espèce d'exaction à main armée[1].

C'était un usage immémorial parmi les Vikings d'exercer sur toutes les côtes, sans distinction de pays, un droit qu'ils nommaient *strandhug*, ou presse des vivres. Lorsqu'un équipage, dont les provisions de bouche tiraient à leur fin, apercevait sur le rivage quelque troupeau gardé par peu de monde, les pirates débarquaient en force, s'emparaient des animaux, les tuaient, les dépeçaient, et se ravitaillaient ainsi sans payer, ou en donnant le moins possible. Le *strandhug* était le fléau des campagnes et la terreur des paysans; souvent on l'avait vu exercer par des gens qui ne faisaient point métier de la piraterie, mais auxquels leur puissance et leur richesse assuraient l'impunité[2].

1. Mallet, *Histoire du Danemark*, t. I, p. 223.

2. Depping, *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, t. II, ch. VIII, p. 57.

Il y avait à la cour du roi Harald, parmi les Iarles, ou 870 à
chefs du premier rang, un certain Rognvald, que le roi 895
aimait beaucoup et qui l'avait servi avec zèle dans toutes ses expéditions. Rognvald avait plusieurs fils, tous connus pour leur bravoure, et dont l'aîné, appelé Rolf[1], était d'une taille si haute que, ne trouvant dans la petite race du pays aucun cheval à son usage, il cheminait toujours à pied, ce qui le faisait surnommer *Gang-Rolf*, c'est-à-dire Rolf le Marcheur. Un jour que le fils de Rognvald, avec de nombreux compagnons, revenait d'une croisière dans la Baltique, avant d'aborder en Norvége il relâcha dans la province de Vighen, et là, soit par besoin de vivres, soit pour profiter de l'occasion, il exerça le *strandhug*. Le hasard voulut que le roi Harald se trouvât dans les environs et reçût les plaintes des
paysans; sans considérer quel était l'auteur du délit, 895
il fit assembler aussitôt un *thing*, ou conseil de justice, pour juger Rolf d'après la loi. Avant que l'accusé parût devant l'assemblée qui devait lui appliquer la peine du bannissement, sa mère courut auprès du roi et lui demanda grâce; mais Harald fut inexorable. Alors cette femme, inspirée par la colère et par le sentiment maternel, se mit à improviser, comme il arrivait souvent aux Scandinaves quand ils étaient vivement émus. S'adressant au roi, elle lui dit en vers : « Tu chasses du pays et tu « traites en ennemi un homme de noble race; écoute « donc ce que je t'annonce : il est dangereux d'attaquer « le loup, et, quand on l'a une fois mis en colère, gare « aux troupeaux qui vont dans la forêt[2] ! »

1. Dans l'ancienne langue scandinave, l'orthographe est *Gangu-Rolfr*.
2. Haralds saga ens Harfagra, cap. XXIV; Snorre's *Heimskringla*, t. I, p. 100. — Mallet, *Histoire du Danemark*, t. I, p. 224.

895 Malgré ces menaces poétiques, la sentence fut prononcée, et Rolf, se voyant banni à perpétuité, assembla quelques vaisseaux et cingla vers les Hébrides. Ces îles avaient servi de refuge à une partie des Norvégiens émigrés par suite des conquêtes du roi Harald. Presque tous étaient des gens de haute naissance et d'une grande réputation militaire. Le nouvel exilé s'associa avec eux pour des entreprises de piraterie; ils réunirent tout ce qu'ils avaient de vaisseaux, et en formèrent une flotte assez nombreuse, qui n'obéissait point à un seul chef, mais à tous les confédérés, et où Rolf n'avait d'autre prééminence que celle de son mérite et de son nom[1].

Partie des Hébrides, la flotte doubla la pointe de l'Écosse, et, se dirigeant vers le sud-est, pénétra en Gaule par l'embouchure de l'Escaut; mais comme la contrée, naturellement pauvre et déjà dévastée à différentes reprises, offrait peu de choses à prendre, les pirates se
896 remirent bientôt en mer. Ayant marché au sud, ils entrè-
à
898 rent dans la Seine et la remontèrent jusqu'à Jumièges, à cinq lieues de Rouen: c'était le temps où les limites du royaume de France venaient d'être définitivement fixées, et resserrées entre la Loire et la Meuse. Aux longues révolutions territoriales qui avaient déchiré ce royaume succédait une révolution politique, dont le but, réalisé un siècle plus tard, était l'expulsion de la seconde dynastie des rois franks[2]. Le roi des Français, descendant de Karl le Grand, et nommé Karl comme son aïeul, seule ressemblance qu'il eût avec lui, disputait alors la couronne à un compétiteur dont les ancêtres ne l'avaient jamais portée. Tour à tour vainqueurs ou vaincus, le roi

1. Depping, *Hist. des expéd. maritim. des Normands*, t. II, p. 68.
2. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre XII.

Digitized by Google

d'ancienne race et le roi par élection étaient maîtres 896 à 898
alternativement; mais ni l'un ni l'autre n'avaient assez de pouvoir pour protéger le pays contre une invasion étrangère : toutes les forces du royaume étaient employées, de part et d'autre, à soutenir la guerre civile; aussi aucune armée ne se présenta pour arrêter les nouveaux pirates et les empêcher de piller et d'incendier les deux rives de la Seine.

Le bruit de leurs dévastations parvint bientôt à Rouen et y jeta la terreur. Les habitants n'attendaient aucun secours et désespéraient de pouvoir défendre leurs murailles, ruinées dans les invasions précédentes. Au milieu de ce découragement général, l'archevêque de Rouen, homme prudent et ferme, prit sur lui de sauver la ville, en capitulant avec l'ennemi avant la première attaque[1]. Sans s'inquiéter de la haine souvent cruelle que les païens du Nord témoignaient pour le clergé chrétien, l'archevêque se rendit au camp près de Jumiéges, et parla au chef normand avec le secours d'un interprète. Il dit et fit si bien, dit un vieux chroniqueur, tant promit et tant donna, qu'il conclut une trêve avec Rolf et ses compagnons, leur garantissant l'entrée dans la ville, et recevant d'eux, en retour, l'assurance de n'y faire aucun mal[2]. Ce fut près de l'église de Saint-Morin, à l'un des ports de la Seine, que les Norvégiens abordèrent d'une façon toute pacifique: Ayant amarré leurs vaisseaux, tous les chefs parcoururent la ville en différents sens; ils en exami-

1. Frankes un archeveske, ki à Roem esteit...
(Wace, *Roman de Rou*, t. I, p. 57.)

— L'auteur se trompe sur le nom de l'archevêque, qui était Gui, le prédécesseur de Frank ou Francon.

2. *Roman de Rou*, t. I, p. 57.

896 à 898 nèrent avec attention les remparts, les quais, les fontaines, et, la trouvant à leur gré, ils résolurent d'en faire leur place d'armes et le chef-lieu de leur nouvel établissement[2].

898 à 900 Après cette prise de possession, les chefs normands, avec leur principal corps de troupes, continuèrent de remonter la Seine. A l'endroit où ce fleuve reçoit la rivière d'Eure, ils établirent un camp fortifié pour attendre l'arrivée d'une armée française qui se dirigeait alors contre eux. Le roi Karl, ou Charles, comme on disait en langue romane, se voyant un moment seul maître du royaume, voulait tenter un grand effort et repousser la nouvelle invasion; les troupes, conduites par un certain Raghenold, ou Regnauld, qui avait le titre de duc de France, prirent position sur la rive droite de l'Eure, à quelque distance du camp des Normands. Parmi les comtes qui avaient levé bannière pour obéir aux ordres du roi et combattre les païens, se trouvait un païen converti, le fameux roi de mer Hasting. Vingt ans auparavant, las de courir les aventures, il avait fait sa paix avec le royaume de France, en acceptant le comté de Chartres. Dans le conseil que tinrent les Français pour savoir ce que l'on devait faire, Hasting, consulté à son tour, fut d'avis de parlementer avec l'ennemi, avant de risquer une bataille; quoique cet avis fût suspect à plusieurs des chefs de l'armée, il prévalut; et Hasting partit avec deux personnes qui savaient la langue danoise, pour aller parler aux Normands.

1. E Rou esgarda la vile e lunge et lée,
E dehorz e dedenz l'a sovent esgardée;
Bone li semble e bele, mult li plest e agrée,
E li compaignonz l'ont a Rou mult loée.
(Wace, *Roman de Rou*, t. I, p. 60.)

Les trois envoyés suivirent le cours de l'Eure jusqu'en 898 à 900
face de l'endroit où les confédérés avaient élevé leurs retranchements. Là, s'arrêtant et élevant la voix de manière à être entendu sur l'autre bord : « Holà, cria le « comte de Chartres, braves guerriers, quel est le nom de « votre seigneur? — Nous n'avons point de seigneur, ré- « pondirent les Normands; nous sommes tous égaux [1]. — « Mais pourquoi êtes-vous venus dans ce pays, et qu'y « voulez-vous faire? — En chasser les habitants ou les « soumettre à notre puissance, et nous faire une patrie. « Mais qui es-tu, toi qui parles si bien notre langue [2]? » « Le comte reprit : « N'avez-vous pas entendu parler de « Hasting, le fameux pirate, qui courut les mers avec « tant de vaisseaux et fit tant de mal à ce royaume? — « Sans doute, répliquèrent les Normands. Hasting a bien « commencé; mais il a fait une mauvaise fin [3]. — N'a- « vez-vous donc pas envie de vous soumettre au roi « Charles, qui vous offre des fiefs et des honneurs, sous « condition de foi et de service? — Nullement, nulle- « ment; nous ne nous soumettrons à personne, et tout « ce que nous pourrons conquérir nous appartiendra « sans réserve. Va le dire au roi, si tu veux [4]. »

1. Quo nomine vester senior fungitur? Responderunt: Nullo, quia æqualis potestatis sumus. (Dudo de Sancto Quintino, apud *Script. rer. normann.*, p. 76.)

2. Terræ hujus colonos exturbare venimus, nostræ ditioni patriam subdere cupientes. Tu vero quis es, qui tam facete nobis loqueris? (Willelmi Gemeticensis, *Hist. Normann.*, apud ibid., p. 228.) — Dudo de Sancto Quintino, ibid., p. 76.

3. Cui Rollo: Audivimus, inquit; Hastingus enim bono omine cœpit, et cuncta malo fine complevit. (Willelm. Gemet., ibid., p. 228.) — Dudo de Sancto Quintino, ibid., p. 76.

4. Hastingus ad hæc: Vultis, inquit, Karolo regi subdi? Nequa-

898 à 900 De retour au camp, Hasting apporta cette réponse, et, dans la délibération qui suivit, il conseilla de ne point s'aventurer à forcer les retranchements des païens. « Voilà un conseil de traître, » s'écria un seigneur nommé Rolland; et plusieurs autres répétèrent le même cri. Le vieux roi de mer, soit par indignation, soit qu'il ne fût pas tout à fait sans reproche, quitta aussitôt l'armée, et abandonna même son comté de Chartres, sans qu'on sût où il était allé. Mais ses prédictions se vérifièrent : à l'attaque du camp retranché, les troupes furent entièrement défaites, et le duc de France périt de la main d'un pêcheur de Rouen, qui servait dans l'armée norvégienne.

Libres de naviguer sur la Seine, Rolf et ses compagnons la remontèrent jusqu'à Paris, et firent le siége de cette ville, sans pouvoir s'en emparer. Un des principaux chefs ayant été pris par les assiégés, pour le racheter ils conclurent avec le roi Charles une trêve d'un an, durant laquelle ils allèrent ravager les provinces du Nord, qui avaient cessé d'être françaises. A l'expiration de la trêve ils retournèrent en hâte vers Rouen, et, partant de cette ville, allèrent surprendre Bayeux, qu'ils enlevèrent d'as-
900 saut et dont ils tuèrent le comte avec une partie des habitants. Ce comte, nommé Béranger, avait une fille d'une grande beauté, qui, dans le partage du butin, échut à Rolf, et que le Scandinave prit pour femme, suivant les rites de sa religion et la loi de son pays [1].

quam, ait Rollo, alicui subjiciemur; sed quæcumque armis adquiremus nostro juri vindicabimus. Regi cujus te legatum gloriaris, audita, si vis, renuntia. (Willelm. Gemet., *Hist. Normann.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 228.) — Dudo de Sancto Quintino, ibid., p. 76.

1. Nobilissimam puellam, nomine Popam, filiam scilicet Berengarii, illustris viri, capiens, non multo post, more danico, sibi copulavit. (Willelm. Gemet., ibid., p. 229.)

Évreux et plusieurs autres villes voisines tombèrent ensuite au pouvoir des Normands, qui étendirent ainsi leur domination sur la plus grande partie du territoire auquel on donnait le vieux nom de Neustrie. Guidés par un certain bon sens politique, ils cessaient de se montrer cruels lorsqu'ils ne trouvaient plus de résistance, et se contentaient d'un tribut levé régulièrement sur les villes et sur les campagnes. Le même bon sens les détermina à créer un chef suprême, investi d'une autorité permanente; le choix des confédérés tomba sur Rolf, « dont ils firent leur roi », dit un ancien chroniqueur; mais ce titre, qu'on lui donnait peut-être dans la langue du Nord, ne tarda pas à être remplacé par les titres français de duc ou de comte. Tout païen qu'il était, le nouveau duc se rendit populaire auprès des habitants indigènes. Après l'avoir maudit comme un pirate, ils l'aimèrent comme un protecteur, dont le pouvoir les garantissait à la fois de nouvelles attaques par mer et des maux que la guerre civile causait dans le reste de la France [1]. 900 à 911

Devenus puissance territoriale, les Normands firent aux Français une guerre mieux soutenue, et, pour ainsi dire, plus méthodique. Ils se liguèrent avec d'autres Scandinaves, probablement Danois d'origine, qui occupaient l'embouchure de la Loire, et convinrent de piller simultanément tout le territoire compris entre ce fleuve et la Seine. La dévastation s'étendit jusqu'en Bourgogne et en Auvergne. Paris, attaqué pour la seconde fois, résista, ainsi que Chartres, Dijon et d'autres lieux forts; mais 911 à 912

1. Continua... pace diuturnaque requie lætabantur homines, sub (Rollonis) ditione securi morantes; locupletesque erant omnibus bonis, non timentes exercitum ullius hostilitatis. (Dudo de Sancto Quintino, ibid., p. 86.)

911 une foule de villes ouvertes furent détruites ou saccagées.
à
912 Enfin, en l'année 912, seize ans après l'occupation de Rouen, les Français de tout état, harassés de ces continuelles hostilités, commencèrent à se plaindre et à demander que la guerre finît à quelque prix que ce fût; les évêques, les comtes et les barons faisaient au roi des remontrances; les bourgeois et les paysans criaient merci sur son passage.

Un vieil auteur nous a conservé l'expression des murmures populaires : « Que voit-on en tout lieu? Des églises « brûlées, des gens tués; par la faute du roi et sa fai- « blesse, les Normands font ce qu'ils veulent dans le « royaume; de Blois à Senlis, pas un arpent de blé, et « nul n'ose labourer, ni en prés, ni en vignes. A moins « que cette guerre ne finisse, nous aurons disette et « cherté [1]. » Le roi Charles, qu'on surnommait le Simple ou le Sot [2], et à qui l'histoire a conservé le premier de ces noms, eut assez de bon sens dans cette occasion pour écouter la voix du peuple; peut-être aussi, en y cédant, crut-il faire un coup de politique, et s'assurer, par l'alliance des Normands, un appui contre les intrigues puissantes qui tendaient à le détrôner [3]. Il convoqua en grande assemblée ses barons et ses évêques, et leur demanda *aide* et *conseil*, suivant la formule du temps. Tous furent d'avis de conclure une trêve et de négocier pour la paix.

1. N'a ne boef, ne charrue, ne vilain en arée,
Ne vigne provignié, ne coulture semée;
Mainte iglise i a jà essilie é gastée:
Se ceste guerre dure, la terre iert dégastée.
(*Roman de Rou*, t. I, p. 73.)

2. Carolus *simplex*, sive *stultus*. (*Script. rer. gallic. et francic.*, t. IX, p. 22.) — *Follus* (ibid., p. 8).

3. Voyez les *Lettres sur l'histoire de France*, lettre XII.

L'homme le plus capable de mener à bien cette négociation était l'archevêque de Rouen, qui, malgré la différence de religion, exerçait sur Rolf le même genre d'influence que les évêques du ve siècle avaient obtenu sur les conquérants de l'empire romain. Ses relations avec les autres évêques et avec les seigneurs de France n'avaient point été interrompues; peut-être même assista-t-il à leurs délibérations; mais, présent ou absent, il se chargea volontiers de porter et de faire valoir leurs offres de paix. L'archevêque alla donc trouver le fils de Rognvald, et lui dit : « Le roi Charles vous offre sa fille en mariage, « avec la seigneurie héréditaire de tout le pays situé « entre la rivière d'Epte et la Bretagne, si vous consentez « à devenir chrétien et à vivre en paix avec le royaume[1]. » 912.

Le Normand ne répondit point, cette fois : « Nous ne « voulons obéir à personne; » d'autres idées, une autre ambition que celle d'un coureur d'aventures, lui étaient venues, depuis qu'il gouvernait, non plus une bande de pirates, mais un vaste territoire. Le christianisme, sans lequel il ne pouvait marcher l'égal des grands seigneurs de France, avait cessé de lui répugner, et l'habitude de vivre au milieu des chrétiens avait éteint le fanatisme du plus grand nombre de ses compagnons. Quant au mariage, il se croyait libre d'en contracter un nouveau, et, devenant chrétien, de renvoyer la femme qu'il avait épousée avec des cérémonies païennes. « Les paroles du « roi sont bonnes, dit-il à l'archevêque, mais la terre « qu'il m'offre ne me suffit pas; elle est inculte et appau-

1. Mandans, si christianus efficeretur, terram maritimam ab Eptæ flumine usque ad britannicos limites, cum sua filia, nomine Gisla, se ei daturum fore. (Willelm. Gemet., *Hist. Normann.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 231.)

912 « vrie; mes gens n'y auraient pas de quoi vivre en paix. » L'archevêque retourna vers le roi, qui le chargea d'offrir en son nom la Flandre, quoiqu'il n'eût réellement sur ce pays d'autres droits qu'une prétention contestée; mais Rolf n'accepta point cette nouvelle proposition, disant que la Flandre était un mauvais pays, boueux et plein de marécages. Alors, ne sachant plus que donner, Charles le Simple fit dire au chef normand que, s'il voulait, il aurait en fief la Bretagne, conjointement avec la Neustrie. C'était une offre du même genre que la précédente; car la Bretagne était un État libre; la suzeraineté des rois de France ne s'y étendait guère que sur les comtés de Nantes et de Rennes, enlevés aux Français par les princes bretons un demi-siècle auparavant. Mais Rolf y fit peu d'attention; il ne s'aperçut pas qu'on ne lui donnait encore autre chose qu'une vieille querelle à débattre, et l'arrangement fut accepté [1].

Afin de ratifier le traité de la manière la plus solennelle, le roi de France et le chef des Normands se rendirent, chacun de son côté, au village de Saint-Clair sur l'Epte. Tous les deux étaient accompagnés d'une suite nombreuse; les Français plantèrent leurs tentes sur l'un des bords de la rivière, et les Normands sur l'autre. A l'heure fixée pour l'entrevue, Rolf s'approcha du roi, et, demeurant debout, mit ses deux mains entre les siennes, en prononçant la formule : « Dorénavant je suis votre « féal et votre homme, et je jure de conserver fidèlement « votre vie, vos membres et votre honneur royal. » Ensuite le roi et les barons donnèrent au chef normand le

1. D'Argentré, *Histoire de Bretagne*, liv. III, p. 191, éd. Paris, 1588. — Dudo de Sancto Quintino, apud *Script. rer. normann.*, p. 83. — Willelm. Gemet., *Hist. normann.*, ibid., p. 231.

titre de comte, et jurèrent de lui conserver sa vie, ses 912
membres, son honneur, et tout le territoire désigné dans le traité de paix[1].

La cérémonie semblait terminée, et le nouveau comte allait se retirer, lorsque les Français lui dirent : « Il est « convenable que celui qui reçoit un pareil don s'age- « nouille devant le roi et lui baise le pied. » Mais le Normand répondit : « Jamais je ne plierai le genou devant « aucun homme, ni ne baiserai le pied d'aucun homme[2]. » Les seigneurs insistèrent sur cette formalité, qui était un dernier reste de l'étiquette observée jadis à la cour des empereurs franks ; et Rolf, avec une simplicité malicieuse, fit signe à l'un de ses gens de venir et de baiser pour lui le pied du roi. Le soldat norvégien, se courbant sans plier le genou, prit le pied du roi, et le leva si haut pour le porter à sa bouche que le roi tomba à la renverse[3]. Peu habitués aux convenances du cérémonial, les pirates firent de grands éclats de rire, et il y eut un moment de tumulte ; mais ce bizarre incident ne produisit rien de fâcheux[4].

Deux clauses du traité restaient à remplir, la conversion du nouveau comte ou duc de Normandie, et son mariage avec la fille du roi ; il fut convenu que cette double cérémonie aurait lieu à Rouen, et plusieurs des

1. Willelm. Gemet., *Hist. normann.*, apud *Script. rer normann.*, p. 231.

2. Qui tale donum recepit osculo debet expetere pedem regis ; et ille : Nunquam curvabo genua mea alicujus genibus, nec osculabor cujuspiam pedem. (Ibid.)

3. Jussit cuidam militi pedem regis osculari, qui statim, pedem regis arripiens, deportavit ad os suum, standoque defixit osculum, regemque fecit supinum. (Ibid.)

4. Itaque magnus excitatur risus, magnusque in plebe tumultus. (Ibid.)

912 hauts barons de France s'y rendirent pour accompagner la fiancée. Après une courte instruction, le fils de Rognvald reçut le baptême des mains de l'archevêque, dont il écouta les conseils avec une grande docilité. Au sortir des fonts baptismaux, le néophyte s'enquit du nom des églises les plus célèbres et des saints les plus révérés dans son nouveau pays. L'archevêque lui nomma six églises et trois saints, la Vierge, saint Michel et saint Pierre. — « Et dans le voisinage, reprit le duc, quel est le plus « puissant protecteur? — C'est saint Denis, » répondit l'archevêque. — « Eh bien! avant de partager ma terre « entre mes compagnons, j'en veux donner une part à « Dieu, à sainte Marie et aux autres saints que vous venez « de me nommer [1]. » En effet, durant sept jours qu'il porta l'habit blanc des nouveaux baptisés, chaque jour il fit présent d'une terre à l'une des sept églises qu'on lui avait désignées. Ayant repris ses vêtements ordinaires, il s'occupa d'affaires politiques et du grand partage de la Normandie entre les émigrés norvégiens [2].

Le pays fut divisé au cordeau, disent les anciens chroniqueurs : c'était la manière d'arpenter usitée en Scandinavie. Toutes les terres désertes ou cultivées, à l'exception de celles des églises, furent partagées de nouveau, sans égard aux droits des indigènes. Les compagnons de Rolf, chefs ou soldats, devinrent, selon leur grade, seigneurs des villes et des campagnes, propriétaires souverains de domaines grands ou petits. Les anciens propriétaires étaient contraints de s'accommoder à la volonté des nouveaux venus, de leur céder la place s'ils l'exigeaient, ou

1. Fleury, *Histoire ecclésiastique*, t. XI, p. 593.

2. Willelm. Gemet., *Hist. Normann.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 231.

de tenir d'eux leur propre domaine à ferme ou en vassel- 912
age. Ainsi les serfs du pays changèrent de maîtres, et beaucoup d'hommes libres tombèrent dans la servitude de la glèbe. De nouvelles dénominations géographiques résultèrent de cette répartition de la propriété territoriale, et l'usage attacha dès lors à un grand nombre de domaines les noms propres des guerriers scandinaves qui les avaient reçus en lot[1]. Quoique l'état des gens de métiers et des paysans différât peu en Normandie de ce qu'il était en France, l'espoir d'une plus complète sécurité, et le mouvement de vie sociale qui accompagne d'ordinaire une domination naissante, engagèrent beaucoup d'artisans et de laboureurs à émigrer pour aller s'établir sous le gouvernement du duc Rolf. Son nom, que les indigènes de la Neustrie et les Français leurs voisins prononçaient Rou, devint populaire au loin; il passait pour le plus grand ennemi des voleurs et le plus grand justicier de son temps[2].

Bien que la plupart des Norvégiens, à l'exemple de 912
leur chef, eussent accepté le baptême avec empresse- à
ment, il paraît qu'un certain nombre d'entre eux s'y refu- 997
sèrent et résolurent de conserver les usages de leurs ancêtres. Les dissidents se réunirent pour former une sorte

1. Ainsi Angoville, Borneville, Grimonville, Hérouville étaient les possessions territoriales d'Ansgod, Biorn, Grim, Harald, etc. Les anciennes chartes présentent ces noms sous une forme plus ou moins correcte. Voy. le Mémoire de M. de Gerville sur les noms des lieux en Normandie, *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*, t. VII.

2. Les anciens poëmes et les chroniques de Normandie portent *Rous* au nominatif, et *Rou*, par exception, au lieu de *Rouf*, aux cas obliques. Les historiens en langue latine écrivent, sans qu'on puisse dire pourquoi, au lieu de *Rolfus*, *Rollo*, dont les modernes ont fait *Rollon*.

912 de colonie à part, et se fixèrent aux environs de Bayeux.
à
997 Peut-être furent-ils attirés de ce côté par les mœurs et le langage des habitants de Bayeux, qui, Saxons d'origine, parlaient encore au xe siècle un dialecte germanique [1]. Dans ce canton de la Normandie, l'idiome norvégien, différant peu du langage populaire, se confondit avec lui et l'épura, en quelque sorte, de manière à le rendre intelligible pour les Danois et les autres Scandinaves [2]. Lorsque, après quelques générations, la répugnance des barons normands du Bessin et du Cotentin pour le christianisme eut cédé à l'entraînement de l'exemple, l'empreinte du caractère scandinave se retrouvait encore chez eux d'une manière prononcée. Ils se faisaient remarquer, entre les autres seigneurs et chevaliers de la Normandie, par leur extrême turbulence, et par une hostilité presque permanente contre le gouvernement des ducs; quelques-uns même affectèrent longtemps de porter sur leurs armes des devises païennes, et d'opposer le vieux cri de guerre des Scandinaves : *Thor aide!* à celui de *Dieu aide!* qui était le cri de Normandie [3].

La paix ne fut pas de longue durée entre les Français et les Normands, et ces derniers profitèrent avec habileté des circonstances pour s'agrandir vers l'est, presque jus-

1. Voyez plus haut, liv. I.

2. Rotomagensis civitas romana potius quam dacisca utitur eloquentia, et baiocacensis fruitur frequentius dacisca lingua quam romana. (Dudo de Sancto Quintino, apud *Script. rer. normann.*, p. 112.)

3. Raol Tesson.....
Poinst li cheval, criant : Tur aïe !.....
.....Willame crie : Dex aïe !
C'est l'enseigne de Normandie.

(*Roman de Rou*, t. II, p. 32 et 34.)

qu'au lieu où la rivière d'Oise se réunit à la Seine [1]; au 912 à 997
nord, leur territoire avait pour limite la petite rivière de Bresle, et au sud-ouest celle de Coësnon. Les habitants de ce pays étaient tous appelés Normands par les Français et par les étrangers, à l'exception des Danois et des Norvégiens, qui ne donnaient ce nom, honorable pour eux, qu'à la partie de la population qui était véritablement de race et de langue normandes. Cette portion, la moins nombreuse, jouait à l'égard de la masse, soit indigène, soit émigrée des autres parties de la Gaule, le même rôle que les fils des Franks à l'égard des fils des Gaulois. En Normandie, la simple qualification de Normand fut d'abord un titre de noblesse; c'était le signe de la liberté et de la puissance, du droit de lever des impôts sur les bourgeois et les serfs du pays [2].

Tous les Normands de nom et de race étaient égaux en droits civils, bien qu'inégaux en grades militaires et en dignités politiques. Nul d'entre eux n'était taxé que de son propre consentement; nul n'était assujetti au péage pour le charroi de ses denrées ou pour la navigation sur les fleuves; tous enfin jouissaient du privilége de chasse et de pêche, à l'exclusion des villains et des paysans, termes qui comprenaient en fait la masse de la population indigène. Quoique la cour des ducs de Normandie fût orga- 997
nisée à peu près sur le modèle de celle des rois de France, le haut clergé n'en fit point partie dans les premiers

1. Willelm. Gemet., *Hist. Normann.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 316.

2. La double descendance danoise par le père et par la mère constituait la plus haute noblesse. — Providentia summæ Divinitatis, ut remur, hanc tibi dacigenam quam modo refoves conexuit; ut patre matreque dacigena hæres hujus terræ nascatur. (Dudo de Sancto Quintino, ibid., p. 152.)

997 temps, à cause de son origine française; plus tard, quand un grand nombre d'hommes de race norvégienne ou danoise eut pris l'habit ecclésiastique, une certaine distinction de rang et de privilége continua d'exister, même dans les monastères, entre eux et le reste des clercs [1].

Cette distinction, pleine de charges accablantes dans l'ordre politique et civil, ne tarda guère à soulever contre elle l'ancienne population du pays. Moins d'un siècle après l'établissement du nouvel État dont elle était la partie opprimée, cette population eut la pensée de détruire l'inégalité des races, de manière que le pays de Normandie ne renfermât qu'un seul peuple, comme il ne portait qu'un seul nom. Ce fut sous le règne de Rikhart ou Richard II, troisième successeur de Rolf, que ce grand projet se manifesta. Dans tous les cantons de la Normandie, les habitants des bourgs et des hameaux, le soir, après l'heure du travail, commencèrent à se réunir et à parler ensemble des misères de leur condition. Ces groupes de causeurs politiques étaient de vingt, de trente, de cent personnes, et souvent l'assemblée se rangeait en cercle, pour écouter quelque orateur qui l'animait par des discours violents contre les seigneurs du pays, comtes, vicomtes, barons et chevaliers [2]. D'anciennes chroniques en vers présentent, d'une manière vive et forte, sinon authentique, la substance de ces harangues [3] :

1. Depping, *Hist. des expéd. marit. des Normands*, t. II, chap. XII.

2. Li paisan e li vilain
Cil del boscage e cil del plain...
Par vinz, par trentaines, par cenz,
Unt tenuz plusurs parlemenz.
(*Roman de Rou*, t. I, p. 303.)

3. Ibid., p. 304 et suiv. — *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît de Sainte Maure, édit. de M. Francisque Michel, t. II, p. 390 et suiv.

« Les seigneurs ne nous font que du mal ; nous ne pou- 997
« vons avoir d'eux raison ni justice ; ils ont tout, prennent
« tout, mangent tout, et nous font vivre en pauvreté et
« en souffrance. Chaque jour est pour nous jour de
« peines ; nous n'avons nul gain de nos labeurs, tant il y
« a de services de redevances et de corvées. Pourquoi
« nous laisser traiter ainsi? Mettons-nous hors de leur
« pouvoir ; nous sommes des hommes comme eux, nous
« avons les mêmes membres, la même taille, la même
« force pour souffrir, et nous sommes cent contre un.
« Jurons de nous défendre l'un l'autre ; tenons-nous tous
« ensemble, et nul homme n'aura seigneurie sur nous ;
« et nous serons libres de péages ; et nous pourrons
« couper des arbres, prendre le gibier et le poisson,
« faire en tout notre volonté, aux bois, dans les prés et
« sur l'eau [1]. »

Ces appels au droit naturel et à la force du plus grand nombre ne manquèrent point leur effet, et beaucoup de gens des bourgades se firent l'un à l'autre le serment de tenir ensemble et de s'aider contre qui que ce fût [2]. Une

1. Juxta suos libitus vivere decernebant, quatenus tam in silvarum compendiis quam in aquarum commerciis, nullo obsistente ante statuti juris obice, legibus uterentur suis. (Willelm. Gemet., *Hist. normann.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 249.) — J'ai rapproché de ce passage, et fondu ensemble, des traits empruntés à Wace et à Benoît de Sainte-Maure. Quoique postérieur d'un siècle et demi à l'événement, leur témoignage a tout au moins pour nous la valeur d'un récit traditionnel.

2. Essi se sunt entre-jurez
E pleviz et asseurez....
(*Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît de Sainte-Maure, t. II, p. 393.)

E sunt entre serementé
Ke tuit ensemle se tendrunt,
E ensemle se defendrunt.
(*Roman de Rou*, t. I, p. 307.)

997 grande association de défense mutuelle s'étendit sur toutes les campagnes, et réunit, sinon la masse entière, du moins la classe agricole de la population indigène. Les associés étaient partagés en différents cercles, que l'historien original désigne par le nom de *conventicules*[1]; il y en avait au moins un par comté, et chacune de ces réunions choisissait plusieurs de ses membres pour composer le cercle supérieur ou l'assemblée centrale[2]. Cette assemblée devait préparer et organiser dans tout le pays les moyens de résistance ou de soulèvement; elle envoyait de canton en canton, et de village en village, des gens éloquents et persuasifs, pour gagner de nouveaux associés, enregistrer leurs noms et recevoir leurs serments[3].

Les choses en étaient à ce point, et aucune rébellion ouverte n'avait encore éclaté, lorsqu'à la cour de Normandie vint la nouvelle que, par tout le pays, les villains tenaient des conciliabules et se formaient en association jurée[4]. L'alarme fut grande parmi les seigneurs, menacés de perdre d'un seul coup leurs droits et les revenus de leurs domaines. Le duc Richard, qui était encore trop jeune pour prendre conseil de lui-même, fit venir

1. Rustici unanimes per diversos totius normannicæ patriæ comitatus plurima agentes conventicula... (Willelm. Gemet., *Hist. Normann.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 249.)

2. Ab unoquoque cœtu furentis vulgi duo eliguntur legati, qui decreta ad mediterraneum roboranda ferrent conventum. (Ibid.)

3. Esliz unt ne sai kels ne kanz
Des plus knint é des miex parlanz,
Ki par tuit li païz irunt,
E li seremenz rechevrunt.
(*Roman de Rou*, t. I, p. 307.)

4. Voyez sur ce genre d'association, ses effets et son origine, les *Considérations sur l'histoire de France*, placées en tête des *Récits des temps mérovingiens*.

son oncle, Raoul, comte d'Évreux, en qui il avait toute 997
confiance. « Sire, dit le comte, demeurez en paix, et « laissez-moi ces paysans; ne bougez pas, mais envoyez-« moi tout ce que vous avez de chevaliers et d'autres « gens d'armes[1]. »

Afin de surprendre les chefs de l'association, le comte 997 à 1013
Raoul dépêcha de plusieurs côtés des espions adroits, qu'il chargea de découvrir le lieu et l'heure où se tenait l'assemblée centrale; sur leurs rapports, il fit marcher ses troupes, et arrêta en un seul jour tous les députés des cercles inférieurs, les uns pendant qu'ils tenaient séance, les autres pendant qu'ils recevaient dans les villages le serment des affiliés[2]. Soit par passion, soit par calcul, le comte traita ses prisonniers avec une extrême cruauté. Sans jugement et sans la moindre enquête, il leur infligea des mutilations ou des tortures atroces. Aux uns il fit crever les yeux, à d'autres couper les pieds ou les mains; d'autres eurent les jarrets brûlés, d'autres furent empalés vifs ou arrosés de plomb fondu[3]. On renvoya dans leurs familles les malheureux qui survécurent, et on les promena par les villages, pour y répandre la terreur. En effet, la crainte prévalut sur l'amour de la liberté dans le cœur des paysans de Normandie; la grande association fut rompue; il n'y eut plus d'assemblées secrètes, et une triste résignation suc-

1. *Roman de Rou*, t. I, p. 309 et 310.

2. .....Prist li vilains,
Ki justoent li parlemens,
E perneient li seremens.
(*Roman de Rou*, t. I, p. 311.)

3. Ibid., p. 311 et 312. — *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît de Sainte-Maure, t. II, p. 395.

997 céda pour des siècles à l'enthousiasme d'un moment[1].
à
1013 Quand eut lieu cette mémorable tentative, la différence de langage, qui d'abord avait séparé les grands et le peuple de la Normandie, n'existait déjà presque plus : c'était par sa généalogie que l'homme d'origine scandinave se distinguait du Gallo-Frank. A Rouen même, et dans le palais des successeurs de Rolf, on ne parlait d'autre langue, au commencement du XIe siècle, que la langue romane ou française. La seule ville de Bayeux faisait encore exception, et son dialecte, mélangé de saxon et de norvégien, était facilement compris des habitants de la Scandinavie. Aussi, quand de nouveaux émigrés venaient du Nord visiter leurs parents de Normandie et leur demander quelque portion de terre, c'était du côté de Bayeux qu'ils s'établissaient de préférence. Pareillement c'était là que les ducs de Normandie, si l'on en croit un vieux chroniqueur, envoyaient leurs enfants pour apprendre à parler danois. Les Danois et les Norvégiens entretinrent avec la Normandie des relations d'alliance et d'affection, tant qu'ils trouvèrent dans la ressemblance de langage le signe d'une ancienne fraternité nationale. Plusieurs fois, durant les querelles que les premiers ducs eurent à soutenir contre les Français, de puissants secours leur vinrent de la Norvége et du Danemark, et, tout chrétiens qu'ils étaient, ils furent aidés par des rois encore païens. Mais, dès que l'usage de la langue romane devint universel en Normandie, les Scandinaves cessèrent de regarder les Normands comme des alliés naturels; ils cessèrent même de leur donner le

1. His rustici expertis, festinato, concionibus omissis, ad sua aratra sunt reversi. (Willelm. Gemet. *Hist. Normann.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 249.)

nom de Normands, et les appelèrent Français ou Velskes, 997
comme le reste des habitants de la Gaule[1]. à 1013

Ces liens de parenté et d'amitié se trouvaient déjà fort 1013
relâchés dans les premières années du XIe siècle, lorsque à 1014
le roi d'Angleterre Ethelred épousa la sœur de ce même Richard, quatrième duc de Normandie, dont il a été fait mention plus haut. Il est probable en effet que, si la branche de population scandinave établie dans la Gaule n'eût commencé alors à se détacher de sa tige septentrionale, le roi saxon n'aurait point conçu l'espérance d'être soutenu par le petit-fils de Rolf contre la puissance des rois du Nord. Le peu d'empressement du Normand Richard à secourir son beau-frère, ne provint d'aucun scrupule ni d'aucune répugnance morale, mais de ce que Richard ne vit dans cette intervention rien de favorable à son intérêt propre, qu'il était habile à démêler et ardent à poursuivre, selon le caractère qui distinguait déjà les habitants de la Normandie.

Pendant qu'Ethelred dans l'exil recevait l'hospitalité chez son beau-frère, les Anglais, sujets de l'étranger, regrettaient, comme au temps de la fuite d'Alfred et de la première conquête danoise, le règne de leur prince naturel, abandonné par eux à cause de son mauvais gouvernement. Swen, à qui ils avaient laissé prendre, en l'année 1014, le titre de roi d'Angleterre, mourut, dans 1014
cette même année, d'une mort subite et mystérieuse. Les soldats danois, cantonnés dans les villes, ou en station sur leurs vaisseaux à l'embouchure des rivières, choisirent, pour succéder à leur chef, son fils Knut, alors en mission dans le pays voisin de l'Humber pour y déposer

1. *Francigenæ, Romani, Walli.* Voyez ci-après, liv. VI.

1014 les tributs et les otages des Anglais du sud. Ceux-ci, encouragés par son absence, délibérèrent d'envoyer un messager à l'exilé de Normandie, lui dire, au nom de la nation anglaise, qu'elle le reprendrait pour roi s'il promettait de mieux gouverner[1]. Pour répondre à ce message, Ethelred fit partir son fils Edward, le chargeant de saluer en son nom tout le peuple anglais[2], et de jurer publiquement qu'à l'avenir il remplirait ses devoirs de seigneur avec fidélité[3], amenderait ce qui ne plaisait point et oublierait tout ce qu'on avait pu faire ou dire contre sa personne. L'amitié jurée entre la nation et le roi fut confirmée de part et d'autre par des gages mutuellement donnés[4], et l'assemblée des sages anglo-saxons prononça contre tout Danois qui s'intitulerait roi d'Angleterre une sentence perpétuelle de mise hors la loi[5].

1015 Ethelred reprit ses marques d'honneur. On ne peut savoir exactement sur quelle étendue de territoire il régnait, car les garnisons danoises, chassées alors de quelques villes, en conservèrent beaucoup d'autres, et même la cité de Londres demeura en leur pouvoir. Peut-être le grand chemin appelé Westlinga-street servait-il, pour la seconde fois, de ligne de démarcation entre les provinces libres et les provinces soumises à la domination étran-

1. .....Modo eos rectius gubernaret. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 145.) — Matthæi Westmonast. *Flor. histor.*, p. 202.

2. .....Gretan ealne his Leodscipe. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 145.)

3. Hold hlaford. (Ibid.)

4. Plenaria amicitia confirmata, et dictis et factis, pignoribusque ex utraque parte datis. (Ibid.)

5. Utlagede of Englaland. (Ibid.) — Lag signifie à la fois pays, État, statut, loi, du verbe *lagen*, poser, établir. Ut-lage (*out-law*) veut dire un banni et un homme mis hors la loi.

gère. Le roi Knut, fils de Swen, mécontent du partage 1015
que les Anglo-Saxons le contraignaient d'accepter, revint du Nord; et, ayant débarqué près de Sandwich, il fit, dans un mouvement de colère, torturer et mutiler sur le rivage de la mer tous les otages que son père avait reçus[1]. Cette cruauté inutile fut le signal d'une nouvelle guerre qu'Ethelred, désormais fidèle à ses promesses, soutint courageusement avec des chances diverses de succès et de revers. A sa mort, les Anglais choisirent pour roi, non 1016
l'un de ses enfants légitimes, demeurés en Normandie, mais son fils naturel Edmund, qu'on surnommait Côte de Fer, *irenside*, et qui avait donné de grandes preuves de courage et d'habileté. Par sa conduite énergique Edmund releva un moment la fortune du peuple anglais; il reprit Londres sur les Danois et leur livra cinq grandes batailles[2].

Dans un de ces combats qui fut donné à trente milles de Londres[3], et où les Anglais, d'abord mis en déroute, eurent finalement l'avantage, un chef danois du plus haut rang, nommé Ulf, séparé des siens par les accidents de la bataille, s'enfonça dans une forêt épaisse dont il ignorait les détours. Cherchant à se diriger vers la Tamise, où stationnait la flotte du roi Knut avec la réserve de l'armée, Ulf marcha inutilement toute la nuit, et, au point

1. Atque ibi in terram exposuit obsides qui patri dati fuerant, præcisis eorum manibus eorumque nasis. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 145.)

2. Ibid., p. 148-150. — Henrici Huntind. *Hist.*, lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 362 et seq., ed. Savile. — Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, ibid., p. 72. — Matthæi Westmonast. *Flor. histor.*, p. 203 et 204. — *Hist. Ingulf. Croyland*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 57 et 58, ed. Gale.

3. Près de Sceorstan, aujourd'hui Sherston, dans le comté de Wilts

1016 du jour, il rencontra un jeune homme conduisant un troupeau de moutons; il le salua et lui demanda son nom[1]. « Je m'appelle Godwin, dit le jeune homme; et « toi, n'es-tu pas quelqu'un de l'armée de Knut? — Je « suis, reprit le chef, un des marins de sa flotte. Peux-tu « me dire quelle distance il y a d'ici à nos vaisseaux? » Le jeune berger, dont la physionomie exprimait un mélange de finesse et de résolution, répondit : « Je ne vois « pas pourquoi vous, Danois, vous attendez de nous du « secours, ayant mérité tout autre chose[2]. — Jeune « homme, répliqua Ulf d'un ton insinuant, si tu voulais « me montrer le chemin jusqu'à nos vaisseaux, je t'en « saurais beaucoup de gré. — Tu as pris ton chemin à re- « bours, dit le jeune Godwin, et tu t'es avancé bien loin « dans les terres. Vous autres soldats de Knut, vous n'êtes « pas en faveur auprès des gens du pays, et c'est justice; « la nouvelle du combat d'hier a parcouru les campagnes; « il n'y a pas de sûreté pour toi si quelque paysan te ren- « contre, et il y a danger pour celui qui te prêterait « secours. » Le chef danois tira de son doigt un anneau d'or, et, le présentant au jeune homme : « Je te donnerai « cela, dit-il, si tu veux me servir de guide. » Godwin le regarda en face quelque temps sans rien dire, puis il répondit : « Je ne veux pas prendre cet anneau, et pour- « tant j'essaierai de te conduire auprès des tiens; si je

1. Tum in campis quibusdam ante se sitis gregem compelli vidit, quæ pecora a puero quodam adolescentiam jampridem ingresso agebantur. Ulvus dynasta accedens puerum salutavit et de nomine ejus quæsivit. (Knytlinga Saga, cap. II, apud *Scripta historica Islandorum*, t. XI, p. 180.)

2. Puer: Non est, opinor, cur vos Dani auxilium a nobis expectetis, de quibus longe aliter promeruerit is. (Knytlinga Saga, cap. II, apud *Scripta historica Islandorum*, t. XI, p. 180.)

« parviens à faire que tu sois sauvé, j'aime mieux que la 1016
« récompense te regarde alors, et si mon secours ne t'est
« bon à rien, je ne mériterai aucun salaire [1]. »

Le jeune berger conduisit le chef danois à la ferme de son père, et, entrant avec lui dans la salle basse où se prenaient les repas de la maison, il lui fit servir à boire et à manger. Parcourant des yeux cette maison rustique, Ulf observa qu'elle était mieux bâtie et plus ornée que les habitations du même genre [2]; et en effet il ne se trouvait pas chez un paysan ordinaire. Le père de Godwin, nommé Wulfnoth, avait éprouvé dans sa vie des fortunes bien diverses. Né dans la classe des cultivateurs libres, qu'on appelait Keorls en langue saxonne [3], il était sorti de son état par la protection d'un de ses oncles, Edrik Streone, aventurier plein d'habileté et d'astuce que la faveur du roi Ethelred avait élevé au plus haut rang [4].

1. Gudinius, cum aliquantisper in eum suspexisset, sero tandem locutus est : Annulum istum nolo accipere, sed tentabo tamen an te reducere ad tuos possim; nam, si quid ad salutem tuam conferre potero, malo ad te de præmio respicere; sin vero mea opera nulli tibi usui erit, nullum præmium merebor. (Knytlinga Saga, cap. II, apud *Scripta historica Islandrum*, t. XI, p. 181.)

2. Animadvertit Ulvus dynasta villam istam melioris notæ esse, ædesque bene ornatas. (Ibid.)

3. Karls ou Kerls, dans les langues scandinaves et germaniques. — Voyez, sur cette classe de la population anglo-saxonne, Palgrave, *Anglo-saxon Commonwealth*, t. I, p. 11, et Kemble, *The Saxons in England*, t. I, p. 131.

4. Rex Edricum supra memoratum, Egelrici filium, hominem humili quidem genere, sed cui lingua divitias ac nobilitatem comparaverat, callentem ingenio, suavem eloquio, et qui omnes id temporis mortales tum invidia atque perfidia, tum superbia et crudelitate superavit, Merciorum constituit ducem. Cujus fratres extiterunt Brihtricus, Alfricus, Goda, Agelwinus, Agelwardus, Agelmerus pater Wulnothi, patris West-Saxonum ducis Godwini. (Florent. Wigorn. *Chron.*, apud *Monumenta historica britannica*, p. 595.)

1016 Wulfnoth, entré sous ce roi dans la milice du palais, honoré de la chevalerie anglo-saxonne et d'un commandement naval, se trouvait élevé par son mérite au rang de la noblesse, lorsqu'il fut accusé de trahison, destitué et condamné à l'exil[1]. Au lieu d'obéir à ce jugement, il s'empara des vaisseaux qu'il commandait, pilla les côtes d'Angleterre, et dans sa résistance fit éprouver de grandes pertes à la marine royale[2]. Puis il mena en mer la vie de pirate, jusqu'au temps de la conquête danoise, sous laquelle, amnistié de fait, il revint en Angleterre; après la restauration d'Ethelred, il y resta obscur et oublié. Retombé de sa noblesse passagère à l'état de ses ancêtres, il reprit la vie de fermier anglo-saxon, avec d'autres habitudes, des souvenirs d'ancienne opulence et des regrets d'ambition, sinon pour lui-même, du moins pour son fils en âge de s'élever, comme autrefois il l'avait fait, par la profession des armes.

Pendant que le chef danois prenait son repas, le maître et la maîtresse du logis entrèrent pour saluer l'étranger et remplir envers lui les devoirs de l'hospitalité. Celui-ci observa qu'ils étaient distingués tous les deux par la beauté de leur figure et par une mise élégante[3]. Il fut traité durant un jour avec toutes sortes d'égards, et, quand vint

1. Brihtric. Eadrices brothor caldormannes. Forwregde Wulfnoth Cild thone Suth-Seaxiscan Godwines fæder eorles to tham cyninge. (*Chron. saxon.*, ed. Ingram, p. 182.)

2. Qui ne caperetur mox fugam iniit, et viginti navibus acquisitis, circa ripas maris rapinas frequentes exercuit. (Florent. Wigorn. *Chron.*, ad ann., 1008, apud *Monumenta historica britannica*, p. 585.) — *Chron. saxon.*, Ingram, p. 182 et suiv.).

3. Intrant pater materque familiæ, utrique et formæ honestate et vestium ornatu notabiles. (Knytlinga Saga, cap. XI, apud *Scripta historica Islandorum*, t. XI, p. 181.)

le soir, on amena deux chevaux de belle apparence et 1 16
bien harnachés : « Voici le moment de partir, dit Wulf-
« noth à son hôte ; adieu. Je remets entre tes mains mon
« fils unique ; si tu arrives auprès de ton roi, et si tu as
« quelque pouvoir, fais en sorte, je te prie, qu'il soit reçu
« à son service. Car il ne pourra plus désormais habiter
« avec moi, si les gens du pays apprennent que tu t'es
« sauvé par son aide [1]. Quant à ce qui me regarde,
« ajouta-t-il d'un ton de fierté qui rappelait son ancienne
« existence, je trouverai le moyen d'écarter le péril qui
« ne menacerait que moi seul. » Le chef danois, sans déclarer qui il était, promit de solliciter pour Godwin l'admission dans la garde du roi Knut. Le jeune homme et lui montèrent à cheval, et, protégés dans leur route par l'obscurité de la nuit, ils arrivèrent au matin près de la station des vaisseaux et du campement de l'armée danoise. Dès que les soldats reconnurent leur chef qu'ils croyaient mort et qui était le beau-frère du roi, ils l'entourèrent et le saluèrent des plus vives acclamations. Godwin apprit alors pour la première fois quel était le haut rang de l'homme auquel il avait servi de guide [2].

Ulf, ne donnant pas de mesure à sa dette de reconnaissance, mena le jeune Saxon à sa tente et l'y fit asseoir sur un siége aussi haut que le sien, le traitant, dit la narration scandinave, comme lui-même ou son propre fils [3]. Godwin

1. Mecum enim versari ei ab hoc tempore non licebit, si rescierint incolæ te ejus opera effugisse. (Knytlinga Saga, cap. XI, apud *Scripta historica Islandorum*, t. XI, p. 181.)

2. Qui, conspecto agnitoque dynasta, universi ad eum confluere et salutare, eum quasi ab inferis recuperatum existimare..... Tum primum sentire Gudinius cui se comitem præbuisset. (Ibid., p. 182.)

3. Dynasta Gudinium in celsa sede juxta se collocavit, eumque tanquam seipsum aut filium suum habuit. (Ibid.)

fit, dans la troupe d'élite qui servait de garde au roi Knut, son apprentissage militaire, et de là, porté à la fois par la faveur et par son mérite, il gagna rapidement les postes supérieurs de l'armée. Il se signala en Danemark et en Norvège contre les rois ennemis de Knut, et lorsque l'Angleterre fut de nouveau soumise à la royauté danoise, il y parvint au rang de gouverneur de province. Cet homme qui, de l'état de fils de fermier gardant les troupeaux de sa famille, s'éleva, grâce à la protection des étrangers, aux premières dignités de son pays, devait, par une destinée bizarre, contribuer plus qu'aucun autre à la ruine de la domination étrangère. Son nom va bientôt figurer parmi les grands noms de cette histoire, et peut-être alors y aura-t-il quelque plaisir à se rappeler l'origine et la singularité de sa fortune.

Les victoires des Anglo-Saxons sur les Danois amenèrent un armistice et une trêve qui fut jurée solennellement, en présence des deux armées, par les rois Edmund et Knut. Ils se donnèrent mutuellement le nom de frère[1], et, d'un commun accord, fixèrent à la Tamise la limite de leurs royaumes respectifs. A la mort d'Edmund, le roi danois franchit cette limite, qui devait être inviolable; il avait gagné sous main quelques chefs intéressés ou ambitieux, et la terreur produite par son invasion fit réussir leurs intrigues : après une courte résistance, les Anglo-Saxons des provinces du sud et de l'ouest se soumirent, et reconnurent le fils de Swen pour roi de toute l'Angleterre. Knut jura en retour de se montrer juste et bienveillant,

1. ...Simus fratres adoptivi. (Henrici Huntind. *Hist.*, lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 363, ed. Savile.) — Emmæ reginæ *Encomium*, apud *Script. rer. normann.*, p. 171. — Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. angl. Script.*, p. 72, ed. Savile.

et toucha de sa main nue la main des principaux chefs, en 1016
signe de sincérité [1].

Malgré ces promesses et la facilité de son avénement, Knut se montra d'abord ombrageux et cruel. Tous les hommes qui s'étaient fait remarquer par leur attachement à l'ancienne indépendance du pays et à la royauté anglo-saxonne, quelques-uns même de ceux qui avaient trahi cette cause pour celle du pouvoir étranger, furent bannis de l'Angleterre ou mis à mort. « Qui m'apportera la tête « d'un de mes ennemis, disait le roi danois avec la féro- « cité d'un pirate, me sera plus cher que s'il était mon « frère [2]. » Les parents des deux derniers rois, Ethelred et Edmund, furent proscrits en masse : les fils d'Ethelred étaient alors à la cour de Normandie; mais ceux d'Edmund, restés en Angleterre, n'échappèrent point à la persécution. N'osant les mettre à mort sous les yeux du peuple anglais, Knut les fit déporter en Scandinavie, et eut soin d'insinuer au petit roi auquel il les donna en garde quels étaient ses desseins à leur égard ; mais celui-ci feignit de ne pas comprendre, et laissa ses prisonniers libres de passer en Allemagne. De là ils se rendirent, pour être encore plus en sûreté, à la cour du roi de Hongrie, qui commençait alors à figurer parmi les puissances chrétiennes : ils y furent accueillis avec honneur, et l'un d'eux épousa dans la suite une parente de l'empereur des Allemands [3].

Richard, duc de Normandie, sentant l'impossibilité de 1018

1. ...Accepto pignore de manu sua nuda. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *ibid.*, p. 436.)

2. *Florentii Wigorniensis Chron.*, p. 619, ed. Francfort, 1601.

3. Matthæi Westmonast. *Flor. histor.*, p. 206. — Henrici Huntind. *Hist.*, lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 363, ed. Savile.

1018 rétablir ses neveux sur le trône d'Angleterre, et voulant jouir du bénéfice d'une alliance étroite avec ce pays, adopta une politique toute personnelle; il négocia avec le roi danois au détriment des fils d'Ethelred. Par un arrangement bizarre, mais assez habilement conçu, il fit proposer à Knut de prendre en mariage la mère de ces deux jeunes princes, qui, ainsi qu'on l'a vu, était sa sœur : elle avait reçu au baptême le nom d'Emme ou Emma; mais, à son arrivée en Angleterre, les Saxons avaient changé ce nom étranger en celui d'Alfghive, qui signifiait *présent des génies*. Flattée de redevenir l'épouse d'un roi, Emma consentit à cette seconde union, et laissa en doute, disent les vieux historiens, qui d'elle ou de son frère se déshonorait le plus[1]. Bientôt elle devint mère d'un nouveau fils, à qui la puissance de son père promettait une tout autre fortune que celle des enfants d'Ethelred, et, dans l'enivrement de son ambition, elle oublia et méprisa ses premiers-nés. Quant à eux, retenus hors de leur pays natal, ils en désapprirent peu à peu les mœurs et jusqu'au langage; ils contractèrent dans l'exil des habitudes et des amitiés étrangères : événement peu grave en lui-même, mais qui eut de fatales conséquences.

1018 à 1030 Assuré dans son pouvoir par une possession de plusieurs années, et par un mariage qui le rendait en quelque sorte moins étranger à la nation anglaise, le roi Knut s'humanisa par degrés; on vit se développer en lui un nouveau caractère; il eut des pensées de gouvernement aussi élevées que son époque et sa situation le comportaient; il eut même la volonté d'être impartial entre les

1. ...Ignores majori illius dedecore qui dederit, an feminæ quæ consenserit. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *ibid.*, p. 73.)

Anglais et les Danois. Sans rien relâcher des énormes tributs que la conquête imposait à l'Angleterre, il les employait en partie à acheter de ses compatriotes leur retour en Danemark, et à rendre ainsi moins sensible la division des habitants de l'Angleterre en deux races ennemies et de condition inégale. De tous les Danois armés qui étaient venus avec lui, il ne garda qu'une troupe de quelques milliers d'hommes, qui formaient sa garde, et qu'on appelait *Thingamanna*, c'est-à-dire gens du palais. Fils d'un apostat au christianisme, il se montrait chrétien zélé, rebâtissant les églises que son père et lui-même avaient brûlées, et dotant avec magnificence les abbayes et les monastères [1]. Par un acte de pieuse complaisance pour l'esprit national des Anglais, il éleva une chapelle splendide sur la sépulture d'Edmund, roi d'Est-Anglie, qui, depuis un siècle et demi, était vénéré comme un martyr de la foi et du patriotisme; la même pensée lui fit ériger à Canterbury un monument pour l'archevêque Elfeg, victime, comme le roi Edmund, de la cruauté des Danois. 1018 à 1030

Dans le temps du partage de l'Angleterre en souverainetés indépendantes, plusieurs des rois anglo-saxons, surtout ceux de West-sex et de Mercie avaient établi, à différentes reprises, des redevances envers l'église romaine[2]. L'objet de ces dons annuels était de procurer un meilleur accueil et des secours dans le besoin aux pélerins anglais qui se rendaient à Rome, de fournir aux

1. Cum terram Angliæ progenitores mei... diris deprædationibus sæpius oppresserint. (Diploma Chnuti regis; *Hist. Ingulf. Croyland*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 58, ed. Gale.)

2. Voyez plus haut liv. I. — Ethelwulfus rex fecit Romanæ ecclesiæ eam quoque insulæ partem quam Egbertus pater ad regnum adjunxerat vectigalem, imitatus Inam. (Baronii *Annales ecclesiast.*, t. XI, p. 58.)

1018 à 1030 frais d'une école pour les jeunes gens de cette nation, ou à l'entretien du luminaire des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul[1]. Le paiement de cette rente, qu'on appelait en langue saxonne *argent de Rome* ou *cens de Rome*, plus ou moins régulier, selon le degré de zèle et de richesse des rois et du peuple, fut presque entièrement suspendu aux IXe et Xe siècles par les invasions danoises[2]. Voulant expier le tort que ses compatriotes avaient fait à l'Église, et surpasser en munificence tous les rois anglo-saxons, Knut fit revivre cette institution, en lui donnant la plus grande étendue; il soumit toute l'Angleterre à un tribut perpétuel, qu'on appela *denier de saint Pierre*. Cet impôt, payable à raison d'un denier en monnaie du temps, par chaque maison habitée dans les villes et les campagnes, devait, aux termes des ordonnances royales, être levé chaque année, *à la louange et gloire de Dieu-Roi*, le jour de la fête du prince des apôtres[3].

Les hommages pécuniaires des anciens rois saxons envers l'église romaine n'avaient aggravé en aucune sorte la dépendance religieuse de l'Angleterre. Cette dépendance et le pouvoir de l'Église étaient alors d'une nature essentiellement spirituelle; mais durant le cours du IXe siècle, par suite des révolutions survenues en Italie, la suprématie de la cour de Rome prit un caractère tout nouveau.

1. ...Ad emendum oleum, quo implerentur omnia luminaria ecclesiæ apostolicæ in vespera Paschæ. (Baronii *Annales ecclesiast.*, t. XI, p. 145.)

2. Voy. Ducange *Glossar.*, Verbo *Rom-feoh*, Spelman. *Glossar.*, verbo *Rom-skeat* et Wilkins *leg. Anglo-Saxon.*, p. 52, 77 et 114.

3. *Romfeh*, id est Romæ census, quem beato Petro, singulis annis, reddendum, ad laudem et gloriam Dei regis, nostra larga benignitas semper instituit, in festo sancti Petri reddatur. (Leges Cnuti regis, art. XII; *Chron.* Johan. Bromton, apud *Hist. angl. Script.*, t. I, col. 920, ed. Selden.)

Plusieurs villes, échappées à l'autorité des empereurs de Constantinople, ou enlevées par les Franks aux rois des Langobards, s'étaient rangées sous l'obéissance du pape, qui réunit ainsi la qualité de souverain temporel à celle de chef de l'Église. Le nom de *patrimoine de saint Pierre* cessa dès lors d'être appliqué à de simples domaines séparés par de grandes distances, disséminés en Italie, en Sicile, en Gaule; il servit à désigner un territoire vaste et compacte, possédé ou régi souverainement à titre de seigneurie [1]. Suivant la loi constante et universelle du développement politique, ce nouvel État ne devait pas plus que tout autre être dépourvu d'ambition, et sa tendance nécessaire était d'abuser, dans des vues d'intérêt matériel, de l'influence morale que son chef exerçait sur les royaumes d'Occident. 1018 à 1030

Après une semblable révolution, l'envoi d'un tribut annuel à la cour pontificale ne pouvait manquer d'avoir, au moins dans l'esprit de cette cour, un tout autre sens qu'auparavant. Des idées inouïes jusque-là commençaient à y germer; on parlait de la suzeraineté universelle de saint Pierre sur tous les pays lointains qui avaient reçu de Rome la foi chrétienne. L'Angleterre était de ce nombre; il y avait donc péril pour l'indépendance politique de ce royaume dans l'obligation d'un tribut, simple témoignage de ferveur chrétienne. Personne, il est vrai, ne soupçonna les conséquences que pourrait avoir l'engagement perpétuel du denier de saint Pierre, ni le roi qui prit cet engagement, soit par zèle religieux, soit par ostentation de pouvoir, ni le peuple, qui s'y soumit sans murmure comme à un acte de piété. Pourtant il ne fallut pas un

1. Fleury, *Hist. ecclésiast.*, t. VIII, p. 29.

1018 à 1030 demi-siècle pour développer ces conséquences et amener la cour de Rome à traiter l'Angleterre en fief du siége apostolique.

1030 Vers l'année 1030, le roi Knut résolut d'aller en personne à Rome, pour visiter les tombeaux des apôtres, et recevoir les remerciements que méritaient ses largesses; il partit avec un nombreux cortége, portant une besace sur l'épaule, et un long bâton à la main. Ayant accompli son pélerinage, et sur le point de retourner dans le nord, il adressa à toute la nation anglaise une lettre où règne un ton de bonhomie qui contraste singulièrement avec l'éducation et les premiers actes de royauté du fils de Swen [1] :

Knut, roi d'Angleterre et de Danemark, à tous les « évêques et primats, et à tout le peuple anglais, salut. « Je vous fais savoir que je suis allé à Rome pour la « rédemption de mes fautes et pour le salut de mes « royaumes. Je remercie très-humblement le Dieu tout-« puissant de ce qu'il m'a octroyé une fois en ma vie la « grâce de visiter en personne ses saints apôtres Pierre « et Paul, et tous les saints qui ont leur habitation, soit « au dedans des murs, soit au dehors de la cité romaine. « Je me suis déterminé à ce voyage, parce que j'ai appris, « de la bouche des sages, que l'apôtre Pierre possède une « grande puissance de lier et de délier, et qu'il est le porte-« clefs du royaume céleste; c'est pourquoi j'ai jugé utile « de solliciter spécialement sa faveur et son patronage [2].

1. ...Cum omni suo comitatu baculum et peram gestans Romam petivit. (Torfæi *Hist. rer. norveg.*, pars III, lib. III, cap. XVI, p. 223.) — Emmæ reginæ *Encomium*, apud *Script. rer. danic.*, t. II, p. 493, in notis.

2. ...Clavigerum esse regni cœlestis, et ideo specialius ejus patroci-

« Il s'est tenu ici, dans la solennité pascale, une grande 1030
« assemblée d'illustres personnes, savoir : le pape Jean,
« l'empereur Kunrad, et tous les premiers des nations[1],
« depuis le mont Gargano jusqu'à la mer qui nous avoi-
« sine. Tous m'ont accueilli avec distinction, et m'ont
« honoré de riches présents : j'ai reçu des vases d'or et
« d'argent, des étoffes et des vêtements de grand prix[2].
« Je me suis entretenu avec l'empereur, le seigneur pape
« et les autres princes, sur les besoins de tout le peuple
« de mes royaumes, tant anglais que danois. J'ai tâché
« d'obtenir pour mes peuples justice et sûreté dans leurs
« voyages à Rome, et surtout qu'ils ne soient plus doréna-
« vant retardés dans leur route par les clôtures des monts,
« ni vexés par d'énormes péages[3]. J'ai fait aussi mes
« plaintes au seigneur pape sur l'énormité des sommes
« exigées jusqu'à ce jour de mes archevêques, quand ils
« se rendaient, suivant l'usage, auprès du siége aposto-
« lique, afin d'obtenir le *pallium*. Il a été décidé que cela
« n'aurait plus lieu à l'avenir[4].

« Je veux en outre que vous sachiez tous que j'ai fait
« vœu au Dieu tout-puissant de régler ma vie selon la
« droiture, et de gouverner mon peuple avec justice. Si,
« durant la fougue de ma jeunesse, j'ai fait quelque chose

nium apud Dominum diligenter expetere valde utile duxi. (Florent. Wigorn. *Chron.*, p. 620 et 621.)

1. ...Omnes principes gentium. (Ibid., p. 621.)

2. ...Tam in vasis aureis et argenteis, quam in pallis et vestibus valde pretiosis. (Ibid.)

3. ...Ne tot clausuris per viam arcentur, nec teloniis. (Ibid.)

4. Conquestus sum iterum coram domino papa, et mihi valde displicere causabar quod mei archiepiscopi in tantum angariabantur immensitate pecuniarum, quæ ab eis expetebatur, dum pro pallio accipiendo, secundum morem, apostolicam sedem peterent : decretumque est ne id deinceps fiat. (Ibid.)

1030 « de contraire à l'équité, je veux désormais, avec l'aide « de Dieu, l'amender selon mon pouvoir. C'est pour- « quoi je requiers et somme tous mes conseillers, et ceux « à qui j'ai confié les affaires de mon royaume, de ne se « prêter à aucune injustice, ni par crainte de moi, ni en « faveur des puissants; je leur recommande, s'ils mettent « du prix à mon amitié et à leur propre vie, de ne faire « tort ni violence à aucun homme, riche ou pauvre. Que « chacun, selon son état, jouisse de ce qu'il possède, et « ne soit troublé dans cette jouissance ni au nom du roi, « ni au nom de personne, ni sous prétexte de lever de « l'argent pour mon trésor; car je n'ai nul besoin d'ar- « gent obtenu par des moyens injustes.

« Je me propose de me rendre en Angleterre, dans l'été « même, et aussitôt que seront achevés les préparatifs « de mon embarquement. Je vous prie et vous ordonne, « vous tous, évêques et officiers de mon royaume d'An- « gleterre, par la foi que vous devez à Dieu et à moi[1], de « faire en sorte qu'avant mon retour toutes nos dettes « envers Dieu soient acquittées[2]; savoir les aumônes par « charrues, la dîme des animaux nés dans l'année, et les « deniers dus à saint Pierre par chaque maison des villes « et des villages; de plus, à la mi-août, la dîme des mois- « sons, et, à la Saint-Martin, les prémices des semences. « Que si, à mon prochain débarquement, ces redevances « ne sont point entièrement payées, la puissance royale « s'exercera contre les délinquants, selon la rigueur de la « loi, et sans aucune grâce[3]. »

1. ...Per fidem quam Deo et mihi debetis. (Florent. Wigorn. *Chron.*, apud *Monumenta historica britannica*, p. 621.)

2. ...Omnia debita, quæ Deo secundum legem antiquam debemus, sint soluta. (Ibid.)

3. Hæc et his similia si dum venero non fuerint persoluta, regia

Ce fut sous le règne de Knut, et à la faveur des longues guerres qu'il fit pour réunir au Danemark les autres royaumes scandinaves, que Godwin, ce paysan saxon dont on a vu la singulière aventure, s'éleva par ses exploits militaires aux plus hautes dignités. Après une grande victoire remportée sur les Norvégiens, il obtint l'office d'Eorl, ou chef politique de l'ancien royaume de Westsex, réduit alors à l'état de province [1]. Beaucoup d'autres Anglais servirent avec zèle le roi danois dans ses conquêtes en Norvège et sur les rives de la Baltique. Knut employa la marine saxonne à détruire celle des petits rois du Nord, et les ayant dépossédés un à un, il prit le titre nouveau d'empereur de tout le septentrion, par la grâce du Christ roi des rois [2]. Malgré cet enivrement de gloire militaire, l'antipathie nationale contre la domination danoise ne cessa point d'exister, et à la mort du grand roi, comme l'appelaient ses contemporains, les choses reprirent leur cours. Il ne resta rien de cette apparente fusion des deux races sous les mêmes drapeaux; et cet empire, élevé pour un moment au-dessus de tous les royaumes du nord, fut dissous de la même manière que le vaste empire de Charlemagne. Les populations scandinaves expulsèrent leurs conquérants danois, et se choisirent des chefs nationaux. Plus anciennement conquis, les Anglo-Saxons ne purent s'affranchir tout d'un

1030 à 1035

exactio secundum leges, in quem culpa cadit, districtè absque venia comparabit. (Florent. Wigorn. *Chron.*, apud *Monumenta historica britannica*, p. 621.)

1. Dans l'anglais moderne, on écrit *Earl*, et ce titre répond à celui de comte.

2. Ego... imperator Knuto a Christo rege regum, regiminis... potitus. (Diploma Knuti regis, apud *Wilkins*, *Concilia magnæ Britanniæ*, t. I, p. 296.)

1030 à 1035 coup d'une manière aussi complète; mais ils attaquèrent sourdement la puissance des étrangers, et commencèrent par les intrigues une révolution que la force devait terminer [1].

1035 Le roi danois mourut en l'année 1035, et laissa trois fils, dont un seul, nommé Hardeknut [2], c'est-à-dire Knut le fort ou le brave, était né d'Emma la Normande : les autres étaient enfants d'une première épouse. Knut avait désiré, en mourant, que le fils d'Emma devînt son successeur : une pareille désignation était d'ordinaire toute-puissante sur l'esprit de ceux à qui les coutumes germaniques donnaient le droit de choisir les rois. Mais Hardeknut se trouvait alors en Danemark; et les Danois d'Angleterre [3], pressés d'avoir un chef, pour être unis et forts contre les Saxons mécontents, firent roi un autre fils de Knut, appelé Harald [4]. Cette élection, vœu de la majorité, trouva quelques opposants, auxquels les Anglais s'empressèrent de se joindre pour nourrir et envenimer la querelle domestique de leurs maîtres. Les provinces du sud-ouest, qui, pendant toute la durée de la conquête, avaient toujours été les premières à s'insurger et les dernières à se soumettre, proclamèrent roi Hardeknut, pendant que les soldats et les matelots danois installaient Harald dans Londres. Ce schisme politique divisa de nou-

1. Præsidia militum danorum in Anglia, ne Anglici a dominio Danorum laberentur. (Petri Olai Excerpt., apud *Script. rer. danic.*, t. II, p. 207.) — *Saga af Magnusi Berfaetta*, cap. XI; Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 211 et 212.

2. Alias *Harda-knut*, *Horda-knut*, *Hartha-knut*.

3. Dani lundonienses. (*Hist. Ingulf. Croyland*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 61, ed. Gale.) — Tha bithsmen on Lunden. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 154.)

4. *Her*, éminent, chef; *ald*, *hold*, fidèle. Les Saxons écrivent Harold.

veau l'Angleterre en deux zones, séparées par la Tamise; 1035
le nord fut pour Harald, le midi pour le fils d'Emma. Mais la lutte engagée sous ces deux noms de princes était en réalité le combat de deux intérêts nationaux, celui des vainqueurs tout-puissants au nord de la Tamise, et celui des vaincus moins faibles au midi de ce fleuve.

Godwin, fils de Wulfnoth, était alors chef de la vaste province de West-sex ou Wessex, et l'un des hommes les plus puissants de l'Angleterre. Soit qu'il eût déjà conçu le projet de faire servir à la délivrance de sa nation le pouvoir qu'il tenait des étrangers, soit qu'il ressentît quelque affection personnelle pour le fils puîné de Knut, il favorisa le prétendant absent, et appela dans l'ouest la veuve du dernier roi. Elle vint, accompagnée de quelques troupes danoises[1], et apportant avec elle une partie du trésor de son mari. Godwin prit l'emploi de généralissime et de protecteur du royaume au nom et en l'absence du fils d'Emma[2]; il reçut, pour Hardeknut, les serments de fidélité de toute la population du sud. Cette insurrection d'une nature ambiguë, et qui, sous un aspect, se présentait comme la lutte de deux prétendants à la royauté, sous l'autre, comme une guerre de peuple à peuple, ne s'étendit point au nord de la Tamise. Au nord, la masse des habitants saxons jura, comme les Danois, fidélité au roi Harald; il n'y eut que des résistances individuelles, comme le refus d'Ethelnoth[3], archevêque de

1. Mid... huscarlum. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 154.)

2. ...Pupillorum tutorem se professus, reginam Emmam et regias gazas custodiens. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 76, ed. Savile.) — Godwinus vero consul, dux... in re militari. (Henrici Huntind. *Hist.*, lib. VI, apud *ibid.*, p. 364.)

3. *Ethel*, noble; *noth*, nécessaire, utile.

1035 Canterbury, de consacrer roi l'élu des étrangers, et de lui remettre, au nom de l'autorité divine, le sceptre et la couronne des rois anglo-saxons[1]. Harald, selon quelques historiens, se couronna de sa propre main, sans aucune cérémonie religieuse; et, ranimant au fond de son cœur le vieil esprit de ses aïeux, il prit en haine le christianisme. C'était à l'heure des offices, et quand le peuple se rendait à l'église, qu'il avait coutume de demander ses chiens de chasse ou qu'il faisait dresser sa table[2].

1036 Une guerre acharnée entre le sud et le nord de l'Angleterre, entre la population saxonne et la population danoise, paraissait inévitable. Cette attente produisit une sorte de terreur parmi les habitants anglo-saxons de la rive gauche de la Tamise[3]; car, malgré leur fidélité apparente au roi reconnu par les Danois, eux-mêmes craignaient d'être traités en rebelles. Un grand nombre de familles quittèrent leurs maisons pour se mettre en sûreté dans les forêts. Des troupes d'hommes, de femmes et d'enfants, emmenant leur bétail et portant leurs meubles, gagnèrent les terrains marécageux qui se prolongeaient, dans un espace de plus de cent milles, sur les quatre provinces de Cambridge, de Huntingdon, de Northampton et de Lincoln[4]. Ce pays, qui avait l'apparence d'un vaste lac parsemé d'îles, n'était habité que par des religieux, qui devaient à la munificence des anciens rois de vastes mai-

1. Emmæ reginæ *Encomium*, apud *Script. rer. normann.*, p. 174.

2. Dum alii ecclesiam, christiano more, missam audire subintrarent, ipse aut saltus canibus ad venandum cinxit, aut quibuslibet aliis vilissimis rebus sese occupavit. (Ibid.)

3. ...Sola suspicione belli supervenientis. (*Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 61, ed. Gale.)

4. ...Cum suis parvulis ac catallis omnibus mobilibus... ad mariscorum uliginos... (Ibid.)

sons construites au milieu des eaux, sur des pilotis et de 1036
la terre apportée de loin[1]. Les pauvres fugitifs se cantonnèrent dans les bois de saules qui couvraient ces terres basses et fangeuses. Comme ils manquaient de beaucoup de choses nécessaires à la vie, et que tout le long du jour ils étaient oisifs, ils assaillirent de sollicitations, ou de visites de simple curiosité, les religieux de Croyland, de Peterborough et des autres abbayes voisines. Ils allaient et venaient sans cesse pour demander des secours, des conseils ou des prières[2]; ils s'attachaient aux pas des moines ou des serviteurs du couvent pour les apitoyer sur leur sort[3]. Afin d'accorder l'observance de leur règle avec le devoir de l'hospitalité, les moines se tenaient renfermés dans leurs cellules, et désertaient le cloître et l'église parce que la foule s'y rassemblait[4]. Un ermite, qui vivait entièrement seul dans les marais de Pegheland[5], fut si effrayé de se retrouver tout à coup au milieu des hommes et du bruit, qu'il abandonna sa cabane, et qu'il s'enfuit pour chercher ailleurs quelque lieu désert.

La guerre, si désirée d'un côté de la Tamise, et si redoutée de l'autre, n'eut pas lieu, parce que, l'absence de Hardeknut se prolongeant, ses partisans danois fléchirent[6], et que les Anglais du sud restés seuls, ne voulurent pas lever leur drapeau national pour la cause d'un

1. Willelm. Malmesb., *de Gest. pontific. angl.*, lib. IV, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 292, ed. Savile.

2. ...Tota die in claustrum irruentes. (*Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 61, ed. Gale.)

3. ...De suis indigentiis... cum blanditiis allicere. (Ibid.)

4. ...Vix... de dormitorio ausi sunt descendere. (Ibid.)

5. ...Vulfius anachorita. (Ibid.)

6. ...Quod in Denemercia moras innexuit. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 438, ed. Savile.)

1036 prétendant danois. Celle que les passions de reine et de mère devaient pousser à entreprendre et à soutenir une lutte armée, Emma fit sa paix la première, et livra le trésor de Knut au rival de son propre fils. Godwin et les autres chefs saxons de l'ouest, forcés, par sa défection, de reconnaître Harald pour roi, lui jurèrent obéissance, et Hardeknut fut oublié [1]. Il arriva dans le même temps un événement tragique dont le récit ne nous est parvenu qu'enveloppé de beaucoup d'obscurités. Une lettre d'Emma, qui vivait à Londres en bonne intelligence avec le roi Harald, fut envoyée, à ce qu'il paraît, aux deux fils d'Ethelred en Normandie; leur mère les informait par cette lettre que le peuple anglo-saxon semblait disposé à faire roi l'un d'entre eux et à secouer le joug du Danois; elle les invitait à se rendre secrètement en Angleterre, afin de s'entendre avec elle et avec leurs amis [2]. Soit que la lettre fût vraie ou qu'elle fût supposée, les fils d'Ethelred la reçurent avec joie, et le plus jeune des deux, nommé Alfred, s'embarqua, du consentement de son frère, avec une troupe de soldats normands et boulonnais [3]. Ce dernier point était contraire aux instructions données par Emma, si toutefois l'invitation, qui parut venir d'elle, n'était pas une fourberie du roi Harald et un piége tendu de sa main [4].

Le jeune Alfred prit terre à Douvres, et s'avança au

1. *Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 155.

2. Rogo unus vestrûm ad me velôciter et private veniat. (Emmæ reginæ *Encomium*, apud *Script. rer. normann.*, p. 174.)

3. ...Milites non parvi numeri. (Willelm. Gemet. *Hist. Normann.*, apud ibid., p. 271.)

4. Dolo reperto (Haraldus) fecit epistolam in persona reginæ ad filios ejusdem qui in Nordmanniæ morabantur componere. (Emmæ reginæ *Encomium*, apud ibid., p. 174, 175 et seq.)

sud de la Tamise, pays où il devait rencontrer le moins 1037 à 1039
de dangers et d'obstacles, parce que les Danois n'y habitaient pas en grand nombre. Godwin alla à sa rencontre, peut-être pour éprouver ce dont il était capable et pour concerter en commun avec lui quelque plan de délivrance nationale. Il le vit entouré d'étrangers, venus à sa suite pour partager la haute fortune qu'il espérait trouver chez les Anglais, et cette vue changea subitement en malveillance pour Alfred les bonnes dispositions du chef saxon. Un ancien historien fait tenir à Godwin, dans cette circonstance, devant les autres chefs rassemblés, un discours où il leur représente qu'Alfred est venu escorté de trop de Normands, qu'il a promis à ces Normands des possessions en Angleterre, et qu'on ne doit point laisser s'impatroniser dans le pays cette race d'étrangers connue dans le monde par ses ruses et son audace[1]. Quoi qu'il en ait été de cette 1037 à 1039
harangue, Alfred fut abandonné, sinon trahi, par Godwin et par les Saxons[2], qui, à la vérité, ne l'avaient point appelé d'outre-mer, ni attiré d'avance dans le péril où ils le laissaient. Les officiers du roi Harald, avertis de son débarquement, le surprirent avec ses compagnons, dans la ville de Guildford, pendant qu'ils étaient désarmés et dispersés dans plusieurs maisons[3]. Ils furent tous saisis

1. ...Nimiam copiam Normannorum secum adduxisse... gentem fortissimam et subdolam inter eos instirpare Anglis securum non esse. (Henrici Huntind. *Hist.*, lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 365, ed. Savile.)

2. ...Compatriotarum perfidia et maxime Godwini. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 77, ed. Savile.)

3. Sed postquam manducaverant et biberant, et lectos ut pote fessi libenter ascenderant, ecce complices Haraldi infandissimi tyranni adsunt et singula hospitia invadunt. (Emmæ reginæ *Encomium*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. XI, p. 7.)

1037 et garrottés, sans que personne essayât de les défendre[1].
à
1039 Plus de six cents étrangers avaient suivi le jeune Alfred; on les sépara de lui et ils furent traités de la façon la plus barbare; neuf sur dix périrent dans d'horribles tortures; le dixième seul obtint grâce de la vie. Le fils d'Ethelred, transféré dans l'île d'Ely, fut traduit devant des juges qui le condamnèrent à perdre les yeux comme violateur de la paix publique. Emma, sa mère, ne fit aucune démarche pour le sauver de ce supplice, dont il mourut; elle délaissa l'orphelin, dit un vieux chroniqueur[2], et d'autres historiens lui reprochent d'avoir été complice de sa mort[3]. Cette dernière assertion est inadmissible; mais une circonstance singulière, c'est qu'Emma exilée peu de temps après d'Angleterre par le roi Harald, ne se rendit point en Normandie, auprès de ses propres parents et du second des fils d'Ethelred. Elle alla en Flandre quêter un asile étranger[4], et s'adressa au second fils de Knut, en Danemark, pour l'inviter à venger son frère maternel, le fils d'Ethelred, assassiné, disait-elle, par Harald et trahi par Godwin[5].

1. Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 438, ed. Savile. — Ailred Rieval. *Genealog. reg. angl.*, apud *Hist. anglic. Script.*, t. I, col. 366, ed. Selden. — Guill. Pictaviensis, apud *Script. rer. normann.*, p. 178.

2. ...Deserti orphani... invidia. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 76, ed. Savile.) — Eluredi casum scire nolebat, et Edwardo exuli nichil penitus boni faciebat. (*Monast. anglic.*, Dugdale, t. I, p. 33.)

3. Quidam dicunt Emmam in necem filii sui Alfredi consensisse. (*Chron.* Johan. Bromton., apud *Hist. anglic. Script.*, t. I, col. 936, ed. Selden.) — *Monast. anglic.*, Dugdale, t. I, p. 35.

4. Henrici Huntind., *Hist.*, lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 364, ed. Savile.

5. Roger de Hoved., *Annal.*, pars prior, ibid., p. 438.

La trahison de Godwin fut le cri des Normands, qui, 1039
par un ressentiment aveugle, accusèrent plutôt les Saxons que les Danois du massacre de leurs compatriotes victimes d'une entreprise trop hasardeuse. Il y a d'ailleurs une foule de versions de cette aventure[1], et aucune ne l'emporte sur les autres par le nombre ou la valeur des témoignages. L'un des historiens les plus dignes de foi commence son récit par ces paroles : « Je vais dire ce que « les conteurs de nouvelles rapportent de la mort d'Al- « fred[2] »; et, à la fin de sa narration, il ajoute : « Voilà ce que raconte la tradition populaire, « mais comme les « chroniques se taisent là-dessus, je m'abstiens d'affir- « mer[3]. » Le fait certain, c'est le supplice du fils d'Ethelred et de plusieurs centaines d'hommes venus avec lui de Normandie et de France pour faire insurger les Saxons; l'entrevue de Godwin avec ce jeune homme, et surtout la trahison préméditée dont beaucoup de nar- 1039
rateurs l'accusent, sont des circonstances douteuses à 1040
jointes par le bruit public à un fond vrai. Mais quelque inexactes qu'aient pu être ces rumeurs, elles ont une grande importance historique, à cause du crédit qu'elles obtinrent dans les pays d'outre-mer, et de la haine nationale qu'elles firent naître chez les Normands contre le peuple anglais.

A la mort de Harald, les Anglo-Saxons, encore trop peu hardis pour choisir un roi de leur propre race, concoururent avec les Danois à l'élection du fils d'Emma et

1. Diversi diversimode et diversis temporibus... (*Chron.* Johan. Bromton., apud *Hist. anglic. Script.*, t. I, col. 936, ed. Selden.)

2. ...Quod rumigeruli spargunt. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 77, ed. Savile.)

3. Hæc, quia fama scrit, non omisi, sed quia chronica tacet, pro solido non asserui. (Ibid.)

1039 de Knut[1]. Le premier acte de royauté que fit Hardeknut
à
1041 fut d'ordonner qu'on déterrât le corps de son prédécesseur (Harald), et qu'après lui avoir coupé la tête on le jetât dans la Tamise. Des pêcheurs danois retrouvèrent le cadavre, et l'ensevelirent de nouveau à Londres, dans le cimetière réservé à leur nation, qui, même dans sa sépulture, voulait être distinguée des Anglais[2]. Après avoir donné contre un frère mort cet exemple de vengeance et de barbarie, le nouveau roi, avec une apparence de regrets et d'affliction fraternelle, fit commencer sur le meurtre d'Alfred une vaste enquête judiciaire. Comme lui-même était Danois, aucun homme de race danoise ne fut sommé par ses ordres de comparaître en justice, et les Saxons furent seuls chargés d'un crime
1040 qui n'avait pu être utile qu'à leurs maîtres. Godwin, dont la puissance et les intentions patriotiques donnaient des craintes au roi étranger, fut accusé le premier de tous : il se présenta, selon la loi anglaise, accompagné d'un grand nombre de parents, d'amis et de témoins du fait, qui jurèrent avec lui qu'il n'avait pris aucune part ni directe ni indirecte à la mort du fils d'Ethelred. Cette preuve légale ne suffit pas auprès du roi Hardeknut, et, pour lui donner de la valeur, il fallut que le chef saxon l'accompagnât de riches présents, dont le détail, s'il n'est pas fabuleux, peut faire croire que beaucoup d'Anglais aidèrent leur compatriote à se racheter d'une accusation intentée de mauvaise foi. Godwin donna au roi un vais-

1. ...Anglis et Danis in unam sententiam convenientibus. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 76, ed. Saville.) — Mathæi, monast., *Flor. histor.*, p. 210.

2. ...In cœmeterio Danorum. (*Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 62, ed. Gale.)

Digitized by Google

seau orné de métal doré, monté par quatre-vingts soldats 1040
portant des casques dorés, une hache dorée sur l'épaule, et à chaque bras des bracelets d'or du poids de six onces[1]. Un évêque saxon, nommé Leofwin[2], accusé d'avoir aidé le fils de Wulfnoth dans sa trahison prétendue, se justifia comme lui à force de présents.

En général, dans ses relations avec les vaincus, Hardeknut montra moins de cruauté que d'avarice; mais son amour pour l'argent égalait et surpassait peut-être celui des rois pirates ses aïeux. Il accabla l'Angleterre de tributs[3], et plus d'une fois ses collecteurs de taxes furent victimes de la haine et du désespoir qu'ils excitaient. Les citoyens de Worcester en tuèrent deux dans l'exercice de leurs fonctions. Dès que la nouvelle de ce meurtre parvint aux autorités danoises, deux chefs de cette nation, Leofrik et Siward, dont l'un commandait en Mercie et l'autre en Northumbrie, réunirent leurs forces et marchèrent contre la ville rebelle, avec ordre de la dévaster par le fer et le feu. Les habitants en masse abandonnèrent leurs maisons, et se réfugièrent dans une des îles que forme la Saverne; ils y élevèrent des retranchements et résistèrent jusqu'au point de lasser les assaillants, qui leur permirent de retourner en paix dans leurs habitations incendiées.

Ainsi l'esprit d'indépendance, que les vainqueurs appe-

1. ...Apposuit ille fidei juratæ exenium... ratem auro rostratam. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 77, ed. Savile.)

2. Willelm. Malmesb., ibid., — *Leof-win. Leof, lief, lieb,* cher, bien-aimé; *win,* ami.

3. ...Tributum inexorabile et importabile Angliæ imposuit. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 76, ed. Savile.)

1040 laient révolte, se ranimait peu à peu chez les fils des Saxons et des Angles. D'ailleurs, pour éveiller en eux les regrets de la liberté perdue, les misères et les affronts ne manquaient pas [1]. Le Danois qui portait le titre de roi d'Angleterre n'était pas seul à opprimer les indigènes; il avait sous lui toute une nation d'étrangers, et chacun y travaillait de son mieux. Ce peuple supérieur, dont les Anglais étaient sujets et non simples concitoyens, ne payait point d'impôts comme eux, et se partageait, au contraire, les impôts levés par son chef, recevant, à des époques fixes, de grandes distributions d'argent [2]. Quand le roi, dans ses revues militaires, ou dans ses promenades de plaisir, prenait pour son logement la maison d'un Danois, le Danois était défrayé tantôt en argent [3], tantôt en bétail, que le paysan saxon avait nourri pour la table de ses vainqueurs [4]. Mais la demeure du Saxon était l'hôtellerie du Danois : l'étranger y prenait gratuitement le feu, la table et le lit; il y occupait la place d'honneur comme maître [5]. Le chef de la famille ne pouvait boire sans la permission de son hôte, ni demeurer assis en sa présence. L'hôte insultait à son plaisir l'épouse, la fille, la servante [6];

1. ...Pro contemptibus quos Angli a Danis sæpius receperant. (*Chron. Johan. Bromton.*, apud *Hist. anglic. Script.*, t. I, col. 954, ed. Selden.)

2. ...Classiariis suis per singulas naves viginti marcas. (Willelm. Malmesb., loc. supra cit.) — Navium singulis remigibus, VIII marcas. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 156.) — XXXII navibus, XI millia librarum. (Ibid.)

3. Iste dedit... Danis XXVIII mill. lib. argenti ad sumptus hospitii regis. (Henrici Knyghton, *de Event. anglic.*, lib. I, cap. XXVI, apud *Hist. anglic. Script.*, t. II, col. 2326, ed. Selden.)

4. ...Magna summa animalium bene crassorum. (Ibid.)

5. Unus Danus custos et magister domus super omnes alios hospitii. (Ibid.)

...Et sic defloraverunt uxores nostras et filias et ancillas. (Ibid.)

et, si quelque brave entreprenait de les défendre ou de 1040
les venger, ce brave ne trouvait plus d'asile; il était poursuivi et traqué comme une bête fauve; sa tête était mise à prix comme celle des loups; il devenait *tête de loup*, selon l'expression anglo-saxonne[1]; et il ne lui restait plus qu'à fuir vers la demeure des loups, qu'à se faire brigand dans les forêts, contre les conquérants étrangers et les indigènes qui s'endormaient lâchement sous le joug de l'étranger.

Toutes ces souffrances, longtemps accumulées, produi- 1041
sirent enfin leurs fruits à la mort du roi Hardeknut, qui arriva subitement au milieu d'un festin de noces. Avant que les Danois se fussent assemblés pour l'élection d'un nouveau roi, une armée insurrectionnelle se forma sous la conduite d'un Saxon appelé Hown[2]. Malheureusement les exploits patriotiques de cette armée sont aujourd'hui aussi inconnus que le nom de son chef est obscur. Godwin, et avec lui son fils nommé Harald (Harold selon l'orthographe saxonne) levèrent cette fois l'étendard, pour la pure indépendance du pays, contre tout Danois, roi ou prétendant, chef ou soldat. Refoulés rapidement vers le nord, et chassés de ville en ville, les Danois par-

—Nam si Dacus Anglico super pontem occurrisset, Anglicus pedem movere ausus non fuisset, donec Dacus pontem pertransisset, et ulterius nisi Angli in honorem Dacorum capita inclinassent, graves pœnas et verbera cito sentirent. (*Chron.* Johan. Bromton., apud. *Hist. anglic. Script.*, t. I, col. 934, ed. Selden.)

1. *Wulf-heofod.* C'était le nom donné par les Saxons aux hommes mis hors la loi pour quelque grand crime. Voy. Wilkins, *Leges et concilia*, passim.

2. ...Collegerunt magnum exercitum, qui Howne-here appellabatur a quodam Howne qui... ductor eorum extiterat. (Henrici Knyghton, *de Event. angl.*, lib. I, cap. VI, apud *Hist. angl. Script.*, t. II, col. 2326, ed. Selden.)

1041 tirent sur leurs vaisseaux, et abordèrent, diminués de nombre, aux rivages de leur ancienne patrie[1]. Ils firent, à leur tour, un récit de trahison, dont les circonstances romanesques se retrouvent, d'une manière également fabuleuse, dans l'histoire de plusieurs peuples; ils dirent que Harold, fils de Godwin, avait invité les principaux d'entre eux à un grand banquet, où les Saxons vinrent armés et les assaillirent à l'improviste[2].

Ce ne fut point une surprise de ce genre, mais une guerre au grand jour, qui mit fin en Angleterre à la domination des Scandinaves; Harold joua, sous Godwin, à la tête de la nation soulevée, le premier rôle dans cette guerre. Au moment de la délivrance, tout le soin des affaires publiques fut confié au fils de Wulfnoth, qui venait d'accomplir, en sauvant sa patrie des mains des étrangers, la fortune extraordinaire qu'il avait commencée en sauvant un étranger des mains de ses compatriotes[3]. Godwin, s'il l'eût voulu, pouvait se faire nommer roi des Anglais; peu de suffrages lui eussent été refusés dans une révolution où il semblait être l'homme nécessaire. Mais il aima mieux tourner les regards de la nation sur un homme étranger aux événements récents, sans envieux, sans ennemis, inoffensif aux yeux de tous par son éloignement des affaires, intéressant pour tous par ses malheurs, sur Edward, le second fils d'Ethelred, celui-là même dont on disait qu'il avait trahi et fait mourir le

1. ...Danos occiderunt et..... de partibus Angliæ totaliter fugaverunt. (Henrici Knyghton, *de Event. angl.*, lib. I, cap. VI, apud *Hist. angl. Script.*, t. II, col. 2326, éd. Selden.)

2. ...Fecit insimul congregatis magnum convivium. (Petri Olaf *Excerpt.*, apud *Script rer. danic.*, t. II, p. 207.)

3. Regni cura comiti Godwino committitur, donec qui dignus esset eligeretur in regem. (*Monast. anglic.*, Dugdale, t. I, p. 31.)

frère[1]. D'après l'avis du chef de Wessex, un grand con- 1041
seil, assemblé à Ghillingham, décida qu'un message national serait envoyé à Edward, en Normandie, pour lui annoncer que tout le peuple l'avait élu roi, mais sous la condition de n'amener avec lui qu'un petit nombre de Normands[2].

Edward obéit, dit une ancienne chronique[3], et vint en Angleterre avec peu d'hommes. Il fut proclamé roi dès son arrivée, et sacré dans l'église cathédrale de Winchester. En lui remettant le sceptre et la couronne, l'évêque lui fit un long discours sur les devoirs de la royauté et sur le gouvernement doux et équitable de ses prédécesseurs anglo-saxons. Comme il était encore sans épouse, 1042
il choisit la fille de l'homme puissant et populaire à qui il devait la royauté. Différents bruits de malveillance coururent au sujet de ce mariage; on disait qu'Edward, effrayé de l'immense autorité de Godwin, l'avait pris pour beau-père, afin de ne pas l'avoir pour ennemi[4]. D'autres assuraient qu'avant de faire élire le nouveau roi, Godwin avait exigé de lui, par serment sur Dieu et sur son âme, la promesse d'épouser sa fille[5]. Quoi qu'il en soit de ces

1. Omnium electione in Edwardum concordatur, maxime cohortante Godwino comite. (*Ingulf. hist.*, p. 895, ed. Savile.)

2. Nec mora Gilingeham congregato consilio rationibus suis explicitis regem effecit. (Willelm. Malmesb., *De gentis reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. angl. Script.*, p. 80, ed. Savile). — Eall folc [populus universus] geceas Eadward to cynge. (*Chron. saxon*, ed. Gibson, p. 156.) — Mandantes ei quod paucissimos Normannorum secum adduceret. (Henrici Huntind., *Hist.*, lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 365, ed. Savile.)

3. ...Paruit Edwardus et cum paucis venit in Angliam. (Ibid.)

4. ...Metuens tanti viri potentia lædi. (Willelm. Gemet., *Hist. Normann.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 271.)

5. Jura michi, in Deum et in animam tuam, te filiam meam acceptum in conjugem... et ego tibi dabo regnum Angliæ. (*Monast. anglic.*, Dugdale, t. I, p. 21.)

1042 allégations, Edward reçut en mariage une jeune personne belle, instruite dans les lettres, pleine de modestie et de douceur; elle avait nom Edghithe, ou, par adoucissement, Edith[1]. « Je l'ai vue bien des fois dans mon en-« fance, dit un contemporain, lorsque j'allais visiter mon « père, employé au palais du roi. Si elle me rencontrait « au retour de l'école, elle m'interrogeait sur ma gram-« maire, sur mes vers ou bien sur ma logique, où elle « était fort habile; et quand elle m'avait enlacé dans les « filets de quelque argument subtil, elle ne manquait ja-« mais de me faire donner trois ou quatre écus par sa sui-« vante, et de m'envoyer rafraîchir à l'office[2]. » Edith était douce et bienveillante pour tout ce qui l'approchait; ceux qui n'aimaient pas, dans son père et son frère, leur caractère de fierté un peu rude, la louaient de ne pas leur ressembler; c'est ce qu'exprimait, d'une façon poétique, un vers latin fort à la mode dans ce temps : « Godwin « a mis au monde Edith, comme l'épine produit la rose[3]. »

1042 à 1048 La retraite des Danois et la fin du régime de la conquête, en réveillant tous les souvenirs patriotiques, avaient rendu plus chères au peuple les coutumes anglo-saxonnes. On eût voulu les faire revivre dans toute leur pureté primitive, dégagées de ce que le mélange des races y avait apporté d'étranger. Dans ce désir, on se reportait au temps qui avait précédé la grande invasion danoise, au règne d'Ethelred, dont on rechercha, pour les rétablir, les

1. *Ed* signifie heureux, heureuse; le sens de l'autre composant m'est inconnu.

2. ...Ad regium penu transmisit, et refectum dimisit. (*Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 62, ed. Gale.)

3. Sicut spina rosam, genuit Gudwinus Eghitam. (Ibid.)

institutions et les lois[1]. Cette restauration eut lieu dans la 1042
mesure où elle était possible, et le nom du roi Edward s'y à
attacha; ce fut un dicton populaire que ce bon roi avait 1048
rétabli les bonnes lois de son père Ethelred. Mais, à vrai dire, il ne fut point législateur; il ne promulgua point un nouveau code; seulement les ordonnances des rois danois cessèrent d'être exécutées sous son règne[2]. L'impôt de la conquête, d'abord accordé temporairement sous le nom de Danegheld, comme on l'a vu plus haut, ensuite levé chaque année durant trente ans, pour les soldats et les matelots étrangers[3], fut de cette manière aboli, non par la bienveillance gratuite du nouveau roi, mais parce qu'il n'y avait plus de Danois en Angleterre.

Il n'y avait plus de Danois vivant dans le pays comme dominateurs; ceux-là furent tous expulsés, mais le peuple anglais redevenu libre ne chassa point de leurs habitations les hommes laborieux et paisibles qui, jurant obéissance aux lois communes, se résignèrent à la simple existence de cultivateurs ou de bourgeois. Le peuple saxon ne leva point de tributs sur eux par représailles, et ne rendit point leur condition plus mauvaise que n'était la sienne. Dans les provinces de l'est, et surtout dans celles du nord, les enfants des Scandinaves continuèrent de surpasser en nombre les enfants des Anglo-Saxons; ces provinces se distinguèrent de celles du centre et du midi par une différence assez remarquable d'idiome, de mœurs et

1. Leges ab antiquis regibus... latas. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 75, ed. Savile.)

3. Sub nomine regis Edwardi, non quod ille statuerit, sed quod observaverit. (Ibid.)

3. *Dæne-geld*, *Dæna-geold*; alias *Heregeold*, tribu de l'armée. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, passim.)

1042 à 1048 de coutumes locales[1]; mais il ne s'y éleva pas la moindre résistance contre le gouvernement du roi saxon. L'égalité sociale rapprocha et confondit en peu de temps les deux races autrefois ennemies. Cette union de tous les habitants du sol anglais, redoutable aux envahisseurs d'outre-mer, arrêta leurs projets d'ambition, et aucun roi du nord n'osa venir revendiquer à main armée l'héritage des fils de Knut. Ces rois envoyèrent même au paisible Edward des messages de paix et d'amitié : « Nous vous « laisserons, lui disaient-ils, régner sans trouble sur votre « pays, et nous nous contenterons des royaumes que Dieu « nous a donnés[2]. »

Mais, sous cette apparence extérieure de prospérité et d'indépendance, se développaient sourdement de nouveaux germes de trouble et de ruine. Le roi Edward, fils d'une Normande, élevé depuis son enfance en Normandie, était revenu presque étranger dans la patrie de ses aïeux[3]; le langage d'un peuple étranger avait été celui de sa jeunesse; il avait vieilli parmi d'autres hommes et d'autres mœurs que les mœurs et les hommes de l'Angleterre; ses amis, ses compagnons de plaisir et de peine, ses plus proches parents, l'époux de sa sœur, étaient de l'autre côté de la mer. Il avait juré de n'amener qu'un petit nombre

1. Myrena-laga, West seaxna-laga, Dæna-laga. Vid. Hickesii Thesaur. linguar. septentrional.

2. Existimo, inquit, rectissimum id esse et rei convenientissimum ut Edwardo regi regnum suum relinquam, a me non turbatum, egoque mihi teneam regna, quæ Deus mihi possidenda concessit. (*Saga af Magnusi Goda*, cap. XXXVIII, Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 52. — *Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 65, ed. Gale. — *Chron.* Johan. Bromton, apud *Hist. angl. Script.*, t. I, col. 938, ed. Selden.)

3. ...Pœne in Gallicum transierat. (*Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 62, ed. Gale.)

de Normands : il en amena peu en effet, mais beaucoup 1012 à 1018
vinrent après lui : ceux qui l'avaient aimé dans son exil, ceux qui l'avaient secouru quand il était pauvre accoururent assiéger son palais[1]. Il ne put se défendre de les accueillir à son foyer et à sa table, et même de les y préférer aux inconnus dont il tenait son foyer, sa table et son titre. Le penchant irrésistible des anciennes affections l'égara jusqu'au point de confier les hautes dignités et les grands emplois du pays à des hommes nés sur une autre terre et sans amour pour la patrie anglaise[2]. Les forteresses nationales furent mises sous la garde d'hommes de guerre normands; des clercs de Normandie obtinrent des évêchés en Angleterre, et devinrent les chapelains, les conseillers et les confidents intimes du roi.

Quiconque sollicitait en langue normande[3] n'essuyait jamais un refus; cette langue bannit même du palais la langue nationale, objet de risée pour les courtisans étrangers; et nulle flatterie ne s'adressa plus au roi que dans cet idiome favori. Tous les gens ambitieux parmi la noblesse anglaise parlaient ou balbutiaient dans leurs maisons le nouveau langage de la cour, comme le seul digne d'un

1. Siquidem aliquantos Normannos rex accersierat, qui olim inopiam exulis paneulis beneficiis levarant. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 80, ed. Savile.)

2. Attrahens de Normannia plurimos quos, variis dignitatibus promotos, in immensum exaltabat. (*Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 62, ed. Gale.) — *Monast. anglic.*, Dugdale, t. I, p. 34. — Inter quos Robertum quem ex monacho gemmeticensi episcopum Londoniæ et post archiepiscopum Cantuariæ statuerat. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 80, ed. Savile.)

3. ...Gallicum idioma. (*Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 62, ed. Gale.)

1042 à 1048 homme bien né[1]; ils quittaient leurs longs manteaux saxons pour les casaques normandes; ils imitaient dans l'écriture la forme allongée des lettres normandes; au lieu de signer leur nom au bas des actes civils, ils y suspendaient des sceaux en cire, à la manière normande. En un mot, tout ce qu'il y avait d'anciens usages nationaux, même dans les choses les plus indifférentes, était abandonné au bas peuple[2].

Mais le peuple, qui avait versé son sang pour que l'Angleterre fût libre, et qui était peu frappé de la grâce et du charme des nouvelles modes, crut voir renaître sous d'autres apparences le gouvernement de l'étranger. Godwin, quoiqu'il fût, parmi ses compatriotes, le plus élevé en dignité et le premier après le roi, se souvint heureusement de son origine plébéienne, et entra dans le parti populaire contre les favoris normands. Le fils de Wulfnoth et ses quatre fils, Harold, Sweyn, Tosti et Gurth, tous aimés de la nation pour ce qu'ils valaient ou pour ce qu'ils donnaient d'espérances, résistèrent, le front levé, à l'influence normande, comme ils avaient tiré l'épée contre les conquérants danois[3]. Dans ce palais où leur fille et leur sœur était dame et maîtresse, ils rendirent insolence pour insolence aux courtisans venus de la Gaule; ils tournèrent en dérision leurs modes exotiques, et blâmèrent

1. ...Tanquam magnum gentilitium. (*Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 62, ed. Gale.)

2. ...Propriam consuetudinem in his et in aliis multis erubescere. (Ibid.)

3. Godwinum et natos, magnanimos viros et industrios, auctores et tutores regni Edwardi. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 80, ed. Savile.) — Deux autres fils de Godwin seront nommés plus tard.

la faiblesse du roi, qui leur abandonnait sa confiance et la fortune du pays[1]. 1042 à 1048

Les Normands recueillaient soigneusement ces propos et les envenimaient à loisir; ils criaient aux oreilles d'Edward que Godwin et ses fils l'insultaient sans ménagement, que leur arrogance n'avait pas de bornes, qu'on démêlait en eux l'ambition de régner à sa place et le projet de le trahir[2]. Mais, pendant que ces accusations avaient cours dans le palais du roi, dans les réunions populaires[3] on jugeait tout autrement le caractère et la conduite du chef saxon et de ses fils. « Est-il étonnant, disait-on, que « l'auteur et le soutien du règne d'Edward s'indigne de « voir élever au-dessus de lui des hommes nouveaux et « de nation étrangère? et pourtant, jamais il ne lui arrive « de proférer un mot d'injure contre l'homme que lui-« même a fait roi[4]. » On qualifiait les favoris normands des noms de délateurs infâmes, d'artisans de discorde et de trouble et l'on souhaitait longue vie au grand chef, au chef magnanime sur terre et sur mer[5]. On maudissait le

1. Sæpe de ejus simplicitate solitos nugari... sæpe insignes facetias in illum jaculari. (Willelm. Malmesb., *de Gest. rer. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 81, ed. Saville.)

2. Magna arrogantia et infidelitate in regem et in familiares ejus egisse, æquas sibi partes in imperio vindicantes. (Ibid., p. 80 et 81, ed. Savile.)

3. Il y avait chez les Anglo-Saxons une foule d'institutions provinciales et municipales. *Folc-gemot, scire-gemot,* assemblée de province. *Burhgemot, Wic-gemot,* assemblée de ville. *Husting,* maison de conseil. *Hanshus,* maison commune. *Gild-hald,* club; *gid-scipe,* association. Voyez Hickes., *Thesaur. linguar. septentrion*, sur les institutions sociales des Anglo-Saxons.

4. Numquam tamen contra regem quem semel fastigiaverint asperum etiam verbum locutos. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.* lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 80, ed. Savile.)

5. Hunc (Robertum archiepiscopum) cum reliquis (Normannis) An-

1042 à 1048 fatal mariage d'Ethelred avec une femme normande, cette union contractée pour sauver le pays d'une invasion étrangère[1], et de laquelle résultait maintenant une nouvelle invasion et comme une nouvelle conquête, sous le masque de la paix et de l'amitié.

La trace et peut-être même l'expression de ces plaintes nationales se retrouvent dans quelques mots bizarrement énergiques d'un historien postérieur d'un siècle, il est vrai, mais imbu de traditions populaires : « Il semble, « dit-il, que Dieu tout-puissant, pour punir la nation « anglaise, se soit proposé un double plan de destruction « et qu'il ait dressé contre elle une sorte d'embuscade « militaire[2]; car, d'un côté, s'est déchaînée l'irruption da- « noise, de l'autre s'est ourdie la trame des intrigues nor- « mandes, afin que si la nation échappait aux coups de « foudre des Danois, l'astuce des Normands forts et braves « aussi vînt la surprendre[3].

gli moderni vituperant delatorem Godwini et filiorum ejus, hunc discordiæ seminatorem. (Willelm. Malmesb., *de Gest. rer. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 80, ed. Saville.) — Godwinus Cantiæ comes magnanimus per Angliam, terra marique habebatur. (*Eadmeri Hist. novorum.*, lib. I, p. 4, ed. Selden.)

1. *Richardi* consulis Normannorum filiam rex prædictus Edelred in conjugem assumere præcogitavit, ad tuitionem regni sui. (Henrici Huntind., *Hist.*, lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 359, ed. Savile.)

2. Dominus omnipotens duplicem contritionem proposuit, et quasi militares insidias adhibuit. (Ibid.)

3. Scilicet ut... si ab Danorum manifesta fulminatione evaderent, Normannorum improvisam cum fortitudine cautelam non evaderent. (Ibid.)

LIVRE III

Depuis le soulèvement du peuple anglais contre les favoris normands du roi Edward, jusqu'à la bataille de Hastings.

1048-1066

Parmi les hommes qui vinrent de Normandie ou de France, pour visiter le roi Edward, se trouvait Eustache, comte de Boulogne. Il gouvernait héréditairement cette ville, avec un petit territoire voisin de l'Océan; et, pour signe de sa dignité de seigneur d'une contrée maritime, il attachait à son heaume, lorsqu'il s'armait en guerre, deux longues aigrettes de fanons de baleine[1]. Eustache venait d'épouser la sœur d'Edward, déjà veuve d'un haut baron français nommé Gaultier de Mantes[2]. Le nouveau beau-frère du roi saxon séjourna auprès de lui quelque temps, avec une suite nombreuse. Il trouva le palais rempli d'hommes nés comme lui dans la Gaule et en parlant l'idiome, de façon que l'Angleterre lui semblait un pays conquis, où les Normands et les Français avaient le 1048

1. Voy. Willelmi Britonis *Philippeid.*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. XVII, p. 262 et 263.

2. ...Habebatque sororem regis Godam legitimis nuptiis desponsatam, quæ ex altero viro Waltero Medantino filium tulerat Radulphum, qui eo tempore erat comes Herefordensis. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 81. ed. Savile.)

48 droit de tout oser. Dans son voyage de retour, après avoir pris du repos à Canterbury, le comte Eustache se dirigeait vers Douvres. Il fit faire halte à son escorte à quelque distance de la ville, quitta son palefroi de voyage, et monta le grand coursier qu'un de ses gens lui menait en main droite[1]; il endossa sa cotte de mailles, et tous ses compagnons firent de même. C'est dans cet attirail menaçant qu'ils entrèrent à Douvres[2].

Ils se promenaient insolemment par la ville, marquant es meilleures maisons pour y passer la nuit, et s'y établissant d'autorité. Les habitants murmurèrent; l'un d'entre eux eut le courage d'arrêter sur le seuil de sa porte un des Français qui prétendait prendre son quartier chez lui. L'étranger mit l'épée à la main et blessa l'Anglais, qui, s'armant à la hâte avec les gens de sa famille, assaillit et tua l'agresseur. A cette nouvelle, Eustache de Boulogne et toute sa troupe quittèrent leurs logements, remontèrent à cheval, et faisant le siége de la maison de l'Anglais, ils le massacrèrent, dit la chronique saxonne, devant son propre foyer[3]. Ensuite ils parcoururent la ville, l'épée nue à la main, frappant les hommes et les femmes, et écrasant les enfants sous les pieds de leurs chevaux[4]. Ils n'allèrent pas loin sans rencontrer un corps de citoyens en armes; et, dans le combat qui s'engagea,

1. Voyez le *Glossaire* de Ducange, aux mots *Dextrarius, dextralis, destrier.*

2. ...Induit suam loricam, itemque sui socii, et adibant Dubrim. (*Chron. saxon.*, ed Gibson, p. 163. — Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 81, ed. Savile.)

3. ...Binnam his agenam heorthe. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 162.)

4. Viros et mulieres quamplures armis interfecerunt, pueros et infantes suorum pedibus equorum contriverunt. (Roger de Hoved., *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 441, ed. Savile.)

dix-neuf des Boulonnais furent tués. Le comte prit la 1048
fuite avec le reste des siens; mais n'osant gagner le port et s'embarquer, il retourna vers la ville de Glocester où résidait alors le roi Edward avec ses favoris normands[1].

Le roi, disent les chroniques, donna sa paix à Eustache et à ses compagnons[2]. Il crut, sur la seule parole de son beau-frère, que tout le tort était du côté des habitants de Douvres, et, enflammé contre eux d'une colère violente, il manda promptement Godwin, dans le gouvernement duquel cette ville était comprise : « Pars sans délai, lui « dit Edward, et va châtier, par une exécution militaire, « ceux qui attaquent mes parents à main armée et trou- « blent la paix du pays[3]. » Moins prompt à se décider en faveur d'un étranger contre ses compatriotes, Godwin proposa qu'au lieu d'exercer une vengeance aveugle sur la ville entière, on citât, selon les formes légales, les magistrats à comparaître devant le roi et les juges royaux, pour rendre raison de leur conduite[4]. « Il ne vous con- « vient pas, dit-il au roi, de condamner, sans les enten- « dre, des hommes que votre de voir est de protéger[5]. »

La colère d'Edward, animée par les clameurs de ses

1. *Chron. saxon.* Fragm. sub anno MLII, apud *Gloss.*, ed. Lye, t. II, ad finem. — Eustatius vero effugiens cum paucis, reversus est ad regem, et ex parte narravit quid iis contigisset. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 163.)

2. Et ille eis pacem dedit. (*Chron. saxon.*, ed. Lye, t. II, ad finem.)

3. Hinc rex in cives ira deflagrans, misit Godwinum comitem et mandavit ei in Cantium ad Dubrim hostiliter migrare. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 163.)

4. Intellexit vir acrioris ingenii unius tantum partis auditis allegationibus non deberi proferri sententiam. (Willel. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. angl. Script.*, p. 81, ed. Savile.)

5. Iniquum videri ut quos tutari debeas, eos ipse potissimum inauditos adjudices. (Ibid.)

1048 courtisans et de ses favoris, se tourna tout entière contre le chef anglais, qui, accusé lui-même de désobéissance et de rébellion, fut sommé de comparaître devant un grand conseil convoqué à Glocester. Godwin s'émut peu d'abord de cette accusation, pensant que le roi se calmerait, et que les autres chefs lui rendraient justice[1]. Mais il apprit bientôt que par l'influence royale et par les intrigues des étrangers, l'assemblée avait été séduite, et qu'elle devait rendre un arrêt de bannissement contre lui et contre ses fils. Le père et les fils résolurent d'opposer leur popularité à ces manœuvres, et de faire un appel aux Anglais contre les courtisans d'outre-mer, quoiqu'il fût loin de leur esprit, dit encore l'ancienne chronique, de vouloir faire aucune violence à leur roi national[2].

Godwin leva une troupe de soldats volontaires dans le pays situé au sud de la Tamise, pays qu'il gouvernait dans toute son étendue. Harold, l'aîné de ses fils, rassembla beaucoup d'hommes sur les côtes de l'est, entre la Tamise et le golfe de Boston; son second fils, nommé Sweyn, engagea dans cette opposition patriotique les habitants des bords de la Saverne et des frontières galloises. Les trois corps d'armée se réunirent près de Glocester, et demandèrent au roi, par des messages, que le comte Eustache et ses compagnons, ainsi que plusieurs Normands et Boulonnais qui se trouvaient en Angleterre, fussent livrés au jugement de la nation. Edward ne répondit point à ces requêtes, et envoya aux deux grands chefs du

1. ...Godwino parvipendente regis furorem quasi momentaneum. (Willel. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. angl. Script.*, p. 81, ed. Saville.)

2. ...Licet iis odiosum videretur adversus ipsorum dominum genuinum (Cyne hlaforde) quidquam moliri. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 164.)

nord et des provinces centrales, à Siward et à Léofrik, 1043
tous les deux Danois de naissance, l'ordre de se mettre en marche vers le sud-ouest avec toutes les forces qu'ils pourraient rassembler. Les gens de Northumbrie et de Mercie qui s'armèrent, à l'appel fait par les deux chefs, pour la défense de l'autorité royale, ne le firent point avec ardeur. Siward et Leofrik entendaient murmurer par leurs soldats qu'on se trompait, si l'on comptait sur eux pour verser le sang de leurs compatriotes en faveur de l'intérêt étranger et des favoris du roi Edward.

Tous deux furent sensibles à ces remontrances; la distinction nationale entre les Anglo-Saxons et les Anglo-Danois était devenue assez faible pour que la vieille haine des deux races ne pût désormais servir d'instrument à une cause ennemie de celle du pays. Les chefs et les guerriers des provinces septentrionales refusèrent d'en venir aux mains avec les insurgés du sud; ils demandèrent qu'un armistice eût lieu entre le roi et Godwin, et que leur différend fût débattu devant une assemblée tenue à Londres[1]. Edward fut contraint de céder. Godwin, qui ne souhaitait point la guerre pour elle-même, consentit volontiers; et, d'une part et de l'autre, dit la chronique saxonne, on se jura la paix de Dieu et une parfaite amitié[2]. C'était la formule du siècle; mais, d'un côté du moins, ces promesses furent peu sincères. Le roi profita du temps qui lui restait jusqu'à la réunion de l'assemblée, fixée à l'équinoxe d'automne, pour augmenter la

1. Comiti Leofrico et quibusdam aliis magnum videbatur consilium, ne ipsi cum suis compatriotis bellum inirent. (Roger de Hoved., *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 441, éd. Savile.)

2. Godes grith and fulne freondscipe. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 164.)

1048 force de ses troupes, pendant que Godwin se retirait vers les provinces du sud-ouest, et que ses bandes de volontaires, n'ayant ni solde ni quartiers, retournaient dans leurs familles. Faussant, quoique indirectement, sa parole, Edward fit publier, dans l'intervalle, son ban pour la levée d'une armée, tant au sud qu'au nord de la Tamise[1].

Cette armée, disent les chroniques, était la plus nombreuse qu'on eût vue depuis le nouveau règne[2]. Le roi en donna le commandement à ses favoris d'outre-mer, parmi lesquels figurait au premier rang un jeune fils de sa sœur Goda et du Français Gaultier de Mantes. Edward cantonna ses forces au dedans de Londres et près de la ville, de façon que le conseil national s'ouvrît au milieu d'un camp, sous l'influence de la terreur et des séductions royales. Godwin et ses deux fils furent sommés par ce conseil, délibérant sous la force, de renoncer au bénéfice des serments qu'avaient prêtés entre leurs mains le peu d'hommes qui leur restaient[3], et de comparaître sans escorte et sans armes. Ils répondirent qu'ils étaient prêts à obéir au premier de ces deux ordres, mais qu'avant de se rendre à l'assemblée seuls et sans défense, ils réclamaient des otages, pour garantie de leur sûreté personnelle à l'entrée et à la sortie[4]. Deux fois ils répétèrent cette demande, que l'appareil militaire déployé dans Lon-

1. Bannan ut here. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 164. — *Chron. saxon.*, Fragm. sub anno MLII, apud *Gloss.*, ed. Lye, t. II, ad finem.)

2. ...Omnium qui huc usque fuerint optimum. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 164.)

3. Servitium militum, quos per Angliam habebant, regi contraderent. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 81, ed. Savile.)

4. Rogabant pacem et obsides, quo securi ab insidiis concilium ingrederentur eoque egrederentur. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 164.)

Digitized by Google

dres justifiait pleinement de leur part [1], et deux fois on 1048
leur répondit par un refus et par la sommation de se présenter sans délai, avec douze témoins qui affirmeraient par serment leur innocence. Ils ne vinrent pas, et le grand conseil les déclara contumaces volontaires, ne leur octroyant que cinq jours de paix pour sortir d'Angleterre avec toute leur famille [2]. Godwin, sa femme Ghitha, ou Édith, et trois de ses fils, Sweyn, Tosti et Gurth, se rendirent sur la côte de l'est, d'où ils s'embarquèrent pour la Flandre. Harold et son frère Leofwin allèrent vers l'ouest à Brig-stow, maintenant Bristol, et passèrent la mer d'Irlande. Avant l'expiration du délai de cinq jours, et au mépris du décret de l'assemblée, le roi fit courir à leur poursuite une troupe de cavaliers armés; mais le commandant de cette troupe, qui était un Saxon, ne put ou ne voulut pas les atteindre [3].

Les biens de Godwin et de ses enfants furent saisis et 1048 à
confisqués. Sa fille, l'épouse du roi, fut dépouillée de 1051
tout ce qu'elle avait en terres, en meubles et en argent. Il ne convenait pas, disaient avec ironie les courtisans étrangers, que, dans le temps où la famille de cette femme souffrait les peines de l'exil, elle-même dormît sur la plume [4]. Le faible Edward alla jusqu'à permettre

1. ...Non posse ad conventiculum factiosorum sine vadibus et obsidibus pergere. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 81, ed. Savile.)

2. Five nihta grith. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 164.)

3. ...At illi non potuerunt aut noluerunt. (*Chron. saxon.* Fragm. sub anno MLII, apud *Gloss.*, ed. Lye, t. II, ad finem. — Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 441, ed. Savile.)

4. Ne scilicet, omnibus suis parentibus patriam suspirantibus, sola sterteret in pluma. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 82, ed. Savile.)

1048 qu'on l'emprisonnât dans un cloître; les favoris préten-
à
1051 daient qu'elle n'était son épouse que de nom, bien qu'elle partageât son lit, et lui-même ne démentait pas ce propos, sur lequel se fonda en partie sa réputation de sainteté[1]. Les jours qui suivirent furent des jours d'allégresse et de fortune pour les gens venus d'outre-mer, et la Normandie fournit plus que jamais des gouverneurs à l'Angleterre. Les Normands y obtenaient peu à peu la même suprématie que les Danois avaient conquise autrefois par l'épée. Un moine de Jumiéges, appelé Robert, devint archevêque de Canterbury; un autre moine normand fut évêque de Londres; des prélats et des abbés saxons furent déposés, pour faire place aux chapelains étrangers du roi Edward[2]. Les gouvernements de Godwin et de ses fils furent le partage d'hommes portant des noms exotiques; un certain Eudes devint chef des quatre provinces de Devon, de Sommerset, de Dorset et de Cornouailles, et le fils de Gaultier de Mantes, nommé Raoul, eut la garde de la province de Hereford et des postes de défense établis contre les Gallois[3].

1051 Bientôt un nouvel hôte de Normandie, le plus considérable de tous, vint visiter le roi Edward, et se promener, avec une suite nombreuse, à travers les villes et les châteaux de l'Angleterre[4]; c'était Guillaume, duc des

1. ...Nuptam sibi rex hac arte tractabat, ut nec thoro amoveret, nec virili more cognosceret. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 80, ed. Saville.)

2. Tunc Sparhafocus abbas fuit pulsus suo episcopatu in Lundene, et Willelmus regis presbyter fuit ad eam sedem consecratus. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 165.)

3. Roger de Hoved., *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 443, ed. Savile. — Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 81, ed. Savile.

4. ...Cum multo militum comitatu..... ad civitates et castella regia

Normands, fils bâtard du dernier duc, nommé Robert 1027 à 1031
et que son caractère violent fit surnommer Robert le Diable. Robert l'avait eu d'une jeune fille de Falaise, qu'un jour, à son retour de la chasse, il rencontra, près d'un ruisseau, lavant du linge avec ses compagnes. Sa beauté frappa le duc, qui, souhaitant de l'avoir pour maîtresse, envoya, dit une chronique en vers[1], l'un de ses plus discrets chevaliers faire des propositions à la famille. Le père reçut d'abord dédaigneusement de pareilles offres ; mais, par réflexion, il alla consulter un de ses frères, ermite à la forêt voisine, homme de grande réputation religieuse[2]; celui-ci répondit qu'on devait faire en tout point la volonté du prince ; la chose fut accordée, dit le vieux poëte, et la nuit et l'heure convenues[3]. La jeune Normande s'appelait Arlète, nom corrompu en langue romane de l'ancien nom danois Herleve ; le duc Robert l'aima beaucoup, et l'enfant qu'il eut d'elle fut élevé avec autant de soin que s'il eût été fils d'une épouse[4].

Le jeune Guillaume n'était encore âgé que de sept ans, lorsque son père fit le vœu d'aller en pèlerinage à pied jusqu'à Jérusalem, pour la rémission de ses fautes. Les barons de Normandie voulurent retenir le duc Robert, en

circumduxit. (*Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 65, ed. Gale.)

1. *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît de Sainte-More, t. II, p. 555 et suivantes.

2. Ne fust un suen frère, un sainz hom,
Qu'il out, de grand religion...
(Ibid., p. 558.)

3. Ibid.

4. Unice dilexit, et aliquandiu justæ uxoris loco habuit. (Willelm. Malmesb., *de Gest. rer. angl.*, lib. III, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 95, ed. Savile.)

1027 à 1031 lui représentant qu'il serait mal pour eux de demeurer sans chef : « Par ma foi, répondit le duc, je ne vous « laisserai point sans seigneur. J'ai un petit bâtard qui « grandira et sera prud'homme, s'il plaît à Dieu; et je « suis certain qu'il est mon fils. Recevez-le donc pour sei- « gneur; car je le fais mon héritier, et le saisis dès à pré- « sent de tout le duché de Normandie[1]. » Les barons firent ce que souhaitait le duc Robert, parce que cela leur convenait, dit la vieille chronique[2]; ils jurèrent fidélité à l'enfant, et placèrent leurs mains entre les siennes[3]. Robert étant mort dans son pèlerinage, plusieurs comtes et barons normands, et surtout les parents des anciens ducs, protestèrent contre cette élection, disant qu'un bâtard ne pouvait commander aux fils des Danois[4]. Les seigneurs du Bessin et du Cotentin, plus remuants que les autres et encore plus fiers de la pureté de leur des-
1031 à 1051 cendance, se mirent à la tête des mécontents et levèrent une armée nombreuse; mais ils furent vaincus en bataille rangée au Val-des-Dunes, près de Caen, non sans le secours du roi de France, qui soutenait la cause du jeune duc par intérêt personnel, et afin d'exercer de l'influence sur les affaires du pays.

Guillaume, en avançant en âge, devint de plus en plus cher à ses partisans; le jour où il revêtit pour la première

1. *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît de Sainte-More, t. II, p. 571. — *Chron. de Saint-Denis; Recueil des historiens de la France et des Gaules*, t. XI, p. 400.

2. Toutes voies, puisque à faire leur convenoit, accomplirent leur volenté. (Ibid.)

3. Manibus illorum ejus manibus, vice cordis, datis. (Dudo de Sancto Quintino, apud *Script. rer. normann.*, p. 157.)

4. ...Dicens quod nothus non deberet sibi aliisque Normannis imperare. (Willelm. Gemet. *Hist. Normann.*, ibid., p. 268.)

fois une armure, et monta, sans s'aider de l'étrier, sur 1031
son premier cheval de bataille, fut un jour de fête en à 1051
Normandie. Dès sa jeunesse, il s'occupa de soins militaires, et fit la guerre à ses voisins d'Anjou et de Bretagne. Il aimait passionnément les beaux chevaux et en faisait venir, disent les contemporains, de Gascogne, d'Auvergne et d'Espagne, recherchant surtout ceux qui portaient des noms propres par lesquels on distinguait leur généalogie[1]. Le jeune fils de Robert et d'Arlète était ambitieux et vindicatif à l'excès; il appauvrit autant qu'il put la famille de son père, pour enrichir et élever en dignité ses parents du côté maternel. Il punit souvent d'une manière sanglante les railleries que lui attirait la tache de sa naissance, soit de la part de ses compatriotes soit de la part des étrangers. Un jour qu'il attaquait la ville d'Alençon, les assiégés s'avisèrent de lui crier du haut des murs : La peau! la peau! et de battre des cuirs, pour faire allusion au métier du bourgeois de Falaise dont Guillaume était le petit-fils. Le bâtard fit aussitôt couper les pieds et les mains à tous les prisonniers qu'il avait en son pouvoir, et lancer leurs membres, par ses frondeurs, au dedans des murs de la ville[2].

En parcourant l'Angleterre, le duc de Normandie put 1051
croire un moment qu'il n'avait pas quitté sa propre seigneurie; des Normands commandaient la flotte qu'il trouva en station au port de Douvres; à Canterbury, des soldats normands formaient la garnison d'un fort bâti sur le pen-

1. . .Qui nominibus propriis vulgo sunt nobilitati. (Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 181.)

2. *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît de Sainte-More, t. III, p. 93, 94 et 96. —Willelm. Gemet. *Hist. Normann.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 276.

1051 chant d'une colline[1]; d'autres Normands vinrent le saluer, en habits de grands officiers ou de prélats. Les favoris d'Edward se rangèrent avec respect autour du chef de leur pays natal, autour de leur seigneur naturel, pour parler comme on s'exprimait alors. Guillaume parut en Angleterre plus roi qu'Edward lui-même, et son esprit ambitieux ne tarda pas à concevoir l'espérance de le devenir sans beaucoup de peine à la mort de ce prince esclave de l'influence normande. De pareilles idées ne pouvaient manquer de naître dans l'esprit du fils de Robert. Il joignait à un grand désir de puissance et de renommée une grande fermeté de résolution, une rare intelligence des moyens d'atteindre son but et autant de courage que d'adresse.

Mais, si l'on en croit le témoignage d'un contemporain, il ne laissa rien voir alors de sa pensée pour l'avenir et n'en parla point au roi Edward, ne se pressant pas d'agir et croyant que les choses se disposeraient d'elles-mêmes à souhait pour son ambition [2]. Edward, de son côté, soit qu'il songeât ou non à ses projets et à l'opportunité d'avoir un jour son parent maternel pour successeur, ne lui en dit rien non plus; seulement il l'accueillit avec une grande tendresse, lui donna des armes, des chevaux, des chiens et des oiseaux de chasse[3], le combla de toutes sortes de présents et d'assurances d'affection. Tout entier au souvenir du pays où il avait passé sa jeunesse, le roi des

1. Castellum in Dornberniæ clivo. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 441, ed. Savile.)

2. De successione autem regni, spes adhuc aut mentio nulla acta inter eos fuit. (*Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 65, ed. Gale.)

3. *Roman de Rou*, t. II, p. 100.

Anglais se laissait ainsi aller à l'oubli de sa propre nation; 1051
mais cette nation ne s'oubliait pas elle-même; et ceux qui lui conservaient leur amour trouvèrent bientôt le moment d'attirer sur eux les regards du roi.

Dans l'été de l'année 1052, Godwin partit de Bruges 1052
avec plusieurs vaisseaux, et aborda sur le rivage de Kent[1]. Il envoya secrètement des messagers à la garnison saxonne du port de Hastings, dans la province de Suth-sex, ou Sussex par euphonie; d'autres émissaires se répandirent au loin vers le sud et vers le nord. A leur sollicitation, beaucoup de gens en état de porter les armes se lièrent par serment à la cause du chef exilé, promettant tous, dit un vieil historien, de vivre et de mourir avec lui[2]. La nouvelle de ce mouvement parvint à la flotte royale, qui croisait dans la mer de l'est sous la conduite du Normand Eudes et du Français Raoul; tous deux se mirent à la poursuite de Godwin, qui, se trouvant inférieur en forces, recula et s'abrita dans la rade de Pevensey, pendant qu'une tempête arrêtait la marche des vaisseaux du roi. Il côtoya ensuite le rivage du sud jusqu'à la hauteur de l'île de Wight, où ses deux fils Harold et Leofwin, venant d'Irlande, le rejoignirent avec une petite armée[3].

Le père et les fils recommencèrent ensemble à pratiquer des intelligences parmi les habitants des provinces méridionales. Partout où ils abordaient, on leur fournissait des vivres, on se liait à leur cause par serment,

1. *Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 165.

2. Omnes uno ore, aut vivere aut mori se paratos fore, sibi promiserunt. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud. *Rer. anglic. Script.*, p. 442, ed. Savile.)

3. *Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 165.—Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 442, ed. Savile.

1052 et on leur donnait des otages[1]; tous les corps de soldats royaux, tous les navires qu'ils rencontraient dans les ports désertaient à eux[2]. Ils firent voile vers Sandwich, où leur débarquement eut lieu sans obstacles, malgré la proclamation d'Edward qui ordonnait à tout habitant de fermer le passage au chef rebelle. Le roi était alors à Londres; il appela dans cette ville tous les guerriers de l'ouest et du nord. Peu obéirent à son appel, et ceux qui s'y rendirent vinrent trop tard[3]. Les vaisseaux de Godwin purent librement remonter la Tamise et arriver en vue de Londres, près du faubourg qu'on appelait alors et qu'on appelle encore Southwark[4]. Quand vint la marée basse, on jeta l'ancre, et des émissaires secrets se répandirent parmi les habitants de Londres, qui, à l'exemple de ceux des ports, jurèrent de vouloir tout ce que voudraient les ennemis de l'influence étrangère[5]. Les vaisseaux passèrent sans obstacle sous le pont de Londres, et débarquèrent un corps de troupes qui se rangea sur le bord du fleuve.

Avant de tirer une seule flèche, les exilés[6] envoyè-

1. Dati... iis sunt obsides ac victus quibuscumque in locis postularent. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 167.)

2. Buthsecarlos omnes quos obvios invenerant, secum legentes. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 432, ed. Savile.) — *Buthse-carlus*, marin, homme attaché au service d'un vaisseau, de *bucca*, *buccia*, *bucea*, *buscia* (du verbe saxon *bugan*, courber, signifiant vaisseau de grande dimension; et de *carl*, *ceorl*, homme robuste. (Vid. Somnrei *Glossarium*, apnd *Hist. anglic. Script.*, t. II, ad finem, ed. Selden.)

3. At illi nimis tardantes ad tempus non venerunt. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 442, ed. Savile.)

4. Les Saxons écrivaient *Suth-Weorc*.

5. Ut omnes fere quæ volebat omnino vellent, effecit. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 442, ed. Savile.)

6. Elagati. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 167.)

rent au roi Edward un message respectueux pour lui 1052
demander la révision de la sentence qui les avait frappés. Edward refusa d'abord; d'autres messages se succédèrent; et, durant ces retards, Godwin eut peine à contenir l'irritation de ses amis[1]. De son côté, le roi trouva les hommes qui restaient sous ses drapeaux peu disposés à en venir aux mains avec des compatriotes[2]. Ses favoris étrangers, qui prévoyaient que la paix entre les Saxons serait leur ruine, le pressaient de donner le signal du combat; mais, la nécessité le rendant plus sage, il cessa d'écouter les Normands, et consentit à ce que voudraient résoudre les chefs anglais des deux partis. Ceux-ci se réunirent sous la présidence de Stigand, évêque de Winchester, homme doué au plus haut degré de patriotisme et de résolution. Ils décidèrent d'un commun accord que le roi devait accepter de Godwin et de ses fils le serment de paix et des otages, en leur offrant de son côté des garanties équivalentes[3].

Au premier bruit de cette réconciliation, les courtisans de Normandie et de France[4] montèrent à cheval en grande hâte, et s'enfuirent de différents côtés. Les uns gagnèrent vers l'ouest un fort gardé par le Normand Osbern, surnommé Pentecoste, d'autres coururent vers un châ-

1. Recusavit aliquandiu rex, imo eousque donec populus, qui cum comite fuit, ira esset admodum commotus in regem et in illius populum, adeo ut ipse comes ægre suos sedaret. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 167.)

2. Angli pugnare adversus suos propinquos ac compatriotas poene omnes abhorrebant. (Roger de Hoved., *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 442, ed. Savile.)

3. Tunc congregati sunt, Dei auxilio, Stigandus episcopus et viri prudentes tum intra urbem tum extra, et decreverunt ut pax obsidibus confirmaretur ex utraque parte. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 167.

4. And tha frencisce menn. (Ibid.)

1052 teau du nord, commandé aussi par un Normand[1]. Robert, l'archevêque de Canterbury, et un autre évêque normand, sortirent de Londres par la porte orientale, suivis de quelques hommes d'armes de leur nation, qui, en fuyant, tuèrent plusieurs Anglais accourus pour les arrêter[2]. Ils se rendirent à la côte de l'est et s'y embarquèrent sur un bateau de pêcheur. Dans son trouble et son empressement, l'archevêque Robert laissa en Angleterre ses effets les plus précieux, et entre autres choses le *pallium* qu'il avait reçu de l'église romaine comme insigne de sa dignité[3].

Un grand conseil des sages fut convoqué hors de Londres, et, cette fois, s'assembla librement. Tous les chefs et les meilleurs hommes du pays, dit une chronique saxonne[4], y assistèrent. Godwin porta la parole pour se défendre, et se justifia de toute accusation devant le roi et le peuple[5]; ses fils se justifièrent de même. Leur sentence d'exil fut cassée, et une autre sentence, unanimement rendue, bannit d'Angleterre tous les Normands, comme ennemis de la paix publique, fauteurs de discordes, et calomniateurs des Anglais auprès de leur roi[6].

1. Acceptis equis, fugerunt partim occidentem versus ad Pentecostes castellum, partim aquilonem versus ad Rodberti castellum. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 167.)

2. Egressi sunt orientali porta, atque occiderunt et alias confecerunt multos juvenes. (Ibid., p. 167 et 168.)

3. Vili navicula propere transfretavit, ac dereliquit pallium præsulatumque hac in terra, uti Deo visum est, quippe eum honorem fuerat assecutus, Deo id nolente. (Ibid., p. 168.)

4. Tha betstan menn the wæron on thison lande. (Ibid., p. 168.)

5. Ibi sermonem instituit Godwinus comes et purgavit se ibi, coram Eadwardo rege, suo domino, et coram universa gente [ealle land-leodan]. (Ibid.)

6. Elagati vero plenarie dicti sunt Rotberdus archiepiscopus om-

Le plus jeune des fils de Godwin, appelé Wulfnoth, fut 1052
remis avec l'un des fils de Sweyn entre les mains d'Edward, comme otage de la paix jurée. Entraîné encore, dans ce moment même, par son fatal penchant d'amitié pour les gens d'outre-mer, le roi les envoya tous les deux en garde à Guillaume, duc de Normandie[1]. La fille de Godwin sortit de son cloître, et revint habiter le palais; tous les membres de cette famille populaire rentrèrent dans leurs honneurs, à l'exception d'un seul, de Sweyn, qui y renonça de son plein gré. Il avait autrefois enlevé une religieuse et commis un meurtre par emportement; pour satisfaire à la justice et apaiser ses remords, il se condamna lui-même à faire nu-pieds le voyage de Jérusalem. Il accomplit rigoureusement ce pénible pèlerinage; mais une prompte mort en fut la suite[2].

L'évêque Stigand, qui avait présidé l'assemblée tenue pour la grande réconciliation, prit la place du Normand Robert dans l'archevêché de Canterbury[3]. C'était un homme de talents politiques plus que de vertus sacerdotales, ambitieux d'honneurs et de richesses, mais joignant à cette ambition une passion plus noble, celle du

nesque francici viri (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 167 et 168. — Quod statum regni conturbarant, animum regis in provinciales agitantes. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 82, ed. Savile.)

1. Wulnothus itaque filius Godwini, et Hacun, filius Swani filii sui, obsides dantur, ac in Normannia Willelmo comiti, filio scilicet Roberti filii Richardi fratris matris suæ, custodiendi destinantur. (Eadmeri *Hist. novorum*, lib. I, p. 4, ed. Selden.)

2. Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 442. — Willelm. Malmesb. *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 82, ed. Savile.

3. ...Et Stigandus episcopus capessit episcopatum de Cantwarabyrig. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 168.)

1052 bien public et de l'indépendance du pays[1]. Il fut nommé archevêque, non provisoirement, mais en titre, par les évêques suffragants du siége de Canterbury et par le roi, et ce fut de leur part un acte de précaution et, pour ainsi dire, de nécessité nationale[2]. En effet, la vacance d'un siége métropolitain dont le ressort s'étendait aux trois quarts de l'Angleterre pouvait, dans la crise présente, donner ouverture aux intrigues du titulaire étranger. La raison d'État parlait très-haut; elle fut écoutée avant tout. On ne se demanda pas avec inquiétude si les règles canoniques permettaient qu'un dignitaire de l'Église en remplaçât un autre encore vivant, non démissionnaire et non canoniquement déposé. Le *pallium* de l'archevêque normand resté en Angleterre semblait à l'imagination du peuple un signe du jugement de Dieu sur l'homme qui avait plus qu'aucun autre semé la discorde entre les Anglais et leur roi et provoqué la guerre civile[3]. On regarda cet homme comme mort pour l'Angleterre et l'on passa outre en élevant à son poste l'un des auteurs de la révolution qui avait mis fin au règne de l'influence étrangère, le prélat dont le caractère pouvait le mieux garantir au pays que cette influence ne pénétrerait plus désormais dans l'ordre ecclésiastique.

1. Alias sane nec imprudens nec inefficax, cæterum adversus ambitum nihil dignitati suæ consulens. (Willelm. Malmesb. *de Gestis pontific. Anglor.*, lib. I, p. 204.)

2. Roberto adhuc vivente et ab Anglia exsulante, simplicitatem regis Edwardi (Stigandus) circumveniens, invasit archiepiscopatum. (Radulphus de Diceto, *de Archiepiscopis Cantuariensibus, Anglia sacra*, t. II, p. 683.)

3. Willelm. Malmesb. *de Gest. reg. angl.*, lib. II, p. 80, ed. Savile. — Prolata sententia in Robertum archiepiscopum ejusque complices, quod statum regni conturbarant, animum regium in provinciales agitantes. (Ibid., p. 82.)

Les Normands Hugues et Osbern-Pentecoste rendirent 1052
les châteaux dont ils avaient la garde, et obtinrent des sauf-conduits pour sortir d'Angleterre[1]; mais à la requête du faible Edward, quelques infractions furent faites au décret de bannissement porté contre les étrangers en masse. Raoul, fils de Gaultier de Mantes et de la sœur du roi; Robert, surnommé le Dragon, et son gendre Richard, fils de Scrob; Onfroy, écuyer du palais, Onfroy, surnommé Pied-de-Geai, et d'autres pour lesquels le roi avait une amitié particulière, ou qui s'étaient peu signalés dans les derniers troubles, obtinrent le privilége d'habiter en Angleterre et d'y conserver des emplois[2]. Guillaume, évêque de Londres, fut rappelé aussi quelque temps après, et rétabli dans son siége épiscopal; un Flamand, nommé Herman, demeura évêque de Wilton[3]. Godwin s'opposa de tout son pouvoir à cette tolérance contraire à la volonté publique; mais sa voix ne prévalut point, parce que trop de gens voulaient faire preuve de bonne grâce envers le roi, et succéder par ce moyen au crédit des courtisans étrangers. La suite prouva qui de ces gens de cour ou de l'austère Godwin était meilleur politique.

Il est difficile d'apprécier exactement le degré de sin-

1. Osbernus vero cognomento Pentecost, et socius ejus Hugo sua reddiderunt castella. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 443, ed. Savile.)

2. Paucos tamen, scilicet Robertum Draconem, et generum ejus Richardum Scrobi filium, Alfredum regis stratorem, Anfridum cognomento Ceokesfot... et quosdam alios quos plus cæteris rex dilexerat, eique et omni populo fideles exstiterant. (Ibid.)

3. Sed Willielmus, propter suam bonitatem, parvo post tempore revocatus, in suum episcopatum recipitur. (Ibid.— Willelm. Malmesb., *de Gest. pontific. Anglor.*, lib. II, p. 249, ed. Savile.)

1052 cérité du roi Edward dans son retour vers l'intérêt national, et sa réconciliation avec la famille de Godwin. Entouré de ses compatriotes, peut-être se croyait-il en esclavage, peut-être regardait-il comme une gêne son obéissance aux vœux du pays qui l'avait fait roi. Ses relations ultérieures avec le duc de Normandie, ses entretiens particuliers avec les Normands restés auprès de sa personne, sont la partie secrète de cette histoire. Tout ce que disent les chroniques du temps, c'est qu'une amitié apparente existait entre le roi et son beau-père, et qu'en même temps Godwin était détesté au dernier point en Normandie. Les étrangers à qui son retour avait fait perdre leurs emplois et leurs honneurs, ceux à qui la facile et brillante carrière de courtisans du roi des Anglais était maintenant fermée, ne nommaient jamais Godwin sans l'appeler traître, ennemi de son roi, meurtrier du jeune Alfred.

1053 Cette dernière inculpation était la plus accréditée, et elle poursuivit le patriote saxon jusqu'à l'heure de sa mort. Un jour, à la table d'Edward, il tomba subitement en défaillance, et l'on bâtit sur cet accident un récit romanesque et fort douteux, quoique répété par plusieurs historiens. Ils racontent qu'un des serviteurs, versant à boire, posa un pied à faux, trébucha, mais se retint dans sa chute en appuyant l'autre jambe. « Eh bien, dit Godwin « au roi en souriant, le frère est venu au secours du « frère. — Sans doute, reprit Edward, jetant sur le chef « saxon un regard significatif, le frère a besoin de son « frère, et plût à Dieu que le mien vécût encore! — O « roi! s'écria Godwin, d'où vient qu'au moindre souvenir « de ton frère, tu me fais toujours mauvais visage? Si j'ai « contribué, même indirectement, à son malheur, fasse

« le Dieu du ciel que je ne puisse avaler ce morceau 1053
« de pain[1]! » Godwin mit le pain dans sa bouche, disent les auteurs qui rapportent cette aventure, et sur-le-champ il s'étrangla. La vérité est que sa mort ne fut point aussi prompte; que, tombé de son siége et emporté hors de la salle par deux de ses fils, Tosti et Gurth, il expira cinq jours après[2]. En général, le récit de tous ces événements varie, selon que l'écrivain est Normand ou Anglais de race. « Je vois toujours devant moi deux « routes et deux versions opposées, dit un historien pos- « térieur de moins d'un siècle; que mes lecteurs soient « avertis du péril où je me trouve moi-même[3]. »

Peu de temps après la mort de Godwin, mourut Si- 1054
ward, chef du Northumberland, qui d'abord avait suivi le parti royal contre Godwin, et qui ensuite avait voté pour la paix et pour l'expulsion des favoris étrangers. Il était Danois de naissance, et la population de même origine à laquelle il commandait lui donnait le nom de Siward-Digr, c'est-à-dire Siward le Fort[4]; on montra longtemps une grosse pierre qu'il avait, disait-on, coupée

1. Tu, inquit, o rex, ad omnem memoriam germani tui, rugato me vultu video quod aspicias. (Willelm. Malmesb. *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 81, ed. Savile. — Ailredus abbas Rieval., apud *Hist. anglic. Script.*, ed. Selden, t. I, p. 395.)

2. Sed ille expers virium quinta posthac feria vita decessit. (Simeonis Dunelm. *Hist.*, p. 187, ed. Selden. — Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, ed. Savile, p. 443.)

3. Lectorem præmonitum volo quod hic quasi ancipitem viam narrationis video quia veritas factorum pendet in dubio. (Willelm. Malmesb. *de Gest. reg. angl.*, lib. II, p. 80.) — Propter istas ut dixi altercationes periclitatur oratio, dum quod ex asse verum definiam non habeo. (Ibid., p. 81.)

4. Sig-ward Digr... (Origo et gesta Sivardi regis, apud *Script. rer. danic.*, t. III, p. 288.)

1054 en deux d'un coup de hache[1]. Attaqué par la dyssenterie, et sentant sa fin approcher « Levez-moi, dit-il à ceux qui « l'entouraient; que je meure debout comme un soldat, « et non accroupi comme une vache; revêtez-moi de ma « cotte de mailles, couvrez ma tête de mon heaume, « mettez mon écu à mon bras gauche et ma hache do- « rée dans ma main droite, afin que j'expire sous les « armes[2].» Siward laissait un fils appelé Waltheof, trop jeune encore pour lui succéder dans son gouvernement de Northumbrie; cet emploi fut donné à Tosti, le troisième des fils de Godwin. Harold, qui était l'aîné, remplaça son père dans le gouvernement de tout le pays situé au sud de la Tamise, et remit à Alfgar, fils de Leofrik, gouverneur de Mercie, l'administration des provinces de l'est qu'il avait gouvernées jusque-là[3].

1055 Harold était alors en puissance et en talents militaires le premier homme de son pays[4]. Il refoula dans leurs anciennes limites les Gallois, qui firent vers ce temps plusieurs irruptions, encouragés par le peu d'habileté du Français Raoul, neveu d'Edward, qui commandait la place frontière de Hereford et avait sous lui une troupe de ses compatriotes restés par tolérance en Angleterre[5]. Raoul

1. Ira fervente commotus, bipenni quam in manu gestabat globum quemdam lapideum ictu validissimo secuit, vestigiis adhuc eminentibus. (Origo et gesta Sivardi regis, apud *Script. rer. danic.*, t. III, p. 292 et 302.)

2. Henrici Huntind. *Hist.*, lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 366, ed. Savile. — Ranulf. Higden. *Polychron.*, lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 281, ed. Gale.

3. Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 413, ed. Savile.

4. Erat enim (Haroldus) multum audax et probus, toto corpore pulcherrimus, eloquentia lepidus, et affabilis omnibus. (Willelm. Gemiticensis, *de Ducibus normannis*, p. 665, ed. Camden.)

5. Contra quos timidus dux Radulfus regis Eadwardi sororis filius

se montrait peu vigilant pour la garde d'un pays qui n'était 1055
pas le sien; ou si, en vertu de son pouvoir de chef, il appelait les Saxons aux armes, c'était pour les exercer malgré eux à la tactique du continent, et les faire combattre à cheval, contre l'usage de leur nation[1]. Les Anglais, embarrassés de leurs montures, et abandonnés par leur général, qui prit la fuite au premier péril, ne résistèrent point aux Gallois; les lieux voisins de Hereford furent envahis, et la ville même fut pillée[2]. C'est alors que Harold vint du sud de l'Angleterre; il chassa les Cambriens jusque par delà leurs frontières; il les contraignit de jurer qu'ils ne les repasseraient plus, et d'accepter comme loi que tout homme de leur nation, trouvé en armes à l'est du retranchement d'Offa, aurait la main droite coupée[3]. Il paraît que les Saxons élevèrent de leur côté un autre retranchement parallèle, et que l'espace du milieu devint une sorte de terrain libre pour les commerçants des deux nations. Les antiquaires croient distinguer encore les traces de cette double ligne de défense, et sur les hauteurs, quelques restes d'anciens postes fortifiés, établis par les Bretons à l'ouest, et par les Anglais à l'orient[4].

Pendant que Harold grandissait ainsi en renommée et 1055 à
en popularité auprès des Anglo-Saxons du sud, son frère 1064

exercitum congregans.... (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 443, ed. Savile.)

1. Anglos contra morem in equis pugnare jussit. (Ibid., p. 456.)

2. Sed cum prælium essent commissuri, comes cum suis Francis et Normannis primus fugam capessit. (Ibid.)

3. Sed illi, qui virum fortem et bellicosum imperatorem sciebant, cum eo committere bellum non audebant, in Suthwaloniam fugerunt. (Ibid.)

4. Wat's dike. Voyez Pennant's *Tour in Wales*.

1055 à 1064 Tosti était loin de s'attirer l'amour des Anglo-Danois du Nord. Tosti, bien que Danois du côté de sa mère, par un faux orgueil national, traitait ses subordonnés en sujets plutôt qu'en citoyens volontairement réunis, et leur faisait sentir le joug d'un conquérant au lieu de l'autorité d'un chef. Il violait à plaisir leurs coutumes héréditaires, levait des tributs énormes, et faisait mettre à mort, sans 1064 jugement, les hommes qui lui portaient ombrage[1]. Après plusieurs années d'oppression, la patience des Northumbriens se lassa, et une troupe d'insurgés, conduite par deux hommes d'un grand nom dans le pays, se présenta subitement aux portes d'York, résidence de Tosti. Le chef s'enfuit; mais ses officiers et ses ministres, Saxons et Danois de race, furent mis à mort en grand nombre.

Les insurgés s'emparèrent des arsenaux et du trésor de la province; puis, assemblant un grand conseil, ils déclarèrent le fils de Godwin déchu de son pouvoir et mis hors la loi[2]. Morkar, l'un des fils de cet Alfgar qui, après la mort de Leofrik, son père, était devenu chef de toute la Mercie, fut élu pour succéder à Tosti. Le fils d'Alfgar se rendit à York, prit le commandement de l'armée northumbrienne, et chassa Tosti vers le sud. L'armée s'avança sur les terres de Mercie jusqu'à la ville de Northampton, et beaucoup d'habitants de la contrée vinrent la grossir. Edwin, frère de Morkar, qui avait un commandement sur la frontière du pays de Galles, leva, pour soutenir la cause de son frère, quelques troupes de sa

1. Sub pacis fœdere per insidias... occidi præcepit... pro immensitate tributi quod de tota Northumbria injuste acceperat. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 446, ed. Savile.)

2. Ac eum, cum omnibus qui legem iniquam statuere illum incitaverant, exlegaverunt. (Ibid.)

province, et même un corps de Cambriens, engagés sous 1064
la condition d'une solde, et peut-être par le désir de satisfaire leur haine nationale en combattant contre les Saxons, même sous une bannière saxonne [1].

A la nouvelle de ce grand mouvement, le roi Edward fit marcher Harold, avec les guerriers du sud et de l'est, à la rencontre des insurgés. L'orgueil de famille blessé dans la personne d'un frère, joint à l'aversion naturelle aux gens puissants contre tout acte énergique d'indépendance populaire, semblait devoir faire de Harold un ennemi impitoyable pour la population qui avait chassé Tosti, et pour le chef qu'elle avait élu. Mais le fils de Godwin se montra supérieur à ces passions vulgaires, et, avant de tirer l'épée contre des compatriotes, il proposa aux Northumbriens une conférence pour la paix. Ceux-ci exposèrent leurs griefs et le motif de leur insurrection. Harold essaya de disculper son frère, et promit au nom de Tosti une meilleure conduite pour l'avenir, si le peuple de Northumberland lui pardonnait et l'accueillait de nouveau; mais les Northumbriens protestèrent d'une voix unanime contre toute réconciliation avec celui qui les avait tyrannisés [2]. « Nous sommes nés libres, dirent-ils, et élevés « dans la liberté ; un chef orgueilleux est pour nous une « chose insupportable, car nous avons appris de nos an- « cêtres à vivre libres ou à mourir [3]. » Ils chargèrent Harold lui-même de porter leur réponse au roi. Harold,

1. Multi item Britones (Bryttas) cum eo una venerunt. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 171.) — Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 446, ed. Savile.)

2. Dum Haroldus et alii quamplures comitem Tostium cum eis pacificare vellent, omnes unanimi consensu contradixerunt. (Ibid.)

3. Se homines libere natos, libere educatos, nullius ducis ferociam pati posse, a majoribus didicisse aut libertatem aut mortem. (Wil-

1064 préférant la justice et le repos du pays à l'intérêt de son propre frère[1], se rendit auprès d'Edward; et ce fut encore lui qui, à son retour, jura aux Northumbriens la paix que le roi leur octroyait, en sanctionnant l'expulsion de Tosti et l'élection du fils d'Alfgar[2]. Tosti, mécontent du roi Edward, de ses compatriotes qui l'abandonnaient, et surtout de son frère qu'il croyait tenu de défendre sa cause, juste ou injuste, quitta l'Angleterre, la haine dans le cœur, et se rendit auprès du comte de Flandre, dont il avait épousé la fille.

1042 à 1059 Depuis que le royaume était délivré de la domination danoise, la loi du roi Knut pour la levée du tribut annuel qu'on nommait le denier de saint Pierre avait subi le sort des autres lois décrétées par le pouvoir étranger. La force publique ne contraignait personne à l'observer, et Rome ne recevait plus d'Angleterre que les offrandes de dévotion et les dons volontaires des particuliers. Les arrérages du tribut s'accumulaient d'année en année, et, dans son zèle pour y pourvoir, le roi Edward se voyait contraint d'en diminuer la source, en imposant la taxe d'un denier, non plus à toute maison habitée, mais seulement à celle où se trouvait du bétail pour une valeur de trente de-
1060 niers[3]. Un envoi d'argent fait par lui en 1060 est, à ce

lelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 83, ed. Savile.)

1. Qui magis quietem patriæ quam fratris commodum attenderet. (Ibid.)

2. Hoc iis rex concessit, et postea ad eos misit Haroldum ad Hamtune... qui id iis narravit, et manu data confirmavit. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 171.)

3. Omnis qui habuerit 30 denariatas vivæ pecuniæ in domo sua, de suo proprio, Anglorum lege, dabit denarium sancti Petri. (*Leges Edwardi regis*, apud Wilkins, *Leg. anglo-saxon.*, p. 198.)

qu'il paraît, le seul qui ait eu lieu dans tout son règne[1]. 1060
Aussi l'antique amitié de l'Église romaine pour le peuple anglais déclinait-elle rapidement; on se plaignait de lui et de son roi en termes peu mesurés dans le consistoire pontifical. Ce roi, d'une piété fervente, et qui devait être un saint canonisé, était qualifié de mauvais chef, et la nation qu'il gouvernait, de peuple renonçant à la foi[2]. Le bon 1042 à 1060
accueil toujours fait à Rome aux évêques anglais et aux ambassadeurs d'Angleterre couvrait un fond de rancune et de malveillance d'où sortaient à la moindre occasion des difficultés et des litiges. Parfois même, les envoyés du roi Edward, se sentant provoqués, répondaient par la menace d'une suppression totale de l'impôt levé au nom de saint Pierre. C'est ce que ne craignit pas de faire Tosti, le frère de Harold, accompagnant à Rome un archevêque d'York nouvellement élu qui sollicitait du pape Nicolas II le *pallium*, signe et confirmation de sa dignité métropolitaine[3].

1. Ego quoque, pro modulo meo, augeo et confirmo donationes et consuetudines pecuniarum quas habet sanctus Petrus in Anglia. Et ipsas pecunias collectas cum regalibus donis mitto vobis, ut oretis pro me et pro pace regni mei. (*Epistola Edwardi regis ad Nicolaum papam II*, apud Baronii *Annales*, t. XVII, p. 178.)

2. Novit prudentia tua Anglorum regnum, ex quo nomen Christi ibi clarificatum est, sub apostolorum principis manu et tutela exstitisse, donec quidam membra mali capitis effecti, zelantes superbiam patris sui Satanæ, pactum Dei abjecerunt et populum Anglorum a via veritatis averterunt... Nam, ut bene nosti, donec Angli fideles erant, piæ devotionis respectu ad cognitionem religionis annuam pensionem apostolicæ sedi exhibebant. (*Epistola Alexandri papæ II ad Willelmum regem*, ibid., p. 302.)

3. Diu igitur multumque conflictu habito, Aldredus (archiepiscopus) reflexo pede Sutrium venit, Tostiò comite qui cum eo venerat magnas efflante minas. Quod nummi, quos Anglia quotannis romano papæ pensitat, hac occasione ulterius non inferrentur. (Willelm. Malmesb. *Vita*

1052 à 1061 Un autre grief de l'Église romaine contre l'Angleterre était né de l'expulsion des Normands et des Français décrétée en 1052. Robert, l'archevêque de Canterbury dépossédé par sa fuite et par le suprême tribunal du pays, loin d'accepter ce jugement, s'était empressé d'aller à Rome porter plainte au pape Léon IX de la violation faite en sa personne d'un caractère sacré, sous de faux prétextes, à ce qu'il disait, et par les manœuvres de factieux qui étaient en même temps ses ennemis et ceux du roi. Il rapporta en Normandie des lettres du pape attestant son innocence, justifiant sa conduite, et demandant sa restauration dans le siége, que nul autre ne devait occuper de son vivant [1]. Ou le pape Léon IX ne se rendait pas un compte exact de la crise d'où sortait l'Angleterre, ou, par habitude de juger toutes choses du point de vue purement religieux, il subordonnait la question de sûreté nationale à celle de discipline ecclésiastique. En donnant à l'étranger, banni comme dangereux, des lettres qui imposaient son rétablissement à la nation anglaise, il sortait de ses attributions spirituelles et se mêlait des affaires politiques du pays. Obéir en quoi que ce fût à ces lettres, reconnaître une suspension des droits de métropolitain eût été, de la part de ceux qui gouvernaient l'Angleterre, fléchir sur la question de garantie contre le retour des favoris exi-

S. *Wulstani*, lib. I, cap. 10, apud *Pagi annales ecclesiast.*, t. IV, p. 211.) — Hoc minarum fulmine Romani territi papam flexerunt, ut Aldredo archiepiscopatum redderet et pallium. (Idem, *de Gestis pontific. Anglor.*, lib. III, p. 271, ed. Savile.)

1. Romamque profectus et de causa sua sedem apostolicam appellans... (Willelm. Malmesb., *de Gest. rég. angl.*, lib. II, p. 82, ed. Savile.) — Romam ivit, unde cum epistolis innocentiæ et restitutionis suæ allegatricibus rediens... (Idem, *de Gestis pontific. Anglor.*, lib. I, p. 204.)

lés[1]. Le grand conseil de la nation ne voulut céder sur aucune des conséquences de son jugement, et le roi, que ce fût de bon cœur ou non, se soumit à la nécessité. L'archevêque Stigand conserva son titre, mais il eut le tort d'aller plus loin; par un acte de présomption qui était dans son caractère, il officia revêtu du *pallium* que Robert avait laissé à son départ[2]. Cet acte inconsidéré n'était au fond qu'un signe de sa confiance absolue que, dans un temps plus ou moins prochain, un pape mieux informé que Léon IX transigerait sur le droit qu'avait l'Angleterre de tenir aux précautions prises pour sa paix intérieure, contre les intrigues de l'étranger. 1052 à 1061

L'archevêque Robert mourut à l'abbaye de Jumiéges peu de temps après son retour de Rome; mais sa mort, qui aurait dû tout concilier, ne fit point revenir le pape Léon IX de sa détermination de ne point reconnaître et de ne point confirmer par l'envoi du *pallium* l'archevêque élu de Canterbury. Stigand attendit la mort de Léon IX pour renouveler ses instances. Il s'adressa, mais inutilement, à deux papes, Victor II et Étienne IX[3]. Quand le dernier mourut, en 1058, imperturbable dans son espérance, il saisit encore l'occasion d'un nouvel avénement.

1. L'un des anciens manuscrits de la Chronique saxonne de Peterborough, mais un seul, montre qu'il y eut dans le clergé des partisans de ce moyen terme. Il porte à la date de 1053 : *Cette année, il n'y eut pas d'archevêque dans ce pays. Mais l'évêque Stigand tenait l'évêché de Canterbury, et Kynsig celui d'York.* Voyez *Monumenta historica britannica*, p. 452.

2. Magnanimus enim erat valde et inæstimabilis præsumptionis. (Gervas. Cantuar. *Act. pontific. Cantuar.*, apud. *Hist. anglic. Script.*, col. 1651, ed. Selden.)

3. Quare nunquam pallium a Roma meruit, quamvis et ibi venalitas multum operetur. (Willelm. Malmesb. *de Gestis pontific. Anglor.*, lib. I, p. 204, ed. Savile.)

1052 à 1061 C'était celui de Benoît X, intronisé par une faction de nobles romains sans l'aveu et contre le gré des cardinaux[1]. Les vices de cette élection, en apparence conforme à tant d'autres, n'étaient ni jugés ni même soupçonnés en Angleterre, lorsqu'un prêtre, nommé Godric, y rapporta de Rome le pallium accordé cette fois par le souverain pontife à l'élu de Canterbury[2]. Dans leur chronique en langue saxonne, les moines de l'abbaye de Peterborough consignèrent cette grande nouvelle comme le fait capital de l'année[3]. Mais, en 1059, l'élection canonique d'un autre pape, Nicolas II, amena l'abdication de Benoît X qui fut dégradé du sacerdoce et dont tous les actes furent annulés[4]. Stigand se trouva donc de nouveau sans pallium et chargé d'un nouveau reproche, celui d'avoir sollicité les bonnes grâces d'un faux pape ignominieusement dégradé. Bientôt la correction ecclésiastique vint le frapper lui-
1061 même, et, en 1061, Alexandre II lui interdit les fonctions métropolitaines, parce qu'il avait pris l'archevêché de Canterbury du vivant de l'archevêque Robert, qu'il avait porté en officiant à la messe le pallium de Robert et qu'il cumulait l'évêché de Winchester avec l'archevêché de Canterbury[5]. De ces trois chefs d'accusation, l'un était

1. Baronii *Annales ecclesiast.*, t. XVII, p. 142.

2. Godricus Romam a Stigando archiepiscopo legatus pallium ipsi a Benedicto antipapa transmissum detulit. (*Anglia sacra*, t. I, p. 796.)

3. Hoc anno, decessit Stephanus papa, et fuit Benedictus consecratus in papam : is ipse mittebat Stigando archiepiscopo pallium hanc in terram. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 170.)

4. Sed illo post non multum dejecto, omnia ejus facta evacuata. (Willelm. Malmesb., *de Gest. pontific. Anglor.*, lib. I, p. 204, ed. Savile.)

5. Quod episcopatum Wintoniæ cum archiepiscopatu injuste possidebat, et quod vivente Roberto archiepiscopo non solum archiepiscopatum sumpsit, sed etiam ejus pallio quod Cantuariæ remansit, dum vi et injuste ab Anglia pulsus est, in missarum celebratione aliquandiu

depuis longtemps éteint, l'autre était une faute irréfléchie 1061
et, comme telle, digne d'indulgence, une autre enfin était l'exemple même donné par le précédent pape, Nicolas II, qui avait gardé jusqu'à sa mort l'évêché de Florence avec celui de Rome[1].

Il ne se trouvait d'ailleurs contre celui qu'on aurait pu nommer l'élu du peuple d'Angleterre aucun motif de répugnance personnelle. Si l'ambition de Stigand était notoire, ses mœurs étaient irréprochables, et bien que taxé d'avarice par ceux qui ne l'aimaient pas, il avait fait aux églises de Winchester et de Canterbury le don d'ornements magnifiques longtemps célèbres après sa mort[2]. On ne pouvait lui imputer que les vices communs du haut clergé de l'Angleterre et de tout l'Occident à cette époque, peu de littérature et l'habitude de traiter les affaires de l'Église avec le même esprit que celles du siècle, d'en convoiter sans mesure les biens et les dignités et de les cumuler sans honte[3]. Contre cet esprit de simonie qui

usus est. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, p. 453, ed. Savile.) — Les effets de cette interdiction, déclarée en Angleterre par deux légats du saint-siége, consistaient à réduire Stigand au titre et aux droits de simple évêque administrant par intérim l'archevêché de Canterbury. On s'y conforma en 1062, à cause de la présence des légats; mais, après leur départ, on n'en tint plus compte. Voyez Florent Wigorn. *Chron.*, apud *Monumenta historica britannica*, p. 599.

1. Fleury, *Histoire ecclésiastique*, t. XIII, p. 88.

2. Dederat autem idem Stigandus ecclesiæ Wintoniensi maximam crucem cum duabus imaginibus auro et argento optime compositis. (*Annal. ecclesiæ Winton. Anglia sacra*, t. I, p. 294.) — Inter cætera bona quæ huic monasterio contulit, crucem magnam argento undique coopertam in navi ecclesiæ super pulpitum, erectam sancto Augustino dedit. (*Chron. Willielmi Thorn*, apud *Hist. angl. Script.*, col. 1785, ed. Selden. — Gervasii Cantuar. *Act. pontific. Cantuar.*, ibid., col. 1651.)

3. Infamis ambitus pontifex et bonorum ultra debitum appetitor. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. anglic.*, lib. II, p. 82, ed. Savile.) —

1061 était la rouille de la barbarie germanique et du monde féodal, une réaction commençait à se produire au sein de l'Église romaine. Mais la réforme que cette Église s'imposait et qu'elle tâchait de répandre n'avait pas même gagné le nord de l'Italie, et sa seule annonce au delà des monts soulevait l'opposition qui, peu de temps après, éclata en guerres terribles dans la lutte du sacerdoce et de l'empire. Ce n'était donc pas sur un homme seul, c'était sur la nation anglaise tout entière soutenant son archevêque patriote que tombait la sentence du pape Alexandre II, et contre elle, au sein de la cour pontificale, une hostilité sourde, mais extrêmement dangereuse, commençait à fermenter[1].

1059 à 1065 Un événement survenu hors de l'Angleterre fournit aux Romains l'occasion d'associer leur haine au désir de vengeance qu'avait excité, chez beaucoup de Normands, la prétendue trahison de Godwin, et aux projets ambitieux du duc Guillaume. Il y avait à la cour de Normandie un religieux nommé Lanfranc, Lombard d'origine, fameux dans le monde chrétien par son habileté comme légiste, par l'étendue de ses connaissances littéraires et par des ouvrages consacrés avec bonheur à la défense de l'orthodoxie; cet homme, que le duc Guillaume chérissait comme

Sed ego conjicio illum non judicio sed errore peccasse, quod homo illitteratus, sicuti plerique et pene omnes tunc temporis Angliæ episcopi, nesciret quantum delinqueret, rem ecclesiasticorum negotiorum sicut publicorum actitari existimans. (Willelm. Malmesb., *de Gestis. pontific. Anglor.*, lib. I, p. 204, ed. Savile.)

1. En lisant le portrait de l'archevêque Stigand tracé par Guillaume de Malmesbury et, d'après lui, par tous les chroniqueurs anglo-normands, on ne doit pas oublier que ce portrait satirique fut écrit dans la plus grande ferveur de la réforme accomplie sous Grégoire VII et ses premiers successeurs.

l'un de ses plus utiles conseillers, tomba dans la disgrâce 1059
pour avoir blâmé le mariage du duc normand avec Ma- à 1065
thilde, fille de Baudoin V, comte de Flandre, sa parente à l'un des degrés prohibés par l'Église [1]. Le pape Nicolas II refusait obstinément de reconnaître et de sanctionner l'union des deux époux; ce fut auprès de lui que se retira le moine lombard exilé de la cour de son seigneur. Mais, loin de se plaindre du duc de Normandie, Lanfranc plaida respectueusement, devant le souverain pontife, la cause de ce mariage, que, de lui-même, il n'avait pas voulu approuver [2]. A force de prières et d'adresse, il obtint une dispense en forme, et, pour ce service signalé, fut reçu par le duc en plus grande intimité qu'auparavant. Il devint l'âme de ses conseils et son plénipotentiaire auprès de la cour de Rome. Les prétentions respectives du clergé romain et du duc de Normandie sur l'Angleterre, la possibilité de les faire valoir et de réussir en commun, furent dès lors l'objet, sinon de véritables négociations, au moins de pourparlers confidentiels. On était loin encore de songer à un envahissement par les armes; mais la parenté de Guillaume avec Edward semblait un grand moyen de succès, car les rois anglo-saxons pouvaient léguer, jusqu'à un certain point, la couronne, en désignant leur successeur au choix ou à l'approbation du grand conseil national [3].

1. Ad administranda quoque totius patriæ negotia summus ab ipso Normannorum duce Willelmo consiliarius assumitur. Cujus gratiæ nimiam perturbationem quæ repente irruit... (*Vita Lanfranci*, apud *Rer. gallic. et francic. Script.*, t. XIV, p. 31.)

2. Quapropter Lanfrancus iterum romanum papam adiit... ut ageret pro duce Normannorum et uxore ejus apud apostolicum. (Ibid.)

3. En l'année 1057, Edward avait appelé auprès de lui, dans cette intention, le fils d'Edmund Côte de Fer, exilé sous le règne de Knut;

1065 Il y avait deux années qu'en Angleterre la paix intérieure durait sans aucun trouble. L'aigreur du roi Edward contre les fils de Godwin disparaissait faute d'aliments et par l'habitude de vivre au milieu d'eux. Harold, le nouveau chef de cette famille populaire, rendait pleinement au roi cette déférence de respect et de soumission dont il était si jaloux. D'anciens récits disent qu'Edward l'aimait et le traitait comme son propre fils [1]; mais du moins n'éprouvait-il point à son égard l'espèce d'aversion mêlée de crainte que Godwin lui avait inspirée, et n'avait-il plus de prétexte pour retenir, comme des garanties contre le fils, les deux otages qu'il avait reçus du père. On se rappelle que ces otages avaient été confiés par le soupçonneux Edward à la garde du duc de Normandie. Ils étaient, depuis plus de dix ans, loin de leur pays, dans une sorte de captivité. Harold, frère de l'un et oncle de l'autre, croyant le moment favorable pour obtenir leur délivrance, demanda au roi la permission d'aller les réclamer en son nom, et de les ramener d'exil [2]. Sans montrer aucune répugnance à se dessaisir des otages, Edward parut fort alarmé du projet que formait Harold d'aller lui-même en Normandie. « Je ne veux pas te contraindre, « lui dit-il, mais si tu pars, ce sera sans mon aveu; car

mais ce prince mourut peu de temps après son retour. Voyez *Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 169. — Decreverat enim rex illum post se regem hæredem constituere. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, p. 444, ed. Savile.)

1. Cui rex impense favebat, ut loco filii habuit. (*Saga af Haraldi Hardrada*, cap. LXXVII; Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 143.)

2. Licentiam petivit a rege Normanniam ire, et fratrem suum atque nepotem, qui obsides tenebantur, liberare, liberatos reducere. (Eadmeri *Hist. novorum*, lib. I, p. 4, ed. Selden. — Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, p. 449, ed. Savile.

« certainement ton voyage doit attirer quelque malheur 1065
« sur toi et sur notre pays. Je connais le duc Guillaume
« et son esprit astucieux; il te hait et ne t'accordera rien,
« à moins d'y voir un grand profit : le seul moyen de
« lui faire rendre les otages serait d'envoyer un autre que
« toi [1]. »

Le Saxon, brave et plein de confiance, ne se rendit point à cet avis; il partit pour la traversée, comme pour un voyage de plaisir, entouré de gais compagnons, avec son oiseau sur le poing et ses lévriers courant devant lui [2]. Il s'embarqua dans un des ports de la province de Sussex. Le vent contraire écarta ses deux vaisseaux de leur route et les poussa vers l'embouchure de la Somme, sur les terres de Guy, comte de Ponthieu. C'était la coutume de ce pays maritime, comme de beaucoup d'autres, au moyen âge, que tout étranger jeté sur la côte par une tempête, au lieu d'être humainement secouru, fût emprisonné et mis à rançon [3]. Harold et ses compagnons subirent cette loi rigoureuse; après avoir été dé-

1. Nec enim ita novi comitem mentis expertem ut eos aliquatenus velit concedere tibi, si non præscierit in hoc magnum proficuum sui. (Ibid. — Simeon., Dunelm. *Hist.*, apud *Script. anglic.*, t. X, col. 196, ed. Selden. — *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 223. — *Roman de Rou*, t. II, p. 108 et 109.

2. Harold dux Anglorum et sui milites equitant ad Bosham; Tapisserie de Bayeux.

3. Ascendit itaque Haroldus navem, quæ tempestate valida ejecta cum omnibus quæ ferebat, in Pontivum fluvium qui Maia vocatur; a domino terræ illius pro ritu loci captivitati illius addicitur. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, p. 449, ed. Savile.) — On appelait en Picardie *droit de lagan* le droit qui autorisait, au profit du seigneur, la saisie des choses apportées par la mer ou échouées sur les côtes. Ce droit fut aboli, en 1191, par le roi Philippe-Auguste et par Jean, comte de Ponthieu. Voyez le *Rec. des monuments inédits de l'hist. du Tiers-État*, t. I, p. 115.

1065 pouillés du meilleur de leur bagage, ils furent enfermés par le seigneur du lieu dans sa forteresse de Belram, aujourd'hui Beaurain, près de Montreuil [1].

Pour échapper à l'ennui d'une longue captivité, le Saxon se déclara porteur d'un message du roi d'Angleterre pour le duc de Normandie, et envoya demander à Guillaume de le faire sortir de prison, afin qu'il pût se rendre auprès de lui. Guillaume n'hésita point, et réclama de son voisin, le comte de Ponthieu, la liberté du captif, d'abord avec de simples menaces, sans nullement parler de rançon. Le comte de Ponthieu fut sourd aux menaces, et ne céda qu'à l'offre d'une grande somme d'argent et d'une belle terre sur la rivière d'Eaume [2]. Harold se rendit à Rouen, et le duc de Normandie eut alors la joie de tenir chez lui, en sa puissance, le fils du plus grand ennemi des Normands, l'un des chefs de la ligue nationale qui avait fait bannir d'Angleterre les fauteurs de ses prétentions sur la royauté des Anglais [3]. Le duc Guillaume accueillit le chef saxon avec de grands honneurs et une apparence de franche cordialité : il lui dit que les deux otages étaient libres sur sa seule requête, qu'il pouvait repartir avec eux ; mais qu'en hôte courtois il devait ne point tant se presser, et demeurer au moins quelques jours à voir les villes et les fêtes du pays [4].

1. *Roman de Rou*, t. II, p. 110 et 111. — Eadmeri *Hist. nov.*, lib. I, p. 5, ed. Selden. — HIC APPREHENDIT WIDO HAROLDUM ET DUXIT EUM AD BELREM ET IBI EUM TENUIT; Tapisserie de Bayeux.

2. *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, page 223.

3. Fuerant enim antea inimici ad invicem. (Matth. Paris., t. I, p. 1.) — Henrici Huntind. *Hist.*, lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 366, ed. Savile. — HIC DUX WILGELM CUM HAROLDO VENIT AD PALATIUM SUUM; Tapisserie de Bayeux.

4. Qui a Willielmo multum honorifice suscipitur, et audito cur patria

Harold se promena de ville en ville, de château en 1065
château, et, avec ses jeunes compagnons, prit part à des joutes militaires. Le duc les fit chevaliers, c'est-à-dire membres de la haute milice normande, espèce de fraternité guerrière, où tout homme riche qui se vouait aux armes était introduit sous les auspices d'un ancien affilié, qui lui donnait en cérémonie une épée, un baudrier plaqué d'argent et une lance ornée d'une flamme. Les guerriers saxons reçurent en présent de leur parrain en chevalerie de belles armes et des chevaux de grand prix [1]. Ensuite Guillaume leur proposa, pour essayer leurs éperons neufs, de le suivre dans une expédition qu'il entreprenait contre ses voisins de Bretagne. Depuis le traité de Saint-Clair-sur-Epte, chaque nouveau duc de Normandie avait tenté de rendre effectif le prétendu droit de suzeraineté que Charles le Simple avait cédé à Roll; il en résultait des guerres continuelles et une inimitié nationale entre les deux États que séparait la petite rivière de Coësnon.

Harold et ses amis, follement jaloux d'acquérir un renom de courage parmi les hommes de Normandie, firent pour leur hôte, aux dépens des Bretons, des prouesses qui un jour devaient coûter cher à eux-mêmes et à leur pays. Le fils de Godwin excita l'admiration de l'armée par sa haute taille, la beauté de sa figure et la grâce de

exierit, bene quidem rem processuram si in ipso non remaneret Willielmus respondit. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, p. 449, ed. Savile.)

1. Chevals et armes li duna.
(*Roman de Rou*, t. II, p. 113.)

— Armis militaribus et equis dilectissimis. (Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 191.)

1065 ses manières; robuste et adroit, il sauva de sa main au passage du Coësnon plusieurs soldats qui se perdaient dans les sables mouvants [1]. Lui et Guillaume, tant que dura la guerre, n'eurent qu'une même tente et qu'une même table [2]. Au retour, ils chevauchaient côte à côte, égayant la route par un entretien amical, qu'un jour le duc fit tomber sur le temps de sa première jeunesse et sur ses relations avec le roi Edward, alors exilé en Normandie : « Quand Edward et moi, dit-il au Saxon, nous « vivions dans le même pays et souvent sous le même « toit, il me promit avec serment que, si jamais il de- « venait roi en Angleterre, il me ferait héritier de son « royaume; Harold, j'aimerais que tu m'aidasses à réa- « liser cette promesse; et sois sûr que si, par tes bons « offices, j'obtiens le royaume, quelque chose que tu me « demandes, je te l'accorderai aussitôt [3]. »

Harold, quoique surpris à l'excès de cette confidence inattendue, ne put se défendre d'y répondre par des paroles vagues d'adhésion; et Guillaume reprit en ces termes : « Puisque tu consens à me servir, il faut que tu « t'engages à fortifier le château de Douvres qui est de ton « gouvernement, à y faire creuser un puits d'eau vive, et

1. Erat idem Anglus magnitudine et elegantia, viribusque corporis animique audacia et linguæ facundia, multisque facetiis et probitatibus admirabilis. (Orderic Vital. *Hist. ecclesiast.*, apud *Hist. normann. Script.*, p. 492.) — HIC HAROLD DUX TRAHEBAT EOS DE ARENA; Tapisserie de Bayeux.

2. Hospitem quasi contubernalem habens. (Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 191.)

3. In quo regno si tuo favore confirmatus fuero, spondeo quod omne quod a me rationabiliter tibi postulaveris obtinebis. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, p. 449, ed. Savile. — Eadmeri *Hist. nov.*, lib. I, p. 5, ed. Selden. — *Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 223.)

« à le mettre en mon pouvoir; il faut aussi que tu me 1065
« donnes ta sœur pour que je la marie à l'un de mes
« barons, et que toi-même tu épouses ma fille Adelize;
« de plus, je veux qu'à ton départ tu me laisses, pour
« garant de ta promesse, l'un des deux otages que tu ré-
« clames; il restera sous ma garde, et je te le rendrai
« en Angleterre, quand j'y arriverai comme roi [1]. » Harold sentit à ces paroles tout le péril où il était, et où, sans le savoir, il avait mis ses deux jeunes parents. Pour sortir d'embarras, il acquiesça de bouche à toutes les demandes du Normand [2]; et celui qui avait deux fois pris les armes pour chasser les étrangers de son pays promit de livrer à un étranger la principale forteresse de ce même pays. Il se réservait de manquer plus tard à cet indigne engagement, croyant acheter par un mensonge son salut et son repos. Guillaume n'insista plus, mais il ne laissa pas longtemps le Saxon en paix sur ce point.

Arrivé au château de Bayeux, le duc Guillaume tint sa cour, et y convoqua le grand conseil des hauts barons de Normandie [3]. Selon de vieux récits, la veille du jour fixé pour l'assemblée, Guillaume fit prendre dans les églises

1. Tunc et modo nepotem tuum et, cum in Angliam venero regnaturus, fratrem tuum incolumem recipies. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, p. 449, ed. Savile. — Eadmeri *Hist. nov.*, lib. I, p. 5, ed. Selden.) — Guillaume avait quatre filles, Cécile, Constance, Adelize et Adèle. Voyez Willelm. Gemet., lib. VIII, apud *Script. rer. normann.*, p. 310. Orderic Vital donne à la troisième le nom d'Agathe. Voyez lib. 5, p. 573. Harold était veuf d'une femme dont le nom est inconnu et qui lui avait donné trois fils.

2. Sensit Haroldus in his periculum undique, nec intellexit quo evaderet. (Eadmeri *Hist. nov.*, lib. I, p. 5, ed. Selden. — Roger de Hoved. *Annal.*, p. 449, ed. Savile.)

3. Ce château, situé hors de la ville, et maison de plaisance des ducs, se nommait *le Bourg*.

1065 de la ville, et dans celles du voisinage, tout ce qui s'y trouvait de reliques. Les ossements tirés de leurs châsses et des corps entiers de saints furent mis, par son ordre, dans une grande huche ou une cuve qu'on plaça, couverte d'un riche drap d'or, dans la salle du conseil [1]. Quand le duc se fut assis dans son siége de cérémonie, tenant à la main une épée nue, couronné d'un cercle à fleurons, et entouré de la foule des seigneurs normands, parmi lesquels était le Saxon, on apporta deux petits reliquaires, et on les posa sur le drap d'or qui couvrait et cachait la cuve pleine de reliques [2]. « Harold, dit alors « Guillaume, je te requiers, devant cette noble assem- « blée, de confirmer, par serment, les promesses que « tu m'as faites; savoir : de m'aider à obtenir le royaume « d'Angleterre après la mort du roi Edward, d'épouser « ma fille Adelize, et de m'envoyer ta sœur pour que je « la marie à l'un des miens [3]. »

L'Anglais, pris une seconde fois au dépourvu, et n'osant renier ses propres paroles, s'approcha des deux reliquaires, étendit la main au-dessus, et jura d'exécuter, selon son pouvoir, ses conventions avec le duc, pourvu qu'il vécût et que Dieu l'y aidât. Toute l'assem-

1. *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 223. —

Tut une cuve en fist emplir,
Pois d'un paele les fist covrir,
Ke Heraut ne sout ne ne vit.

(*Roman de Rou*, t. II, p. 113.)

2. Hic Willelm venit Bagias ubi Harold sacramentum fecit Willelmo duci; Tapisserie de Bayeux.

3. *Roman de Rou*, t. II, p. 113. — Eadmeri *Hist. nov.*, lib. I, p. 5, ed. Selden. — Guillaume Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 191.

blée répéta : *Que Dieu l'aide* [1] ! Aussitôt Guillaume fit 1065
un signe ; le drap d'or fut levé, et l'on découvrit les ossements et les corps saints dont la cuve était remplie, et sur lesquels le fils de Godwin avait juré sans se douter de leur présence. On dit qu'à cette vue il tressaillit et changea de visage, effrayé d'avoir fait le plus redoutable des serments [2]. Les fiançailles de Harold avec la fille de Guillaume se firent devant la même assemblée, et la jeune fille, étrangère à ce qu'il y avait de faux dans la situation présente, mit avec bonheur sa main dans la main de l'hôte de son père, qui plaisait à tous et qu'elle aimait [3]. Peu de jours après, Harold repartit, emmenant avec lui son neveu, mais laissant son jeune frère Wulfnoth au pouvoir du duc de Normandie. Guillaume l'accompagna jusqu'à la mer et lui fit de nouveaux présents, joyeux d'avoir, par surprise, arraché à l'homme d'Angleterre le plus capable de nuire à ses projets, la promesse solennelle, appuyée d'un serment terrible, de le servir et de l'aider [4].

Lorsque Harold, de retour dans son pays, se présenta devant le roi Edward, et lui raconta ce qui s'était passé entre lui et le duc Guillaume, le roi devint pensif et dit : « Ne t'avais-je pas averti que je connaissais Guillaume, « et que ton voyage attirerait de grands malheurs sur « toi-même et sur notre nation ? Fasse le ciel que ces

1. Plusors dient : Ke Dex li dont !
(*Roman de Rou*, t. II, p. 114.)

2. *Roman de Rou*, t. II, p. 114.— *Chron. de Normandie ; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 223.

3. Anglum viderat et dilexerat. (Orderic. Vital., *Hist. ecclesiast.*, lib. v, p. 573.)

4. Guill. Pictav., apud *Script. hist. normann.*, p. 192.

1065 « malheurs n'arrivent pas durant ma vie[1] ! » Ces paroles et cette tristesse sembleraient prouver qu'en effet, par entraînement et par imprudence, Edward avait fait jadis à un enfant étranger la promesse d'une royauté qui ne lui appartenait pas. On ne peut dire si, depuis son avénement, il avait entretenu, par de nouvelles paroles, l'espérance ambitieuse de son cousin maternel; mais, à défaut de paroles expresses, son amitié constante pour le duc Guillaume avait tenu lieu à ce dernier d'assurances et de raisons positives pour le croire toujours favorable à ses vues.

Déjà même l'impression produite de l'autre côté du détroit par ce qui venait de s'y passer répondait d'une façon alarmante aux sinistres prévisions du roi Edward. L'opinion universelle en Normandie était que le roi d'Angleterre avait légué sa couronne à Guillaume par un acte authentique, dont le porteur avait été Harold chargé de le confirmer par serment[2]. On allait plus loin, et l'on trouvait à cette opinion, indubitable en apparence, des racines dans une version étrangement fausse de l'histoire des quinze dernières années. On faisait de la fuite de

1. Nonne dixi tibi... me Willelmum nosse ait? (Eadmeri *Hist. nov.*, lib. I, p. 5, ed. Selden.) — Magnas in hoc facto tuo calamitates præsentio genti nostræ venturas, quas concedat mihi, quæso, pietas superna ne meis diebus veniant. (Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 449, ed. Savile.)

2. Rex itaque, defuncto cognato, quia spes prioris erat soluta suffragii, Willelmo comiti Normanniæ successionem Angliæ dedit... Ferunt quidam ipsum Haroldum a rege in hoc Normanniam missum. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. II, p. 93, ed. Savile.) — Ad hoc Haroldus majordomus regiæ veniens in Normanniam, se Willelmo comiti, post regis obitum regnum Angliæ conservaturum non tantum juravit, sed etiam se ducturum filiam Willelmi comitis in uxorem data fide spopondit. (Ingulf. Croyland. *Hist.*, p. 900, ed. Savile.)

l'archevêque Robert et de son retour honteux en Normandie une première ambassade envoyée par Edward à Guillaume, pour lui annoncer que les grands d'Angleterre consentaient à ce qu'il fût héritier de la couronne, et pour comble d'absurdité, on disait que les deux otages, l'un fils, l'autre petit-fils de Godwin, avaient été remis alors comme garantie de cette promesse [1]. Ainsi l'attente de l'annexion d'un royaume au duché de Normandie, la conviction d'un droit légitime sur ce royaume pour le duc, et en même temps pour le pays, éveillaient l'ambition nationale dans ce pays guerrier, dont la noblesse, gardant et modifiant l'esprit des Scandinaves, ses ancêtres, cherchait au loin, non plus comme eux les aventures de mer, mais des territoires à conquérir. 1065

Quelles qu'eussent été jusqu'à ce moment les négociations secrètes du duc de Normandie avec l'Église romaine, elles purent dès lors avoir une base fixe et suivre une direction certaine. Un serment prêté sur des reliques appelait, s'il était violé, la condamnation de l'Église; et,

1. Optimatum igitur suorum assensu per Rodbertum Cantuariensem archipræsulem, hujus delegationis mediatorem, obsides potentissimæ parentelæ Godwini comitis, filium ac nepotem, ei direxit. (Guill. Pictav., *Gesta Guillelmi ducis*, apud *Hist. normann. Script.*, p. 181.) — Edwardus nimirum propinquo suo, Willelmo duci Normannorum, primo per Rodbertum, Cantuariorum summum pontificem, postea per eumdem Heraldum integram anglici regni mandaverat concessionem: ipsumque concedentibus Anglis fecerat totius juris sui hæredem. (Orderic. Vital. *Hist. ecclesiast.*, lib. III, apud *Hist. normann. Script.*, p. 249.) — On voit plus tard ces mensonges proférés par Guillaume dans les instructions qu'il donne à ses envoyés : *Obsides mihi dedit Godwini filium ac nepotem. Postremo Heraldum ipsum in Normannia transmisi, ut quod pater ejus atque cæteri supranominati hic mihi juravere absenti, is ibi præsens juraret præsenti.* (Guill. Pictav., apud *Hist. normann. Script.*, p. 200.)

1067 dans ce cas, selon l'opinion du siècle, l'Église frappait justement. Soit par un sentiment réel des périls dont cette vindicte ecclésiastique, associée à l'ambition normande, menaçait l'Angleterre, soit par une impression de terreur vague et superstitieuse, un grand abattement d'esprit s'empara de la nation anglaise. Des bruits sinistres couraient de bouche en bouche; l'on craignait et l'on s'alarmait sans sujet positif d'alarmes; l'on exhumait des prédictions attribuées à des saints du vieux temps. L'un d'eux prophétisait des infortunes telles que les Saxons n'en avaient jamais éprouvé depuis leur départ des rives de l'Elbe [1]; un autre annonçait l'invasion d'un peuple de langue inconnue, et la servitude du peuple anglais sous des maîtres venus d'outre-mer [2]. Toutes ces rumeurs, jusque-là sans crédit, étaient recueillies avidement, et entretenaient les imaginations dans l'attente de quelque malheur national.

La santé du roi Edward, homme d'une nature débile, et devenu sensible à tout ce qui intéressait la destinée de son pays, déclina depuis ces événements. Il ne pouvait se cacher à lui-même que son amour pour les étrangers était la cause du péril qui effrayait l'Angleterre; son esprit en fut plus accablé encore que celui de la nation. Afin d'étouffer les pensées et peut-être les remords qui l'obsédaient, il se livra tout entier au détail des pratiques reli-

1. Venient super gentem Anglorum mala, qualia non passa est ex quo venit in Angliam usque tempus illud. (Johan. de Fordun, *Scotichronicon*, lib. IV, cap. XXXVI, p. 349, ed. Hearne.)

2. Insperatum eis a Francia adventurum dominium, quod et eorum excellentiam deprimeret in perpetuum et honorem sine termino evenilaret. (*Chron.* Johan. Bromton, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, col. 909, ed. Selden.) — Dira ac diuturna mala ab exteris gentibus esse passuram. (Osberni *Vita S. Dunstani*; *Anglia sacra*, t. II, p. 118.)

gieuses; il donna beaucoup aux églises et aux monas- 1065
tères; il acheva l'œuvre de son règne, la réédification de l'église de Saint-Pierre, à l'extrémité occidentale de Londres. La dédicace du nouveau bâtiment, qui devait se faire en grande pompe devant le roi, sa famille et les hauts dignitaires du royaume, fut annoncée par toute l'Angleterre pour la fête des Saints-Innocents, 28 décembre 1065. Mais ce jour-là, Edward malade ne put sortir de sa chambre; la cérémonie eut lieu sans lui, et la reine Edith, chargée de ses insignes, l'y représenta comme souverain et comme fondateur. L'absence du roi et l'idée de son danger attristèrent cette fête nationale pour laquelle des milliers d'hommes avaient été convoqués ou étaient venus d'eux-mêmes à Londres. Le roi Edward, atteint gravement, languit encore une semaine, et il expira le 5 janvier de l'année 1066. Sur son lit de 1066
mort, il s'entretint sans cesse de ses sombres pressentiments; il eut des visions effrayantes, et, dans ses extases mélancoliques, les passages menaçants de la Bible lui revenaient à la mémoire. « Le Seigneur a tendu son arc, « disait-il; le Seigneur a préparé son glaive; il le bran- « dit comme un guerrier; son courroux se manifestera « par le fer et par la flamme [1]. » Ces paroles d'une application évidente frappaient de crainte les grands du royaume et les chefs de provinces qui, retenus à Lon-

1. Et ecce Dominus gladium suum vibravit, arcum suum tetendit et paravit illum. Ostendet deinceps populo huic iram et indignationem... Igne simul et gladio puniendi. (Ailred. Rieval., *de Vita Edwardi confess.*, apud *Hist. angl. Script.*, t. I, col. 400, ed. Selden.) — La prophétie du roi Edward annonçant la conquête de l'Angleterre pour un temps déterminé est une légende qui n'a pu être construite qu'après l'événement. Voyez ibid., et Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. anglor.*, lib. II, p. 92, ed. Savile.

1066 dres par l'attente d'un événement douloureux, entouraient en ce moment le lit du roi.

Quelque affaiblie que fût la pensée du vieux monarque, il eut assez de force et de résolution pour déclarer aux chefs qui le consultaient sur le choix de son successeur, que l'homme le plus digne de régner était Harold, fils de Godwin [1]. En prononçant le nom de Harold dans cette circonstance, le roi Edward se montrait supérieur à ses préjugés d'habitude, et même à l'ambition de retenir la couronne dans sa propre famille; car il y avait alors en Angleterre un petit-fils d'Edmund Côte de Fer, né en Hongrie, où son père s'était réfugié, comme on l'a vu, dans le temps des proscriptions danoises. Ce jeune homme, appelé Edgard, n'avait ni talents ni gloire acquise, et, ayant passé toute son enfance dans un pays étranger, il parlait à peine la langue saxonne [2]. Un pareil candidat ne pouvait lutter de popularité avec Harold, l'homme puissant et admiré, le guerrier à toute épreuve, le chef de la famille ennemie de toute influence étrangère [3]. Lui seul semblait capable de tenir tête aux dangers qui menaçaient la nation et de démentir l'absurde promesse qu'il avait faite malgré lui [4] : quand bien même le roi mourant ne

1. *Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 172. — Eadmeri *Hist. nov.*, p. 5, ed. Selden. — Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 449, ed. Savile.

2. Clitonis Edwardi nuper defuncti filium Edgarum regio solio minus idoneum tam corde quam corpore... (Ingulf. Croyland. *Hist.*, p. 899, ed. Savile.) — Pontani *Rerum danicarum Hist.*, lib. v, p. 183 et 184, ed. Amsterdam, 1651.

3. Quia non erat eo prudentior in terra, armis magis strenuus, legum terræ sagacior, in omni genere probitatis cultior. (Vita Haroldi, *Chron. anglo-norm.*, t. II, p. 243.)

4. Posthabitoque juramenti, quod nullum esse credebatur, periculo... (Ibid., p. 187.)

l'eût pas désigné au choix du conseil souverain, son nom 1066
devait sortir de toutes les bouches.

Le jour même des funérailles d'Edward, au milieu d'un deuil universel et sous l'émotion d'une crise nationale, Harold fut élu roi par les grands et les nobles encore très-nombreux dans Londres, et sacré par l'archevêque Stigand qui, malgré son interdiction prononcée à Rome, avait célébré comme métropolitain les obsèques royales, et, quelques jours auparavant, la dédicace de l'église de Saint-Pierre [1]. Le petit-fils du fermier Wulfnoth, parvenu au rang suprême, se montra, dès son avénement, juste, sage, affable, dévoué à l'intérêt général, et, selon les

1. Tunc Haroldus comes capessit regnum, sicut rex ei concesserat, omnesque ad id eum eligebant, et consecratus est in regem in festo Epiphaniæ. (*Chron. saxon.*, ed. Gibson, p. 172.) — Quo tumulato, subregulus Haraldus, Godwini ducis filius, quem rex ante suam decessionem regni successorem elegerat, a totius Angliæ primatibus ad regale culmen electus. (Florent. Wigorn. *Chron.*, p. 633, éd. Francofurt... — Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 196. — Order. Vital., *Hist. ecclesiast.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 492.) — HIC RESIDET HAROLD REX ANGLORUM, STIGAND ARCHIEPISCOPUS; Tapisserie de Bayeux. — Rex igitur consecratus a Stigando Dorobernensi archipræsule... (De Inventione sanctæ crucis Walthamensis; *Chron. anglo-norm.*, t. II, p. 243.) — L'une des chartes du roi Edward en faveur de l'abbaye de Westminster, nouvellement reconstruite, porte, après le nom de la reine Édith, la signature suivante : *Ego Stigandus archiepiscopus concessi et subscripsi.* Une autre charte du même roi pour la même œuvre porte : *Ego Stigandus, sanctæ metropolis Ecclesiæ Cantuariæ episcopus, confirmavi.* Voyez Spelman, *Concilia Magnæ Britanniæ*, t. I, p. 331 et 635. — Quant à l'assertion que le sacre de Harold fut fait par l'archevêque d'York, Eldred, assertion émise, au XIIe siècle, c'est-à-dire longtemps après la déposition canonique de Stigand, par des historiens amis de la cause anglo-saxonne qui tenaient à séparer cette cause de celle du prélat condamné, on doit la croire fausse, car il y a contre elle un fait d'impossibilité : c'est qu'Eldred était gravement malade à l'époque de la mort du roi Edward et que sa maladie dura plusieurs mois. Voyez l'*Anglia sacra*, t. I, p. 243.

1066 paroles d'un vieil historien, il ne s'épargna, pour la défense du pays, aucune fatigue ni sur terre ni sur mer[1].

Il fallut au roi Harold beaucoup de soins et de peines pour vaincre le découragement public qui se montrait de différentes manières. L'apparition d'une comète, visible en Angleterre pendant près d'un mois, produisit sur les esprit une impression extraordinaire d'étonnement et d'effroi. Le peuple s'attroupait dans les rues et sur les places des villes et des villages pour considérer ce météore, qu'on regardait comme la confirmation des pressentiments nationaux [2]. Un moine de Malmesbury, qui s'occupait d'astronomie, composa sur la nouvelle comète une sorte de déclamation poétique où se trouvaient ces paroles : « Te voilà donc enfin revenue, toi qui feras « pleurer tant de mères! il y a bien des années que « je t'ai vue briller; mais tu me sembles plus terrible « aujourd'hui que tu m'annonces la ruine de mon « pays[3]. »

Les commencements du nouveau règne furent marqués par un retour complet aux usages nationaux abandonnés sous le règne précédent. Dans les chartes du roi Harold, l'ancienne signature saxonne remplaçait les sceaux

1. Qui mox, ut regni gubernacula susceperat, leges iniquas destruere, æquas cœpit condere, ecclesiarum ac monasteriorum patronus fieri... pium, humilem, affabilemque se bonis omnibus exhibere, malefactores exosos habere... et pro patriæ defensione ipsemet terra marique desudare. (Florent. Wigorn. *Chron.*, p. 633, ed. Francofurt...) — Roger de Hoved. *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 447, ed. Savile. — Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, ibid., p. 93.

2. ISTI MIRANTUR STELLAM; Tapisserie de Bayeux.

3. Venisti, jam venisti, multis matribus lugende, diu est quod te vidi; sed modo terribiliorem te intueor patriæ excidium vibrantem. (Ranulph. Hygden. *Polychron.* lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, t. III, p. 281, ed. Gale.)

pendants à la mode normande [1]. Harold, néanmoins, ne 1066
poussa point la réforme jusqu'à destituer de leurs emplois ou chasser du pays les Normands qu'avait épargnés, malgré la loi, une imprudente condescendance pour les affections du roi Edward. Ces étrangers continuèrent de jouir de tous les droits civils; mais, peu reconnaissants de cette conduite généreuse, ils se mirent à intriguer au dedans et au dehors pour le duc de Normandie. Ce fut, selon toute probabilité, un message de leur part qui vint annoncer à Guillaume la mort d'Edward et l'élection du fils de Godwin [2].

Au moment où le duc apprit cette grande nouvelle, il était dans son parc, près de Rouen, tenant à la main un arc et des flèches neuves qu'il essayait [3]. Tout à coup il parut pensif, remit son arc à l'un de ses gens, et, passant la Seine, se rendit à son hôtel de Rouen; il s'arrêta dans la grande salle et s'y promena de long en large, tantôt s'asseyant, tantôt se levant, changeant de siége et de posture, et ne pouvant demeurer en place. Aucun de ses gens n'osait l'aborder; tous se tenaient à l'écart et se regardaient l'un l'autre en silence [4]. Un officier, admis d'une manière plus intime dans la familiarité de Guillaume, venant à entrer alors, les assistants l'entourèrent

1. Voyez Ducarel's *Norman Antiquities*.

2. Verus namque rumor insperato venit, Anglicam terram rege Edwardo orbatam esse et ejus corona Heraldum ornatum. (Guill. Pictav., *de Gestis Guillelmi ducis*, apud *Hist. normann. Script.*, p. 196.) — *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 224. — HIC NAVIS ANGLICA VENIT IN TERRAM WILLELMI DUCIS; Tapisserie de Bayeux.

3. *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 224.

4. *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 225.

1066 pour apprendre de lui la cause de cette grande agitation qu'ils remarquaient dans le duc. « Je n'en sais rien de « certain, répondit l'officier, mais nous en serons bientôt « instruits. » Puis, s'avançant seul vers Guillaume : « Sei- « gneur, dit-il, à quoi bon nous cacher vos nouvelles? « qu'y gagnerez-vous? Il est de bruit commun par la « ville que le roi d'Angleterre est mort, et que Harold « s'est emparé du royaume, mentant à sa foi envers vous. « — L'on dit vrai, répondit le duc; mon dépit vient de la « mort d'Edward, et du tort que m'a fait Harold. — Eh « bien, sire, reprit le courtisan, ne vous courroucez pas « d'une chose qui peut être amendée : à la mort d'Edward « il n'y a nul remède, mais il y en a aux torts de Harold; « à vous est le bon droit : vous avez de bons chevaliers; « entreprenez donc hardiment : chose bien entreprise est « à demi faite [1]. »

Un homme de race saxonne et le propre frère de Harold, ce Tosti que les Northumbriens avaient chassé du commandement, et que Harold, devenu roi, n'avait point voulu leur imposer de nouveau, vint de Flandre exhorter Guillaume à ne pas laisser régner en paix celui qui s'était parjuré [2]. Tosti se vantait auprès des étrangers d'avoir en Angleterre plus de crédit et de puissance que le roi son frère, et il promettait d'avance la possession de ce pays à quiconque voudrait s'unir à lui pour en faire la conquête [3]. Trop prudent pour s'engager dans une grande

1. *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 225.

2. Cur perjurum suum regnare sineret fortiter redarguit. (Order. Vital., *Hist. ecclésiast.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 492.)

3. *Saga af Haraldi Hardrada*, cap. LXXXI; *Snorre's Heimskringla*, t. III, p. 146 et 147.

démarche sur la simple parole d'un aventurier, Guillaume 1066
donna au Saxon, pour éprouver ses forces, quelques vaisseaux, avec lesquels, au lieu de débarquer en Angleterre, Tosti se rendit vers la Baltique, afin de quêter d'autres secours et d'exciter contre sa patrie l'ambition des rois du Nord. Il eut une entrevue avec Swen, roi de Danemarck, son parent du côté maternel, et lui demanda de l'aider contre son frère et sa nation. Mais le Danois ne répondit à cette demande que par un refus durement exprimé. Tosti se retira mécontent et alla chercher ailleurs un roi moins délicat sur la justice [1].

Il trouva en Norvége Harald ou Harold, fils de Sigurd, le plus vaillant des Scandinaves, le dernier qui eût mené la vie aventureuse dont le charme s'était évanoui avec la religion d'Odin. Dans ses courses vers le midi, Harold avait suivi alternativement la route de terre et celle de mer; on l'avait vu tour à tour pirate et guerrier errant, *viking et varing*, comme on s'exprimait dans la langue du Nord [2]. Il était allé servir dans l'est sous les chefs de sa nation qui, depuis près de deux siècles, possédaient une partie des pays slaves. Ensuite, poussé par le besoin de voir, il s'était rendu à Constantinople, où d'autres émigrés de la Scandinavie, sous ce même nom de *varings*, dont s'honoraient les conquérants des villes russes, formaient une milice mercenaire pour la garde des empereurs [3].

1. Torfæi *Hist. rer. norveg.*, pars tertia, lib. v, cap. xvii, p. 347-349.

2. Plus correctement *varghing*, dérivé de *varg*, fugitif, expatrié. Ce mot existe dans tous les anciens dialectes germaniques. Voyez Ducange, *Glossar. ad script. mediæ et infimæ latinitatis*, verbis *wargus, wargengus, warengangi, warganeus, gargangi*, etc.

3. Les historiens grecs du Bas-Empire désignent ce corps de soldats étrangers par les mots Φαργάνοι et Βάραγγοι.

1066 Harold était frère d'un roi, mais il ne crut point déroger en s'enrôlant dans cette milice. Il veilla, la hache sur l'épaule, aux portes du palais impérial, et fut employé, avec le corps dont il faisait partie, en Asie et en Afrique. Lorsque le butin fait dans ces expéditions l'eut rendu assez riche, il eut envie de repartir et demanda son congé; comme on voulait le retenir de force, il s'évada par mer, emmenant avec lui une jeune femme de haute naissance. Après cette évasion, il croisa en pirate le long des côtes de la Sicile, et accrut ainsi le trésor qu'il emportait sur son navire [1]. Il était poëte, comme la plupart des corsaires septentrionaux, qui, dans les longues traversées, et quand le calme de la mer ralentissait leur marche, s'amusaient à chanter en vers leurs succès ou leurs espérances.

Au retour des longs voyages où, comme il disait lui-même dans ses chansons, il avait promené au loin son vaisseau, l'effroi des laboureurs, son vaisseau noir rempli de guerriers, Harold leva une armée, et fit la guerre au roi de Norvége, afin de le déposséder. Il prétendait avoir des droits héréditaires sur ce royaume; mais reconnaissant bientôt la difficulté de le conquérir, il fit la paix avec le premier occupant, sous la condition d'un partage; et dans cet arrangement, le trésor du fils de Sigurd fut divisé entre eux, de même que le territoire de Norvége. Afin de gagner à ses projets ce roi fameux par ses richesses et son courage, Tosti l'aborda avec des paroles flatteuses: « Tout le monde sait, lui dit-il, qu'il n'y a jamais eu dans « le Nord un guerrier égal à toi; tu n'as qu'à vouloir et « l'Angleterre t'appartiendra [2]. » Le Norvégien se laissa

1. *Saga af Haraldi Hardrada*, cap. III et seq.; *Snorre's Heimskringla*, t. III, p. 56 et seq.

2. Omnibus notum est in terris septentrionalibus natum non esse

persuader, et promit de mettre sa flotte en mer, aussitôt 1066
que la fonte annuelle des glaces aurait rendu l'Océan libre [1].

En attendant le départ de son allié de Norvége, Tosti vint tenter la fortune sur les côtes septentrionales de l'Angleterre, avec une bande d'aventuriers rassemblés en Frise, en Hollande et dans le pays flamand. Il pilla et dévasta quelques villages; mais les deux grands chefs des provinces voisines de l'Humber, Edwin et Morkar, se réunirent, et, poursuivant ses vaisseaux, le forcèrent de chercher une retraite sur les rivages de l'Écosse [2]. Pendant ce temps, le roi Harold, fils de Godwin, tranquille dans les contrées méridionales de l'Angleterre, vit arriver près de lui un messager de Normandie qui lui parla en ces termes : « Guillaume, duc des Normands, te rappelle le ser-« ment que tu lui as juré, de ta bouche et de ta main, sur « de bons et de saints reliquaires [3]. — Il est vrai, répondit « le roi saxon, que j'ai fait ce serment au duc Guillaume; « mais je l'ai fait me trouvant sous la force; j'ai promis « ce qui ne m'appartenait pas, ce que je ne pouvais nul-« lement tenir : car ma royauté n'est point à moi, et je « ne saurais m'en démettre sans l'aveu du pays; de « même, sans l'aveu du pays, je ne puis prendre une « épouse étrangère. Quant à ma sœur, que le duc ré-

bellatorem fortitudine tibi parem. (*Saga af Haraldi Hardrada*, cap. LXXXII; *Snorre's Heimskringla*, t. III, p. 149.)

1. Ut primum glaciem verna tempestas dissolvit. (Ibid.)

2. *Saga af Haraldi Hardrada*, cap. LXXXII; *Snorre's Heimskringla*, t. III, p. 148.— Roger de Hoved., *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 448, ed. Savile.

3. Sur bons saintuaires. (*Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 229.)

1066 « clame pour la marier à l'un de ses chefs, elle est « morte dans l'année[1]. »

L'ambassadeur normand porta cette réponse, et Guillaume, voulant essayer jusqu'au bout les moyens de conciliation, répliqua par un second message et par des reproches modérés. Il requit doucement Harold, s'il ne consentait pas à remplir toutes les conditions jurées, d'en exécuter au moins une, et de prendre en mariage la jeune fille qu'il avait promis d'épouser[2]. Harold répondit de nouveau qu'il n'en ferait rien, et pour donner là-dessus toute garantie à la nation qu'il gouvernait, il épousa une femme saxonne, la sœur d'Edwin et de Morkar, chefs des deux grandes provinces de Mercie et de Northumbrie. Alors les derniers mots de rupture furent prononcés; Guillaume jura qu'avant la fin de l'année il irait, l'épée en main, exiger toute sa dette, et chercher son débiteur au lieu même où celui-ci croirait avoir le pied le plus sûr[3].

Aussi loin que la publicité pouvait s'étendre dans le

1. Regnum quod necdum fuerat meum, quo jure potui dare vel promittere? Si de filia sua quam debui uxorem, ut asserit, ducere agit, super regnum Angliæ mulierem extraneam, inconsultis principibus, nec debere nec sine grandi injuria posse adducere noverit. (Eadmeri *Hist. nov.*, lib. I, p. 5, ed. Selden.) — Stultum sacramentum frangendum... Præterea iniquum postulat ut imperio decedat, quod tanto favore civium regendum susceperit. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. XI, p. 182.)

2. Iterum ei amica familiaritate mandavit quatenus, aliis omissis... (Eadmeri *Hist. nov.*, lib. I, p. 5, ed. Selden.)

3. Sciret se ante annum emensum, ferro debitum vendicaturum, illuc iturum, quo Haroldus tutiores se pedes habere putaret. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 99, ed. Savile.) — *Hist. Ingulf. Croyland*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 68, ed. Gale.

XIe siècle, le duc de Normandie proclama par ses émis- 1066
saires ce qu'il appelait l'injustice et le sacrilége du Saxon[1]. La nature des idées sociales et religieuses d'un siècle où tout reposait sur le serment empêcha les spectateurs désintéressés dans cette querelle de comprendre la conduite patriotique du fils de Godwin, et sa déférence pour la volonté du peuple qui l'avait fait roi. L'opinion du plus grand nombre, sur le continent, fut pour Guillaume contre Harold, pour l'homme qui s'était servi des choses saintes comme d'un piége, et qui se prévalait d'une fourberie pour exiger une trahison, contre l'homme qui refusait de trahir et de livrer son pays. Les négociations entamées auprès de l'église romaine par le moine Lanfranc prirent une face nouvelle et décisive, du moment qu'un archidiacre de Lisieux eut porté au delà des monts l'annonce du prétendu crime de Harold et de toute la nation anglaise[2]. Le duc de Normandie intentait contre le roi d'Angleterre, devant la cour pontificale, avec l'accusation de parjure, celle d'usurpation d'un héritage qui lui appartenait comme parent et légataire du roi Edward[3]. Il affectait le rôle d'un plaignant qui attend justice et désire que son adversaire soit écouté. Mais Harold fut vainement requis de se défendre devant la cour de Rome; il refusa de s'avouer justiciable de cette cour, et n'y députa aucun ambassadeur, trop fier pour soumettre à des étrangers

1. Haroldi injustitia. (Eadmeri *Hist. nov.*, lib. I, p. 5, ed. Selden.)

2. Tandem Gislebertum Lexoviensem archidiaconum Romam misit, et de his quæ acciderant ab Alexandro papa consilium requisivit. (Order. Vital., *Hist. ecclesiast.*, lib III, apud *Hist. normann. Script.*, p. 492.)

3. Guillielmus præpropera querela papam consuluit. (Ingulf. Croyland., *Hist.*, p. 900, ed. Savile.) — Idem Haroldus contemptor jurisjurandi spretorque tabularum testamenti regis regnum invasit, nomenque regium sibi sumpsit. (Baronii *Annales ecclesiast.*, t. XVII, p. 287.)

1066 l'indépendance de sa couronne, et trop sensé pour croire à l'impartialité des juges qu'invoquait son ennemi[1].

Le consistoire de Saint-Jean-de-Latran était alors gouverné par un homme dont la célébrité domine toutes celles du moyen âge; c'était Hildebrand, moine de Cluny, créé par le pape Nicolas II archidiacre et chancelier de l'Église romaine. Après avoir régné sous le nom de ce pape, il fut assez puissant pour en faire élire un de son choix, Alexandre II, et pour le maintenir contre la désapprobation de la cour impériale[2]. Toutes les vues de ce personnage, doué d'une étonnante vigueur d'esprit et de caractère, tendaient à transformer la suprématie religieuse du saint-siége en souveraineté universelle sur les États chrétiens[3]. Cette révolution, commencée au IXe siècle par la réduction de plusieurs villes de l'Italie centrale sous l'obéissance ou la suzeraineté du pape, s'était continuée dans les deux siècles suivants. Toutes les cités de la Campanie, dont le pontife de Rome était le métropolitain im-

1. Haroldus vero judicium papæ parvipendens... (*Hist. Ingulf. Croyland.*, apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 69, ed. Gale.) — Haroldus id facere supersedit, vel quod turgidus natura esset, vel quod causæ diffideret... (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, p. 100, ed. Savile.)

2. Cum ingens inter Romanos seditio de ordinando pontifice cœpisset oriri, Hildebrandus diaconus, habito consilio cum cardinalibus nobilibusque Romanis, ne dissensio incresceret, Anselmum Lucensem episcopum post menses ferme tres in romanum pontificem eligunt. (Leo Ostiensis, apud *Baronii Annales ecclesiast.*, t. XVII, p. 182.)

3. Les motifs moraux du plan colossal d'ambition pour la papauté qui fut l'œuvre de Grégoire VII, méconnus des historiens du siècle dernier, sont pleinement appréciés par l'école historique moderne; je n'ai pas à en parler ici, et, pour ce qui touche ce point de vue, je renvoie le lecteur à l'*Histoire de la civilisation en Europe*, par M. Guizot, VIe et VIIe leçons, et à la *Vie de saint Anselme*, par M. de Rémusat, p. 71, 95 et 185.

médiat, avaient passé, de gré ou de force, sous sa puissance temporelle, et, par une circonstance bizarre, on avait vu, dans la première moitié du XIe siècle, des chevaliers normands émigrés de leur pays, conduire, sous la bannière de saint Pierre, les milices romaines à cette conquête[1]. 1060

A la même époque, d'autres Normands, pèlerins ou aventuriers, s'étaient mis à la solde des petits seigneurs de l'Italie méridionale harcelée par les descentes des Sarrasins; puis, comme jadis les Saxons à la solde des Bretons, ils avaient rompu leur engagement, pris les forteresses où ils commandaient et établi leur domination sur le pays[2]. Cette nouvelle puissance, qui mettait fin au pouvoir de l'empire grec sur les villes de la Calabre et de l'Apulie, fut d'abord l'alliée naturelle de l'église romaine qui bientôt s'alarma de ses progrès et eut à défendre contre elle ses possessions territoriales[3]. Après de vains efforts pour soutenir une guerre toujours malheureuse, la cour de Rome fit la paix avec les princes normands et obtint dès lors une grande autorité politique sur ces guerriers simples d'esprit et pleins de vénération pour le saint-

1. Inter Normannos qui Tiberim transierant, Willermus de Monasteriolo... romani exercitus princeps militiæ factus, vexillum sancti Petri gestans, uberem Campaniam subjugavit. (Order. Vital. *Hist. ecclesiast.*, lib. III, apud *Script. rer. normann.*, p. 472 et 473.).— Prædictus quippe miles papæ signifer erat, armisque Campaniam obtinnerat, et Campanos qui diversis schismatibus ab unitate catholica dissidebant, sancto Petro apostolo subjugaverat. (Ibid., p. 483.)

2. Primo quidem Waimalchi ducis, aliorumque potentum stipendiarii contra paganos facti sunt; posteaque exortis quibusdam simultatum causis, eos quibus antea servierant impugnaverunt. (Ibid., p. 472.)

3. Ut exercitum idem imperator in Italiam mitteret ad profligandos Northmannos, qui res ad ecclesiam romanam spectantes invaserant. (Baronii *Annales ecclesiast.*, t. XVII, p. 72.)

1066 siége. Les nouveaux ducs ou comtes de Calabre, d'Apulie et de Sicile, s'avouèrent vassaux du prince des apôtres et reçurent une bannière de l'église en signe d'investiture féodale des principautés qu'ils possédaient[1]. Ainsi l'église romaine profitait de la puissance des armes normandes pour étendre sa suzeraineté en Italie, et elle s'habituait à considérer les Normands comme destinés à combattre pour son service, ou à lui faire hommage de leurs conquêtes[2].

Telles étaient les singulières relations que le hasard des événements venait de créer, lorsque arrivèrent à la cour de Rome les plaintes et la requête du duc de Normandie. Plein de son idée favorite, l'archidiacre Hildebrand crut le moment propice pour tenter sur le royaume d'Angleterre ce qui avait réussi en Italie ; il fit tous ses efforts pour substituer aux débats ecclésiastiques sur la tiédeur de zèle du peuple anglais, la simonie de ses évêques et le parjure de son roi, un traité offensif pour la conquête du pays[3]. On ne peut dire s'il déclara nettement la portée de ses intentions politiques, mais la plainte de Guillaume contre Harold fut examinée dans l'assemblée des cardinaux, sans qu'il fût question d'autre chose que du droit

1. Nicolaus papa et Richardo Capuanum principatum, Roberto Guischardo scilicet, Apuliæ, Calabriæ atque Siciliæ ducatum confirmavit, accepta prius ab eis cum sacramento romanæ ecclesiæ fidelitate. (Baronii *Annales ecclesiast.*, t. XVII, p. 170.)

2. Sed haud erant secundum Dei consilium qui, ut exitus declaravit, Northmannos illic voluit sedes figere pro ecclesiæ romanæ subsidio adversus schismaticos principes. (Ibid., p. 138.)

3. Notum esse tibi credo... qualem etiam me tuis negotiis et quam efficacem exhibui ; insuper ut ad regale fastigium cresceres quanto studio laboravi. (*Epistola Gregorii papæ VII ad Guillelmum regem Anglorum*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. XIV, p. 648.)

héréditaire, du respect pour les dernières volontés d'un 1066
mort et de la sainteté du serment.

Dans ce moment décisif, plusieurs des assistants eurent des scrupules sur leur compétence comme juges et sur les fins d'un procès qui tendait à faire sanctionner par l'église la guerre contre un peuple chrétien. Hildebrand fut blâmé par eux et, selon ses propres expressions, presque noté d'infamie pour son zèle en faveur d'une cause qui était celle de l'homicide[1]; mais il s'en émut peu et emporta de haute lutte une décision conforme à son avis.

Aux termes de la sentence, qui fut prononcée par le pape Alexandre II, il était permis au duc Guillaume de Normandie d'entrer en Angleterre à main armée, pour y établir son droit comme héritier du royaume en vertu du testament du roi Edward[2]. Une bulle d'excommunication, lancée contre Harold et tous ses adhérents, fut remise au messager de Guillaume, et l'on joignit à cet envoi une bannière de l'Église romaine et un anneau contenant un cheveu de saint Pierre, enchâssé sous un diamant de prix[3]. Il y avait là comme un double symbole

1. Qua pro re, a quibusdam fratribus pene infamiam pertuli, submurmurantibus quod ad tanta homicidia perpetranda, tanto favore, meam operam impendissem. (*Epistola Gregor. VII*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. XIV, p. 648.)

2. Papa vero, auditis rebus quæ contigerant, legitimo duci favit, audacter arma sumere contra perjurum præcepit. (Order. Vital., *Hist. ecclesiast.*, lib. III, apud *Hist. normann. Script.*, p. 492.) — Quare per pensis apud se utrinque partibus, papa... (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, p. 100, ed. Savile.) — Pontificem ipsum judicem interpellatum, ex tabulis testamenti adjudicasse regnum Guillelmo, atque ex juramento exhibito repulisse regni invasorem Haroldum. (Baronii *Annales ecclesiast.*, t. XVII, p. 288.) — *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 227.

3. Et ab eo animatus etiam vexillum legitimæ victoriæ pro munere

1066 d'investiture militaire et ecclésiastique; et l'étendard qui allait consacrer l'invasion de l'Angleterre par le duc de Normandie était le pareil de celui que, trois ans auparavant, le même pape avait envoyé à Roger, comte de Sicile, pour qu'il le déployât contre les Musulmans dominateurs du pays [1].

Avant que la bulle, la bannière et l'anneau fussent arrivés, le duc Guillaume assembla, en conseil de cabinet, ses amis les plus intimes, pour leur demander avis et secours. Ses deux frères utérins Eudes et Robert, dont l'un était évêque de Bayeux et l'autre comte de Mortain; Guillaume fils d'Osbern, sénéchal de Normandie, c'est-à-dire lieutenant du duc pour l'administration civile, et quelques hauts barons, assistaient à cette conférence. Tous furent d'opinion qu'il fallait descendre en Angleterre, et promirent à Guillaume de le servir de corps et de biens, jusqu'à vendre ou engager leurs héritages. « Mais ce n'est pas tout, lui dirent-ils; il vous faut demander aide et conseil à la généralité des habitants de ce « pays; car il est de droit que qui paye la dépense soit « appelé à la consentir [2]. » Guillaume alors fit convoquer, disent les chroniques, une grande assemblée d'hommes de tous états de la Normandie, gens de guerre,

accepit. (Ingulf. Croyland. *Hist.*, p. 900; ed. Savile.) — Vexillum accepit ejus benignitate, velut suffragium sancti Petri : quo primo confidentius ac tutius invaderet adversarium. (Guill. Pictav., apud *Script. rer. norman.*, p. 197.)

1. Comiti et omnibus qui in lucranda de paganis Sicilia et lucratam in perpetuum ad fidem Christi retinendo auxiliarentur, mandat, vexillumque a romana sede, apostolica auctoritate consignatum... (Gaufridus Malaterra, apud Pagi *Annal. ecclesiast.*, t. IV, p. 223.)

2. *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 225.

d'église et de négoce, les plus considérés et les plus 1066
riches. Le duc leur exposa son projet et sollicita leur concours; puis l'assemblée se retira, afin de délibérer plus librement hors de toute influence[1].

Dans le débat qui suivit, les opinions parurent fortement divisées; les uns voulaient qu'on aidât le duc de navires, de munitions et de deniers; les autres refusaient toute espèce d'aide, disant qu'ils avaient déjà plus de dettes qu'ils n'en pouvaient payer. Cette discussion n'était pas sans tumulte, et les membres de l'assemblée, hors de leurs siéges et partagés en groupes, parlaient et gesticulaient avec grand bruit[2]. Au milieu de ce désordre, le sénéchal de Normandie, Guillaume, fils d'Osbern, éleva la voix et dit : « Pourquoi vous disputer de la sorte? Il est « votre seigneur, il a besoin de vous; votre devoir serait « de lui faire vos offres et non d'attendre sa requête. Si « vous lui manquez et qu'il arrive à ses fins, de par Dieu, « il s'en souviendra; montrez donc que vous l'aimez, et « agissez de bonne grâce. — Nul doute, s'écrièrent les « opposants, qu'il ne soit notre seigneur; mais n'est-ce « pas assez pour nous de lui payer ses rentes? Nous ne « lui devons point d'aide pour aller outre-mer : il nous « a déjà trop grevés par ses guerres; qu'il manque sa « nouvelle entreprise et notre pays est ruiné[3]. » Après beaucoup de discours et de répliques en différents sens, l'on décida que le fils d'Osbern, qui connaissait les facul-

1. Conventum magnum apud Lillibonam fecit, super negotio singulorum sententias sciscitatus. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, p. 100, ed. Savile.) — *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 225.

2. Ibid.

3. Ibid. — Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 198.

1066 tés de chacun, porterait la parole pour excuser l'assemblée de la modicité de ses offres [1].

Les notables normands retournèrent vers le duc, et le fils d'Osbern parla ainsi : « Je ne crois pas qu'il y ait au « monde des gens plus zélés que ceux-ci; vous savez les « aides qu'ils vous ont fournies, les services onéreux « qu'ils vous ont faits; eh bien, sire, ils veulent faire da- « vantage; ils se proposent de vous servir au delà de « la mer comme en deçà. Allez donc en avant, et ne les « épargnez en rien; tel qui jusqu'à présent ne vous a « fourni que deux bons combattants à cheval, va faire la « dépense du double [2]...! — Eh! non! eh! non, s'écrièrent « à la fois les assistants, nous ne vous avons point chargé « d'une telle réponse; nous n'avons point dit cela, cela « ne sera pas! Qu'il ait affaire dans son pays, et nous le « servirons comme il lui est dû; mais nous ne sommes « point tenus de l'aider à conquérir le pays d'autrui. D'ail- « leurs, si nous lui faisions une seule fois double service, « et si nous le suivions outre mer, il s'en ferait un droit « et une coutume pour l'avenir; il en grèverait nos en- « fants; cela ne sera pas, cela ne sera pas!!! » Les groupes de dix, de vingt, de trente personnes, recommencèrent à se former : le tumulte fut général, et l'assemblée se sépara [3].

1. *Chronique de Normandie*, loc. supr. cit. — Henrici Huntind. *Hist.* lib. VI, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 367, ed. Savile.

2. *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 226. — Roberti de Monte Appendix ad Sigebertum, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. XI, p. 168.

3. *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 226. —

Mult oïssiez cort estormir.
Noise lever, barunz frémir.

(*Roman de Rou*, t. II, p. 132.)

Le duc Guillaume, surpris et courroucé au delà de toute mesure, dissimula cependant sa colère, et eut recours à un artifice, qui presque jamais n'a manqué son effet quand des souverains habiles ont voulu vaincre les résistances populaires. Il fit appeler séparément auprès de lui les mêmes hommes que d'abord il avait convoqués en masse; commençant par les plus riches et les plus influents, il les pria de venir à son aide de pure grâce et par don gratuit, affirmant qu'il n'avait nul dessein de leur faire tort à l'avenir, ni d'abuser contre eux de leur propre libéralité, offrant même de leur donner acte de sa parole à cet égard, par des lettres scellées de son grand sceau [1]. Aucun n'eut le courage de prononcer isolément son refus à la face du chef du pays, dans un entretien seul à seul. Ce qu'ils accordèrent fut enregistré aussitôt; et l'exemple des premiers venus décida ceux qui vinrent ensuite. L'un souscrivit pour des vaisseaux, l'autre pour des hommes armés en guerre, d'autres promirent de marcher en personne; les clercs donnèrent leur argent, les marchands leurs étoffes, et les paysans leurs denrées [2]. 1066

Bientôt arrivèrent de Rome la bannière consacrée et la bulle qui autorisait l'agression contre l'Angleterre. A cette nouvelle, l'empressement redoubla; chacun apportait ce qu'il pouvait; les mères envoyaient leurs fils s'enrôler pour le salut de leurs âmes [3]. Guillaume fit publier son ban de guerre dans les contrées voisines; il offrit une

1. Et telles lettres comme ils en vouldroient deviser, il leur en feroit. (*Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 226.)

2. Ibid.

3. Ibid. p. 227.

1066 forte solde et le pillage de l'Angleterre à tout homme robuste qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète [1]. Il en vint une multitude, par toutes les routes, de loin et de près, du nord et du midi. Il en vint du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de la France et de la Flandre, de l'Aquitaine et de la Bourgogne, des Alpes et des bords du Rhin [2]. Tous les aventuriers de profession, tous les enfants perdus de l'Europe occidentale accoururent à grandes journées; les uns étaient chevaliers et chefs de guerre, les autres simples piétons et sergents d'armes, comme on s'exprimait alors; les uns offraient de servir pour une solde en argent, les autres ne demandaient que le passage et tout le butin qu'ils pourraient faire. Plusieurs voulaient de la terre chez les Anglais, un domaine, un château, une ville; d'autres enfin souhaitaient seulement quelque riche Saxonne en mariage [3]. Tous les vœux, toutes les prétentions de l'avarice humaine se présentèrent : Guillaume ne rebuta personne, dit la chronique normande, et fit plaisir à chacun, selon son pouvoir [4]. Il donna d'avance

1. Ingentem quoque exercitum ex Normannis et Flandrensibus ac Francis et Britonibus aggregavit. (Willelm. Gemet., *Hist. normann.*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. XI, p. 51.) — Contracto a Normannia, Francia et Aquitania non modico exercitu. (*Hist. Franc. Fragm.*, ibid., p. 162.)

2. Rumoribus quoque viri pugnaces de vicinis regionibus exciti convenerunt et bellicis instrumentis ad præliandum sese præparaverunt. Galli namque et Britones, Pictavi et Burgundiones, aliique populi Cisalpini ad bellum transmarinum convolarunt et anglicæ prædæ inhiantes... (Order. Vital., *Hist. ecclesiast.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 494.)

3. *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 227.

4. Ibid.

à un moine de Fescamp un évêché en Angleterre [1]. 1066

Durant le printemps et l'été, dans tous les ports de la Normandie, des ouvriers de toute espèce furent employés à construire et à équiper des vaisseaux; les forgerons et les armuriers fabriquaient des lances, des épées et des cottes de mailles, et des porte-faix allaient et venaient sans cesse pour transporter les armes des ateliers sur les navires [2]. Pendant que ces préparatifs se poursuivaient, Guillaume alla en France trouver le roi Philippe Ier à son domaine de Saint-Germer, près de Beauvais, et, le saluant d'une formule de déférence que ses aïeux avaient souvent omise : « Vous êtes mon seigneur, lui dit-il; s'il vous « plaît de m'aider, et que Dieu me fasse la grâce d'ob- « tenir mon droit sur l'Angleterre, je promets de vous « en faire hommage, comme si je la tenais de vous [3]. »

Le roi Philippe assembla son conseil de barons, sans lequel il ne pouvait décider aucune affaire importante, et les barons furent d'avis qu'il ne fallait en aucune façon aider Guillaume dans sa conquête. « Vous savez, dirent- « ils au roi, combien peu les Normands vous obéissent « aujourd'hui; ce sera bien autre chose quand ils possé- « deront l'Angleterre. D'ailleurs, secourir le duc coûterait « beaucoup à notre pays, et s'il venait à faillir dans son « entreprise, nous aurions la nation anglaise pour enne- « mie à tout jamais [4]. » Le duc Guillaume se retira mécon-

1. Remigius ex monacho fiscanensi, qui Willielmo comiti Normannorum in Angliam venienti auxilium in multis præbuit, episcopatum si vinceret pactus. (Willelm. Malmesb., *de Gest. pontific. anglor.*, lib. IV, p. 290, ed. Savile.)

2. ISTI PORTANT ARMAS AD NAVES ; Tapisserie de Bayeux.

3. *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 226.

4. Ibid.

1066 tent du roi de France, et il adressa par lettres une pareille demande au comte de Flandre, son beau-père, qui, sans se joindre personnellement à l'expédition projetée, la favorisa de tout son pouvoir [1]. Portant plus loin ses tentatives diplomatiques, Guillaume conclut avec l'empereur d'Allemagne, Henri IV, un traité qui lui garantissait au besoin des secours pour la défense de la Normandie, et il obtint de Swen, roi de Danemark, le plus grand ami de la cause anglo-saxonne, des assurances d'amitié que les faits démentirent plus tard [2].

Malgré l'inimitié nationale des Normands et des Bretons, il existait entre les ducs de Normandie et les comtes de Bretagne des alliances de parenté qui compliquaient les relations des deux États sans les rendre moins hostiles. Au temps où le duc Robert, père de Guillaume, s'était mis en route pour son pèlerinage, il n'avait point de plus proche parent que le comte breton Allan ou Alain, issu de Roll par les femmes, et ce fut à lui qu'il remit en partant la garde de son duché et la tutelle de son fils. Le comte Alain n'avait pas tardé à déclarer douteuse du côté paternel la naissance de son pupille, et à favoriser le parti qui voulait le priver de la succession; mais après la défaite de ce parti au Val-des-Dunes, il mourut empoisonné, selon toute apparence, par les amis du jeune bâtard. Son fils, nommé Conan, lui succéda, et il régnait

1. Willielmum in Angliam venientem (Balduinus V) arguto quo pollebat consilio et militum additamento vivaciter juverat. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. anglor.*, lib. v, p. 159, ed. Savile.)

2. Cujus (imperatoris) edicto in quemlibet hostem Germania ei, si postularet, veniret adjutrix. Rex quoque Danorum Svenus fidem legationibus ei spopondit, sed inimicis ejus amicum exhibebat se fidelem. (Guill. Pictav., *de Gestis Guillelmi Ducis*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. XI, p. 92.)

encore en Bretagne à l'époque du grand armement de 1066
Guillaume pour la conquête de l'Angleterre. C'était un homme audacieux, redouté de ses voisins, et dont la principale ambition était de nuire au duc de Normandie, qu'il regardait comme un usurpateur et comme le meurtrier de son père. Le voyant engagé dans une entreprise difficile, Conan crut le moment favorable pour lui déclarer la guerre, et il lui fit porter, par l'un de ses chamberlains, le message suivant :

« J'apprends que tu es prêt à passer la mer, afin de « conquérir le royaume d'Angleterre. Or, le duc Robert, « dont tu feins de te croire le fils, partant pour Jérusa- « lem, remit tout son héritage au comte Allan, mon « père, qui était son cousin. Mais toi et tes complices « vous avez empoisonné mon père; tu t'es approprié sa « seigneurie et tu l'as retenue jusqu'à ce jour, contre « toute justice, attendu que tu es bâtard. Rends-moi donc « le duché de Normandie qui m'appartient, ou je te ferai « la guerre à outrance, avec tout ce que j'ai de forces [1]. »

Les historiens normands avouent que Guillaume fut effrayé de ce message, car la plus faible diversion pouvait déjouer ses projets de conquête; mais il trouva moyen de se délivrer, sans beaucoup de peine, de l'ennemi qui se déclarait avec tant de hardiesse et d'imprudence. Le chamberlain du comte de Bretagne, gagné sans doute à prix d'argent, frotta de poison l'intérieur du cor dont son maître se servait à la chasse, et pour surcroît de précaution il empoisonna de même ses gants et les rênes de son cheval [2]. Conan mourut peu de jours après le retour de

1. Willelm. Gemet., *Hist. normann.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 286.
2. Ibid.

1066 son messager. Le comte Eudes, qui lui succéda, se garda bien de l'imiter et d'alarmer Guillaume le Bâtard sur la validité de ses droits : au contraire, se liant avec lui d'une amitié toute nouvelle entre les Bretons et les Normands, il lui envoya ses deux fils pour le servir contre les Anglais. Ces deux jeunes gens, appelés Brian et Allan, vinrent au rendez-vous des troupes normandes[1] accompagnés d'un corps de chevaliers de leur pays qui leur donnaient le titre de Mactierns[2], tandis que les Normands les appelaient comtes. D'autres riches Bretons, qui n'étaient point de pure race celtique et portaient des noms à tournure française, comme Robert de Vitré, Bertrand de Dinand, Raoul de Fougères et Raoul de Gaël, se rendirent pareillement auprès du duc de Normandie, pour lui offrir leurs services[3].

Le rendez-vous des navires et des gens de guerre était à l'embouchure de la Dive, rivière qui se jette dans l'Océan, entre la Seine et l'Orne. Durant un mois, les vents furent contraires et retinrent la flotte normande au port. Ensuite une brise du sud la poussa jusqu'à l'embouchure de la Somme au mouillage de Saint-Valery[4]. Là, les mauvais temps recommencèrent, et il fallut attendre

1. Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, t. I, liv. III, p. 98

2. Fils de chef. *Tiern*, chef ; en gallois, *Teyrn*.

3. Dom Lobineau, *Hist. de Bretagne*, t. I, liv. III, p. 98. — *Chron. de Normandie*, *Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 227.

4. Des savants respectables ont pensé que ce lieu devait être Saint-Valery-en-Caux, et non Saint-Valery-sur-Somme, situé hors des limites du duché de Normandie ; mais le poëme récemment découvert dans la bibliothèque de Bruxelles ne permet plus de doute à cet égard.

Tuque, velis nolis, tandem tua littora linquens,
Navigium vertis littus ad alterius.
Portus ab antiquis Vimaci fertur haberi,

plusieurs jours. La flotte mit à l'ancre et les troupes 1066
campèrent sur le rivage, fort incommodées par la pluie qui ne cessait de tomber à flots [1]. Pendant ce retard, quelques-uns des vaisseaux, fracassés par une tempête violente, périrent avec leurs équipages; cet accident causa une grande rumeur parmi les troupes, fatiguées d'un long campement.

Dans l'oisiveté de leurs journées, les soldats passaient des heures à converser sous la tente, à se communiquer leurs réflexions sur les périls du voyage et les difficultés de l'entreprise [2]. Il n'y avait point encore eu de combat, disait-on, et déjà beaucoup d'hommes étaient morts; l'on calculait et l'on exagérait le nombre des cadavres que la mer avait rejetés sur le sable. Ces bruits abattaient l'ardeur des aventuriers d'abord si pleins de zèle; quelques-uns même rompirent leur engagement et se retirèrent [3]. Pour arrêter cette disposition funeste à ses projets, le duc Guillaume faisait enterrer secrètement les morts, et augmentait les rations de vivres et de liqueurs fortes [4]. Mais le défaut d'activité ramenait toujours les mêmes pensées

Quæ vallat portum, Somana nomen aquæ...
Desuper est castrum quoddam sancti Walarici,
Hic tibi longa fuit difficilisque mora.
(Widonis *Carmen de Hastingæ prœlio; Chron. anglo-normandes*, t. III, p. 3.)

1. Desolatus eras, frigus faciebat et imber,
Et polus obtectus nubibus et pluviis...
(Ibid, p. 4.)

2. Vulgus militum, ut fieri solet, per tabernacula mussitabat. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 100, ed. Savile.)

3. Pavida fuga multorum qui fidem spoponderant. (Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 198.)

4. Ibid.

1066 de tristesse et de découragement. « Bien fou, disaient les « soldats en murmurant, bien fou est l'homme qui pré- « tend s'emparer de la terre d'autrui; Dieu s'offense de « pareils desseins, et il le montre en nous refusant le « bon vent [1]. »

Guillaume, en dépit de sa force d'âme et de sa présence d'esprit habituelle, était en proie à de vives inquiétudes qu'il avait peine à dissimuler. On le voyait fréquemment se rendre à l'église de Saint-Valery, patron du lieu, y rester longtemps en prières, et chaque fois qu'il en sortait, regarder au coq qui surmontait le clocher quelle était la direction du vent. S'il paraissait tourner au sud, le duc se montrait joyeux; mais s'il soufflait du nord ou de l'ouest, son visage et sa contenance redevenaient tristes[2]. Soit par un acte de foi sincère, soit pour fournir quelque distraction aux esprits abattus et découragés, il envoya prendre processionnellement, dans l'église, la châsse qui contenait les reliques du saint, et la fit porter en grande pompe à travers le camp. Toute l'armée se mit en oraison; les chefs firent de riches offrandes; chaque soldat, jusqu'au dernier, donna sa pièce de monnaie; et la nuit suivante, comme si le ciel eût fait un miracle, les vents

1. Insanire hominem qui vellet alienum solum in jus suum refundere; Deum contra tendere, qui ventum arceret. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 100, ed. Savile.)

2. Ecclesiam sancti devota mente frequentans,
Illi pura dabas ingeminando preces;
Inspicis et templi gallus qua vertitur aura;
Auster si spirat, lætus abinde redis;
Si subito boreas austrum divertit et arcet,
Effusis lacrimis, fletibus ora rigas.

(Widonis *Carmen de Hastingæ prælio*; *Chron. anglo-normandes*, t. III, p. 4.)

changèrent et le temps redevint calme et serein. Au point du jour, c'était le 27 septembre, le soleil, jusque-là obscurci de nuages, parut dans tout son éclat [1]. Aussitôt le camp fut levé, tous les apprêts de l'embarquement s'exécutèrent avec beaucoup d'ardeur et non moins de promptitude, et quelques heures avant le coucher du soleil la flotte entière appareilla. Sept cents navires à grande voilure et plus d'un millier de bateaux de transport se mirent en mouvement pour gagner le large, au bruit des trompettes et d'un immense cri de joie poussé par soixante mille bouches [2]. 1066

Le vaisseau que montait le duc Guillaume marchait en tête, portant, au haut de son mât, l'étendard envoyé par le pape, et une croix en guise de pavillon. Ses voiles étaient de diverses couleurs, et l'on y voyait peints en plusieurs endroits les trois lions, enseigne de Normandie; à la proue était sculptée la figure d'un enfant tenant une bannière et sonnant de la trompette [3]. Enfin de grands fa-

1. Expulit a cœlo nubes, et ab æquore ventos,
Frigora dissolvit, purgat et imbre polum:
Incaluit tellus, nimio perfusa calore,
Et Phœbus solito clarior emicuit.
(Widonis *Carmen de Hastingæ prælio; Chron. anglo-normandes*, t. III, p. 4.)

2. Quippe decem decies, decies et millia quinque
Diversis feriunt vocibus astra poli...
Clangendoque tuba reliquis ut littora linquant
Præcipis, et pelagi tutius altà petant.
(Ibid.)

— Dans ce passage l'auteur exagère beaucoup la force de l'armée normande.

3. Dr Strutt's *Normann. antiquities*, pl. XXXII.— *Roman de Rou*, t. II, p. 146. — HIC WILLELM DUX IN MAGNO NAVIGIO MARE TRANSIVIT; Tapisserie de Bayeux.

1066 naux élevés sur les hunes, précaution nécessaire pour une traversée de nuit, devaient servir de phare à toute la flotte et lui indiquer le point de ralliement. Ce bâtiment, meilleur voilier que les autres, les précéda tant que dura le jour, et, la nuit, il les laissa loin en arrière. Au matin, le duc fit monter un matelot au sommet du mât, pour voir si les autres vaisseaux venaient : « Je ne vois que le ciel et la mer, » dit le matelot, et aussitôt on jeta l'ancre [1]. Le duc affecta une contenance gaie, et, de peur que le souci et la crainte ne se répandissent parmi l'équipage, il fit servir un repas copieux et des vins fortement épicés [2]. Le matelot remonta et dit que cette fois il apercevait quatre vaisseaux; la troisième fois, il s'écria : « Je vois une forêt de mâts et de voiles [3]. »

Pendant que ce grand armement se préparait en Normandie, Harold, roi de Norvége, fidèle à ses engagements envers le Saxon Tosti, avait rassemblé deux cents vaisseaux de guerre et de transport. La flotte resta quelque temps à l'ancre, et l'armée norvégienne, attendant le signal du départ, campait sur le rivage, comme les Normands à l'embouchure de la Somme. Des impressions vagues de découragement et d'inquiétude s'y manifestèrent par les mêmes causes, mais sous des apparences plus sombres, et conformes à l'imagination rêveuse des hommes du nord. Plusieurs soldats crurent avoir dans leur sommeil des révélations prophétiques. L'un d'eux songea

1. Præter pelagus et aera prospectui suo aliud nihil comparere indicat. (Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 198.)

2. Ne metus atque mœror comitem turbam confunderet, abundans prandium, nec baccho pigmentato carens... (Ibid., p. 199.)

3. Tertio tantas exclamat, ut arborum veliferarum uberrima densitas nemoris præstet similitudinem. (Ibid.)

qu'il voyait ses compagnons débarqués sur la côte d'Angleterre et en présence de l'armée des Anglais ; que devant le front de cette armée courait, à cheval sur un loup, une femme de taille gigantesque ; le loup tenait dans sa gueule un cadavre humain dégouttant de sang, et quand il avait achevé de le dévorer, la femme lui en donnait un autre [1]. Un second soldat rêva que la flotte partait, et qu'une foule d'aigles, de vautours, de corbeaux et d'autres oiseaux de proie étaient perchés sur les mâts et à l'arrière des vaisseaux : sur un rocher voisin était une femme assise, tenant un sabre nu, regardant et comptant les navires : « Allez, disait-elle, oiseaux du carnage, « allez avec bon espoir, vous aurez à manger, vous aurez « à choisir, car je serai là, j'y serai, je vais avec eux [2]. » On remarqua, non sans effroi, qu'au moment où Harold mit le pied sur sa chaloupe royale, le poids de son corps la fit enfoncer beaucoup plus que de coutume [3]. 1066

Malgré ces présages sinistres, l'expédition se mit en route vers le sud-ouest, sous la conduite du roi et de son fils Olaf. Avant d'aborder en Angleterre, ils relâchèrent aux Orcades, îles peuplées d'hommes de race scandinave ; et deux chefs, ainsi que l'évêque de ces îles, se joignirent à eux. Ils côtoyèrent ensuite le rivage oriental de l'Écosse, et c'est là qu'ils rencontrèrent Tosti et ses vaisseaux. Ils firent voile ensemble, et attaquèrent, en passant, la ville

1. Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXIV ; Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 151.

2. Potest jam stragium avis eligere, expectat ea multum sibimet escæ... proræ insidens, me semper comite, proræ insidens, me semper comite. (Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXIII ; Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 150 et 151.)

3. Ibid., cap. LXXXV ; Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 152. — Torfæi *Hist. rer. norveg.*, pars tertia, lib. V, cap. VII, p. 351.

1066 maritime de Scarborough. Voyant les habitants disposés à se défendre opiniâtrément, ils s'emparèrent d'un rocher à pic qui dominait la ville, y élevèrent un bûcher énorme de troncs d'arbres, de branches et de chaume, qu'ils firent rouler sur les maisons; puis, à la faveur de l'incendie, ils forcèrent les portes de la ville et la pillèrent [1]. Relevés, par ce premier succès, de leurs terreurs superstitieuses, ils doublèrent gaiement la pointe de Holderness, à l'embouchure de l'Humber, et remontèrent le cours du fleuve.

De l'Humber ils passèrent dans l'Ouse, qui s'y jette et coule près d'York. Tosti, qui dirigeait le plan de campagne des Norvégiens, voulait, avant tout, reconquérir avec leur aide cette capitale de son ancien gouvernement, afin de s'y installer de nouveau. Morkar, son successeur, Edwin, frère de celui-ci, et le jeune Walteof, fils de Siward, chef de la province de Huntingdon, rassemblèrent les habitants de toute la contrée voisine, et livrèrent bataille aux étrangers, au sud d'York, sur la rive de l'Humber; d'abord vainqueurs, ensuite forcés à la retraite, ils se renfermèrent dans la ville, où les Norvégiens les assiégèrent. Tosti prit le titre de chef du Northumberland, et fit des proclamations datées du camp des étrangers : quelques hommes faibles le reconnurent, et un petit nombre d'aventuriers ou de mécontents se rendit à son appel [2].

Pendant que ces choses se passaient dans le nord, le roi des Anglo-Saxons se tenait avec toutes ses forces sur les côtes du sud pour observer les mouvements de Guillaume,

1. Torfæi *Hist. rer. norveg.*, pars tertia, lib. v, cap. vii, p. 351.

2. Ibid., p. 352. — Saga af Haraldi Hardrada, cap. lxxxvii; Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 156.

dont l'invasion, à laquelle on s'attendait depuis longtemps, 1066
causait d'avance beaucoup d'alarmes [1]. Harold avait passé tout l'été sur ses gardes, près des lieux de débarquement les plus voisins de la Normandie [2]; mais le retard de l'expédition commençait à faire croire qu'elle ne serait point prête avant l'hiver. D'ailleurs les périls étaient plus grands de la part des ennemis du nord, déjà maîtres d'une partie du territoire anglais, que de la part de l'autre ennemi, qui n'avait point encore mis le pied en Angleterre; et le fils de Godwin, hardi et vif dans ses projets, espérait, en peu de jours, avoir chassé les Norvégiens et être de retour à son poste pour recevoir les Normands. Il partit à grandes journées, à la tête de ses meilleures troupes, et arriva de nuit sous les murs d'York, au moment où la ville venait de capituler pour se rendre aux alliés de Tosti. Les Norvégiens n'y avaient pas encore fait leur entrée; mais, sur la parole des habitants, et dans leur conviction de l'impossibilité où l'on était de rétracter cette parole, ils avaient rompu les lignes de siége et fait reposer leurs soldats. De leur côté, les habitants d'York ne songeaient qu'à recevoir le lendemain même Tosti et le roi de Norvége, qui devaient tenir dans la ville un grand conseil, y régler le gouvernement de toute la province, et distribuer aux étrangers et aux transfuges les terres des Anglais rebelles [3].

1. Heraldus interea promptus ad decernendum prælio, sive terrestri sive navali, plerumque cum immani exercitu ad littus marinum operiens. (Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 197.)

2. Tota æstate et autumno adventum illius observabat. (Roger de Hoved., *Annal.*, pars prior, apud *Rer. angl. Script.*, p. 448, ed. Savile.)

3. Saga af Haraldi Hardrada, cap. LXXXIX; Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 156.—Roger de Hoved., *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 448, ed. Savile.

1066 L'arrivée imprévue du roi saxon, qui avait marché de manière à éviter les postes ennemis, changea toutes ces dispositions. Les citoyens d'York reprirent les armes, et les portes de la ville furent fermées et gardées de façon qu'aucun homme ne pût en sortir pour se rendre au camp des Norvégiens. Le jour suivant fut un de ces jours d'automne où le soleil se montre encore dans toute sa force; la portion de l'armée norvégienne qui sortit du camp sur l'Humber pour accompagner son roi vers York, ne croyant point avoir d'adversaires à combattre, vint sans cottes de mailles, à cause de la chaleur, et ne garda pour armes défensives que des casques et des boucliers.

A quelque distance de la ville, les Norvégiens aperçurent tout à coup un grand nuage de poussière, et sous ce nuage quelque chose de brillant comme l'éclat du fer au soleil. « Quels sont ces hommes qui marchent vers « nous? dit le roi à Tosti. — Ce ne peut être, répondit « le Saxon, que des Anglais qui viennent demander grâce « et implorer notre amitié[1]. » La masse d'hommes qui s'avançait, grandissant à mesure, parut bientôt comme une armée nombreuse, rangée en ordre de bataille. « L'ennemi! l'ennemi! » crièrent les Norvégiens, et ils détachèrent trois cavaliers pour aller porter aux gens de guerre restés au camp et sur les navires l'ordre de venir en toute hâte. Le roi Harold, fils de Sigurd, déploya son étendard, qu'il appelait le *ravageur du monde*[2]; les combattants se rangèrent autour sur une ligne peu profonde, et courbée vers les extrémités. Ils se tenaient serrés les

1. Saga af Haraldi Hardrada, cap. xc; Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 158 et 159.

2. En islandais *Land-eydo*, en danois *Landode*. — Saga af Haraldi Hardrada, cap. xci; Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 158.

uns contre les autres, et leurs lances étaient plantées en 1066
terre, la pointe inclinée vers l'ennemi : il leur manquait à tous la partie la plus importante de leur armure. Le roi de Norvége, en parcourant les rangs sur son cheval noir, chanta des vers improvisés, dont un fragment nous a été transmis par les historiens du nord : « Combattons, di-« sait-il, marchons, quoique sans cuirasses sous le tran-« chant du fer bleuâtre; nos casques brillent au soleil, « c'est assez pour des gens de cœur [1]. »

Avant le choc des deux armées, vingt cavaliers saxons, hommes et chevaux, couverts de fer, s'approchèrent des lignes des Norvégiens; l'un d'entre eux cria d'une voix forte « Où est Tosti, fils de Godwin? — Le voici, répondit « le fils de Godwin lui-même. — Si tu es Tosti, reprit le « messager, ton frère te fait dire par ma bouche qu'il te « salue, et t'offre la paix, son amitié et tes anciens hon-« neurs. — Voilà de bonnes paroles, et bien différentes « des affronts et des hostilités qu'on m'a fait subir depuis « un an. Mais, si j'accepte ces offres, qu'y aura-t-il pour « le noble roi Harold, fils de Sigurd, mon fidèle allié? — « Il aura, reprit le messager, sept pieds de terre anglaise, « ou un peu plus, car sa taille passe celle des autres « hommes [2]. — Dis donc à mon frère, répliqua Tosti, qu'il « se prépare à combattre : car jamais il n'y aura qu'un « menteur qui aille raconter que le fils de Godwin a dé-« laissé le fils de Sigurd [3]. »

1. « Eamus nos in aciem, loricis nudati lividos sub gladios... » — (Saga af Haraldi Hardrada, cap. XCIV; Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 160.) — *Gesta Danorum*, t. II, p. 165.

2. Quid ex Anglia ei concessum velit; terræ spatium septem pedum, aut non nihil majus, quantum is altitudine alios homines superat. (Ibid., cap. XCIV; Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 160.)

3. Ibid.

1066 Le combat commença aussitôt, et, au premier choc des deux armées, le roi de Norvége reçut un coup de flèche qui lui traversa la gorge. Tosti prit le commandement; et alors son frère Harold envoya une seconde fois lui offrir la paix et la vie, pour lui et pour les Norvégiens[1]. Mais tous s'écrièrent qu'ils aimaient mieux mourir que de rien devoir aux Saxons. Dans ce moment, les hommes des vaisseaux arrivèrent, armés de cuirasses, mais fatigués de leur course sous un soleil ardent. Quoique nombreux, il ne soutinrent point l'attaque des Anglais, qui avaient déjà rompu la première ligne de bataille et pris le drapeau royal. Tosti fut tué avec la plupart des chefs norvégiens, et, pour la troisième fois, Harold offrit la paix aux vaincus. Ceux-ci l'acceptèrent; Olaf, fils du roi mort, l'évêque et l'un des chefs des îles Orcades se retirèrent avec vingt-trois navires, après avoir juré amitié à l'Angleterre[2]. Le pays des Anglais fut ainsi délivré d'une nouvelle invasion des hommes du Nord. Mais, pendant que ces ennemis s'éloignaient pour ne plus revenir, d'autres ennemis s'approchaient, et le même souffle de vent qui agitait alors les bannières saxonnes victorieuses gonflait les voiles normandes, et les poussait vers la côte de Sussex.

Par un hasard malheureux, les vaisseaux qui avaient longtemps croisé devant cette côte venaient de rentrer faute de vivres[3]. Les troupes de Guillaume abordèrent

1. Pacem et vitam obtulit. (Saga af Haraldi Hardrada, cap. XCVI; Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 164.)

2. Ibid., cap. C; Snorre's *Heimskringla*, t. III, p. 167. — *Chron. saxon. Fragm.*, sub anno MLXVI, apud *Gloss.*, ed. Lye, t. II, ad finem. — Pontani *Rerum danicarum Historiæ*, lib. V, p. 186.

3. Victu deficiente, classicus... exercitus domum rediit. (Roger. de Hoved., *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 448, ed. Savile.)

ainsi sans résistance à Pevensey près de Hastings, le 1066
28 septembre de l'année 1066, trois jours après la victoire de Harold sur les Norvégiens. Les archers débarquèrent d'abord; ils portaient des vêtements courts, et leurs cheveux étaient rasés; ensuite descendirent les gens à cheval, portant des cottes de mailles et des heaumes en fer poli de forme conique, armés de longues et fortes lances, et d'épées droites à deux tranchants. Après eux sortirent les travailleurs de l'armée, pionniers, charpentiers et forgerons, qui déchargèrent, pièce à pièce, sur le rivage, trois châteaux de bois, taillés et préparés d'avance.

Le duc ne prit terre que le dernier de tous; au moment où son pied touchait le sable, il fit un faux pas et tomba sur la face. Un murmure s'éleva; des voix crièrent « Dieu nous garde! c'est mauvais signe[1]. » Mais « Guillaume, se relevant, dit aussitôt : « Qu'avez-vous? « quelle chose vous étonne? J'ai saisi cette terre de mes « mains, et, par la splendeur de Dieu, tant qu'il y en a, « elle est à nous[2]. » Cette vive repartie arrêta subitement l'effet du mauvais présage. L'armée prit sa route vers la ville de Hastings, et, près de ce lieu, on traça un camp, et l'on construisit deux des châteaux de bois, dans lequel on plaça des vivres. Des corps de soldats parcoururent

1. Quant li dus primes fors issi,
Sor sez dous palmes fors chaï;
Sempres i ont levé grant cri
E distrent tuit : mal signe est ci.

(*Roman de Rou*, t. II, p. 151 et 152.)

2. Seigners, par la resplendor Dé,
La terre ai as dous mainz seizie...
Tote est nostre quant qu'il i a.

(Ibid., p. 152.)

1066 toute la contrée voisine, pillant et brûlant les maisons[1]. Les Anglais fuyaient de leurs demeures, cachaient leurs meubles et leur bétail, et se portaient en foule vers les églises et les cimetières qu'ils croyaient le plus sûr asile contre un ennemi chrétien comme eux. Mais, dans leur soif de butin, les Normands tenaient peu de compte de la sainteté des lieux, et ne respectaient aucun asile[2].

Harold était à York, blessé et se reposant de ses fatigues, quand un messager vint en grande hâte lui dire que le duc de Normandie avait débarqué et planté sa bannière sur le territoire anglo-saxon. Il se mit en marche vers le sud avec son armée victorieuse, publiant, sur son passage, l'ordre à tous les chefs des provinces de faire armer leurs milices et de les conduire à Londres. Les combattants de l'ouest vinrent sans délai; ceux du nord tardèrent à cause de la distance; mais cependant il y avait lieu de croire que le roi d'Angleterre se verrait bientôt entouré de toutes les forces du pays. Un de ces Normands, en faveur desquels on avait dérogé autrefois à la loi d'exil portée contre eux, et qui maintenant jouaient le rôle d'espions et d'agents secrets de l'envahisseur, manda au duc Guillaume d'être sur ses gardes, et que, dans quatre jours, le fils de Godwin aurait avec lui cent mille hommes[3]. Harold trop impatient n'attendit pas les quatre jours; il ne put maîtriser son désir d'en venir aux mains avec les

1. Et Willelmus comes profectus est ad Hastingam, et expectavit ibi utrum populus ei submittere voluisset. At cum intellexit quod eum adire noluerunt... et spoliavit totum istum tractum quem pertransivit. (*Chron. saxon. Fragm.*, ed. Lye, sub anno 1066.) — HIC DOMUS INCENDITUR; Tapisserie de Bayeux.

2. *Roman de Rou*, t. II, p. 153.

3. *Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 228. — Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.* p. 199.

étrangers, surtout quand il apprit les ravages de toute 1066
espèce qu'ils faisaient autour de leur camp [1]. L'espoir d'épargner quelques maux à ses compatriotes, peut-être l'envie de tenter contre les Normands une attaque brusque et imprévue, comme celle qui lui avait réussi contre les Norvégiens, le déterminèrent à se mettre en marche vers Hastings, avec des forces quatre fois moindres que celles du duc de Normandie [2].

Mais le camp de Guillaume était soigneusement gardé contre une surprise, et ses postes s'étendaient au loin. Des détachements de cavalerie avertirent, en se repliant, de l'approche du roi saxon, qui, disaient-ils, accourait en furieux [3]. Prévenu dans son dessein d'assaillir l'ennemi à l'improviste, Harold fut contraint de modérer sa fougue; il fit halte à la distance de sept milles du camp des Normands, et, changeant tout d'un coup de tactique, il se retrancha, pour les attendre, derrière des fossés et des palissades. Des espions, parlant le français, furent envoyés par lui près de l'armée d'outre-mer, pour observer ses dispositions et évaluer ses forces. A leur retour, ils racontèrent qu'il y avait plus de prêtres dans le camp de Guil-

1. Quod propinqua castris Normannorum vastari audierat. (*Chronique de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 228. — Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 201.)

2. Sicut erat cruentus in armis, paucissimo stipatus milite Hastingas pertendit. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, p. 100, ed. Savile.) — Sed nimis præceps, et de virtute sua præsumens, credebat se invalidos et impremunitos Normannos expugnare. (De inventione sanctæ crucis Waltham., *Chron. anglo-norm.*, t. II, p. 244.) — Modico stipatus agmine, quadruplo congressus exercitu. (Ibid., p. 246.)—Florent. Wigorn. *Chron.*, p. 634.— Roger. de Hoved., *Annal.*, pars prior, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 448, ed. Savile. — *Hist.* Ingulf. Croyland., apud *Rer. anglic. Script.*, t. I, p. 69, ed. Gale.

3. Rex furibundus. (Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 201.)

1066 laume, que de combattants du côté des Anglais. Ils avaient pris pour des prêtres tous les soldats de l'armée normande qui portaient la barbe rase et les cheveux courts, parce que les Anglais avaient coutume de laisser croître leurs cheveux et leur barbe. Harold ne put s'empêcher de sourire à ce récit : « Ceux que vous avez trouvés en si grand « nombre, dit-il, ne sont point des prêtres, mais de « braves gens de guerre qui nous feront voir ce qu'ils « valent[1]. » Plusieurs des chefs saxons conseillèrent à leur roi d'éviter le combat et de faire sa retraite vers Londres, en ravageant tout le pays, pour affamer les envahisseurs. « Moi, répondit Harold, que je ravage le pays qui m'a « été donné en garde! Par ma foi, ce serait trahison, et « je dois tenter plutôt les chances de la bataille avec « le peu d'hommes que j'ai, mon courage et ma bonne « cause[2]. »

Le duc normand, que son caractère entièrement opposé portait, en toute circonstance, à ne négliger aucun moyen, et à mettre l'intérêt au-dessus de la fierté personnelle, profita de la position défavorable où il voyait son adversaire, pour lui renouveler ses demandes et ses sommations. Un moine appelé Dom Hugues Maigrot, vint inviter, au nom de Guillaume, le roi saxon à faire de trois choses l'une : ou se démettre de la royauté en faveur du duc de Normandie, ou s'en rapporter à l'arbitrage du pape pour décider qui des deux devait être roi, ou enfin remettre cette décision à la chance d'un combat singulier. Harold répondit brusquement : « Je ne me démettrai point de

1. *Roman de Rou*, t. II, p. 174. — Matth. Paris, t. I, p. 3.

2. Par foy, dit Hérault, je ne détruiray pas le pays que j'ay à garder. (*Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 229.)

« mon titre, ne m'en rapporterai point au pape, et n'ac- 1066
« cepterai point le combat [1]. » Sans se rebuter de ces refus positifs, Guillaume envoya de nouveau le moine normand, auquel il dicta ses instructions dans les termes suivants : « Va dire à Harold que, s'il veut tenir son ancien « pacte avec moi, je lui laisserai tout le pays qui est au « delà du fleuve de l'Humber, et que je donnerai à son « frère Gurth toute la terre que tenait Godwin ; que s'il « s'obstine à ne point prendre ce que je lui offre, tu lui « diras, devant ses gens, qu'il est parjure et menteur, que « lui et tous ceux qui le soutiendront sont excommuniés « de la bouche du pape, et que j'en ai la bulle [2]. »

Dom Hugues Maigrot prononça ce message d'un ton solennel, et la Chronique normande dit qu'au mot d'excommunication les chefs anglais s'entre-regardèrent, comme en présence d'un grand péril. L'un d'eux prit alors la parole : « Nous devons combattre, dit-il, quel « qu'en soit pour nous le danger ; car il ne s'agit pas ici « d'un nouveau seigneur à recevoir comme si notre roi « était mort ; il s'agit de bien autre chose. Le duc de Nor- « mandie a donné nos terres à ses barons, à ses chevaliers « à tous ses gens ; et la plus grande partie lui en ont déjà « fait hommage ; ils voudront tous avoir leur don, si le « duc devient notre roi ; et lui-même sera tenu de leur « livrer nos biens, nos femmes et nos filles ; car tout leur « est promis d'avance. Ils ne viennent pas seulement pour « nous ruiner, mais pour ruiner aussi nos descendants, « pour nous enlever le pays de nos ancêtres ; et que fe- « rons-nous, où irons-nous, quand nous n'aurons plus de

1. *Chron. de Normandie ; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 230. — Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 201.
2. Ibid., p. 231.

1066 « pays[1]? » Les Anglais promirent d'un serment unanime, de ne faire ni paix, ni trêve, ni traité avec l'envahisseur, et de mourir ou de chasser les Normands[2].

Tout un jour fut employé à ces messages inutiles; c'était le dix-huitième depuis le combat livré aux Norvégiens près d'York. La marche précipitée de Harold n'avait encore permis à aucun nouveau corps de troupes de le rejoindre à son camp. Edwin et Morkar, les deux grands chefs du nord, étaient à Londres, ou en chemin vers Londres; il ne venait que des volontaires, un à un ou par petites bandes, des bourgeois armés à la hâte, des religieux qui abandonnaient leurs cloîtres pour se rendre à l'appel du pays. Parmi ces derniers on vit arriver Leofrik, abbé du grand monastère de Peterborough, près d'Ély, et l'abbé de Hida, près de Winchester, qui amenait douze moines de sa maison et vingt hommes d'armes levés à ses frais[3].

L'heure du combat paraissait prochaine; les deux frères de Harold, Gurth et Leofwin, avaient pris leur poste auprès de lui; le premier tenta de lui persuader de ne point assister à l'action, mais d'aller vers Londres chercher de nouveaux renforts, pendant que ses amis soutiendraient l'attaque des Normands. « Harold, disait-il, tu ne peux « nier que, soit de force, soit de bon gré, tu n'aies fait au « duc Guillaume un serment sur les corps des saints; « pourquoi te hasarder au combat avec un parjure contre « toi? Nous qui n'avons rien juré, la guerre est pour nous.

1. *Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 231. — Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 201.

2. Ibid.

3. De domo sua duodecim monachos, et viginti milites pro servitio. (*Monast. anglic.*, Dugdale, t. I, p. 210.)

« de toute justice ; car nous défendons notre pays. Laisse- 1066
« nous donc seuls livrer bataille ; tu nous aideras si nous « plions, et si nous mourons, tu nous vengeras [1]. » A ces paroles touchantes dans la bouche d'un frère, Harold répondit que son devoir lui défendait de se tenir à l'écart pendant que les autres risquaient leur vie [2] ; trop plein de confiance dans son courage et dans la bonté de sa cause, il disposa les troupes pour le combat.

Sur le terrain qui porta depuis, et qui aujourd'hui porte encore le nom de *lieu de la bataille* [3], les lignes des Anglo-Saxons occupaient une longue chaîne de collines fortifiées par un rempart de pieux et de claies d'osier. Dans la nuit du 13 octobre, Guillaume fit annoncer aux Normands que le lendemain serait jour de combat. Des prêtres et des religieux qui avaient suivi, en grand nombre, l'armée d'invasion, se réunirent pour prier et chanter des litanies, pendant que les gens de guerre préparaient leurs armes. Ceux-ci, après ce premier soin, employèrent le temps qui leur restait à faire la confession de leurs péchés, soit à un homme d'église s'ils en trouvaient quelqu'un, soit entre compagnons sous la tente [4]. Dans l'autre armée, la nuit se passa d'une manière bien différente ; tout entiers à l'exaltation patriotique et pleins d'une con-

1. Nos omni juramento expediti juste ferrum pro patria stringemus... et fugientes restituere et mortuos ulcisci poteris. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, apud *Rer. anglic. Script.*, p. 100, ed. Savile.)

2. Ibid.

3. Bataille, batayl, ou battle, selon l'orthographe anglaise moderne ; en latin *locus belli.* — Locus vero ubi... pugnatum est exinde BELLUM usque hodie vocatur. (Willelm, Gemet., *Hist. Normann.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 288.) — Locum qui nunc BELLUM nuncupatur. (*Monast. anglic.*, Dugdale, t. I, p. 311.)

4. Normanni tota nocte confessioni peccatorum vacantes, mane do-

1066 fiance en eux-mêmes que l'événement devait démentir, les Saxons se divertissaient avec grand bruit et chantaient de vieux chants nationaux, en vidant, autour de leurs feux, des cornes remplies de bière et de vin [1].

Au matin, dans le camp normand, l'évêque de Bayeux, fils de la mère du duc Guillaume, célébra la messe et bénit les troupes, armé d'un haubert sous son rochet; puis il monta un grand coursier blanc, prit un bâton de commandement et fit ranger la cavalerie. L'armée se divisa en trois colonnes d'attaque : à la première étaient les gens d'armes venus des comtés de Boulogne et de Ponthieu, avec la plupart des aventuriers engagés individuellement pour une solde; à la seconde se trouvaient les auxiliaires bretons, manceaux et poitevins; Guillaume en personne commandait la troisième, formée de la chevalerie normande. En tête et sur les flancs de chaque corps de bataille, marchaient plusieurs rangs de fantassins armés à la légère, vêtus de casaques matelassées, et portant de longs arcs de bois ou des arbalètes d'acier. Le duc montait un cheval d'Espagne, qu'un riche Normand lui avait amené d'un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. Il tenait suspendues à son cou les plus révérées d'entre les reliques sur lesquelles Harold avait juré, et l'étendard bénit par

minico corpore communicarunt. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, p. 101, ed. Savile.) —

De lor péchiez confez se firent,
As proveires les regehirent
Et qui n'en ont proveires prez
A son veizin se fist confez.
(*Roman de Rou*, t. II, p. 184.)

1. Angli, ut accepimus, totam noctem insomnem cantibus potibusque ducentes. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, p. 101, ed. Savile.) — *Roman de Rou*, t. II, p. 184 à 186.

le pape était porté à côté de lui par un jeune homme ap- 1066
pelé Toustain le Blanc[1]. Au moment où les troupes allaient se mettre en marche, le duc élevant la voix, leur parla en ces termes[2] :

« Mes vrais et loyaux amis, vous avez passé la mer « pour l'amour de moi et vous êtes mis en aventure de « mort, ce dont je me tiens grandement obligé envers « vous. Or, sachez que c'est pour une bonne querelle « que nous allons combattre, et que ce n'est pas seule- « ment pour conquérir ce royaume que je suis venu ici « d'outre-mer. Les gens de ce pays, vous ne l'ignorez « pas, sont faux et doubles, parjures et traîtres. Ils ont « tué sans cause les Danois, hommes, femmes et enfants, « dans la nuit de la Saint-Brice; ils ont décimé les compa- « gnons d'Alfred, frère d'Édouard mon parent, et l'ont « aveuglé et mis à mort. Ils ont fait encore d'autres cruau- « tés et trahisons contre les Normands; vous vengerez « aujourd'hui ces méfaits, s'il plaît à Dieu. Pensez à bien « combattre et mettez tout à mort, car si nous pouvons « les vaincre, nous serons tous riches[3]. Ce que je gagne- « rai, vous le gagnerez; si je conquiers, vous conquerrez; « si je prends la terre, vous l'aurez[4]. Pensez aussi au grand « honneur que vous aurez aujourd'hui, si la victoire est « à nous, et songez bien que si vous êtes vaincus, vous êtes « morts sans remède, car vous n'avez aucune voie de

1. Appendit etiam humili collo suo reliquias, quarum favorem Haraldus abalienaverat sibi. (Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 201.) — *Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 232 et 233.

2. Hic Willelm dux alloquitur suis militibus; Tapisserie de Bayeux.

3. *Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 232.

4. *Roman de Rou*, t. II, p. 187.

1066 « retraite. Vous trouverez devant vous, d'un côté des armes « et un pays inconnu, de l'autre, la mer et des armes [1]. « Qui fuira sera mort, qui se battra bien sera sauvé. Pour « Dieu! que chacun fasse bien son devoir, et la journée « sera pour nous [2]. »

L'armée se trouva bientôt en vue du camp saxon, au nord-ouest de Hastings. Les prêtres et les moines qui l'accompagnaient se détachèrent, et montèrent sur une hauteur voisine, pour prier et regarder le combat. Un Normand, appelé Taillefer, poussa son cheval en avant du front de bataille, et entonna le chant, fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et de Roland. En chantant, il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force, et la recevait dans sa main droite; les Normands répétaient ses refrains ou criaient : Dieu aide! Dieu aide [3]!

A portée de trait, les archers commencèrent à lancer leurs flèches, et les arbalétriers leurs carreaux [4]; mais la plupart des coups furent amortis par le haut parapet des redoutes saxonnes. Les fantassins armés de lances et la cavalerie s'avancèrent jusqu'aux portes des retranchements, et tentèrent de les forcer. Les Anglo-Saxons, tous à pied autour de leur étendard planté en terre, et formant derrière leurs palissades une masse compacte et

1. Ad effugium nullam viam patere, cum hinc arma et inimica ignotaque regio obsistant, illinc pontus et arma. (Guill. Pictav., *de Gestis Guillelmi ducis*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. XI, p. 95.)

2. *Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 232.

3. Diex aïe! (*Roman de Rou*, t. II, p. 189 et 190.) — Tunc cantilena Rollandi inchoata, ut martium viri exemplum pugnaturos accenderet, inclamatoque Dei auxilio, prælium utrinque consertum... (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, p. 101, éd. Savile.) — *Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 234.

4. Flèches courtes, épaisses et de forme carrée. Voy. Ducange, *Glossar.*, au mot *Quadrelli*.

Digitized by Google

solide, reçurent les assaillants à grands coups de hache, 1066
qui, d'un revers, brisaient les lances et coupaient les armures de mailles [1]. Les Normands, ne pouvant pénétrer dans les redoutes ni en arracher les pieux, se replièrent, fatigués d'une attaque inutile, vers la division que commandait Guillaume.

Le duc alors fit avancer de nouveau tous ses archers, et leur ordonna de ne plus tirer droit devant eux, mais de lancer leurs traits en haut, pour qu'ils tombassent pardessus le rempart du camp ennemi. Beaucoup d'Anglais furent blessés, la plupart au visage, par suite de cette manœuvre; Harold lui-même eut l'œil crevé d'une flèche, mais il n'en continua pas moins de commander et de combattre [2]. L'attaque des gens de pied et de cheval recommença de près, aux cris de Notre-Dame! Dieu aide! Dieu aide [3]! Mais les Normands furent repoussés, à l'une des portes du camp, jusqu'à un grand ravin recouvert de broussailles et d'herbes, où leurs chevaux trébuchèrent et où ils tombèrent pêle-mêle, et périrent en grand nombre [4]. Il y eut un moment de terreur dans l'armée d'outre-mer. Le bruit courut que le duc avait été tué, et, à cette nouvelle, la fuite commença. Guillaume se jeta lui-même au-devant des fuyards et leur barra le pas-

1. Sævissimas secures. (Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 201.)

2. Et fortissime tota die, usque ad vesperum invictus perdurans ac sæpius more gregarii militis manu ad manum congrediens. (Ingulf. Croyland., apud *Rer. anglic. Script.*, p. 900, ed. Savile.)

3. *Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 234.

4. Nam crescentes herbæ antiquum aggerem tegebant, ubi summopere currentes Normanni cum equis et armis ruebant, ac sese, dum unus repente super alterum cadebat, vicissim extinguebant. (Willelm. Gemet., *Hist. Normann.*, apud *Script. rer. normann.*, p. 287.)

1066 sage, les menaçant et les frappant de sa lance [1], puis se découvrant la tête : « Me voilà, leur cria-t-il, regardez-« moi, je vis encore, et je vaincrai avec l'aide de Dieu [2]. »

Les cavaliers retournèrent aux redoutes; mais ils ne purent davantage en forcer les portes ni faire brèche : alors le duc s'avisa d'un stratagème, pour faire quitter aux Anglais leur position et leurs rangs; il donna l'ordre à mille cavaliers de s'avancer et de fuir aussitôt. La vue de cette déroute simulée fit perdre aux Saxons leur sang-froid; ils coururent tous à la poursuite, la hache suspendue au cou [3]. A une certaine distance, un corps posté à dessein joignit les fuyards, qui tournèrent bride; et les Anglais, surpris dans leur désordre, furent assaillis de tous côtés à coups de lances et d'épées dont ils ne pouvaient se garantir, ayant les deux mains occupées à manier leurs grandes haches. Quand ils eurent perdu leurs rangs, les clôtures des redoutes furent enfoncées; cavaliers et fantassins y pénétrèrent; mais le combat fut encore vif, pêle-mêle et corps à corps. Guillaume eut son cheval tué sous lui; le roi Harold et ses deux frères tombèrent morts, au pied de leur étendard, qui fut arraché et remplacé par la bannière envoyée de Rome [4]. Les débris de l'armée anglaise, sans chef et sans drapeau, prolongèrent la lutte jusqu'à la fin du jour, tellement que les combattants des deux partis ne se reconnaissaient plus qu'au langage [5].

1. Fugientibus occurrit et obstitit, verberans aut minans hasta. (Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 202.)

2. Me, inquit, circumspicite, vivo et vincam, opitulante Deo. (Ibid.)

3. *Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 235.

4. Propius regem fratres ejus duo reperti sunt. (Guill. Pictav., *de Gestis Guillelmi ducis*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. XI, p. 99.)

5. *Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 236.

Alors finit cette résistance désespérée; les compagnons 1066
de Harold se dispersèrent, et beaucoup moururent, sur les chemins, de leurs blessures et de la fatigue du combat. Les cavaliers normands les poursuivaient sans relâche, ne faisant quartier à personne [1]. Ils passèrent la nuit sur le champ de bataille, et le lendemain, au point du jour, le duc Guillaume rangea ses troupes et fit faire l'appel de tous les hommes qui avaient passé la mer à sa suite, d'après le rôle qu'on en avait dressé avant le départ, au port de Saint-Valery. Un grand nombre d'entre eux, morts ou mourants, gisaient à côté des vaincus [2]. Les heureux qui survivaient eurent, pour premier gain de leur victoire, la dépouille des ennemis morts. En retournant les cadavres, on en trouva treize revêtus d'un habit de moine sous leurs armes : c'étaient l'abbé de Hida et ses douze compagnons. Le nom de leur monastère fut inscrit le premier sur le livre noir des conquérants [3].

Les mères et les femmes de ceux qui étaient venus de la contrée voisine combattre et mourir avec leur roi se réunirent pour rechercher ensemble et ensevelir les corps de leurs proches. Celui du roi Harold demeura quelque temps sur le champ de bataille, sans que personne osât le réclamer. Enfin la veuve de Godwin, appelée Ghitha, surmontant sa douleur, envoya un message au duc Guil-

— Matth. Westmonast., *Flores hist.*, p. 223.— Eadmeri *Hist. nov.*, lib. I, p. 6, ed. Selden.

1. Normanni, licet ignari regionis, avide insequebantur, cædentes rea terga, imponentes manum ultimam secundo negotio. (Guill. Pictav., apud *Script. rer. normann.*, p. 203.)

2. *Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 236.

3. Quibus occisis et spoliatis, inventi sunt memorati abbas et monachi sub armis militaribus, in habitu monachili. (*Monast. anglic.*, Dugdale, t. I, p. 210.)

1066 laume, pour lui demander la permission de rendre à son fils les derniers honneurs. Elle offrait, disent les historiens normands, de donner en or le poids du corps de son fils. Le duc refusa durement, et dit que l'homme qui avait menti à sa foi et à sa religion n'aurait d'autre tombeau qu'un tas de pierres sur le sable du rivage. Il donna commission à l'un de ses capitaines, appelé Guillaume Malet, de faire que le vaincu de Hastings fût ainsi enterré comme un ignoble malfaiteur [1].

Mais, par une cause qu'on ignore, cet ordre ne s'exécuta point; le corps du dernier roi anglo-saxon reçut une sépulture honorable dans l'église collégiale de Waltham que Harold lui-même avait fondée [2], et voici la tradition à la fois touchante et douteuse qui existait à cet égard. On di-

1. Qui tumulandum eum Guillelmo agnomine Maletto concessit, non matri pro corpore dilectæ prolis auri par pondus offerenti. (Guill. Pictav., *de Gestis Guillelmi ducis*, apud *Script. rer. gallic. et francic.*, t. XI, p. 99.) —

Jurans quod potius præsentis littora portus
Illi committet aggere sub lapidum.

(Widonis *Carmen de Hastingæ prælio*, *Chron. anglo-norm.*, t. III, p. 27.)

2. Corpus Haroldi matri repetenti sine pretio misit, licet illa multum per legatos obtulisset. Acceptum itaque apud Waltham sepelivit. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, p. 102, ed. Savile.) — *Chron. de Normandie; Recueil des hist. de la France*, t. XIII, p. 239. — Le tombeau de Harold, à Waltham, avait pour épitaphe ces simples mots : *Hic jacet Harold infelix*. Beaucoup d'Anglais refusèrent de croire à sa mort, comme jadis les Bretons à celle d'Arthur. Le bruit courut qu'il s'était échappé de la bataille, horriblement blessé; qu'il avait guéri et qu'il se tenait caché, attendant un retour de fortune, dans un coin reculé de l'Angleterre. Cette opinion durait encore à la fin du XIIe siècle. Voyez Giraldi Cambrensis *Itinerar. Walliæ*, lib. II, cap. XI, et la curieuse légende intitulée *Vita Haroldi*, *Chron. anglo-norm.*, t. II, p. 143.

sait que deux chanoines de Waltham, Osgod et Ailrik, 1066
députés par leur chapitre pour voir l'issue de la bataille, obtinrent du vainqueur adouci pour eux la grâce d'emporter dans leur église les restes de leur bienfaiteur. Ils allèrent à l'amas des corps dépouillés d'armes et de vêtements, les examinèrent avec soin l'un après l'autre, et ne reconnurent point celui qu'ils cherchaient, tant ses blessures l'avaient défiguré. Tristes, et désespérant de réussir seuls dans cette recherche, ils s'adressèrent à une femme que Harold, avant d'être roi, avait entretenue comme maîtresse, et la prièrent de se joindre à eux. Elle s'appelait Édith, et on la surnommait la Belle au cou de cygne [1]. Elle consentit à suivre les deux prêtres, et fut plus habile qu'eux à découvrir le cadavre de celui qu'elle avait aimé.

Tous ces événements sont racontés par les chroniqueurs de race anglaise avec un ton d'abattement qu'il est difficile de reproduire. Ils nomment le jour de la bataille un jour amer, un jour de mort, un jour souillé du sang des nobles et des braves [2]. « Angleterre, que dirai-je de toi, « s'écrie l'historien de l'église d'Ély, que raconterai-je à

1. Currunt ad cadavera et vertentes ea huc et illuc, domini regis corpus agnoscere non valentes... mulierem, quam, ante sumptum regimen, dilexerat, Editham, cognomento *Swannes-hals*, quod gallice sonat collum cygni, secum adduxere. (De inventione sanctæ crucis walthamensis; *Chron. anglo-norm.*, t. II, p. 249.)

2. Hæc congressio tam lethalis, tam amara, tot generosorum sanguine cruenta. (Math. Westmonast., *Flores. histor.*, p. 224. — Illa fuit dies fatalis Anglis, funestum excidium dulcis patriæ. (Willelm. Malmesb., *de Gest. reg. angl.*, lib. III, p. 101, ed. Savile.) — Guillaume de Malmesbury, écrivain des premiers temps du XIIe siècle, était fils d'un Normand et d'une Saxonne; il dit de lui-même : *Ego autem, quia utriusque gentis sanguinem traho, dicendi tale temperamentum servabo.* Et en effet, on peut le nommer l'historien éclectique de la conquête.

1066 « nos descendants? Que tu as perdu ton roi national et « que tu es tombée au pouvoir de l'étranger; Que tes fils « ont péri misérablement; que tes conseillers et tes chefs « sont vaincus, morts ou déshérités [1]. » Bien longtemps après le jour de ce fatal combat, la superstition patriotique crut voir encore des taches de sang sur le terrain où il avait eu lieu; elles se montraient, disait-on, sur les hauteurs au nord-ouest de Hastings, quand la pluie avait humecté le sol [2].

Aussitôt après sa victoire, Guillaume fit vœu de bâtir en cet endroit un couvent sous l'invocation de la sainte Trinité et de saint Martin, le patron des guerriers de la Gaule [3]. Ce vœu ne tarda pas à être accompli, et le grand autel du nouveau monastère fut élevé au lieu même où l'étendard du roi Harold avait été planté et abattu. L'enceinte des murs extérieurs fut tracée autour de la colline que les plus braves des Anglais avaient couverte de leurs corps, et toute la lieue de terre circonvoisine, où s'étaient passées les diverses scènes du combat, devint la propriété de cette abbaye, qu'on appela, en langue normande, l'*Abbaye de la Bataille* [4]. Des moines du grand couvent de Marmoutiers près de Tours vinrent y établir leur domicile, et prièrent pour les âmes de ceux qui étaient morts

1. De te quid dicam, quid posteris referam? Væ tibi est, Anglia!... (*Hist. ecclesiast. Eliensis*, lib. II, cap. XLIV, apud *Rer. anglic. Script.*, t. II, p. 516, ed. Gale.)

2. Si forte modico imbre maduerit, verum sanguinem et quasi recentem exsudat. (Guilielm. Neubrig., *Hist.*, p. 10, ed. Hearne.)

3. Chartæ Willelmi Conquæstoris, apud *Monast. anglic.*, Dugdale, t. I, p. 317 et 318.

4. Cum leuga circumquaque adjacente,... sicut illa quæ mihi coronam tribuit. (Charta Willelmi Conquæstoris, in notis ad Eadmeri *Hist. nov.*, ed. Selden, p. 165.) — En latin *Abbatia de Bello.*

dans cette journée [1]. On dit que, dans le temps où furent 1066
posées les premières pierres de l'édifice, les architectes découvrirent que certainement l'eau y manquerait : ils allèrent, tout déconcertés, porter à Guillaume cette nouvelle désagréable : « Travaillez, travaillez toujours, répli-
« qua le conquérant d'un ton jovial; car si Dieu me prête
« vie, il y aura plus de vin chez les religieux de la Bataille,
« qu'il n'y a d'eau claire dans le meilleur couvent de la
« chrétienté [2]. »

1. *Monast. anglic.*, Dugdale, t. I, p. 312.
2. Eidem loco ita prospiciam, ut magis ei vini abundet copia quam aquarum in alia præstanti abbatia. (Ibid.)

FIN DU TOME PREMIER

Digitized by Google

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

LIVRE PREMIER

N° 1.

ARYMES PRYDEIN VAWR.

LA CONFÉDÉRATION DE LA GRANDE-BRETAGNE,
CHANT PATRIOTIQUE DU BARDE CAMBRIEN GOLIDDAN, VII° SIÈCLE.

Dysgogan awen! dygobryssyn!
Marannedd a menedd, a hêdd genhyn,
A phennaeth, ehelaeth, a fraeth unbyn;
A, gwedy dyhedd, anhedd ymhob mehyn.
Gwyr gwychyr yn trydar casnar dengyn:
Escaud yn gnovud ryhyd dyvin:
Gwaethyl gwyr hyt Gaer Wair gwascarawdd allmyn.
Gwnahawnt gorvoledd gwedy gwehyn,
A chymod Cymry, a gwyr Dulyn,
Gwyddyl Iwerddon, Mon, a Phrydyn,
Cernyw a Cludwys, eu cynnwys genhyn.
Atporion vydd Brython pan dyorphyn.
Pell dysgoganer amser dybyddyn
Teyrnedd, a bonedd eu gorescyn:
Gwyr gogledd, ynghyntedd yn en cylchyn,
Ymhervedd en rhagwedd y ddisgynnyn.
Dysgogan Merddin. Cyvervydd hyn.

Yn Anber Peryddón, meirion mechdeyrn
(A chyn ni bai unrhaith) llaith a Gwynyn.
O un ewyllys bryd, ydd ymvrthvynnyn.
Meirion eu trethau, dychynnullyn
Yngnedoedd Cymry nadd oedd a delyn:

Y sydd wr dyledawg a levair hyn —
« Ni ddyfai a dalai yngheithiwed. »

Mab Mair, mawr ei air! Pryd na thardded
Rhag pennaeth Saeson, ac eu hofed!
Pell bwynt cychmyn i Wrtheyrn Gwynedd!
Ev gyrhaut Allmyn i alltudedd.
Nis arhaeddwy neb, nis dioes daear;
Ni wyddynt py dreiglynt ymhob aber.

Pan brynasant Danet, drwy fled calledd.
Gan Hors a Hengys oedd yn eu rhyssedd,
Eu cynnydd bu y wrthym yn anvonhedd:
Gwedi rhin dilein, ceit ym ynver.
Dychymmydd meddawd mawr wirawd o vedd!
Dychymmyn angau angen llawer!
Dychymmydd anaelau, dagrau gwragedd,
Dychyfroy edgyllaeth peunaeth lledfer!
Dychymmydd tristyd byd a ryher,
Pan vydd cechmyn Danet an teyrnedd?

Gwrthotted trindawd dyrnawd a bwyller —
Y ddilein gwlad Vrython, a Saeson yn annedd!
Poet cynt eu rheges yn alltudedd,
Na myned Cymry yn ddivröedd!

Mab mair mawr ei air! pryd nas terddyn
Cymry, rhag göeir breyr ag unbyn!
Cyneircheid, cyneilweid, unrhaith cwynyn!
Un gôr, un gyngor, un eisor ynt.
Nid oedd er mawred nas lleverynt;
Namyn er hepcor göeir nas cymmodynt,
I Dduw a Dewi ydd ymorchmynnynt:
Taled gwrthotted fled i Allmyn!
Gwnawnt hwy aneireu eisiau trevddyn;
Cymry a Saeson cyvervyddyn;
I amlan ymdreulaw ag ymwrthryn.
O ddirvawr vyddinawr pan ymbrovyn,
Ag amallt lavnawr a gawr a gryn,
Ag am Gwy gair cyvergeir, y am Peurllyn,
A lluman a ddaw a garw ddisgyn;
A, mal balaon, Saeson syrthyn.

Cymry cynyrcheid cyfnn Ddullyn.
Blaen wrth vôn, granwynion, cyvyng oeddyn
Meirion, yngwerth eu gau, yn en creinhyn.
Eu byddyn yngwaedling, yn eu cylchyn;
Eraill, ar eu traed, trwy goëd Cilhyn,
Trwy Vwrch y Ddinas foras föyn.
Rhyvel heb ddychwel i dyr Prydyn,
Attor, trwy law gyngor, mal morlithryn.
Meirion Caer Geri ddivri cwynant
Rhai y ddyfryn a bryn nis dirdwadant;
I Aber Peryddon ni mad ddoethant :
Anaelau drethau dychynullant :
Naw ugain canhwr a ddisgynnant;
Mawr watwar, namyn pedwar, nid atcorant.
Dyhedd i eu gwragedd a ddywedant;
Eu crysseu yn llawn cren a aroclhant.

Cymry cyneirchaie, enaid dichwant —
Gwyr Dehau eu trethau a amygant.
Llym lliveid llavnawr, llwyr y lladdant
Ni bydd i veddyg mwyn o'r a wnaänt.
Byddinoedd Cadwaladyr cadyr i deuant.
Ryddyrchavwynt Cymry. Cad a vnaänt —
Llaith, anolaith ryddysgyrchasant.
Yn gorphen on trethau angau a wawdant.
Eraill ar osgail ryphlanhasant
Oes oesen, eu trethen nid esgorant.

Ynghoed, ym maes, ym mryn,
Canhwyll, yn nhywyll, a gerdd genhyn —
Cynan yn rhagwan ymhob disgyn.
Saeson rhag Brython gwae a gênyn.
Cadwaladir yn baladir gan ei unbyn,
Trwy synwyr, yn llwyr yn en dychlyn,
Pan syrthwynt eu clas dros eu herchwyn
Ynghstudd, a chreu rhudd ar rhudd allmyn.
Yn ghorphen pob angrheith anrheith dengyn.
Seis ar hynt, hyd Gaer Wynt, cynt pwy cynt techyn.

Gwyn eu byd hwy Cymry, pan adroddynt
Rymgwarawd y Drindawd o'r travallawd gynt
Na chryned Dyved na Glywyssyg.
Nis gwnhao molawd meirion mechdeyrn;

Na chynhorion Saeson cefyn ebryn,
« Nis gwnaw, meddut, meddawt genhyn,
Heb daled o dynged. » Maint a gefyn
O ymddiveid veibion, ac eraill ryn.
Trwy eiriawl Dewi a seint Prydyn,
Hyd frwd Argelo fohawr allan.

Dysgogan awen. Dyddaw y dydd
Pan ddyfo i wys, i un gyssul,
Un gôr, un gynghor; a Lloeyr llosgyd,
Yr gobaith Arreiraw ar yn phrydaw llüydd;
A cherdd arallvro, a fo beunydd.
Mi wyr cwdd ym dda cwdda cwdd vydd.
Dy chyrchwynt gyvarth mal arth o vynydd,
I dalu gwynieith, gwaed eu hennydd,
Atoi peleidral dyval dillydd,
Nid arbetwy car corph eu gilydd :
Atoi pen gaflaw heb emennydd :
Atoi gwragedd gweddw, a meirch gweilydd;
Atoi'r brein uthr rhag uthur cedwyr,
A lliaws llaw amhar; oyn gwascar llüydd.

Cennadau angau dychyvervydd,
Pan favwynt galanedd wrth eu henydd.
Ev dialawr ar werth ei dreth beunydd,
A'r mynych genhadau a'r gau lüydd.

Dygorvu Cymry trwy gyvergyr,
Yn gywair, gydair, gydson, gydfydd :
Dygorvi Cymry i heri cad,
A llwyth lliaws gwlad a gynhullant,
A lluman glan Dewi a ddyrchavant,
J dywysaw Gwyddyl drwy Lieingant :
A gynheu Dulyn genhyn a savant,
Pan ddyfont i'r gâd nid ymwadant.

(Cambrian register for the year 1796, vol. II, p. 554 et suiv. — Myvyrian archaiology of Wales, t. I. p. 156.)

TRADUCTION DU MORCEAU PRÉCÉDENT[1].

L'inspiration des bardes nous prophétisait des biens sans nombre, la paix, un vaste empire, des chefs actifs; mais après le calme

[1] Je dois cette traduction à l'obligeance de M. Théodore de la Villemarqué.

l'orage a éclaté sur toutes les tribus de la nation, les chefs se sont querellés, pleins d'une colère barbare, les Scots sont venus nous attaquer, les Germains ont repoussé les assaillants jusqu'à Caer-Wair, et, après les avoir vaincus, ils ont célébré leur triomphe et leur bienvenue avec les Kymris, les hommes de Dublin, les Gaëls d'Irlande, Mona, la Bretagne, la Cornouaille et les habitants de l'Alclwyde. Les Bretons recouvreront enfin leur puissance; on a prédit depuis longtemps qu'un jour viendra ou ils régneront, et que leurs efforts seront couronnés de succès quand les hommes qui habitent au nord sur leurs frontières descendront au cœur du pays. Telle est la prophétie de Merddin; elle s'accomplira!

A Aber-Peryddon, les officiers du chef des chevaux[1] soufflèrent la discorde avant d'avoir aucun motif de plainte légitime. D'un commun accord ils exigèrent violemment le tribut, et se mirent en devoir de le recueillir. Les Kymris étaient forts, aucun pacte ne les forçait de le payer. Il se trouva un homme noble qui dit : « Celui qui « donne la solde ne doit pas être traité en esclave. »

Par le fils de Marie, dont la parole est sacrée, maudit soit le jour où nous ne nous sommes point armés pour repousser la domination des Saxons, où nous les avons aimés! Maudits soient les lâches qui entouraient Guorteyrn Gwynedd! Ils auraient pu chasser les Germains de notre pays, et pas un d'eux n'aurait pris, pas un n'aurait ravagé nos terres; mais ils ne surent pas deviner quels hommes abordaient dans nos havres.

Depuis le jour où les Germains ont pris Tanet par ruse, dans une de leurs incursions, sous les ordres de Hors et de Heughist, ils n'ont cessé de faire des progrès contre nous. Après avoir tramé le perfide complot, leur messager s'en retourna. Songez à l'ivresse du grand banquet de l'hydromel; songez à la mort violente de tant d'hommes; songez aux terreurs, aux larmes des faibles femmes agitées par la douleur au milieu de la nuit. Songez au sort qui nous attend, si les lâches de Tanet deviennent jamais nos maîtres.

Puisse la Trinité ne pas désoler le pays breton et ne le pas donner pour demeure aux Saxons! qu'elle leur assigne une patrie en d'autres climats et ne condamne point les Kymris à l'exil!

Par le fils de Marie, dont la parole est sacrée, maudit soit le jour où les Kymris ne résistèrent pas aux lâches volontés des chefs et des nobles! qu'ils soient convoqués, qu'ils se rassemblent tous, qu'ils

[1] Ce sobriquet injurieux donné par les Bretons aux Anglo-Saxons eut pour origine les noms propres des deux chefs de la première émigration saxonne, *Henghist* et *Horse*. Comme on l'a vu plus haut, *horse* ou *hross*, en langue teutonique, signifie un cheval, et *henghist* ou *hengst*, un étalon.

se lèvent unanimement! Ils n'ont qu'un cœur, qu'un dessein, qu'une cause. S'ils demeuraient silencieux, ce n'était pas à cause des grands, mais parce qu'ils n'approuvaient pas de funestes résolutions. Qu'ils se confient maintenant à Dieu et à saint David, qui donneront aux Germains la récompense de leur trahison; que la discorde se mette parmi nos ennemis, faute d'un chef qui les guide! que les Kymris et les Saxons se rencontrent sur le champ de bataille, et que les armes décident entre eux! Quand l'ennemi en viendra aux mains avec notre grand chef; quand le bocage retentira des cris des guerriers; quand la bataille sera engagée pour les bords de la Wie et la terre des Lacs, alors s'élèvera l'étendard, un assaut furieux le suivra, et les Saxons tomberont comme les feuilles des arbres.

Les Kymris furent renforcés par leurs alliés de Dublin, l'avant-garde des officiers (Germains) était confondue avec leur arrière-garde; leur visage était pâle, et ils tremblaient; leurs troupes nageaient autour d'eux dans un lac de sang. Ce qui en resta prit la fuite à travers le bois de Killin et Burch-y-Dinas à pied et en désordre. La guerre ne désolera plus le pays de Bretagne; nos bras bien dirigés y ont mis fin; elle a passé comme le flot des mers. Les officiers venant de Caer-Gerie se plaignent astucieusement de ceux qui refusent d'abandonner leurs collines et leurs vallées. Ce n'est pas pour leur bien qu'ils sont débarqués à Aber-Peryddon. Le tribut qu'ils ont exigé leur a porté malheur. Ils ont pris terre au nombre de dix-huit mille. Leur désastre a été terrible. — Quatre seulement sont retournés chez eux; ils ont fait à leurs femmes un récit de paix, mais leurs habits exhalaient l'odeur du sang.

Que les Kymris s'assemblent et ne craignent pas d'exposer leur vie. Les hommes du sud ne paieront pas le tribut. Qu'on aiguise les épées, elles en tueront mieux; les blessures qu'elles feront ne rapporteront guère au chirurgien. Les troupes belliqueuses de Cadwallader s'avancent : que les Kymris s'enflamment, ils vont combattre; le carnage et la désolation les accompagnent! Pour se délivrer du tribut, ils se rient de la mort; ils perceront encore les étrangers de leurs flèches; mais jamais, jamais ils ne leur paieront tribut.

Aux bois, aux champs, sur la montagne, une lumière marche à nos côtés dans les ténèbres, Conan nous guide en chacune de nos entreprises. Les Saxons devant les Bretons crieront : « Malheur! » Cadwallader, notre javelot, et ses chefs, par leur sage conduite, extermineront, noieront dans leur sang les Saxons, s'ils ont l'imprudence de s'avancer hors des limites de leurs cantonnements; ils mettront un terme à leurs dévastations, à leurs violences, et les Saxons en fuite prendront aussi vite qu'il leur sera possible le chemin de Caer Guint.

Heureux le jour où les Kymris raconteront comment la Trinité les délivra de leurs maux! Que ni Dyved ni Glywyssig ne s'alarment! Les députés du prince des chevaux n'obtiendront point d'éloges ni les chefs saxons de fourrages; ils ne s'établiront parmi nous qu'en payant de leur vie. Puisse se multiplier parmi eux le nombre des enfants qui n'ont plus de père, et diminuer le nombre de ceux qui en ont encore! Puissions-nous, par l'intercession de David et des autres saints de la Bretagne, les faire fuir loin d'ici jusqu'à la rivière d'Argelo!

L'inspiration prophétique l'annonce : Un temps viendra où les guerriers s'assembleront avec un seul dessein, un seul cœur; où la terre de Lógres sera dévastée par la flamme. Que la confédération se fie sur notre bel ordre de bataille : les étrangers seront mis en fuite avant la fin du jour, je le sais certainement : le succès nous attend, quoi qu'il arrive. Que les guerriers se précipitent comme l'ours des montagnes pour venger la mort de leurs ancêtres; qu'ils serrent en faisceaux leurs lances aignës; que l'ami ne songe pas à protéger le corps de son ami; qu'il y ait beaucoup de crânes vides de cervelle, beaucoup de femmes veuves, beaucoup de coursiers sans cavaliers, beaucoup de corbeaux avides devant les guerriers terribles, et beaucoup de bras coupés, dispersés devant l'armée.

Lorsque leurs officiers et la mort se trouveront face à face, et que les cadavres s'entasseront autour de leurs chefs, nous serons vengés de leurs exactions, de leurs incursions fréquentes et de leurs trahisons.

Les Kymris ont été victorieux dans le combat. Ils n'ont qu'une seule cause, qu'une seule parole, qu'une seule langue, qu'une seule foi. Les Kymris seront encore vainqueurs; ils veulent combattre; ils rassembleront leurs forces; ils déploieront la bannière de saint David qui guidera les Gaëls d'Irlande à travers les mers. Avec nous se lèveront les chefs de Dublin, qui ne lacheront pas pied dans le combat.

N° 2.

DÉCRET DES EMPEREURS THÉODOSE ET VALENTINIEN, RELATIF A LA SOUMISSION DES ÉVÊQUES DES GAULES AU PAPE DE ROME.

(AN DE J.-C. 445.)

Impp. Theodosius et Valentinianus AA. Aetio v. inl. comiti et magistro utriusque militiæ et patricio.

Certum est, et nobis et imperio nostro unicum esse præsidium in supernæ divinitatis favore, ad quem promerendum præcipue chris-

tiana fides, et veneranda nobis religio suffragatur. Cum igitur sedis apostolicæ primatum sancti Petri meritum, qui princeps est episcopalis coronæ, et romanæ dignitas Civitatis, sacræ etiam synodi firmaverit auctoritas, ne quid præter auctoritatem sedis istius inlicitum præsumptio adtentare nitatur. Tunc enim demum ecclesiarum pax ubique servabitur, si rectorem suum agnoscat universitas. Hæc cum hactenus inviolabiliter fuerint custodita, Hilarius Arelatensis, sicut venerabilis viri Leonis romani papæ fideli relatione comperimus, contumaci ausu inlicita quædam præsumenda tentavit; et ideo transalpinas ecclesias abominabilis tumultus invasit; quod recens maxime testatur exemplum. Hilarius enim, qui episcopus Arelatensis vocatur, ecclesiæ romanæ Urbis inconsulto pontifice, indebitas sibi ordinationes episcoporum sola temeritate usurpans invasit. Nam alios incompetenter removit, indecenter alios, invitis et repugnantibus civibus, ordinavit. Qui quidem, quoniam non facile ab his qui non elegerant recipiebantur, manum sibi contrahebat armatam, et claustra murorum, in hostilem morem, vel obsidione cingebat, vel aggressione reserabat, et ad sedem quietis pacem prædicaturus per bella ducebat. His talibus et contra imperii majestatem, et contra reverentiam apostolicæ sedis admissis, per ordinem religiosi viri Urbis papæ cognitione discussis, certa in eum ex his, quæ male ordinaverat, lata sententia est. Et erat quidem ipsa sententia per Gallias etiam sine imperiali sanctione valitura. Quid enim tanti pontificis auctoritati in ecclesias non liceret? Sed nostram quoque præceptionem hæc ratio provocavit, ne ulterius vel Hilario, quem adhuc episcopum nuncupari sola mansueti præsulis permittit humanitas, nec cuiquam alteri ecclesiasticis rebus arma miscere, aut præceptis romani antistitis liceat obviare. Ausibus etiam talibus fides et reverentia nostri violatur imperii. Nec hoc solum, quod est maximi criminis, submovemus : verum, ne levis saltem inter ecclesias turba nascatur, vel in aliquo minui religionis disciplina videatur, hoc perenni sanctione decernimus, ne quid tam episcopis gallicanis, quam aliarum provinciarum, contra consuetudinem veterem liceat, sine viri venerabilis papæ Urbis æternæ auctoritate, tentare; sed illis omnibusque pro lege sit, quidquid sanxit vel sanxerit apostolicæ sedis auctoritas. Ita ut quisquis episcoporum ad judicium romani antistitis evocatus venire neglexerit, per moderatorem ejusdem provinciæ adesse cogatur, per omnia servatis, quæ divi parentes nostri romanæ ecclesiæ detulerunt, Aëti P. K. A. Unde inlustris et præclara magnificentia tua, præsentis edictalis legis auctoritate, faciet quæ sunt superius statuta servari, decem librarum auri mulcta protinus exigenda ab unoquoque judice, qui passus fuerit præcepta nostra violari. Et *manu divina* Divinitas

te servet per multos annos, parens carissime. Datum VIII. Idus Junias Romæ, Valentiniano Augusto VI. Consule.

(Scrip. rer. gallic. et francic., t. I, p. 768.)

N° 3.

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES ET ARIENS POUR LA CONVERSION DU ROI DES BURGONDES.

Collatio episcoporum, præsertim Aviti Viennensis coram Gundebaldo Burgundionum rege, adversus Arianos.

Providente Domino ecclesiæ suæ, et inspirante pro salute totius gentis cor domni Remigii, qui ubique altaria destruebat idolorum, et veram fidem potenter cum multitudine signorum amplificabat, factum est ut episcopi plures non contradicente rege congregarentur, si fieri posset, ut Ariani, qui religionem christianam scindebant, ad unitatem possent reverti. Quod ut melius fieret videreturque id non consilio accidisse sed occasione, domnus Stephanus scripsit ad episcopos multos, et invitavit illos ad festivitatem sancti Justi quæ instabat, in qua ob frequentiam miraculorum fiebat concursus plurimus populorum. Venerunt itaque de Vienna Avitus, de Arelate Æonius, de Valentia... de Massilia...jus, et plures alii, omnes catholicæ professionis et laudabilis vitæ in Domino. Qui omnes ad salutationem regis cum domno Stephano ad Sarbiniacum, ubi tunc erat, profecti sunt. Erant quidam inibi de potentioribus arianis cum eo, qui si potuissent, prohibuissent nostrorum accessum ad regem, sed, Domino cooperante, nihil profecerunt.

Post salutationem factam, domnus Avitus, cui, licet nos esset senior nec dignitate nec ætate, tamen plurimum deferebatur, dixit ad regem : « Si Excellentia vestra vellet procurare pacem Ecclesiæ, « parati sumus fidem nostram tam clare demonstrare esse secundum « Evangelium et apostolos, quod nulli dubium erit quam retinetis « non esse secundum Deum et Ecclesiam. Habetis hic de vestris qui « sunt instructi in omnibus scientiis, jubeatis ut nobiscum alloquan- « tur, et videant si possint respondere rationibus nostris, ut parati « sumus respondere rationibus eorum. » Ad quæ rex respondit : « Si « vestra fides est vera, quare episcopi vestri non impediunt regem « Francorum, qui mihi bellum indixit, et se cum inimicis meis « sociavit, ut me destruerent? Nam non est fides ubi est appetentia « alieni, sitis sanguinis populorum ; ostendat fidem per opera sua. »

Tunc humiliter respondit domnus Avitus, faciem habens angelicam ut et sermonem : « Ignoramus, o rex, quo consilio, et qua de

« causa rex Francorum facit quod dicitis; sed Scriptura nos docet « quod propter derelictionem legis Dei sæpe subvertuntur regna, et « suscitantur inimici omni ex parte illos qui se inimicos adversus « Deum constituunt. Sed redite cum populo vestro ad legem Dei, et « ipse dabit pacem in finibus vestris. Nam si habetis pacem cum « illo, habebitis et cum ceteris, et non prævalebunt inimici vestri. » Cui rex : « Nonne legem Dei profiteor? Sed quia nolo tres Deos, « dicitis quia non profiteor legem Dei; in Scriptura sancta non legi « plures esse Deos, sed unum. » Ad quæ domnus Avitus... et cum videret regem pacifice audientem, protelavit sermonem, et dixit : « O « si vellet sagacitas vestra cognoscere quam bene fundata sit nostra « fides, quantum boni vobis et populo vestro inde proveniret! Nam « et cœlestis gloria vobis non deesset, et pax et abundantia in tur- « ribus vestris. Sed vestri cum sint inimici Christi, super regnum « vestrum et super populum iram desuper accendunt, quod, ut « speramus, non esset, si velletis audire monita nostra, et jubere ut « vestri sacerdotes de his nobiscum colloquantur coram sublimitate « vestra et populo vestro; ut sciatis quia Dominus Jesus est æterni « Patris æternus Filius, et utrique coæternus Spiritus Sanctus, unus « Deus benedictus in sæcula, simulque ante tempora, et absque ullo « initio.

Cum hæc dixisset, procidit ad pedes regis, et amplectens eos, flebat amare; procubuerunt et omnes episcopi cum eo. Unde rex valde commotus est, et inclinans se usque ad eos, erexit domnum Avitum cum ceteris, quibus amicabiliter dicit se responsum daturum illis super petitionibus illorum. Quod est crastina die factum. Nam rex per Sagonam rediens ad urbem, misit ad domnos Stephanum et Avitum, ut venirent apud illum. Qui cum venissent, rex dixit ad illos : « Habetis quod postulatis, nam sacerdotes mei parati sunt vobis « ostendere, quod nullus potest esse coæternus et consubstantialis « Deo. Sed nolo ut id fiat coram omni populo, ne turbæ excitentur, « sed tantum coram senatoribus meis, et aliis quos eligam, sicut vos « eligetis ex vestris quos volueritis, sed non in magno numero, et « id fiet die crastina in hoc loco. » Quo dicto episcopi salutato rege discesserunt, et reversi sunt ut omnia intimarent aliis episcopis. Erat autem vigilia solemnitatis sancti Justi : et licet optavissent quod hoc fieret die solemnitatem sequenti, noluerunt tamen propter tantum bonum amplius procrastinare. Sed unanimiter decreverunt apud S. Justi sepulcrum pernoctare, ut illo intercedente obtinerent a Domino petitiones cordis sui. Evenit autem ut ea nocte cum lector secundum morem inciperet lectionem a Moyse, inciderit in illa verba Domini : *Sed ego indurabo cor ejus, et multiplicabo signa et ostenta mea in terra Ægypti, et non audiet vos.* Deinde cum post psalmos

decantatos recitaret ex prophetis, occurrerunt verba Domini ad Esaïam dicentis : *Vade et dices populo huic : Audite audientes, et nolite intelligere, et videte visionem, et nolite cognoscere. Excæca cor populi ejus, et aures ejus aggrava, et oculos ejus claude, ne forte videat oculis suis, et auribus audiat, et intelligat suo corde, et convertatur, et sanem eum.* Cumque adhuc psalmi fuissent decantati, et legeret ex Evangelio, incidit in verba quibus Salvator exprobrat Judæis incredulitatem : *Væ tibi Corrazaim, væ tibi Betzaida, quia, si in Tyro et in Sidone virtutes factæ fuissent quæ sunt factæ in vobis, jamdudum in cilicio et cinere pœnitentiam egissent.* Denique cum lectio fieret ex apostolo, pronuntiata sunt verba illa : *An divitias bonitatis ejus et patientiæ et longanimitatis contemnis? Ignoras quoniam sustinentia Dei ad pœnitentiam te adducit? Secundum autem duritiam tuam et impœnitens cor thesaurizas tibi iram in tempore iræ.* Quod cum ab omnibus episcopis observatum fuisset, cognoverunt lectiones illas sic occurrisse volente Domino, ut scirent induratum esse cor regis, Deumque illum in sua impœnitentia relinquere, ad ostendendum divitias justitiæ suæ; unde valde tristes effecti, noctem in lacrymis transegerunt. Non destiterunt tamen veritatem nostræ religionis contra arianos asserere.

Igitur tempore quo rex jusserat conveniunt omnes episcopi, et simul ad regiam vadunt cum multis sacerdotibus et diaconibus, et quibusdam de catholicis, inter quos erant Placidus et Lucanus, qui erant de præcipuis militiæ regis. Venerunt etiam ariani cum suis. Cum ergo sedissent coram rege, domnus Avitus pro catholicis, Bonifacius pro arianis, sermonem habuerunt. Sed postquam domnus Avitus proposuit fidem nostram cum testimoniis sacræ Scripturæ, ut erat alter Tullius, et Domiuus inspirabat gratiam omnibus quæ dicebat; tanta consternatio cecidit super arianos, et qui satis amicabiliter audientiam præbuerat Bonifacius, nihil omnino respondere posset ad rationes domni Aviti, sed tantum quæstiones difficiles proponeret, quibus videbatur velle regem fugitare. Sed cum ab Avito urgeretur ut responderet ad antedicta, promittens se etiam responsurum ad ea quæ proposuerat, non potuit respondere ad unam de rationibus quæ fuerant a domno Avito propositæ, neque ullam pro defensione suæ partis allegare; sed tantum os suum in conviciis aperiebat, et dicebat catholicos esse præstigiatores, et colere multitudinem deorum. Quod solum cum diceret, videretque rex confusionem suæ sectæ, surrexit de sua sede, dicens quod in crastinum responderet Bonifacius. Discesserunt ergo omnes episcopi : et quia adhuc dies non erat inclinata, iverunt simul cum ceteris catholicis ad basilicam domni Justi, confitentes Dominum quoniam bonus, et laudantes eum, qui dederat illis talem victoriam de inimicis suis.

Sequenti vero die iterum ad regiam profecti cum his qui in præcedenti aderant. Cumque ingrederentur, invenerunt Aredium, qui eis persuadere volebat ut regrederentur : dicebat enim quod tales rixæ exasperabant animos multitudinis, et quod non poterat aliquid boni ex eis provenire. Sed dominus Stephanus, qui sciebat illum favere arianis, ut gratiam regis consequeretur, licet fidem nostram profiteretur, respondit ei quod non timendum erat ne rixæ procederent ex inquisitione veritatis, et amore salutis fratrum suorum; imo nihil esse utilius ad jungendos animos in sancta amicitia, quam cognoscere apud quos esset veritas, quia ubicumque est amabilis est, et professores ejus reddit amabiles. Addidit insuper omnes huc venisse secundum jussionem regis : contra quod responsum non est ausus Aredius amplius resilire. Ingressi sunt ergo; et cum rex eos vidisset, surrexit in occursum eorum, mediusque inter dominum Stephanum et dominum Avitum, adhuc multa locutus est contra Francorum regem, quem dicebat sollicitare fratrem suum contra se. Sed cum responderent præfati episcopi quod non esset melior via ineundi pacem, quam concordare in fide, et operam suam, si gratam haberet, pollicerentur pro tam sancto fœdere conciliando, nihil amplius locutus est : sed unusquisque locum, quem præcedenti die tenuerat, occupavit.

Cum itaque sedissent, dominus Avitus tam lucide probavit quod catholici non plures deos adorabant; ut sapientiam ejus tam catholici quam adversarii cum stupore mirarentur. Id autem fecit, ut responderet conviciis quæ Bonifacius in nostram fidem jecerat. Postquam ergo conticuit, ut locum daret responsionibus Bonifacii, nihil aliud potuit ille dicere, quam quod præcedenti die fecerat : et conviciis addens convicia, tanto impetu clamabat, ut præ raucitate non posset amplius loqui, et quasi suffocaretur. Quod cum rex vidisset, et satis diu exspectasset, tandem surrexit vultu indignationem prætendens contra Bonifacium. Tunc dominus Avitus dixit ad regem : « Si sublimitas vestra vellet jubere, ut hi responderent propositio- « nibus nostris, ut posset judicare quænam fides esset retinenda. » Sed nihil respondit, neque ceteri ariani qui erant cum illo : adeo stupefacti erant de doctrina et sapientia domni Aviti. Qui cum videret eorum silentium, subjunxit : « Si vestri non possunt respondere « rationibus nostris, quid obstat cur non omnes simul conveniamus « in eadem fide? » Tunc murmurantibus illis, de sua fide securus in Domino, addidit : « Si rationes nostræ non possunt illos convin- « cere, non dubito quin Deus fidem nostram miraculo confirmet. « Jubeat sublimitas vestra ut tam illi quam nos eamus ad sepulcrum « hominis Dei Justi, et interrogemus illum de nostra fide, similiter « et Bonifacius de sua : et Dominus pronuntiabit per os servi sui in

« quibus complaceat. » Rex attonitus annuere videbatur : sed inclamare cœperunt ariani, et dicere se pro fide sua manifestanda facere nolle, ut fecerat Saül, et ideo maledictus fuerat ; aut recurrere ad incantationes et illicita, sufficere sibi et habere Scripturam, quæ sit fortior omnibus præstigiis; et hæc semper repetentes et boantes potius quam vociferantes. Rex qui jam surrexerat, accipiens per manus domnum Stephanum et domnum Avitum, duxit eos usque ad cubiculum suum ; et cum intraret, amplexus est eos, dicens ut orarent pro eo. Cognoverunt quidem illi perplexitatem et angustias cordis ejus ; sed quia Pater eum non traxerat, non potuit venire ad Filium, ut veritas impleretur : Non est volentis, neque festinantis, sed miserentis Dei.

(Script. rer. gallic. et francic., t. IV, p. 99-101.)

N° 4.

DISCOURS D'UN DES CHEFS DU NORTHUMBERLAND.

TEXTE ANGLO-SAXON.

Thyslic me is gesewen Cyning this andwarde lif manna on eorthan to withmetenysse thære tide the us uncuth is. swa gelic swa thn æt swæsendum sitte mid thinum ealdormannum and thegnum on winter tide. And sy fyr onæled and thin heall gewyrmed. and hit rine and sniwe and styrme ute. Cume thonne an spearwa and hrædlice the hus thurh fleo. thurh othre duru in. thurh othre ut gewite ⁝ · hwet he on tha tid the he inne bith. ne bith ryned mid thy storme thæs wintres. ac that bith an eagan brihtm and the læste fæc. ac he sona of wintra in winter eft cymeth. Swa thonne this monna lif to medmyclum fæce ætyweth. Hwæt ther foregange. oththe hwæt thœr afterfylige we ne cunnon ⁝· Forthon gif theos niwe lare owiht cuthlicre and gerisenlicre bringe. heo thæs wirthe is that we thære fyligean ⁝·

(Traduction saxonne de l'Histoire ecclésiastique de Bède par le roi Alfred, liv. II, chap. XII.)

TEXTE ORIGINAL.

Talis... mihi videret (rex), vita hominum præsens in terris, ad comparationem ejus quod nobis incertum est temporis, quale cum te residente ad cœnam cum ducibus ac ministris tuis tempore brumali, accenso quidem foco (in medio), et calido affecto cœnaculo, furentibus autem foris per omnia turbinibus hyemalium pluviarum

vel nivium; adveniens unus passerum domum citissime pervolaverit, qui cum per unum ostium ingrediens, mox per aliud exierit, ipso quidem tempore quo intus est, hyemis tempestate non tangitur : sed tamen minimo spatio serenitatis ad momentum excurso, mox de hyeme in hyemem regrediens tuis oculis elabitur. Ita hæc vita hominum ad modicum apparet : quid antem sequatur quidve præcesserit prorsus ignoramus. Unde si hæc nova doctrina certius aliquid attulerit, merito sequenda esse videtur.

LIVRE DEUXIÈME

N° 1.

CHANT NATIONAL DES ANGLO-SAXONS SUR LA VICTOIRE DE BRUNANBURGH.

Æthelstan cyning.
eorla drihten.
beorna beah-gyfa.
and his brothor eac
Eadmund ætheling.
ealdór langne tyr.
gerlogon æt secce
sweorda ecgum
ymbe Brunan-burh",
Bord-weall clufon".
heowon heatholinde.
hamera lafum".
afaran Eadweardes.
Swa him ge-æthele wæs
from cneo-mægum.
thæt hie æt campe oft
with lathra ge-hwæne
land ge-ealgodon.
hord and hamas.
Hettend crungun
Sceotta leoda".
and scip-flotan
fæge feollon".
feld dynede.
secga swate'".
Syththan sunne up
on morgen-tid.
mære tuncgol.
glad ofer grundas.
Godes condel beorht
eces Dryhtnes.
othth sio æthele gesceaft
sah to" setle ;·
thær læg secg mænig.
garum ageted.
guma Northerna".
ofer scyld scoten.
swilce Scyttisc eac
werig wiges-sæd ;·
West-Seaxe forth
ondlongne dæg
eorod-cystum
on-last legdun.
lathum theodum.
heowon here-flyman
hindan thearle
mecum mylen-scearpum ;·
Myrce ne wyrndon

heordes hond plegan
hæletha nanum,
thara the mid Anlafe
ofer æra-geblond
on lides bosme
land gesohtun
fæge to gefeohte ⁝·
Fife legun
on tham camp-stede
cyningas geonge
sweordum aswefede.
Sweolce seofene eac
eorlas Anlafes.
and" unrim
heriges-flotan ⁝·
And Sceotta thær
geflemed wearth.
northmanna hregu.
nyde-gehæded
lo lides stefne
title werede ⁝·
Cread-cnearon
flot-cyning ut gewat
on fealone flode
feorh generede ⁝·
Swilce thær eac se froda
mid fleame com
on his cyththe north
Constantinus ⁝·
Har Hylde-rinc
hreman ne thorfte
mæcan gemanan.
Her" wæs his mæga sceard
and freonda gefylled.
on folc-stede
beslagen æt secce".
And his sunn forlet
on wæl-stole
wundum forgrunden.
geonge æt guthe.
Gylpan ne thorfte
beorn blanden-feax
bil-geslehtes ⁝·
Eald Inwidda
ne Anlaf thys ma
mid heora here-lafum
hlehan ne thorftan.
thæt hie beadu-weorca
beteran wurdon.
on camp-stede.
cumbel-gehnades.
gar-mittinges.
gumena gemotes.
wæpen-gewrixles.
thæs the hie on wæl-felda
with-Eadweardes
aforan plegodon ⁝·
Gewitan him tha Northmen
nægledon cnearrum.
dreorig daretha laf.
on dinnes mere.
ofer deop wæter
Difelin secan
and heora land".
æviśc-mode.
Swilce tha gehrother
begen æt samne.
cyning and ætheling.
cyththe sohton.
West-Seaxna land.
wiges hreamie".
Læton him behyndan
hra hryttian".
salowig padan"
and" thone sweartan hrefn.
hyrned nehhan.
and thane hasean padan".
earn æftan hwit
æses brucan.
grædigne guth-hafoc.
and thæt græge deor
wulf on wealde ⁝·
Ne wearth wæl maro
on thise iglande".

æer gyta"
folces gefylled
beforan thissum
sweordes ecgnm.
thæs the us secgath bec
ealde uthwitan.
siththan eastan hider
Engle and Seaxe
up becomon.
ofer brymnm brad"
Brytene sohton.
wlarce wig-smithas.
Wealas ofer-comon
eorlas arhwate.
eard begeaton :

(*Chronique saxonne*, édition d'Ingram, p. 141, Londres, 1825.)

TRADUCTION DU MORCEAU PRÉCÉDENT.

Æthelstanus rex, comitnm dominus, filiis torquium largitor : ejusque etiam frater Eadmundus Clito; longa stirpis serie [splendentes] interfecerunt [Hibernos] in prælio, gladiorum acie, circa Brunanburh : muros fiderunt : occiderunt nobiles domesticæ reliquiæ defuncti Edwardi. Sic eis ingenitum fuit a cognatis ut nobile videretur, prælio frequenter commisso, contra latrones patriam defendere, thesauros, ac domicilia, et devota exteris, Scotorum gens et navium classis egregia peribant : campi resonarunt : milites acriter [pugnabant]; ex quo sol, præclarum sidus, lætificans profunda; candela conspicua Dei æterni Domini, mane prodiret, donec nobilis creatura sedem repetisset. Ibi occubuerunt milites multi, telis perforati : advenæ Aquilonares sub scutis lanceati : Scoti etiam defessi prælio. Proles West-Saxonum, die longe provecta, turmis electis e vestigio prostraverunt invisas gentes : peremerunt exercitum fugientem, eos a tergo celeriter insecuti, gladiis et jaculis acutis. Mercii non metuebant durum manus ludum. Salus tunc nullis qui cum Anlafo trans maris campos, in navis gremio, terram petierunt ad pugnam fatalem. Quinque occubuerunt in loco prælii reges, juvennm gladiis percussi : septem etiam duces Anlafi : absque numero de exercitu navali et Scotis [ceciderunt]. Ibi fugatns est Danorum terror : compulsus est ad fluctuum fremitum cum parva turma : ploravit mœstns in flnctu rex : egressus cum paucis in fluctum, vitam liberavit. Inde etiam Froda fnga reversus est in suam patriam : Aqnilonaris [Dux] Constantinus de pugnæ congressu jactare nequiit inter suos cognatos : is fuit propinquorum fragmen : amici corruerant in statione populi, prostrati prælio : suum filium reliqnit in loco stragis, vulneribus attritum, recentem ad prælia : gloriari non potuit proles flavicoma, audax in prælio, vetusta ingenio. Nec magis Anlafus eorum reliquiæ jactare potuerunt, quod ipsi administratores negotiorum meliores erant in prælii loco : ictuum immanitate, telorum transforatione. Procerum concilia planxerunt vicissim suos in stragis campo cum

Eadweardi filiis lusisse. Discesserunt inde Aquilonares viri cum navibus clavatis: mœstæ reliquiæ in mari resono ultra profundam aquam Difelinum petunt, suorumque terram dedecorant. Pariter etiam uterque frater, simul Rex et Clito, patriam petunt, West-Saxonum terram. Prælii deploratores post se reliquerunt, corvum Britannos in escam devorantem, nigrum corvum, ore cornutum, raucum etiam bufonem; tum et aquilam albam escam secutum, voracem milvum, et lupum in saltu mixtum colore. Non fuit strages major in hac insula unquam [pluresve] populi occisi ante hac gladii acie (quos commemorant libri veterum historicorum) ex quo ab oriente huc Angli ac Saxones appellentes, et per mare latum Britanniam petentes, insignes bellorum fabri, Britannos superabant, Duces honore præstantes: [et] terram occupabant.

(*Chronique saxonne*, édition de Gibson, p. 112.)

N° 2.

NOMS DES PROVINCES ET DES PRINCIPALES VILLES D'ANGLETERRE, TELS QU'ILS SONT ORTHOGRAPHIÉS DANS LES CHRONIQUES SAXONNES.

Cant (Kent); Cantwaraburh (Canterbury).
Suthseaxe (Sussex); Cissanceaster (Chichester).
Sudrige (Surrey).
Middelseaxe (Middlesex); Lundene (London).
Eastseax (Essex); Colneceaster (Colchester).
Heortfordscyre (Hertfordshire).
Buccinggahamscyre (Buckinghamshire).
Oxnafordscyre (Oxfordshire).
Bearwukscyre (Berkshire).
Hamtunscyre (Hantshire); Wintanceaster (Winchester).
Wiltunscyre (Wiltshire); Searbyrig (Salisbury).
Dornsetas (Dorset).
Sumurset (Somerset).
Defnascyre (Devonshire); Exanceaster (Exeter).
Cornweallas (Cornwall).
Gleawanceasterscyre (Glocestershire).
Wigreceasterscyre (Worcestershire).
Weringwicscyre (Warwickshire).
Nordhamtunscyre (Northamptonshire).
Huntandunescyre (Hutingdonshire).
Bedanfordscyre (Bedfordshire).

Grantanbrycgsyre (Cambridgeshire).
Suthfolc (Suffolk); Gipeswic (Ipswick).
Northfolc (Norfolk); Northwic (Norwich).
Lygraceaster (Leicester).
Steffordscyre (Straffordshire).
Scrobscyre (Shropshire); Scrobbesbyrig (Shrewsbury).
Ceasterscyre (Chestershire).
Deorabyscyre (Derbyshire).
Snotingahamscyre (Nottinghamshire).
Lincolnescyre (Lincolnshire).
Eoforwicscyre (Yorkshire).
Westmoringaland (Westmoreland).
Cumbraland (Cumberland).
Northanhumbraland (Northumberland).

LIVRE TROISIÈME.

N° 1.

COMPLAINTE ANGLO-SAXONNE SUR LA MORT DU ROI EDWARD[1]

TEXTE ET TRADUCTION EN ANGLAIS MODERNE.

Her Eadward cing.
Engla hlaford.
sende sothfæste
sawle to Kriste.
On godes wera
gast haligne.
He on weorolda her
wunode thrage ».
on kyne-thrymme
cræftig ræda.
Feower and twentig »
freolic wealdend
wintra gerimes
weolan britnode.
And he hælo-tid »
hæletha wealdend
weold wel gethungen.
Walum and Scottum
and Bryttum eac.
byre Æthelredes.
Englum and Sexum.
oret-mægcum.

[1] *The Saxon Chronicle*, with an English translation by S. Ingram, p. 255.

Swa ymb-clyppath
Cealda brymmas.
that eall Eadwarde
æthelum kinge
hyrdon holdlice
hagestealde menn.
Wæs à blithe-mod
bealu-leas king. »
theah he land » ær
lande-bereafod
Here Edward king,
of Angles lord,
sent his stedfast
soul to Christ.
In the kingdom of God
a holy spirit!
He in the world here
abode awhile,
in the kingly throng,
of councile sage.
Four and twenty
winters wielding
the sceptre freely,
wealth he dispensed.
In the tide of health,
the youthful monarch,
offspring of Ethelred!
ruled well his subjects;
the Welsh and the Scots,
and the Britons also,
Angles and Saxons,—
relations of old.
So apprehend
the first in rank,
that to Edward all
the noble king
were firmly held
high-seated men.
Blithe-minded aye
was the harmless king;
though he long ere,
of land bereft,
wunode wræctastum »
wide geond eorthan.
syththan Knut ofercom
cynn Æthelredes.
and Dena weoldon
deore rice
Engla-landes.
Eaht and twentig »
wintra gerimes
weolan brytnodon. »
Syththan forth becom
freòlic ingeatwum
kyninge-kystum ».
god clæne and milde.
Eadward se æthela.
ethel bewerode.
land and leode
Oththæt lunger becom
Death se bytera.
and swa deore genam
æthelne of eorthan.
Englas feredon
sothfæste sawle
innan swegles leoht.
And se froda swatheah
befæste thæt rice
heah-thungenum menn.
Harolde sylfum.
æthelum eorle.
Se in ealne tid »
hyrde holdelice.
herran synum.
wordum and dædum.
Wihte ne agælde
thæs the thearf wœs.
Thæs theod-kyninges
abode an exile
wide on the earth;
when Knute o'ercame
the kin of Ethelred,
and the Danes wielded
the dear kingdom

of Engle-land.
Eight and twenty
widters'rounds
they wealth dispensed.
The came forth
free in his chambers,
in royal array,
good, pure and mild,
Edward the noble;
by his country defended —
by land and people.
Untill suddenly came
the bitter Death,
and this king so dear
snatched from the earth.
Angels carried
his soul sincere
into the light of heaven.
But the prudent king
had settled the realm
on high-born men —
on Harold himself,
the noble earl;
who in every season
faithfully heard
and obeyed his lord,
in word and deed;
nor gave to any
what might be wanted
by the nation's king.

N° 2.

CHANT COMPOSÉ EN BASSE-BRETAGNE SUR LE DÉPART D'UN JEUNE BRETON AUXILIAIRE DES NORMANDS, ET SUR SON NAUFRAGE AU RETOUR [1].

DISTRO EUZ A VRO-ZAOZ

Etré parrez Pouldrégat ha parrez Plouaré,
Ez-euz tndjentil iaouank o sével eunn armé
Evit monet d'ar brezel didan mab ann Dukés
Deuz dastumet kalz a dud euz a beb korn a Vreiz;

Evit monet d'ar brezel dreist ar mor, da Vro-zoz.
Me meuz ma mab Silvestik ez-int ous hé c'hortoz.
Me meuz ma mab Silvestik ha né meuz né met-hen,
A ia da heul ar strollad, ha gand ar varc'héien.

Eunn noz é oann em'gwélé, né oann ket kousket mad,
Me glévé merc'hed Kerlaz a gané son ma mab;

[1] *Barzas Breiz*, chants populaires de la Bretagne, publiés par M. Théodore de la Villemarqué; 3e édit., t. I, p. 233.

Ha mé sevel ém' c'hoanzé raktal war ma gwélé :
— Otrou doué! Silvestik, pelec'h oud-dé brémé?

Martézé émoud ouspenn trich'ant léo dious va
Pé tolet barz ar mor braz d'ar pesked da zibri ;
Mar kérez béa chommet gant da vamm ha da dad,
Te vize bet dimézet bréman dimézet mâd;

Té vizé bet dimézet hag eurenjed timad
D'ar braoa plac'h dious ar vro, Mannaïk Pouldrégat,
Da Manna da dousik-koant, ha vizez gen-omp-ni
Ha gand da vugaligou trouz gant-hé kreiz ann ti.

Me em euz eur goulmik glas tostik dious ma dor,
Ma hi é doull ar garrek war benn ar roz o gor;
Me stago dious hi gouk me stago enl lizer
Gant séiennen va eured, ra zeui ma mab d'ar ger.

— Sav a-lé-sé, va c'houlmik, sav war da ziou-askel
Da c'hout mar té a nichfé, mar té a nichfé pell;
Da c'hout mar té a nichfé gwall bell dreist ar mor braz,
Ha wifez mar d-é ma mab, ma maber buhé c'hoaz?

Da c'hout mar té a nichfé tré-beteg ann armé
Ha gasfez euz va mab paour timad kélou dimé?
Sétu koulmik glaz va mamm a gané kreiz ar c'hoat,
Mé hi gwell érru d'ann gwern me hi gwel oc'h rézat

— Eurvad d'hoc'h hn, Silvestik, eurvad d'hoc'h, ha klévet
Ama emeuz enl lizer zo gan-in d'hoc'h kaset.
— Benn tri bloaz hag eunn devez me erruo da vad
Benn tri bloaz hag eunn devez gant ma mamm ha ma zad.—

Achnet oa ann daou vloaz, achuet oa ann tri :
— Kénavo did, Silvestik, né az gwelinn két mui;
Mar gaffenn da eskern paour tolet gand ar maré
Ha mé ho dastuméfè hag ho briatéfé. —

Ne oa két he c'homz gant-hi, hé c'homz peur-lavaret
Pa skoaz eul lestr a Vreiz war ann ot, hen kollet,
Pa skoaz eul lestr a vro penn-da-benn hen frezet,
Kollet gant-hen hé raonnou hag hé gwernou bréet

Leun a oa a dud varo, den na ouffé lavar,
Na gout pe géit so amzer n'hé deuz gwelet ann douar.

Ha Silvestik oa éno, bogen na mamm na tad,
Na minon, né doa siouaz, sarret hé zaou-lagad!

TRADUCTION DU MORCEAU PRÉCÉDENT.

LE RETOUR D'ANGLETERRE.

Entre la paroisse de Pouldrégat et la paroisse de Plouaré[1] il y a de jeunes gentilshommes qui lèvent une armée pour aller à la guerre, sous les ordres du fils de la duchesse[2], qui a rassemblé beaucoup de gens de tous les coins de la Bretagne;

Pour aller à la guerre, par delà la mer au Pays-des-Saxons. J'ai mon fils Silvestik qu'ils attendent; j'ai mon fils Silvestik, mon unique enfant, qui part avec l'armée, à la suite des chevaliers.

Une nuit que j'étais couchée et que je ne dormais pas, j'entendis les filles de Kérlaz chanter la chanson de mon fils; et moi de me ever aussitôt sur mon séant : Seigneur Dieu! Silvestik, où es-tu maintenant?

Peut-être es-tu à plus de trois cents lieues d'ici, ou jeté dans la grande mer en pâture aux poissons. Si tu eusses voulu rester près de ta mère et de ton père, tu serais fiancé maintenant, bien fiancé;

Tu serais à présent fiancé et marié à la plus jolie fille du pays, à Mannaïk de Pouldrégat, à Manna, ta douce belle, et tu serais avec nous et au milieu de tes petits enfants faisant grand bruit dans la maison.

J'ai près de ma porte une petite colombe blanche qui conve dans le creux du rocher de la colline; j'attacherai à son cou, j'attacherai une lettre avec le ruban de mes noces, et mon fils reviendra.

— Lève-toi, ma petite colombe, lève-toi sur tes deux ailes : volerais-tu, volerais-tu loin, bien loin, par delà la grande mer, pour savoir si mon fils est encore en vie?

Volerais-tu jusqu'à l'armée, et me rapporterais-tu des nouvelles de mon pauvre enfant?

[1] Dans la baie de Douarnenez, en Basse-Bretagne.

[2] Allan ou Alain Fergan, fils d'Havoise, l'un des principaux chefs bretons qui suivirent en Angleterre Guillaume le Conquérant. Voyez ci-après, t. II, livre IV.

— Voici la petite colombe blanche de ma mère, qui chantait dans le bois; je la vois qui arrive aux mâts, je la vois qui rase les flots.

— Bonheur à vous, Silvestik, bonheur à vous, et écoutez : j'ai ici une lettre pour vous.

— Dans trois ans et un jour j'arriverai heureusement, dans trois ans et un jour je serai près de mon père et de ma mère.

Deux ans s'écoulèrent, trois ans s'écoulèrent...

— Adieu Silvestik, je ne te verrai plus! si je trouvais tes pauvres petits os, jetés par la mer au rivage! oh! je les recueillerais, je les baiserais!

Elle n'avait pas fini de parler, qu'un vaisseau de Bretagne vint se perdre à la côte, qu'un vaisseau du pays, sans rames, les mâts rompus, et faisant eau de toutes parts, se brisa contre les rochers.

Il était plein de morts; nul ne saurait dire ou savoir depuis combien de temps il n'avait vu la terre; et Silvestik était là; mais ni père, ni mère, hélas! ni ami n'avait fermé ses yeux!

N° 3.

RÉCITS POÉTIQUES DE LA BATAILLE DE HASTINGS.

RÉCIT DE GEOFFROI GAIMAR [1].

V jors après sont arrivez
François ot IX mile niefs
A Hastinges desur la mier,
Ilœc firent chastel fermer.
Li rois Harald, quant ceo oït,
L'évesqe Tared idouc saisit
Del grant avoir et del hernois
K'il out conquis sur les Norreis,
Merlesweiu idonc lessa,
Pur ost mauder el suth ala,
V jors i mist al assembler;
Mès ne pout gères aüner

[1] Chronique de Geoffroi Gaimar; *Chroniques anglo-normandes*, t. I, p. 6-11.

Pur la grant gent ki ert oscise
Quant des Noreis fist Dieu justise.
Tresqu'en Suthsexe Harald ala
Tieus come pout od li mena.
Ses II frères gent assemblèrent,
A la bataille od lui alèrent,
Li uns fut Gérard, l'autre Leswine,
Contre la gent de ultre marine.
Quant les escheles furent rengées
Et de férir appareillées,
Mult i out genz d'ambes douz parz:
De hardement semblent léoparz.
Un des François donc se hasta,
Devant les autres chevaucha.
Talifer ert cil appellez,
Juglère hardi estait assez,
Armes avoit et bon cheval,
Si ert hardiz et noble vassal.
Devant les autres cil se mist,
Devant Englois merveilles fist,
Sa lance prist par le tuet
Si com ceo fust un bastonet,
Encontremont halt l'engetta
Et par le fer recueue l'a.
III foiz issi getta sa lance,
La quarte foiz puis s'avance,
Entre les Englois le launça,
Par mi le cors un en navera,
Puist trest s'espée, arère vint
Et getta l'espée qu'il tint,
Encontremont haut le receit.
L'un dit al autre, qi ceo veit,
Qe ceo estoit enchantement.
Cil se fiert devant la gent
Quant III foiz out getté l'espée.
Le cheval ad la goule baée,
Vers les Englois vint eslessé.
Auquanz quident estre mangé
Pur le cheval q'issi baout.
Li jugléour enprès venout,
De l'espée fiert un Engleis,
Le poign li fet voler maneis
Un autre férit tant cum il pout,

Mau guerdon le jour en out;
Car li Englois de totes parz
Li launcent gavelocs et darz,
Si l'occistrent et son destrer :
Mar demanda le coup primer.
Après iço Franceis requerent,
Et li Englois encontre fièrent.
Assez i out levé grant cri.
D'ici q'au vespre ne failli
Ne le férir ne le launcer.
Mult i out mort meint chevalier.
Ne's sai nomer, ne ruis mentir.
Li Englois alèrent bien férir.
Li quiens Alain de Bretaigne
Bien i férit od sa compaigne.
Cil i férit come baron.
Mult bien le firent Breton.
Od le roi vint en ceste terre
Pur lui aider de sa guerre,
Son cosin ert, de son lignage,
Gentil home de grant parage;
Le roi servit et ama,
Et il bien le guerdona,
Richement li dona el north
Bon chastel et bel et fort.
En plusurs lius en Engleterre
Li rois li donna de sa terre.
Lunges la tint et puis finit,
A Saint-Edmon l'om l'enfouit.
Ore ai dit de cel baron,
Repairer voil à ma raison.
Lui et li autre tant en firent
Que la bataille bien venquirent.
Et ceo sachez qu'au chef de tour
Englois furent li péjour,
Et tournent à fuie el pré.
Meint cors fut de l'ame voidé.
Harald remist et ses II frères.
Par eus sont morz et fiz et pères,
Et multz autres des lignages,
Dont mult estoit granz damages.
Leswine et Gérard furent occis.
Li quiens Willam out pais.

RÉCIT DE BENOIT DE SAINTE-MAURE[1].

Pas sis jorz, furent amassées
Les fières gens des granz contrées.
Dunc chevancha[2] vers les herberges.
La nuit que li ceus fu teniègres,
Soprendre quidout l'ost normant
En la pointe del' ajornant,
Si qu'el champ out ses genz armées
E ses batailles devisées;
Enz la mer out fait genz entrer
Por ceus prendre, por ceus garder
Qni de la bataille fuireient
E qui as nefs revertireient.
Treis cenz en i orent e plus.
Dès ore ne quident que li dux
Lor puisse eschaper ne seit pris
Ou en la grant bataille occis.
A ce vont mult li dux entendre
Que l'om n'el peust sopprendre.
Le seir en l'annitant oscur,
Que tuit en fussent plus sénr,
Lor out lor cors faiz toz armer
Ci qne le jor parut tot cler
Samadis ert, ce sui lisantz.
Dunc prist treis légions mult granz
En treis ordres les devisa
Et s'antre gent r'apareilla,
Archers, serjanz e ceus à pié.
Quant tuit fnrent apareillié,
Si fu l'enseigne despleiée,
Que l'apostoile out enveié [e]
De la sainte iglise de Rome
Assous, confés, c'en est la sume,
Chevauchèrent, lor escuz pris,
Contre lor mortex enemis.
Cume sage, proz e discrez,
Les out li dux amonestez;

[1] L'estoire e la genealogie des dux qui unt esté par ordre en Normandie, par Benoit de Sainte-Maure. *Chroniques anglo-normande*, t. I, p. 196.
[2] Harold.

Remembre-lor lor grant honor,
Que puisqu'il l'orent à seignor
Ne furent en nul leu vencuz.
Or est li termes avenuz
Que lor valors estuet dobler,
Creistre e pareistre e afiner.
Ci n'a mestier hobeléiz,
Mais od les branz d'acer forbiz
Deffendre les cors e les vies,
Kar od tant seront acomplies
Les granz paines e les travailles,
Ici fineront les batailles.
Ci receveront les granz loiers
Qu'aveir deivent bons chevaliers
Les terres, les fieus, les honors,
Plus c'unc n'orent lor anceisors.
Par lor valor, par lor proeces,
Auront dès or les granz richesces,
Les granz tenures e les fieus;
Mais trop est perillos li gieus.
Si la victoire n'en est lor
E se il ne sunt venquéor,
Mort sunt, en ce n'a recovrer;
Kar fuie n'i aureit mestier,
Recet ne chastel ne boschage;
Mais qui or sera proz e sage
S'il mostre e face apareissant,
E il sera par tot aidant
Chadel e escuz e deffense;
Et si chascun d'eus se porpense,
Si trovera c'unc Engleterre
Ne vout gaires nus hom conquerre,
Qu'Engleis la péussent deffendre;
E si deivent à ce entendre,
Que mult poent estre séur
Dunt Heraut est vers lui parjur.
Faus, enchaaiz, vient al estor
Od tote sa grant déshonor;
Morz est, vencuz e trespassez,
E il vivront mais honorez
Del grand conquest qu'iloc feront
Qu'ensemble od lui départiront.

Digitized by Google

Or n'i à plus mais del férir
E de vassaument contenir
Que la bataille aient vencue
Ainz que la nuit seit avenue.
Tant out Heraut ses genz menées
Par poi qu'as lor ne sunt jostées,
Tant out conreiz faiz e sevrez
Qui ne vos serreient devisez,
Si bel armez, si richement,
Que des armes d'or e d'argent
Resplent la terre d'environ :
Tant riche enseigne e tant penon
I despleient al avenir.
Alez se sunt entre-férir
Si durement e od tel ire,
Jà n'orrez mais si fier martire.
Assemblez sunt d'anbés deuz parz.
Volent saettes, volent darz
A teu fuison senz plus tenir,
Riens n'i ose l'oil descovrir.
Li sun des cors, li hu, li cri,
Sunt entendu loing e oï.
Od ire assembla cel ovraigne,
Por tel ensangla[n]ta la plaigne.
Sempres assez en petit d'ore
Se corrent si morteument sore,
Od les haches danesches lées
E od les lances acérées
S'entre-fièrent si durement
Et si très airéement,
Que des costez e des eschines,
Des chés, des braz et des peitrines
S'en ist li sans à fais vermeilz.
Tant i a d'eus pasmez e freiz
Que ce n'est si merveille non.
Comencée est la contençon
Od les fiers glaives esmoluz
Si pesme, dunt dis mile escuz
Sunt despeciez e estroez
Et les forz haubers effundrez,
E li boel et li panceil
Eissi que de cler sans vermeil,

Qui des cors lor chet e devale,
En i a jà deu mile pâle.
Ne fu si l'ovre non à gas
De ci que oïz fu li fiers glas
Sor les heaumes des branz d'acier;
Mas là sorst dol e encombrer
A ceus qui trébuchent des seles
Et qui l'om espant les cerveles
E qui l'om trenche les viaires.
Eissi dura tant li afaires
Que li coart e li preisié.
Cil à cheval e cil à pié
D'ambes deus parz furent à un.
Dunc fu le chaple si comun
Ci qu'à hore de midi
Que nus de tant espie forbi,
Ne de tant glaive reluisant,
Ne de tant espée trenchant
Ne de tante hache esmolue
Ne de tante sajette ague
Ne quide eschaper ne eissir,
Tuit s'abandonent à morir.
A ce veïent l'ovre atorner,
Kar, ke en cors que en sanc cler,
Sunt en maïz jusqu'as genoilz.
Unc tante dolerose voiz,
Ne tanz morteus orribles criz
Ne furent en un jor oïz.
En ceste ovraigne amère e fière
Orent Engleis en teu manière
Avantage, cum je vos dirai :
Dunt li nostre orent grant esmai,
Qu'encombros ert li leus e haut
Ou esteïent les genz Heraut.
Ce les fist tant le jor tenir
Qu'à eus faiseit mal avenir.
Se il fussent à plain trovez,
Mult fust ainceis li chans finez :
Mais mult greja les noz le jor
E qu'en igal n'esteit l'estor.
A grant meschef les requereient
Là ù forment se défendeient,

Si que je truis escrit senz faille
Qu'a senestre de la bataille,
Où li nostre erent au contenz,
Vint un morteus esmaiemenz;
Kar ne sai par quel aventure,
Qui trop dut estre pesme e dure
Distrent e quidèrent plusor
Que li dux fust mort en l'estor:
C'en fist à mil les dos virer
Por fuir tot dreit à la mer.
A ce comença teu merveile
Qu'autretel mais ne sa pareille
Ne fu oïe en itant d'ore,
Qu'Engleis corent à Normanz sore,
Fièrent, dérompent-les à faiz,
Ici sorst dolor e esmais.
N'i éust rien deu retenir,
Ne deu champ jà plus maintenir,
Si Deu nen féist marvaument;
Mais quant li dux veit e entent
Que sa gent est si dérompue
Et morte, e guenchie, e vencue,
Si d'eus hastif conrei ne prent,
Dol à sis quers e dolor sent;
Par un sol poi n'esrage vifs,
Set qu'il creient qu'il seit ocis,
E por lui qu'il quident mort
Lor est venu cest desconfort.
Son chef désarme en la bataille
E del heaume e de la ventaille;
En si périllos leu mortal
Où feïssent tant bon vassal,
Mostrer se vout apertement
Que bien sachent certainement
Qu'il est toz seins e toz séurs,
Qu'à lui tornera li bons eurs.
A ceus qui jà erent fuiant
Lor vait, l'espée el poing, d'avant,
Si très durement les manace
Dunt guerpi unt e champ e place
Que riens n'eu saureit reconter.
Qui dunc l'oïst en haut crier:

« Qu'avez oï, genz senz valor?
Ne veez-vos vostre seignor
Délivre e bien aidanz e sains
E de victorie tot certains?
Tornez arière au féréiz,
Kar jà les verreiz desconfiz. »
Dunc vint poignant quens Eustace
Qui le duc effreie e manace
E dit : « Morz est, por veir, senz faille,
S'il ne se part de la bataille;
Nul recovrer n'a mais ès suens. »
Ci pout grant honte aveir li quens,
Qu'à trop mauvaise e à trop fole
Fu puis tenue la parole;
E li dux ses gens tant sermone
Que quers e hardement lor done;
E quant ce est que sain le veient,
De nule rien plus ne s'effreient,
R'adrècent les chès des chevaus;
E li bons dux, li bons vassaus
Lor mostre la veie prèmiers.
Iloc par fu tens chevaliers
Et tel esforz i fist le jor
Od le tranchant brant de color,
Que chevaliers fendi armez
De ci qu'ès nuz des baüdrez;
Hurte e abat, détrenche e tue,
E sa grant gent se resvertue,
Trovent Engleis desconreez
Qui jà s'erent abandonez
A enchaucier e à occire.
Donc i out d'eus fait teu martire
Si très doleros e si granz
Que milliers, si cum sui lisanz,
I chaïrent que tuit finèrent.
Idunc quant Normant recovrèrent,
En sanc erent vers les jenoiz.
Ainz que partist icil tooilz,
Fu reis Heraut morz abatuz,
Parmi les deus costez féruz
De treis granz lances acérées
Et par le chef de dous espées.

Qui entrèrent jusqu'as oreilles
Que les plantes en out vermeilles.
Ne fu pas tost apercéu :
Por ce se sunt mult puis tenu
Cil devers lui estrangement.
A cel estor, à cel content,
Dunt ci vos di e dunt je vos cont,
Robert, fiz Roger de Baumunt,
Vos di qui fu teus chevaliers
Si proz, si hardiz e si fiers
E si aidanz que ceste istoire
Me fait de lui mult grant mémoire.
Mult redélivrent forz les places
Il e ses genz quens Eustaces.
Si n'a durée acer ni fer
Vers Guillaume le fiz Osber,
Qu'Engleis ateigne si garniz
De la mort ne puisse estre fiz.
Chevaliers i est forz e durs
E sage, e sofranz, e séurs;
E li bons visquens de Toarz
N'i est ne mauvais ne coarz,
Qui est apelé Eimeris;
Mult i reçut le jor grant pris.
Gauter Gifart, savum de veir,
Qui out le jor grant estoveir,
Qu'abatuz fu de son destrier
Eissi que cinc cenz chevalier
Des lors l'aveient jà outré,
Toz ert li secors oublié,
Quant li bons dux de Normendie,
Od l'espée d'acer forbie,
L'ala secorre e délivrer
E faire sempres remonter.
En si fait lieu n'iert mais retrait
Que tel esforz cum ceu seit fait
Par un prince qui au munt vive.
Nus ne content ne nus n'estrive
Que le pris n'en fust suens le jor
De la bataille et del estor;
Poi out de mort crieme e regart
A rescorre Gauter Gifart.

N'en i r'out gaires de plus buens
Qui fu le jor Hues li quens,
E Guillaume cil de Warenne
R'ida à conquerre le règne
Cum buens chevalers e hardiz.
Uns Taillefer, ce dit l'escriz,
I aveit mult grant pris conquis;
Mais il i fu morz e occis.
Tant esteit grant sis hardemenz
Qu'en mi les presses de lor genz
Se colout autresi séur
Cume s'il i fust clos de mur;
Et puis qu'il out plaies mortex,
Puis i fu-il si proz e teus
Que chevalier de nul parage
N'i fist le jor d'eus teu damage.
Ne's non pas toz, ne cil ne fist
Que l'estoire primes escrist,
Qui riche furent e vassal
El dur estor pesme e mortal.
Si vousisse lor faiz escrire,
Trop lunge chose fust à dire;
En treis quaers de parchemin
N'en venissé-je pas à fin:
Par ce covient l'ovre à finer,
Que tost s'ennuient d'escouter,
Eschis e pensis e destreiz,
Auquant plusor soventes feiz
Qui à neient volent entendre
Mieuz qu'as buenz faiz oïr n'aprendre.
[S]i dès prime, quant fu jostée
De ci qu'à haute relevée
Dura la bataille plénière,
Que nus ne s'en fu traiz arère;
Mais quant la chose fu séue
E entre Engleis apercéue
Que Heraut ert mort à devise
E le plus de sa gent occise
E sis frère e baron plusors
N'en i atendent nul secors;
Las sunt e vain, e feible, e pâle
Del sanc qui des cors lor dévale;

Veient sei rompre e départir
E de totes parz envaïr,
Veient lor genz ocis e morte
E vient la nuit qui's desconforte,
Veient Normanz resvigorer
E lor force creistre e dobler,
Veient n'i a deffension,
Qui ne garra par esperon
On par mucer ou par foïr
Certains e fis est de morir;
Virent les dos, n'i a retor;
Le deffendre laissent li lor.
Teus fu lor perte e lor esmais
Que dérompu sunt à un fais.
Adonc i out glaive e martire
Si grant n'el vos saureiet riens dire.
Cele occise, cele dolor
Tint tant cnm point I out deu jor,
Ne la nuit ne failli la paine
Ci que parut le diemaine.
Ce que la terré ert encombrose
E fossée e espinose,
C'ocist Engleis plus e destruist,
Que nus à peine s'i esduist.
La trébuchoent e chaeient,
E cil a pié les occieient,
Ne quid n'el sai ne je n'el lis
Ne en nulé istoire n'el truis
C'unc si granz genz fust mais jostée,
Si périe n'eissi alée
N'eissi à neient revertue.
Si fu la bataille vencue
Le premier jor d'oitovre dreit:
E si quide-l'om bien e creit
Qu'à cinc milliers furent esmé
Cil des lor qui fureut trové
Sol eu grant champ del féreiz
Quant qu'il fussent desconfiz,
Estre l'occise et le martire
Qui fu tute la nuit à tire.
Au retorner parmi les morz
Véissiez esjoïr les noz;

Mais li dux est pleins de pitié,
De lermes a le vis moillié
Quant il esgarde les ocis.
S'il tuit li furent enemis
Morteus vers lui e vers les suens,
Dunt mult li unt ocis de buens,
S'il tot deit aveir joie grant
D'aver si vencu un tirant
Vers lui parjur, faus, desleié,
Toteveies a-il pitié
Que li plus bel et li meillor
E deu regne tote la flor
Seient eissi peri e mort
Par sa grant coupe e par son tort.
Cerchez fu sis cors e trovez,
En plus de tresze leus nafrez,
Kar devers lui, si cum je qui,
N'out meillor chevaler de lui;
Mais Deu ne crïenst ne serement
E por ce l'em prist malement.
Lez lui furent trové ocis
Andui si frère, ce m'est vis;
Ne se voudrent de lui partir:
Toz treis les i covint morir.
Eissi l'en prent qui sieu désert:
Qui tot coveite le tot pert.
Cest glaive e ceste grant dolor
Que li Normant unt fait des lor
Aveient pieçà dèservie
Quant par lor très grant félonie.
Occistrent Auvré e tanz
De ses bons compaignons normanz,
C'unc puis ne fu ne 's haïssent
E qu'a ce ne 's atendissent,
Qu'or en unt fait à ceste feiz
Cumparé unt lor grant desleiz.
Tant aveit lor mautez durée
Qu'or es fenie e trespassée.
Alée est tote lor vertu
Si qu'à neient sunt revertu.
Deu règne ert mais la seignorie
As eirs estraiz de Normendie:

Cunquise l'unt cum chevalier
Au fer trenchant e al acier.
Au bie[n] matin, enprès mangier,
A fait li dux les morz cercher.
Mult i out piez e mains e buille;
Mais les armes e la despuille
Firent coillir e amasser;
Dunc fist toz les suens enterrer.
Li reis Herant fu séveliz;
E si me retrait li escriz
Que sa mère por lui aveir;
Vout au duc dónner grand aveir;
Mais n'en vout unques dener prendre
Ne por riens nule le cors rendre;
Mais à un Guillaume Malet,
Qui n'ert tosel pas ne vaslet,
Mais chevaliers durs et vaillanz.
Icist l'en fu tant depreianz
Qu'il li donna à enfoir
Là où li vendreit à plaisir.

RÉCIT DE ROBERT WACE [1].

Li dus e li soeps plus n'i firent,
A lor herberges revertirent,
Tuit asseur e tuit certain
D'aveir la bataille à demain.
Dunc veissiez hanstes drecier,
Haubers e helmes afaitier,
Estriens e seles atorner,
Couires emplir, ars encorder,
Eissi tot apareillier
Ke à cumbatre aveit mestier.
Quant la bataille dut joster,
La nuit avant, ço oi conter,
Furent Engleiz forment haitiez,
Mult riant e mult enveisiez;
Tote nuit mangièrent e burent,
Unkes la nuit el lit ne jurent.

[1] *Roman de Rou et des ducs de Normandie*, par Robert Wace, t. II, p. 183 et suiv.

Mult les veissiez demener,
Treper e saillir e chanter;
Bublie, crient, *e weissel*,
E laticome e drincheheil,
Drinc Hindrewart e Drintome
Drinc Helf e drinc Tome.
Eissi se contindrent Engleiz,
E li Normanz et li Franceiz
Tote nuit firent oreisons,
E furent en aflicions.
De lor pechiez confez se firent,
As proveires les regehirent,
Et qui n'en out proveires prez,
A son veizin se fist confez.
Por ço ke samedi esteit,
Ke la bataille estre debveit,
Unt Normanz pramis e voé,
Si com li cler l'orent loé,
Ke à cet jor mez s'il veskeient,
Char ne saunc ne maingereient.
Giffrei, eveske de Coustances,
A plusors joint lor penitances;
Cil reçut li confessions,
E dona li beneiçons.
Cil de Baieues ensement,
Ki se contint mult noblement;
Eveske fu de Baessin,
Odes aveit nom, filz Herluin,
Frere li dus de par lor mere;
Granz esforz mena od son frere
De chevaliers e d'altre gent;
Manant fu mult d'or e d'argent.
D'oitovre al quatorzieme di
Fu la bataille ke jo vos di.
Li proveires par lor chapeles,
Ki esteient par l'ost noveles,
Unt cele noit tote veillié,
Dex reclamé e Dex preié.
Junes font et aflicions
E lor privées oroisons;
Salmes dient e misereles,
Letanies e kerieles;

Dex requierent e merci crient.
Patenostres e messes dient :
Li uns : *Spiritus Domini*,
Li altres : *Salus populi*,
Plusors : *Salve, sancte parens*,
Ki aparteneit à cel tens,
Kar samedi cel jor esteit
A cel jor bien aparteneit.
Quant li messes furent chantées,
Ki bien matin furent finées,
Tuit li baron s'entr'asemlerent,
El duc vindrent, si porparlèrent
Ke treis cunreis d'armes fereient
Et en treis lieus les assaldreient.
En un tertre s'estut li dus,
De sa gent pout veir li plus;
Li baron l'unt avironé,
Hautement a à els parlé :
« Mult vos dcis, dist-il, toz amer,
E mult me pois en vos fier,
Mult vos dei e voil mercier
Ke por mei avez passé mer,
Estes venu en cele terre,
Ne vos en puiz, ço peize mei,
Tel graces rendre com jo dei,
Maiz quant jo porrai, les rendrai,
E ço aureiz ke jo aurai :
Se jo cunquier, vos cunquerrez,
Se jo prens terre, vos l'aurez.
Maiz jo di bien veraiement :
Jo ne vins mie solement
Por prendre ço ke je demant,
Maiz por vengier li felunies,
Li traïsuns, li feiz menties,
Ke li homes de cest païs
Unt fet à notre gent toz dis.
Mult unt fet mal à mes parenz;
Mult en unt fet à altres genz;
Par traïsun font kank' il font,
Jà altrement mal ne feront.
La nuit de feste saint Briçun
Firent orrible traïsun,

Des Daneiz firent grant dolor,
Toz les ocistrent en un jor.
Ne kuid mie ke pechié seit
D'ocire gent ki miex ne creit :
Ensemle od els mangié aveient,
E en dormant les ocieient;
D'Alwered avez bien oï
Come Guigne mult le traï :
Salua li, poiz cil beisa,
Ensemle od li but e menga,
Poiz le traï, prist e lia,
E à felun rei le livra,
Ki en l'isle d'Eli le mist,
Les oils li creva, puiz l'ocist.
A Gedefort fist toz mener
Cels de Normendie e diesmer :
Et quant la diesme fu partie,
Oez com faite felonie,
Por ço ke trop grant li sembla,
La diesme de rechief diesma,
Teles felunies e plusors
K'il unt fete à nos ancessors
Et à nos amis ensement,
Ki se contindrent noblement,
Se Dex plaist nos les vengeron,
Et kant nos veincu les aron,
Ke nos feron legierement,
Lor or aron e lor argent,
E lor aveir donc plenté ont,
E li maneirs ki riches sont.
En tot li mond n'a altretant
De si fort gent ne si vaillant
Come vos estes asemblez;
Vos estes toz vassals provez. »
— E cil comencent à crier :
« Jà n'en verrez un coarder,
Nus n'en a de morir poor,
Se mestier est por vostre amor. »
— Il lor repont : « Les vos merciz,
Por Dex, ne seiez esbahiz,
Ferez les bien al comencier;
N'entendez mie à gaaingner;

Li gaain nos iert tot comun;
A plenté en ara chescun;
Vos ne porreiz mie garir
Por estre en paiz ne por fuir;
Jà Engleiz Normanz n'ameront
Ne jà Normanz n'esparneront;
Felons furent e felons sont,
Faus furent et faus seront.
Ne fetes mie malvaistié,
Kar jà n'aront de vos pitié.
Ne li coart por bien fuir,
Ne li hardi por bien ferir,
N'en iert des Engleiz plus preisiez,
Ne n'en sera plus esparniez.
Fuir poez jusk'à la mer,
Vos ne poes avant aler;
N'i troverez ne nef ne pont,
Et esturmans vos faldront;
Et Engleiz là vos ateindront,
Ki à honte vos ociront.
Plus vos morreiz en fuiant
Ke ne fereiz en combatant;
Quant vos par fuie ne garreiz,
Cumbatez vos e si veincrez.
Jo ne dot pas de la victoire,
Venuz somes por aveir gloire;
La victoire est en notre main,
Tuit en poez estre certain. »
— A ço ke Willame diseit
Et encor plus dire voleit,
Vint Willame li filz Osber,
Son cheval tot covert de fer.
— « Sire, dist-il, trop demoron;
Armons nos tuit, alon, alon! »
— Issi sunt as tentes alé,
Al miex k'il poent se sunt armé.
Li dus fu mult en grant trepeil
Tuit perneient à li cunseil
Mult enorout toz li vassals,
Mult donout armes e chevals.
Quant il s'apareilla d'armer,
Sun boen haubert fist demander,

Sor sez bras l'a uns hoem levé,
Devant li dus l'a aporté.
Maiz al lever l'a trestourné
Sainz k'il ne fist ço de sun gré :
Sun chief a li duz enz boté,
Preuf l'aveit jà tot endossé,
Cels derriers a devant torné,
Arrière l'a mult tost jeté;
Cil en furent espoenté;
Ki li haubert unt esgardé.
— « Maint home, dist-il, aï veu :
Se issi li fust avenu,
Jà hui maiz armes ne portast
Ne en hui maiz en champ n'entrast,
Maiz unkes en sort ne creï
Ne ne creirai; en Dex me fi,
Kar il fet d'el tot son pleisir,
Et ço k'il velt fet avenir.
Unkes n'amai sortiseors,
Ne ne creï devineors;
A Dam le Deu tut me comant,
Chà mon haubert n'alez dotant;
Li haubert ki fu tresturné,
Et puiz me r'est à dreit doné
Senefie la tresturnée
De la chose ki iert muée.
Li nom ki ert de duché
Verreiz de duc en rei torné;
Reis serai ki duc ai esté,
N'en aiez mie altre pensé. »
— Dunc se signa, li haubert prist,
Beissa sun chief, dedens le mist,
Laça sun helme et ceint s'espée,
Ke un varlet out aportée.
Sun boen cheval fist demander,
Ne poeit l'en meillor trover;
D'Espaingne li out enveié
Un reis par mult grant amistié;
Armes ne presse ne dotast
Se sis sires l'esperonast.
Galtier Giffart l'out amené,
Ki à Saint-Jame aveit esté;

Tendi sa main, li regnes prist,
Pié en estrieu, desuz s'asist;
Li cheval poinst e porsailli,
Torna e point e s'esverti.
Li visquens de Toarz guarda
Coment li dus armes porta;
A sa gent a entor sei dit:
— « Homè mez si bel armé ne vit,
Ki si gentement chevalchast,
Ne ki si bel arme portast,
N'à ki haubert si avenist,
Ne ki lance si bien brandist,
Ki en cheval si bien seist,
Ki si tornast, ne si tenist.
Soz ciel tel chevalier n'en a
Beau quiens e beau rei sera;
Cumbate sei, e si veincra;
Tot seit honi ki li faldra. »
— Li dus fist chevals demander,
Plusors en fist tres li mener,
Chescun out à l'arçon devant
Une espée bone pendant;
Et cil ki li chevals menerent,
Lances acerées porterent.
Dunc furent armé li baron,
Li chevalier e li gueldon,
En treis compaignes se partirent,
E treiz compaignes d'armez firent.
A chescune des treiz compaignes
Out mult seignors à chevetaignes,
K'il ne feissent coardie
Por perdre membre ne por vie.
Li dus apela un servant,
Son gonfanon fist traire avant
Ke li pape li enveia,
E cil le traist, cil le despleia;
Li dus le prist, suz le dreça,
Raol de Conches apela:
Portez, dist-il, mon gonfanon
Ne vos voil fere se dreit non;
Par dreit e par anceissorie
Deivent estre de Normandie

Vostre parent gonfanonier,
Mult furent tuit boen chevalier.
Grant merci, dist Raol, aiez,
Ke nostre dreit reconoissiez;
Maiz li gonfanon, par ma fei,
Ne sera hui porté par mei.
Hui vos claim quite cest servise;
Si vos servirai d'altre gulse,
D'altre chose vos servirai:
En la bataille od vos irai,
Et as Engleiz me combatrai
Tant ke jo vis estre porrai;
Saciez ke ma main plus valdra
Ke tels vint homes i aura.
E li Dus guarda d'altre part,
Si apela Galtier Giffart:
Cel gonfanon, dist-il, pernez;
En la bataille le portez.
Galtier Giffart li respondi:
Sire, dist-il, per Dex merci;
Veiez mon chief blanc e chanu,
Empeirié sui de ma vertu;
Ma vertu m'est afebliée,
E m'aleine mult empeiriée.
L'ensuigne estuet à tel tenir,
Ki lonc travail poisse soffrir,
E jo serai en la bataille;
N'aveiz home ki mielx j vaille,
Tant i kuid ferir od m'espée,
Ke tot en iert ensanglantée.
Dunc, dist li dus par grant fierté,
Seignors, par la resplendor Dé,
Vos me volez, ço crei, traïr,
E à cel grand busuing faillir.
Sire, dist Giffart, non feron;
Jamez ne feron traïson,
Nel' refus' mie par félonie,
Maiz jo ai grant chevalerie
De soldéiers e de mon fieu;
Unkes mez jo n'out si bon lieu
De vos servir com jo ore ai.
Or, se Dex plaist, vos servirai;

Se mestier ert, por vos morreie;
Por vostre cor, li mien metreie.
En meie fei, ço dist li dus,
Jo vos amoe, or vos aim' plus;
Se jo en puiz escarper vis,
Mielx vos en sera mez toz dis.
Dunc apela un chevalier
Ke mult aveit oï preisier;
Tosteins filz Rou-le-Blanc out non,
Al Bec en Caux aveit meison:
Li gonfanon li a livré
E cil l'en a seu bon gré,
Parfondement l'en a cliné:
Volentiers l'a e bien porté.
Encor en tienent quitement
Lor éritage lor parent;
Quitement en deivent aveir
Lor eritages tuit ses eir.
Willame sist sor son destrier;
Venir a fet avant Rogier
Ke l'en dist de Montgomeri:
Forment, dist-il, en vos me fi:
De cele part de là ireiz,
De cele part les assaldreiz,
E Guillame, un seneschal,
Li filz Osber, un boen vassal,
Ensemble od vos chevalchera
Et ovec vos les assaldra.
Li Boilogneiz e li Pohiers.
Aureiz e toz mes soldeiers.
De l'altre part Alain Fergant
Et Aimeri li cumbatant,
Poitevinz meront e Bretons
E del Maine toz li barons;
E jo, od totes mes granz genz
Et od amiz et od parenz,
Me cumbatrai par la grant presse
U la bataille iert plus engresse.
Armé furent tuit li baron
E li chevalier e li gueldon.
La gent à pié fut bien armée,
Chescun porta arc et espée;

Sor lor testes orent chapels,
A lor piez liez lor panels;
Alquanz unt bones coiriés,
K'il unt à lor ventre liés;
Plusors orent vestu gambais,
Couires orent ceinz et archais.
Chevaliers ont haubers e branz,
Chauces de fer, helmes luizanz,
Escuz as cols, as mains lor lances;
E tuit orent fet cognoissances,
Ke Normant altre coneust,
Et k'entreposture n'eust;
Ke Normant altre ne ferist,
Ne Franceiz altre n'oceist,
Cil à pié aloient avant
Serréement, lor ars portant;
Chevaliers emprez chevalchoent,
Ki les archiers emprez gardoent.
Cil à cheval et cil à pié,
Si com il orent comencié,
Tindrent lor eire e lor compas,
Serréement, lor petit pas,
Ke l'un l'altre ne trespassout,
Ne n'aprismout ne n'esloignout.
Tuit aloent serréement,
E tuit aloent fierement.
D'ambedui parz archiers esteient,
Ki à travers traire debveient.
Heraut out sez homes mandez,
Cels des chastels e des citez,
Des ports, des viles e des bors,
Contes, baronz et vavassors.
Li vilain des viles aplouent,
Tels armes portent com il trovent;
Machues portent e granz pels,
Forches ferrées e tinels.
Engleiz orent un champ porpris;
Là fu Heraut od ses amis
Et od li baronz del païs,
Ke il out semons e requis.
Venuz furent delivrement
Cil de Lundres e cil de Kent,

Cil de Herfort e cil d'Essesse,
Cil de Surée e de Sussesse,
De Saint Edmund e de Sufoc,
E de Norwis e de Norfoc,
De Cantorbiere et de Stanfort,
E cil vindrent de Bedefort,
E cil ki sunt de Hundetone;
Venu sunt cil de Northantone,
D'Eurowic e de Bokinkeham,
De Bed e de Notinkeham,
Le Lindesie e de Nichole
Vindrent qui sorent la parole.
Dechà deverz soleil levant
Veissiez venir gent mult grant
De Salebiere e de Dorsete
E de Bat e de Sumersete;
Mult en i vint de verz Glocèstre,
E mult en vint de Wircèstre,
De Wincestre, de Hontesire
Et del contó de Brichesire.
Mult en vint d'altres cuntrées
Ke nos n'avon mie nomées;
Ne poon mie tot nomer,
Ne ne volon tot aconter.
Tuit cil ki armes porter porent
Ki la novele del duc sorent,
Alerent la terre desfendre
D'icels ki la voloent prendre.
D'ultre li Humbre n'i vint gaires,
Quer cil orent altres affaires;
Daneiz les orent damagiez
E Tosti les out empiriez.
Heraut sout ke Normanz veindreient
E ke par main les assaldreient;
Un champ out par matin porpris
U il a toz ses Engleiz mis;
Par matin les fist toz armer
E la bataille conréer,
Et il out armes et ator,
Ki conveneit à tel seignor.
Li dus, ço dist, le deit requerre,
Ki cunquerre velt Engleterre,

Et il, ço dist, le deit atendre,
Ki la terre li deit defendre.
A sa gent dist e comanda
Et à ses baronz cunseilla
Ke tuit ensemble se tenissent
Et ensemble se defendissent,
Quer se d'iloc se desparteient,
A grant paine se rescovreient.
Normanz, dist-il, sunt boen vassal,
Vaillant à pié et à cheval;
A cheval sunt boen chevalier
E de cumbatre costumier;
Se dedenz noz poent entrer,
Nient iert puiz del recovrer.
Lungues lances unt et espées,
Ke de lor terre unt aportées,
E vos avez lances agües
E granz gisarmes esmolues.
Cuntre vos armes ki bien taillent
Ne kuid les lor gaires ne vaillent;
Trenchiez quant ke trenchier porreiz,
Et jà mar rien espanereiz.
Heraut out grant pople e estult,
De totes parz en i vint mult;
Maiz multitude petit vaut
Se la virtu du ciel i faut.
Plusor e plusor unt poiz dit
Ke Heraut aveit gent petit,
Por ço ke à li meschaï;
Mais plusors dient e jel di,
Ke cuntre un home altre enveia.
La gent al duc poi foisonna,
Maiz li dus aveit veirement
Plusors baronz e meillor gent:
Plenté out de boens chevaliers
E grant plenté de boens archiers.
Geldons Engleiz haches portoent,
E gisarmes ki bien trenchoent;
Fet orent devant els escuz
De fenestres e d'altres fuz,
Devant els les orent levez
Come cleies joinz e serrez;

N'i lessierent nule jointure,
Fet en orent devant closture,
Par ù Normanz entr'elz venist,
Ke descunfire les volsist.
D'escuz e d'aiz s'avironerent,
Issi desfendre se kuiderent;
E s'il se fussent bien tenu,
Jà ne fussent li jor veincu.
Jà Normant ne si embastist,
Ke l'alme à hunte ne perdist,
Fust par hache, fust par gisarme,
U par machue u par altre arme.
Corz haubers orent e petis,
E helmes de sor lor vestis.
Li reis Heraut dist e fist dire
E fist banir com lor sire
Ke chescun tienge a tort son vis
Tot dreit cuntre lor anemis,
Nus ne tort de là ù il est,
E ki veindra là les truis prest:
Ke ke Normant et altre face,
Chescun desfende bien sa place.
Dunc rova cels de Kent aler
Là ù Normanz durent joster,
Kar ço dient ke cil de Kent
Deivent ferir primierement;
U ke li reis auge en estor,
Li primier colp deit estre lor.
Cil de Lundres, par dreite fei,
Deivent garder li cors li rei,
Tut entur li deivent ester,
E l'estandart deivent garder;
Cil furent miz à l'estandart,
Ke chescun le défent e gart.
Quant Heraut out tot apresté,
E ço k'il volt out comandé,
Emmi les Engleiz est venu,
Léz l'estendart est descendu;
Lewine e Guert furent od lui:
Frere Heraut furent andui;
Asez out entur li baronz.
Heraut fu lez si gonfanonz;

Li gonfanon fu mult vaillanz,
D'or e de pierres reluisanz;
Willame pois ceste victoire
Le fist porter à l'Apostoile,
Por mostrer e metre en memoire
Sun grant cunquest e sa grant gloire.
Engleiz se sunt tenu serré,
Tuit de cumbatre atalenté;
Un fossé unt d'une part fait,
Ki parmi la champaigne vait.
Entretant Normanz aparurent,
D'un pendant surstrent ù il furent;
D'une valée e d'un pendant
Sort un cunrei ki vint avant.
Li reis Heraut de luing les vit,
Guert apela, si li a dit:
Frère, dist-il, ù gardes-tu?
As-tu li dus qui vient veu?
De cele gent ke jo vei là,
La nostre gent nul mal n'ara.
Il a poi gent à nos cunquerre,
Mult ai grant gent en cele terre,
Encore ai jo tuz cumbatanz,
Ke chevaliers ke paisanz
Par quatre foiz chent mil armez.
Par fei, dist Guert, grant gent avez,
Mais mult petit poise en bataille
Assemblée de vilanaille.
Grant gent avez en sorquetot.
Mult creim Normanz e mult les dot:
Tuit cil ki vienent d'outremer
Sont mult à craindre e à doter.
Bien sunt armé, à cheval vunt,
Nos maisnies defolerunt.
Mult unt lances, mult unt escuz,
Mult unt haubers, helmes aguz,
Mult unt glaives, mult unt espées,
Ars e saetes barbelées,
Les saetes sunt mult isneles,
Mult plus tost vunt ke arondeles.
Guert, dist Heraut, ne t'esmaier,
Dex nos pot bien, s'il volt aidier:

Jà par la gent ke jo là vei
Ne nos estuet estre en esfrei.
Endementrez ke il parloent
De cels Normanz k'il esgardoent
Sort un altre cunrei plus grant,
Emprez l'altre serréement;
A une part del champ tornerent,
E si k'as altres s'asemblerent.
Heraut les vit, si les garda,
Guert apela, si li mostra :
Guert, dit-il, nos anemiz creissent,
Chevaliers viennent et espeissent,
Mult part en vient, grant poor ai :
Unkès maiz tant ne m'esmaai,
De la bataille ai grant freor,
Mi cors en est en grant poor.
— Heraut, dist-il, mal espleitas
Quant de bataille jor nomas;
Ço peise mei ke chà venis
Et k'à Lundres ne remainsis,
U à Lundres u à Wincestre.
Maiz ore est tart, ne pot maiz estre.
— Sire frere, Heraut a dit,
Cunseil ariere velt petit;
Desfendon nos, se nos poon.
Ne sai mez altre garison.
— Se tu, dist Guert, à Lundres fusses,
De vile en vile aler peusses,
E jà li dus ne te quérist,
Engleiz dotast e tei cremist;
Ariere alast u paix feist,
E tes regnes te remainsist;
Unkes creire ne me volsis,
Ne me preisa ço ke jo dis;
De la bataille jor meis
Et à cel jor terme asseis,
Et de ton gré si le quesis.
— Guert, dist Heraut, por bien le fis;
Jor li assis à samedi,
Por ço ke samedi naski;
Ma mere dire me soleit
Ke à cel jor bien m'aveindreit.

— Fol est, dist Guert, ki en sort creit,
Jà nul prudhoem creire n'i deit,
Nul prudhoem ne deit creire en sort.
A son jor a chescun sa mort;
Tu dis ke samedis naskis.
A cel jor pos estre occis.
Atant est sorse une cumpaigne
Ki covri tute la champaigne;
Là fu li gonfanon levez,
Ki de Rome fu aportez;
Joste l'ensuigne ala li dus:
Là fu li mielx, là fu li plus,
Là furent li boen chevalier,
Li boen vassal, li boen guerrier;
Là furent li gentil baron,
Li boen archier, li boen geldon,
Ki debveient li dus garder,
Et entur li debveient aler.
Li garchon e l'altre frapaille;
Ki mestier n'orent en bataille,
Ki le menu herneiz garderent,
De verz un teltre s'en tornerent.
Li proveire e li ordoné
En som un tertre sunt monté
Por Dex preier e por orer,
E por la bataille esgarder.
Heraut vit Willame venir,
E li chams vit d'armes covrir,
E vit Normanz en treiz partir,
Ki de treiz parz voldrent ferir:
Ne sai kels deie plus doter,
A paine pout itant parler:
Nos somes, dist-il, mal bailli,
Mult criem ke nos seions honi.
Li quens de Flandres m'a traï;
Mult fis ke fol ke jel' créi,
Kar par son brief m'aveit mandé,
E par messaige asseuré
Ke Willame ne porreit mie
Aveir si grant chevalerie.
Por ço, dist-il, me suiz targiez,
Ke me suis tant poi porchaciez:

Ço peise me ke ai si fait.
Sun frère Guert à sei a trait,
Miz se sunt juste l'estandart;
Chescun prie ke Dex le gart.
Envirun els lor parenz furent
E li baron ke il conurent;
Toz les unt preié de bien faire.
Nus ne s'en pot d'iloc retraire;
Chescun out son haubert vestu,
Espée ceinte, el col l'escu;
Granz haches tindrent en lor cols,
Dunc il kuident ferir granz cols.
A pié furent serrcement,
Mult se contindrent fierement;
Maiz s'il seussent deviner
Mult deussent plaindre e plorer
Por la dolorose advanture,
Ki lor avint mult male e dure.
Olicrosse sovent crioent
E *Godemite* reclamoent;
Olicrosse est en engleiz
Ke *Sainte Croix* est en franceiz,
E *Godemite* altretant
Com en frenceiz *Dex tot poissant.*
Normanz orent treiz cumpaignies
Por assaillir en treiz parties;
En treiz cumpaignes se partirent,
E treiz cumpaignes d'armes firent.
Li primiers e li secund vint,
E poiz li tiers ki plus grant tint:
Ço fu li dus ovec sa gent,
Tuit alerent hardiement,
Dez ke li dous ost s'entrevirent,
Grant noise e grant temulte firent:
Mult oïssiez graisles soner,
E boisines e cors corner:
Mult veissiez gent porfichier,
Escuz lever, lances drecier,
Tendre lor ars, saetes prendre,
Prez d'aissaillir, prez de desfendre.
Engleiz à estal se teneient,
E li Normanz toz tems veneient.

Quant il virent Normanz venir
Mult veissiez Engleiz fremir,
Genz esmover, ost estormir;
Li uns rouir, li altres palir;
Armes seisir, escuz lever;
Hardiz saillir, coarz trembler.
Taillefer, ki mult bien cantout,
Sor un cheval ki tost alout,
Devant li dus alout cantant
De Karlemaine e de Rollant,
E d'Oliver e des vassals
Ki morurent en Renchevals.
Quant il orent chevalchié tant
K'as Engleis vindrent aprismant:
Sires, dist Taillefer, merci,
Jo vos ai lungement servi,
Tut mon servise me debvez;
Hui si vos plaist me le rendez.
Por tut guerredun vos requier,
E si vos voil forment preier:
Otreiez mei, ke jo n'i faille,
Li primier colp de la bataille.
E li dus respont: Je l'otrei.
E Taillefer point à desrei,
Devant toz li altres se mist;
Un Engleiz feri, si l'ocist;
Desoz le pis, parmie la pance
Li fist passer ultre la lance;
A terre estendu l'abati.
Poiz trait l'espée, altre feri,
Poiz a crié: Venez, venez:
Ke fetes vos? Ferez, ferez.
Dunc l'unt Engleiz avironé;
Al secund colp k'il out doné,
Eis vos noise levé e cri,
D'ambedui pars pople estormi.
Normanz à assaillir entendent,
E li Engleiz bien se defendent;
Li uns fierent, li altres botent,
Tant sunt hardi ne s'entredotent.
Eis vos la bataille assemblée,
Dunc encore est grant renomée

Mult oïssiez grant corneiz
E de lances grant froisseiz,
De machues grant fereiz,
E d'espées grant chapleiz.
A la feie Engleiz ruserent,
E à la feie retornerent,
Et cil d'ultre-mer assailleient,
E bien sovent se retraeient.
Normanz escrient : *Dex aïe* ;
La gent englesche : *Ut* s'escrie :
Lors veissiez entre serjanz,
Gelde d'Engleiz e de Normanz,
Granz barates e grauz medlées,
Buz de lances e colps d'espées.
Quant Engleiz cheient, Normanz crient,
De paroles se cuntralient,
E mult soveut s'entredefient,
Maiz ne sevent ke s'entredient;
Hardiz fierent, cuarz s'esmaient;
Normanz dient k' Engleiz abaient,
Por la parole k'il n'entendent.
Cil empierent e cil amendent.
Hardiz fierent, cuarz gandissent
Come hoems font ki escremissent.
A l'assaillir Normanz entendent,
E li Engleiz bien se defendent,
Hauberz percent et escuz fendent.
Granz colps receivent, granz colps rendent,
Cil vunt avant, cil se retraient ;
De mainte guise s'entre assaient.
  En la champaigne out un fossé;
Normanz l'aveient adossé:
En belliant l'orent passé,
Ne l'aveient mie esgardé.
Engleiz unt tant Normanz hasté,
E tant empeint e tant boté;
El fossé les unt fet ruser,
Chevals e hommes jambeter:
Mult veissiez homes tumber,
Li uns sor li altres verser,
E tresbuchier et adenter ;
Ne s'en poeient relever.

Des Engleiz i moreit asez,
Ke Normanz unt od els tirez.
En tut li jor n'out mie tant
En la bataille occiz Normant,
Com el fossé dedenz perirent,
Ço distrent ki li morz virent.
Vasletz ki as herneiz esteient,
E li herneiz garder debveient.
Voldrent guerpir tut li herneiz,
Por li damage des Franceiz,
K'el fossé virent tresbuchier,
Ki ne poeient redrecier;
Forment furent espoenté,
Por poi k'il ne s'en sunt torné;
Li herneiz voleient guerpir
Ne saveient kel part garir.
Quand Odes, li boen corunez,
Ki de Baieues ert sacrez,
Poinst, si lor dist: Estez, estez;
Seiez en paiz, ne vos movez;
N'aiez poor de nule rien,
Kar se Dex plaist nos veincron bien.
Issi furent asséuré,
Ne se sunt mie remué.
Odes revint puignant ariere
U la bataille esteit plus fiere:
Forment i a li jor valu,
Un haubergeon aveit vestu,
Desor une chemise blanche,
Lé fut li cors, juste la manche;
Sor un cheval tot blanc seeit,
Tote la gent le congnoisseit.
Un baston teneit en son poing;
Là ù veeit li grant besoing,
Faseit li chevaliers torner,
Et là les faseit arrester:
Sovent les faseit assaillir,
E sovent les faseit férir.
Dez ke tierce del jor entra,
Ke la bataille començа,
De si ke none trespassa
Fust si de si, fust si de là

Ke nus ne sout lequel veincreit,
Ne ki la terre cunquerreit.
De tutes parz si se teneient,
E si sovent se cumbateient,
Ke nus ne saveit deviner
Ki debveit l'altre sormonter.
Normanz archiers ki ars teneient,
As Engleiz mult espez traeient
Maiz de lor escuz se covreient,
Ke en char ferir n'es poeient;
Ne por viser, ne por bien traire,
Ne lor poeient nul mal faire.
Cunseil pristrent ke halt traireient;
Quant li saetes descendreient,
Desor lor testes dreit charreient,
Et as viaires les ferreient.
Cel cunseil ont li archier fait,
Sor li Engleiz unt en halt trait;
Quant li saetes revenelent,
Desor les testes lor chaeient,
Chiés e viaires lor perçoent,
Et à plusors les oilz crevoent;
Ne n'osoent les oilz ovrir,
Ne lor viaires descovrir.
Saetes plus espessement
Voloent ke pluie par vent;
Mult espès voloent saetes
Ke Engleiz clamoent *wibetes*.
Issi avint k'une saete,
Ki deverz li ciel ert chaete
Feri Heraut desus l'oil drelt,
Ke l'un des oilz li a toleit;
E Heraut l'a par aïr traite,
Getée a les mains, si l'a fraite.
Por li chief ki li a dolu
S'est apuié sor son escu.
Por ço soleient dire Engleiz,
E dlent encore as Franceiz
Ke la saete fu bien traite
Ki à Heraut fu en halt traite,
E mult les mist en grant orgoil,
Ki al rei Heraut creva l'oil.

Normanz aperchurent e virent
Ke Engleiz si se desfendirent,
E si sunt fort por els desfendre,
Petit poeient sor els prendre.
Privéement unt cunseillié,
E entr'els unt aparaillié
Ke des Engleiz s'esluignereient,
E de fuir semblant fereient,
Tant que Engleiz les porsivront
E par les chams s'espartiront.
Si les poeient despartir,
Mielx les porreient assaillir,
E lor force sereit mult piere,
Si porreient mielx descunfiere.
E com il l'orent dit, si firent,
E li Engleiz les parswirent;
Poi et poi vunt Normanz fuiant,
E li Engleiz les vunt suiant.
Tant cum Normanz plus s'esluignierent
Et li Engleiz plus s'aprochierent.
Par l'esluignement des Franceiz
Kuiderent è distrent Engleiz,
Ke cil de France s'enfueient,
Ne jà mez ne retornereient.
La feinte fuie les dechut,
Par la fuie grant mal lor crut;
Kar se il se fussent tenu,
Ke il ne se fussent meu,
Mult se fussent bien desfendu,
A grant paine fussent veincu;
Maiz come fol se despartirent,
E come fol les parswirent.
Mult veissiez par grant veisdie
Retraire cels de Normendie;
Lentement se vunt retraiant
Por fere Engleiz venir avant.
Normanz fuient et Engleiz chacent,
Lances aloignent, haches haucent.
Quant il furent bien esbaudi,
Et par la champaigne esparti
Engleiz les aloent gabant
E de paroles leidissant.

Cuarz, font-il, mar i venistes
Ki nos terres aveir volsistes;
Nostre terre aveir kuidastes,
Folz fustes quant vos i entrastes;
Normendie vos iert trop luing,
N'i vendrez mie à cel besuing;
Nient iert mez d'arriere aler;
S'à un saut n'i poez voler.
Filz e filles perduz avez,
Se la mer tote ne bevez.
Cil escotoent e soffreient;
Ne saveient ke il diseient,
Ço lor ert vis k'il glatisseient,
Kar lor langage n'entendeient.
Al arester et al torner
Ke Normant voldrent recovrer,
Oïssiez baronz rapeler,
E *Dex aïe* en halt crier.
Lor erre unt Normanz repris
Torné lor sunt emmi le vis;
Donc veissiez Normanz torner,
E ès Engleiz entremesler;
Li uns li altres encuntrer,
E cels ferir e cels boter.
Cil fiert, cil faut, cil fnit, cil chace,
E cil assome, e cil manace;
Normanz encuntre Engleiz s'arestent,
E de ferir Normanz s'aprestent.
Mult veissiez par plusurs places
Beles fuies e beles chaces;
Grant fu la gent, la place lée,
Estur espez, dure meslée;
De tutes parz bien se cumbatent,
Granz sunt li colps, bien s'entrebatent.
Bien le faseient li Normant,
Quant un Engleiz vint acorant;
En sa cumpaigne out chent armez,
De plusors armes atornez:
Hache noresche out mult bele,
Plus de plain pié out l'alemele;
Bien fu armé à sa manière,
Grant ert e fier, o bele chiere.

En la bataille el primer front,
Là ù Normanz plus espez sont,
En vint saillant plus tost ke cers;
Maint Normant mit li jor envers
Od sa cumpaigne k'il aveit,
A un Normant s'en vint tot dreit,
Ki armé fu sor un destrier;
Od la hache ki fu d'acier
El helme ferir le kuida,
Maiz li colp ultre escolorja;
Par devant l'arcon glaceia
La hache ki mult bien trencha;
Li col del cheval en travers
Colpa k'a terre vint li fers,
E li cheval chaï avant
Od tot son mestre à terre jus.
Ne sai se cil le feri plus,
Maiz li Normanz ki li colp virent,
A grant merveille s'esbahirent.
L'assalt aveient tot guerpi,
Quant Rogier de Montgomeri
Vint poignant, la lance beissie;
Onc ne leissa por la coignie
K'il aveit sus el col levée,
Ki mult esteit louc enhanstée,
Ke il Engleiz si ne férist,
K'à la terre platir le fist;
Dunc s'escria : Ferez, Franceiz;
Nostre est li champ sor les Engleiz.
Dunc veissiez dure medlée,
Maint colp de lance e maint d'espée;
E veissiez Engleiz desfendre,
Chevals tuer et escuz fendre.
Un soldeier i out de France
Ki fu de noble cuntenance,
Sor un cheval sist merveillos;
Dous Engleiz vit mult orgnillos,
Ki s'esteient acumpaignié
Por ço ke bien erent preisié.
Ensemble debveient aler,
Li uns debveit l'altre garder;
En lor cols aveient levées

Dui gisarmes lunges e lées;
As Normanz feseient granz mals,
Homes tuoent e chevals.
Li soldeier les esgarda,
Vi li gisarmes, si dota;
Son boen cheval perdre creineit,
Kar ço ert li mielx k'il aveit;
Volentiers altre part tornast,
Se cuardise ne semblast,
Maiz tost fu en altre pensé:
Sun cheval a esperuné;
Poinst li cheval, li frein lascha
E li cheval tost le porta.
Por la crieme des dous gisarmes
L'escuz leva par les enarmes:
Un des Engleiz feri tot dreit,
Od la lance ke il teneit;
Sos li menton en la petrine;
Li fer passa parmi l'eschine.
Endementrèz ke il versa,
Se lance chaï e froissa,
Et il a le gibet seisi
Ki a sun destre bras pendi;
L'altre Engleiz a ferm amont
Ke tot li chief li casse e font.
Rogier li viel, cil de Belmont,
Assalt Engleiz el primier front,
A merveilles pris en i ont:
Ço pert as eirs ki riches sont;
Bien poet l'en saveir as plusors,
Ke il orent boens ancessors,
E furent bien de lor seignors
Ki lor donerent tels enors.
De cel Rogier en descendant
Vint li lignage de Mellant.
Guillame ke l'en dit Mallet,
Hardiement entr'els se mét;
Od l'espée qui resflambie,
As Engleiz rent dure escremie.
Maiz son escu si estroerent,
E son cheval soz li toerent,
E il meisme eussent mort,

Quant vint li sire de Montfort
E dam Willame de Vez-Pont;
Od granz maisnies ke il ont
Le rescotrent hardiement.
Mult i perdirent de lor gent;
Mallet firent monter maneiz
Sor un destrier tot freiz.
Bien firent cel de Beessin,
E li baronz de Costentin,
E Neel de Saint-Salveor
Mult s'entremet d'aveir l'amor
E li boen gré de son seignor;
Assalt Engleiz o grant vigor;
Od la petrine du destrier
En fist maint li jor tresbuchier,
Et od l'espée al redrecier
Veissiez bien baron aidier.
Grant pris en out cil de Felgieres,
Ki de Bretaigne out gent mult fieres.
Henri li sire de Ferrieres,
E cil ki dunc gardout Tillieres;
Od cels baronz grant gent s'asemble,
Sor Engleiz fierent tuit ensemble;
Morz est u pris ki ne s'en emble;
Tote la terre crole e tremble.
De l'altre part out un Engleiz
Ki leidisseit mult li Franceiz;
Od une hache mult trenchant,
Les alout mult envaïssant.
Un helme aveit tot fait de fust,
Ke kolp el chief ne receust;
A ses draz l'aveit atachié,
Et envirun son col lacié,
Un chevalier de Normendie
Vit li forfeit e l'estoltie
K'il alout des Normanz faisant;
Sor un cheval sist mult vaillant;
Eve ne feu nel' retenist,
Se li sire bien le poinsist;
Li chevalier l'esperuna
E li cheval tost le porta.
Sor li helme l'Engleiz feri,

Desuz les oils li abati,
Sor li viaire li pendi,
E li Engleiz sa main tendi,
Li helme voleit suz lever,
E son viaire delivrer;
E cil li a un colp doné,
Li puing destre li a colpé,
E sa hache à terre chaï.
Et un Normand avant sailli;
Od ses dous mains l'a relevée,
Ke il aveit mult golosée;
Maiz mult li out corte durée,
K'il l'out sempres cumperée.
Al beissier ke il faseit
A la hache ke il perneit,
Un Engleiz od une coignie,
Ke il aveit lungue emmanchie,
L'a si feru parmi li dos
Ke toz li fet croissir les os;
Tote poet l'en veir l'entraille.
E li pomon e la coraille.
Li chevalier al boen cheval
S'en retorna ke il n'out mal;
Maiz un Engleiz ad encuntré,
Od li cheval l'a si hurté,
Ke mult tost l'a acraventé,
Et od li piez tot defolé.
Li boen citean de Roem
Et la jovente de Caem,
Et de Faleise, e d'Argentoen,
E d'Anisie, e de Matoen;
Cil ki ert sire d'Aubemare,
E dam Willame de Romare,
E li sire de Litehare,
E cil de Touke e de la Mare,
E li sire de Néauhou,
E un chevalier de Pirou,
Robet li sire de Belfou,
E cil ki ert sire d'Alnou,
Li chamberlenc de Tancharvile,
E li sire d'Estotevile,
Et Wiestace d'Abevile,

Et li sire de Magnevile,
Willame ke l'en dist Crespin,
E li sire de Saint-Martin,
E dam Willame des Molins,
E cil ki ert sire des Pins;
Tuit cil furent en la bataille;
N'i a cil d'els ki mult n'i vaille.
Un vassal de Grentemesnil
Fu mult li jor en grant peril:
Kar sun cheval li tresporta,
Por poi ke il ne tresbucha
A un boissun k'il tressailli:
Par li regnes le frein rompi,
E li cheval sailli avant,
Vers les Engleiz ala corant;
E li Engleiz ki s'aperchurent,
Haches levées li corurent;
Maiz li cheval s'espoenta
Ariere vint, dunc il torna.
De Meaine li vieil Gifrei,
E de Bohon li vieil Onfrei,
De Cartrai Onfrei e Maugier,
Ki esteit novel chevalier;
De Garenes i vint Willeme,
Mult li sist bien el chief li helme;
Et li vieil Hue de Gornai,
Ensemle o li sa gent de Brai.
Ot la grant gent ke cil menerent.
Mult en ocistrent e tuerent.
Et Engerran de Laigle i vint,
L'escu el col, la lance tint,
Sor Engleiz fiert de grant aïr,
Mult se peine del duc servir;
Por terre qu'il li out pramise
S'entremist mult de son servise.
E li visquens, cil de Toarz,
Ne fu mie li jor coarz.
D'Avrencin i fu Richarz,
Ensemble od li cil de Biarz,
E li sire de Solignie,
E li boteillier d'Aubignie,
Cil de Vitrie e de Lacie,

De Val-de-Saire e de Tracie,
Et cil furent en un conrei,
Sor Engleiz fierent demanei;
Ne dotoent pel ne fossé,
Maint hoem unt cel jor enversé:
Maint boem cheval i unt tué,
E d'els maint hoem i out nafré.
Hue li sire de Montfort,
Cil d'Espiné e cil de Port,
Cil de Corcie e cil de Jort,
I unt cel jor maint Englès mort.
Cil ki fu sire de Reviers,
Grant plenté out de chevaliers;
Cil i feirent as primiers,
Engleiz folent od li destriers.
Li viel Willame de Moion
Out avec li maint cumpaignon.
De Cingneleiz Raol Teisson
E li viel Rogier Marmion
S'i contindrent come baron,
Poiz on orent grant guerredon.
Joste la cumpaigne Néel
Chevalcha Raol de Gael;
Bret esteit e Bretonz menout,
Por terre serveit ke il out,
Maiz il la tint asez petit,
Kar il la forfist, ço fu dit.
Des Biarz i fu Avenals,
Des Mortiers-Hubert Paienals,
Robert Bertram ki esteit torz,
Mult i out homes par li morz,
Li archier du Val-de-Roil,
Ensemle od els cels de Bretoil,
A maint Engleiz creverent l'oil
Od li saetes acerées
K'il aveient od els aportées.
Cels de Sole e cels d'Oireval,
De Saint-Johan e de Bréhal,
Cels de Brius e cels de Homez
Veissiez ferir mult de prez;
Li escuz sor lor chiés meteient,
Li colps des haches receveient;

Mielx voleient iloc morir,
Ke à lor dreit seignor faillir
Cil de Saint-Sever et de Caillie,
E li sire de Semillie;
De Basquevile i fu Martels,
De joste li cil de Praels,
Cil de Goviz e de Sainteals,
Del viez Molei e de Monceals,
Cil ki ert sire de Pacie,
E li seneschals de Corcie,
Et un chevalier de Lacie,
Ensemle o'els cils de Gascie,
E cil d'Oillie e de Sacie,
E li sire de Vaacie,
Del Tornéor e de Praeres,
E Willame de Columbieres,
E Gilbert li viel d'Asnieres,
De Chaaignes e de Tornières,
Li viel Luce de Bolebec,
E dam Richart ki tient Orbec.
E li sire de Bonnesboz,
E cil de Sap e cil de Gloz,
Et cil ki dunc teneit Tregoz;
Dous Engleiz fist tenir por soz;
L'un od sa lance acraventa,
L'altre od s'espée escervela,
Points li cheval, si retorna,
Si ke Engleiz ne le tocha.
Et li sire de Monfichet,
Ki de boz garder s'entremet;
L'ancestre Hue li Bigot,
Ki aveit terre à Maletot
Et as Loges et à Chanon;
Li dus soleit en sa maison
Servir d'une seneschaucie;
Mult out od li grant cumpaignie;
En fieu esteit son seneschals,
E mult esteit noble vassals.
Cil de corsage esteit petiz;
Maiz mult esteit proz e hardiz,
Et por ço as Engleiz hurta
Od la grant gent ke il mena.

La oïssiez noises e criz
E de lances grant froisseiz;
Encuntre Engleïz furent as lices,
De lor lances firent esclices.
Od gisarmes et od coignies
Lor unt lor lances pescies;
Et cil unt lor espées traites,
Li lices unt totes fraites,
E li Engleis par grant dehait
Se sunt à l'estandart retrait.
Là esteient tuit assemblé
Li meshaignié e li nafré;
Dunc point li sire de La Haie,
Nus n'espargne ne ne manaie,
Ne mus ne fiert k'à mort ne traie,
Ne poet garir k'il fet plaie.
Cil de Vitrie e d'Urinie,
Cil de Monbrai e de Saïe
E li sire de la Ferté
Maint Engleiz unt acraventé;
Grant mal i firent li plusor,
E mult i perdirent des lor;
Botevilain e Trossebot,
Cil ne dotent ne colp ne bot,
Mult si firent cel jor d'aïr
As colps recheivre et al ferir.
Willame Patric de la Lande
Li reis Heraut forment demande;
Ço diseit, se il le veeit,
De perjure l'apellereit.
A la Lande l'aveit veu,
E Heraut out iloc geu,
E par la Lande fu passez.
Quant il fu al duc amenez,
Ki à Avrenches dunc esteit,
Et en Bretaigne aler debveit.
Là le fist li dus chevalier,
Armes e dras li fist bailler
A li et à sez cumpaingnons,
Poiz l'enveia sor li Bretons.
Patric fu lez li dus armez,
E mult esteit de li privez,

Mult i out chevaliers de Chauz,
Ki jostes firent et assauz.
Engleiz ne saveient joster,
Ne à cheval armes porter;
Haches e gisarmes teneient,
Od tals armes se cumbateient.
Hoem qui od hache volt ferir,
Od sez dous mainz l'estuet tenir,
Ne pot entendre à sei covrir,
S'il velt ferir de grant aïr;
Bien ferir et covrir ensemble
Ne pot l'en faire, ço me semble.
Deverz un tertre unt pris estal,
Normanz unt miz deverz li val.
Normanz à pié et à cheval,
Les assaillirent come vassal.
Dunc puinst Hue de Mortemer
Od li sire d'Auviler;
Cil d'Onebac e de Saint-Cler
Engleiz firent mult enverser.
Robert ki fu filz Erneis,
La lance aluigne, l'escu pris,
A l'estandart en vint puignant;
De son glaive ki fu tranchant
Fiert un Engleiz ki ert devant,
Mort l'abati de maintenant,
Poiz trait l'espée demaneiz,
Maint colp feri sor les Engleiz.
A l'estandart en alout dreit,
Por ço k'abatre le voleit;
Maiz li Engleiz l'avironerent,
Od lor gisarmes le tuerent;
La fu trové quant il fu quis,
Lez l'estandart mort et occis.
Li quens Robert de Moretoing
Ne se tint mie del duc loing,
Frere ert li dus de par sa mere,
Grant aïe fist à son frere.
Li sire poinst de Herecort,
Sor un cheval ki mult tost cort,
De kant k'il pot li dus secort.
De Crievecoer et de Driencort

Et li sire de Briencort
Sueient li dus kel part k'il tort.
Cil de Combrai e cil d'Alnei,
E li sire de Fontenei,
De Robercil e del Molei
Vunt demandant Heraut li rei.
As Engleiz dient: Çà estez,
U est li reis ke vos servez,
Ki à Guillame est parjurez?
Morz est s'il pot estre trovez.
Altres barons i out asez,
Ke jo n'ai mie encor nomez;
Maiz jo ne poiz à toz entendre,
Ne de toz ne poiz raisun rendre;
Ne poiz de toz li colps retraire,
No jo ne voil lunge ovre faire;
Ne sai nomer toz li barons
Ne de toz dire li sornons
De Normendie e de Bretaigne,
Ke li dus out en sa cumpaigne.
Mult out Mansels et Angevins,
E Tuarceiz, e Poitevins,
E de Pontif, e de Boloigne.
Grant ert la gent, grant la busoigne;
De mainte terre out soldeiers,
Cels por terre, cels por deniers.
Li dus Willame se cumbat,
En la greignur presse s'embat,
Mult en abat, n'est ki rescoe,
Bien pert ke la busoigne ert soe.
E cil ki tient son gonfanon
Tostein filz Rou li Blanc out non;
Del Bec joste Fescam fu nez,
Chevalier proz e renomez;
E quant li dus tournout, tournout;
E quant arestout, arestout;
Par li granz presses s'embateit,
Là ù il plus Engleiz veeit,
E li Normanz les ocieient,
E tueient, et abateient.
Out li dus mult grant cumpaignie
De vavassors de Normendie,

Ki por lor seignor garantir
Se lesseient as cors ferir.
Alain Fergant, quens de Bretaigne,
De Bretons mene grant cumpaigne:
C'est une gent fiere e grifaigne,
Ki volentiers prent e gaaingne.
Cil en ocist mult e mehaigne,
Ne fiert Engleis ki sus remaigne.
Bien se cumbat Alainz Ferganz,
Chevalier fu proz e vaillanz;
Li Bretonz vait od sei menant,
Des Engleiz fait damage grant.
Li sire de Saint-Galeri,
E li quens d'Ou bien i feri,
E Rogier de Mongomeri,
E de Toarz dam Ameri;
Se cuntiendrent come hardi;
Ki il fierent, mal son bailli.
Li dus Willame mult s'engoisse,
Sor li Engleiz sa lance froisse;
D'aler à l'estendart se peine
Od li grant pople ke il meine;
Mult s'entremet de Herant querre,
Ke par li est tute la guerre.
Normanz vunt lor seignor querant,
E mult le vunt avironant;
As Engleiz vunt granz colps donant,
E cil se vunt mult desfendant;
Forment s'esforcent e desfendent,
Lor anemiz à colps atendent.
Un i en out de grant vigor,
Ke l'en teneit por luiteor;
Od une hache k'il teneit,
As Normanz grant mal faiseit;
Trestuit li pople le cremeit,
Kar des Normanz mult destruieit
Li dus poinst, si l'ala ferir;
Maiz cil guenchi, cil fist faillir,
En travers sailli un grant saut,
El col leva la hache en haut;
Al retor ke li dus faiseit
Por la hache ke il cremeit

S'acorsa; cil de grant vertu
Sus a li dus el chief feru,
Li helme li a mult pleié,
Maiz ne l'a pas granment blecié.
Por poi k'il ne l' fist tresbuchier,
Maiz as estrieus s'est porfichiez,
Delivrement s'est redreciez;
E kant il se kuida vengier
Et occire li pautonier,
Li pautonier s'est trait ariere;
Crieme a del duc k'il ne l' fiere.
Entre les Engleiz vint saillant,
Maiz n'i pout mie aveir garant:
Kar Normanz ki l'orent veu
L'ont parsui e conseu,
As fers des lances l'ont cosu,
A terre l'unt mort abatu.
Là ù la presse ert plus espesse,
Là cil de Kent e cil d'Essesse
A merveille se cumbateient,
E li Normanz ruser faiseient;
En sus les faiseient retraire,
Ne lor poeient grant mal faire.
Li dus vit sa gent resortir,
E les Engleiz trop esbandir;
Par les enarmes prinst l'escu,
Porfichié s'est de grant vertu,
Une lance a prise e drecie,
Ke un vaslet li a baillie;
Joste li prist sun gonfanon.
Plus de mil armez environ,
Ki del duc grant garde perneient
Et là ù il puigneit puigneient,
Serréement si com il durent,
Vers les Engleiz ferir s'esmurent;
Od la force des boens destriers
Et od li colps des chevaliers
La presse unt tote desrompue
E la turbe avant els fendue.
Li boen dus avant les conduit,
Maint enchaça e maint s'emfuit.
Mult veissiez Engleiz tumber,

Gesir à terre e jambeter,
Et as chevals cels defoler
Ki ne se poent relever;
Mult veissiez voler cerveles
Et à terre gesir boeles.
Mult en chaï à cel enchaus
Des plus riches et des plus haus.
Engleiz par places se aestreignent,
Cels ocient ke il ateignent,
El plus k'il poent s'esvertuent,
Homes abatent, chevals tuent.
Un Engleiz a li dus veu,
A li ociere a entendu;
Od une lance k'il portout
Ferir le volt, mais il ne pout,
Kar li dus l'a enceiz feru
Et à terre jus abatu.
Grant fu la noise e grant l'occise;
Maint alme i out forz de cors mise;
Li vifz desuz li morz trespassent,
D'ambes parz de ferir se lassent.
Ki deroter pot, si derote,
E ki ne pot ferir, si bote;
Li forz cuntre li forz estrivent,
Li uns morent, li altres vivent;
Li cuarz se vont retraiant,
Et li hardiz passent avant.
Mal est bailli ki entr'els chiet,
Grant poor a ainz k'il reliet,
E maint en chiet ki ne relieve,
Par la grant presse maint en crieve.
Tant unt Normant avant empeint,
K'il unt à l'estandart ateint.
Heraut à l'estandart esteit,
A son poer se desfendeit,
Maiz mult esteit de l'oil grevez,
Por ço k'il li esteit crevez.
A la dolor ke il senteit
Del colp del oil ki li doleit,
Vint un armez par la bataille;
Heraut feri sor la ventaille,
A terre le fist tresbuchier;

E quant k'il se volt redrecier,
Un chevalier le rabati,
Ki en la cuisse le feri;
En la cuisse parmi le gros,
La plaie fu de si en l'os.
Guert vit Engleïz amenuisier,
Vit k'il n'i out nul recovrier,
Vit son lignage déchaeir;
De sei garir n'out nul espeir,
Fuir s'en volt, mais ne poeit,
Ke la presse toz tems creisseit.
A tant puinst li dus, si l'ateint,
Par grant air avant l'empeint,
Ne sai se de cel colp morut,
Maiz ço fut dit ke pose jut.
L'estandart unt à terre mis,
E li reis Heraut unt occis
E li meillor de ses amis;
Li gonfanon à or unt pris,
Tel presse out à Heraut occire,
Ke jo ne sai ki l'occist dire,
Mult unt Engleiz grant dol eu
Del rei Heraut k'il unt perdu,
E del duc ki l'aveit vencu
E l'estandart out abatu.
Mult lungement se cumbatirent
E lungement se desfendirent,
De si ke vint à la parfin
Ke li jor torna el déclin.
E dunc unt bien aperceu,
E li alkanz recogneu
Ke l'estandart esteit cheu,
E la novele vint e crut
Ke mort esteit Heraut por veir.
Ne kuident maiz secors aveir;
De la bataille se partirent;
Cil ki porent fuir, fuirent.
Ne sai dire ne jo ne l' di,
Ne jo n'i fu, ne jo ne l'vi,
Ni à mestre dire n'oï,
Ki li reis Heraut abati,
Ne de kel arme il fu nafrez,

Maiz od li morz fu morz trovez;
Mort fu trovez entre li morz,
Ne l' pout garir ses granz esforz.
Engleiz ki del champ eschaperent,
De si à Lundres ne finerent:
Ço diseient e so creimeient
Ke li Normanz prez les sueient.
Grant presse out à passer li pont
E l'ewe fu desoz parfont;
Por la presse li pont froissa,
E maint en l'ewe tresbucha.
Willame bien se cumbati,
En mainte presse s'embati,
Maint colp dona, maint colp reçut,
E par sa main maint en morut.
Douz chevals out soz li occis,
E li tiers a par busuing pris,
Si k'il à terre ne ohaï,
Ne de sanc gute n'i perdi.
Coment que chescun le feist,
Ki ke morust ne ki vesquist,
Veir est ke Willame veinqui.
Des Engleiz mult del cham fui
E maint en morut par li places:
A Dex Willeme en rent graces.
Li dus Willame par fierté.
Là ù l'estendart out esté
Rova son gonfanon porter,
E là le fist en haut lever;
Ço fu li signe qu'il out veincu
E l'estandart out abatu.
Entre li morz fist son tref tendre,
E là rova son hostel prendre;
Là fist son mangier aporter,
Et aparaillier son souper.
Eis vus Galtier Giffart puignant:
Sire, fet-il, k'alez faisant?
Vos n'estes mie avenament
Remez od ceste morte gent.
Maint Engleiz gist ensanglenté
Entre li morz sain u nafré,
Ki de lor sanc se sunt soillié,

Et od li morz de gré couchié,
Ki par noit kuident relever,
E par noit kuident escaper;
Mais mult se kuident ainz vengier,
E mult se kuident vendre chier.
Ne chaut chescun de sa vie,
Ne li chaut poiz ki l'ocie,
Mais ke il ait un Normant mort.
Nos lor faison, ço dient, tort.
Aillors deussiez herbergier,
E faire vos eschargaitier
A mil u à douz mil armez
De cels ù plus vos fiez.
Seit ennuit faite l'eschargaité;
Nos ne savons ki nos agaite;
Fiere jornée avon hui faite,
Maiz la fin bien me plaist e haite.
Giffart, dist li dus, Dex merci,
Bien l'avome fet tresqu'ici,
E se Dex le velt cunsentir,
E ke à li vienge à pleisir,
Bien le feron d'ore en avant;
De tot traion Dex à garant.
Issi s'en est Giffart tornez,
E Willame s'est désarmez.
A la guige del col oster,
Et à l'helme del chief sevrer
Et à l'hauber del dos verser
Vinrent baronz e chevaliers
E dameisels et esquiers;
Li colps virent granz en l'escu
E li helme ont quassé veu.
A grant merveille unt tot tenu
E dient tuient : Tel ber ne fu
Ki si poinsist e si ferist,
Ne ki d'armes tels faiz si fist;
Poiz Rollant ne poiz Olivier
N'out en terre tel chevalier.
Mult le preisent, mult le loent
De ço k'il unt veu s'esjoent,
Maiz dolens sunt de lor amis,
Ki sunt en la bataille occis.

Li dus fu entr'els en estant
De bele groisse et de bel grant;
Graces rendi al rei de gloire
Par ki il out eu victoire,
Li chevaliers a merciez,
E li morz sovent regretez.
A la champaigne la nuit jut,
Entre li morz mainga e but.
Diemaine fu el demain;
Cil ki orent ju à cel plain
E ki orent veillié as chans
E sofert orent mainz ahans,
Par matin furent el jor levez;
Par la champaigne sunt alé,
Lor amis unt fait enterrer,
Cels k'il porent morz trover.
Li nobles dames de la terre
Sunt alées lor maris querre;
Li unes vunt querant lor peres,
U lor espos, u fils, u freres;
A lor villes les emporterent,
Et a mostiers les enterrerent.
Clers e proveires del païs,
Par requeste de lor amis,
Unt cels ke il troverent pris;
Charniers unt fait, cil unt enz mis.
Li reis Heraut fu emportez,
Et à Varham fu enterrez,
Maiz jo ne sai ki l'emporta,
Ne jo ne sai ki l'enterra.
Maint en remest el champ gisant,
Maint s'en ala par nuit fuiant.

N° 4.

SUR LA TAPISSERIE DE BAYEUX.

LETTRE DE M. AUGUSTIN THIERRY A M. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

MONSIEUR,

Pardonnez-moi de répondre bien tard à une demande qui, venant de vous, m'honore infiniment. Vous désirez savoir ce que je pense des *Recherches et conjectures* de M. Bolton Corney *sur la tapisserie de Bayeux*[1]; je vais vous le dire, en aussi peu de mots et aussi nettement que je le pourrai. L'opinion soutenue par M. Bolton Corney comprend deux thèses principales : 1° que la tapisserie de Bayeux n'est pas un don de la reine Mathilde, ni même un don fait au chapitre de cette ville par une autre personne; qu'elle a été fabriquée pour l'église cathédrale de Bayeux sur l'ordre et aux frais du chapitre; 2° que ce vénérable monument n'est pas contemporain de la conquête de l'Angleterre par les Normands, mais qu'il date du temps où la Normandie se trouvait réunie à la France. De ces deux thèses, la première me semble vraie de toute évidence, la seconde est inadmissible.

La tradition qui attribuait à la reine Mathilde la pièce de tapisserie conservée à Bayeux, tradition, du reste, assez récente, et que l'abbé de La Rue a réfutée, n'est plus soutenue par personne. Quant à la seconde question, celle de savoir si cette tapisserie fut ou non un présent fait à l'église de Bayeux, M. Bolton Corney la résout négativement, et d'une façon qui me semble péremptoire. Au silence des anciens inventaires de l'église il joint des preuves tirées du monument lui-même, et démontre avec évidence que ses détails portent une empreinte très-marquée de localité, que la conquête de l'Angleterre par les Normands y a été considérée en quelque sorte au point de vue de la ville et de l'église de Bayeux. Un seul évêque y figure, et c'est celui de Bayeux, très-souvent en scène et quelquefois désigné par son seul titre : *episcopus*. De plus, parmi les personnages laïques qui figurent à côté du duc Guillaume, pas un ne porte un nom historique. Les noms qui reviennent sans cesse sont ceux de Turold, Wadard et Vital, probablement connus et chéris à Bayeux; car les deux derniers, Wa-

[1] Mémoire publié en anglais (Londres, 1839) et traduit dans la Revue Anglo-Française, 2e série, 2e livraison (Poitiers, 1840).

dard et Vital, sont inscrits sur le Domesday-Book au nombre des feudataires de l'église de Bayeux, dans les comtés de Kent, d'Oxford et de Lincoln. Si l'on joint à ces raisons celles que M. Bolton Corney déduit de la forme et de l'usage particuliers du monument, il est impossible de ne pas croire avec lui que la tapisserie fut commandée par le chapitre de Bayeux et exécutée pour lui.

Je passe à la seconde proposition, savoir que la tapisserie de Bayeux fut exécutée après la réunion de la Normandie à la France. Cette hypothèse n'exige pas une longue réfutation, car l'auteur du mémoire la fonde sur une seule preuve, l'emploi du mot *Franci* pour désigner l'armée normande. « Guillaume de Poitiers, dit-il, appelle ceux qui « faisaient partie de l'armée *Normanni*, des Normands ; la tapisse- « rie les nomme toujours *Franci*, des Français. Je considère cela « comme une bévue indicative du temps où le monument a été exé- « cuté. » Il n'y a là aucune bévue, ni rien qui puisse faire présumer que la tapisserie de Bayeux n'est pas contemporaine de la conquête de l'Angleterre par les Normands. En effet, les Anglo-Saxons avaient coutume de désigner par le nom de Français (*Frencan*, *Frencisce men*) tous les habitants de la Gaule, sans distinction de province ou d'origine. La Chronique saxonne, dans les mille endroits où elle parle des chefs et des soldats de l'armée normande, les appelle Français. Ce nom servait en Angleterre à distinguer les conquérants de la population indigène, non-seulement dans le langage usuel, mais encore dans celui des actes légaux. On lit dans les lois de Guillaume le Conquérant, à l'article du meurtre, ces mots : *Ki Franceis occist*, et, dans la version latine de ces lois : *Si Francigena interfectus fuerit*[1]. L'emploi du mot *Franci* au lieu de *Normanni* ne prouve donc point que la tapisserie de Bayeux date d'un temps postérieur à la conquête. S'il prouve quelque chose, c'est que la tapisserie a été exécutée non en Normandie, mais en Angleterre, et que c'est à des ouvriers ou ouvrières de ce dernier pays que le chapitre de Bayeux a fait sa commande.

Cette opinion, que je soumets au jugement des archéologues, est confirmée d'ailleurs par l'orthographe de certains mots et par l'emploi de certaines lettres dans les légendes du monument. On y trouve, jusque dans le nom du duc Guillaume et dans celui de la ville de Bayeux, des traces de prononciation anglo-saxonne : *Hic Wido adduxit Haroldum ad Wilgelmum Normannorum ducem; Willem venit Bagias;* c'est le *g* saxon qui figure ici avec sa consonnance *hié*. *Wilgelm* pour *Wilielm*, *Bagias* pour *Bayeux*. La diphtongue *ea*,

[1] Voyez *Leges Willelmi conquestoris*, apud *Script. rer. anglic.*, t. I, p. 90, ed. Gale.

l'une des particularités de l'orthographe anglo-saxonne, se rencontre dans les légendes qui offrent le nom du roi Edward : *Hic portatur corpus* EADWARDI. Une autre légende présente cette indication de lieu, correctement saxonne : *Ut foderetur castellum ad* HESTENCA CASTRA. Enfin le nom de *Gurth* (prononcez *Gheurth*), frère du roi Harold, est orthographié avec trois lettres saxonnes : le *g*, ayant le son de *ghé:* l'*y* ayant le son d'*eu*, et le *d barré*, exprimant l'une des deux consonnances que les Anglais figurent aujourd'hui par *th*.

Ainsi, je crois, avec la majorité des savants qui ont écrit sur la tapisserie de Bayeux, que cette tapisserie est contemporaine du grand événement qu'elle représente; je pense, avec M. Bolton Corney, qu'elle a été exécutée sur l'ordre et aux frais du chapitre de Bayeux; j'ajoute, pour ma part de conjectures, qu'elle fut ouvrée en Angleterre et par des mains anglaises, d'après un plan venu de Bayeux.

Agréez, Monsieur, etc.

Le 25 juin 1843.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TOME PREMIER.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

DU TOME PREMIER

Pages.

AVERTISSEMENT DE LA TROISIÈME ÉDITION..... 1
INTRODUCTION..... 4

LIVRE PREMIER.

Depuis l'établissement des Bretons jusqu'au IXe siècle.

DATES DES FAITS

Anciennes populations de l'île de Bretagne. — L'île de Bretagne sous les Romains. — Les Pictes et les Scots..... 17 à 23 — 55 avant l'ère vulg. à 410

État social des Bretons. — Leur forme de gouvernement. — Attaques du dehors. — Discordes intérieures..... 24 à 27 — 410 à 449

Saxons auxiliaires des Bretons; — deviennent leurs ennemis. — Alliances des Saxons et des Pictes..... 27 à 30 — 449 à 455

Conquêtes des Saxons dans l'île de Bretagne..... 31 à 33 — 455 à 547

Émigration des Angles. — Conquêtes des Angles. — Colonies anglo-saxonnes. — Fugitifs bretons établis dans la Gaule. — État politique de la Gaule. — Influence et politique des évêques gaulois; leur amitié pour les Franks. — Conversion et baptême de Chlodowig, roi des Franks. — Succès des Franks; — leurs conquêtes; leur victoire sur les Burgondes et sur les Wisigoths. — État des Bretons en Gaule; — leurs querelles avec le clergé gaulois; — leurs guerres avec les Franks. — Leur esprit d'indépendance et durée de leur nationalité. — Patriotisme des Bretons refoulés dans la Cambrie ou le pays de Galles. — Leur attachement aux anciennes mœurs et aux coutumes nationales. — Leur haine implacable contre les Anglo-Saxons..... 33 à 58 — 547 à 590

Caractère du pape Grégoire, Ier du nom. — Son désir de convertir les Anglo-Saxons au christianisme..... 59 à 62 — 590

596 Missionnaires romains envoyés dans l'île de Bretagne. — Leur arrivée. 62 à 66

596 à 601 Conversion d'un roi anglo-saxon. — Instructions papales. — Plan d'organisation ecclésiastique pour la Bretagne anglo-saxonne.... 67 à 72

601 à 607 Augustin, archevêque des Anglo-Saxons. — Son caractère. — Conférences qu'il assigne au clergé breton de la Cambrie. — Refus des Bretons de s'accorder avec lui et de le reconnaître pour archevêque. — Massacre des moines de Bangor..... 73 à 85

608 à 623 Retour des Anglo-Saxons au paganisme. — Nouveaux succès des prêtres romains..... 83 à 90

623 à 688 Prédications chrétiennes dans le Northumberland ou la Northumbrie. — Réunion des chefs northumbriens à ce sujet. — Conversion des Northumbriens. — Le christianisme s'étend à tous les royaumes Anglo-Saxons..... 91 à 99

608 à 1066 Église anglo-saxonne, commencement de civilisation. — L'église bretonne et l'église d'Irlande. — Zèle religieux des Irlandais. — Ils sont en dissidence comme les Bretons à l'égard de l'église romaine. — Le schisme des Cambriens; son caractère politique, sa durée. — Orthodoxie et dévotion catholique des Anglo-Saxons. — Ruine de la nationalité anglo-saxonne par une conquête que favorise la cour de Rome. 99 à 114

Limites respectives des diverses populations de l'île de Bretagne. — Restes de la race bretonne. — Opiniâtreté patriotique des Gallois. — Sentiments de l'historien à l'égard des peuples vaincus.... 114 à 124

LIVRE DEUXIÈME.

Depuis le premier débarquement des Danois en Angleterre, jusqu'à la fin de leur domination.

(787 — 1048.)

787 à 865 Premier débarquement des pirates danois. — Leur caractère; — leur audace; — leurs conquêtes en Angleterre..... 125 à 129

865 à 871 Invasion de Ragnar-Lodbrog; — son chant de mort. — Invasion de ses fils. — Descente des Danois vers le sud. — Destruction des monastères. — Fin du royaume d'Est-Anglie. — Invasion du royaume de West-sex. 130 à 139

Résistance d'Alfred, roi des Saxons occidentaux, à l'invasion danoise. — Impopularité et fuite du roi Alfred; — son retour; — il attaque les Danois et conclut la paix avec eux..... 139 à 145 — 871 à 879

Réunions successives du territoire anglais sous la même royauté. 145 à 148 — 879 à 885

Nouvelle guerre avec les Danois. — Descente de Hasting en Angleterre. — Élection du roi Edward. — Conquêtes du roi Ethelstan. — Chant national des Anglo-Saxons sur la victoire de Brunan-burg.. 148 à 152 — 885 à 934

Défaite d'Érik le Danois, et chant danois sur sa mort. — Suites politiques des défaites des Danois. — Nouvelles émigrations du Danemark..... 152 à 160 — 934 à 1002

Massacre général des Danois en Angleterre..... 160 — 1003

Grand armement du roi danois Sven contre l'Angleterre. — Fermeté patriotique de l'archevêque saxon Elfeg; — sa mort. — Le roi Ethelred s'enfuit en Gaule..... 160 à 165 — 1004 à 1013

État des habitants de la Gaule. — Fondation de l'empire des Franks. — Démembrement de cet empire. — Invasion des Danois ou Normands en Gaule. — Nouveaux États formés en Gaule. — Limites et populations du royaume de France..... 166 à 173 — 496 à 870

Harald, roi de Norvége, proscrit les pirates. — Exil de Rolf, fils de Rognvald. — Les exilés norvégiens entrent en France et s'établissent à Rouen. — Première négociation des Français avec les Normands. — Victoire des Normands. — Rolf est élu chef des Normands. — Les Français désirent la paix. — Seconde négociation. — Cession de la Neustrie et de la Bretagne. — Conférence de Saint-Clair-sur-Epte. — Conversion et baptême de Rolf, premier duc de Normandie. — Partage de la Normandie. — Langage et mœurs des habitants de Bayeux. — État social de la Normandie..... 173 à 190 — 870 à 997

Émeute des paysans de Normandie. — Discours des orateurs populaires. — Associations secrètes. — Mesures violentes contre l'insurrection. — Langage et relations politiques des Gallo-Normands..... 190 à 196 — 997 à 1013

Le roi Ethelred rappelé en Angleterre. — Combat des Anglo-Saxons contre les Anglo-Danois. — Godwin, fils du fermier Wulfnoth, sauve un chef danois. — Knut le Danois devient roi de toute l'Angleterre..... 196 à 202 — 1015 à 1017

Proscriptions en Angleterre. — Mariage du roi Knut; — changement remarquable dans son caractère et sa conduite. — Il recherche l'amitié — 1017 à 1035

du pape et établit à perpétuité l'impôt du denier de Saint-Pierre. — Puissance temporelle des papes. — Pèlerinage du roi Knut à Rome; — lettre écrite de Rome par le roi Knut. — Élévation de Godwin, fils de Wulfnoth. — Démembrement des États de Knut..... 202 à 212

1035 à 1037 Harald et Hardeknut, rois d'Angleterre, l'un au nord, l'autre au midi. — Préparatifs de guerre entre les Anglo-Saxons et les Anglo-Danois. — Terreur et fuite d'un grand nombre d'Anglo-Saxons. — Harald règne seul en Angleterre..... 212 à 216

1037 à 1039 Alfred, fils d'Ethelred, reparaît en Angleterre. — Sa mort violente; — circonstances fabuleuses de cet événement..... 216 à 219

1040 à 1042 Exemple de barbarie du roi Hardeknut. — Ses exactions. — Tyrannie des Danois. — Les Danois chassés d'Angleterre. — Élection d'Edward, fils d'Ethelred. — Son mariage avec Edithe, fille de Godwin; — caractère d'Edithe..... 220 à 226

1042 à 1048 Rétablissement de l'indépendance anglaise. — Nouvelles causes de troubles intérieurs. — Inimitié du peuple anglais contre les favoris normands du roi Edward. — Expression originale du mécontentement et de l'inquiétude populaire..... 226 à 232

LIVRE TROISIÈME.

Depuis le soulèvement du peuple anglais contre les favoris normands du roi Edward, jusqu'à la bataille de Hastings.

(1048—1066.)

1048 à 1051 Eustache, comte de Boulogne, entre à Douvres; — sa querelle avec les habitants. — Résistance patriotique de Godwin et de ses fils. — Grand armement du roi Edward. — Proscription de Godwin et de ses fils. — Triomphe des favoris normands..... 233 à 240

1027 à 1051 Guillaume, duc de Normandie. — Son origine, son caractère. — Sa visite en Angleterre. — Ses projets ambitieux..... 240 à 245

1052 Débarquement de Godwin et de ses fils. — Son entrée à Londres. — Terreur et fuite des favoris normands. — Réconciliation de Godwin avec le roi Edward. — Le Saxon Stigand est élu archevêque de Canterbury. — Quelques Normands sont tolérés par grâce en Angleterre. 245 à 252

1053 à 1064 Haine des Normands contre Godwin. — Mort de Godwin. — Mort de Sivard, chef du Northumberland. — Talents militaires et popularité de Harold, fils de Godwin..... 252 à 255

Soulèvement des Northumbriens contre leur chef Tosti, frère de Harold. — Harold préfère la justice à l'intérêt de son frère. — Exil de Tosti. 256 à 258 — 1064

Malveillance de l'église romaine contre le peuple anglais; — causes diverses de cette inimitié qui s'aggrave de plus en plus. — Suspension de l'archevêque Stigand par le pape Alexandre II. — Rapprochement entre l'église romaine et le duc de Normandie..... 258 à 265 — 1042 à 1065

Harold veut aller en Normandie; — le roi Edward l'en dissuade. — Départ de Harold. — Il est emprisonné par le comte de Ponthieu; — sa délivrance. — Il est accueilli à Rouen par le duc Guillaume. — Demande que lui fait Guillaume. — Serment de Harold sur des reliques. — Son retour en Angleterre. — Pressentiment de malheur public. — Mort du roi Edward..... 266 à 277 — 1065

Élection de Harold. — Dépit du duc de Normandie. — Tosti cherche des ennemis à son frère Harold. — Il persuade à Harold, roi de Norvége, de faire une descente en Angleterre..... 278 à 283 — 1066

Message de Guillaume à Harold, roi d'Angleterre. — Négociation de Guillaume avec l'église romaine. — Souveraineté temporelle de cette église. — Différend de Guillaume et de Harold porté devant le pape Alexandre II. — Le pape décide en faveur de Guillaume.... 283 à 291

Convocation des États de Normandie. — Leur opposition aux projets du duc Guillaume; — Guillaume déjoue cette opposition; — soumissions individuelles. — Grands préparatifs militaires. — Enrôlement d'hommes de tous pays. — Le duc Guillaume cherche des alliés. — Inimitié nationale des Normands et des Bretons. — Conan, comte de Bretagne, refuse son secours; — il est empoisonné. — Embarquement des troupes. — Retards causés par le mauvais temps. — Départ de la flotte normande ..... 292 à 304

Harold, roi de Norvége, débarque en Angleterre. — Harold, roi d'Angleterre, marche à grandes journées contre les Norvégiens. — Rencontre des deux armées. — Déroute des Norvégiens..... 304 à 310

Débarquement de l'armée normande à Pevensey, près de Hastings. — Le roi Harold marche contre les Normands. — Il se retranche à sept milles de leur camp..... 311 à 314

Message de Guillaume à Harold; — réponse de celui-ci. — État de l'armée anglo-saxonne. — Préparatifs des deux armées pour le combat. — Ordre de bataille des Normands. — Attaque du camp des Anglo-Saxons. — Victoire des Normands..... 314 à 322

Le corps du roi Harold reconnu par sa maîtresse, Édith au cou de cygne. — Paroles touchantes des vieux historiens anglais. — Trait de superstition patriotique. — Fondation de l'abbaye de la Bataille.... 323 à 327

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LIVRE PREMIER.

N° 1.

Arymes Prydein Wawr, *la Confédération de la Grande-Bretagne*, chant patriotique du barde cambrien Goliddan, VIIe siècle ..... Page 329

N° 2.

Décret des empereurs Théodose et Valentinien, relatif à la soumission des évêques des Gaules au pape de Rome (an de J.-C. 445) 335

N° 3.

Conférence des évêques catholiques et ariens pour la conversion du roi des Burgondes..... 337

N° 4.

Discours d'un des chefs du Northumberland..... 341

LIVRE DEUXIÈME.

N° 1.

Chant national des Anglo-Saxons sur la victoire des Brunanburgh. 342

N° 2.

Noms des provinces et des principales villes de l'Angleterre, tels qu'ils sont orthographiés dans les Chroniques saxonnes..... 345

Digitized by Google

LIVRE TROISIÈME

N° 1.

Complainte Anglo-Saxonne sur la mort du roi Edward. 346

N° 2.

Chant composé en Basse-Bretagne sur le départ d'un jeune Breton auxiliaire des Normands, et sur son naufrage au retour. 348

N° 3.

Récits poétiques de la bataille de Hastings. 351

N° 4.

Sur la tapisserie de Bayeux, lettre de M. Augustin Thierry à M. de la Fontenelle de Vaudoré, correspondant de l'Institut. 404

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

VA1- 1533501

PARIS. — IMPRIMERIE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

141
α
17

Digitized by Google

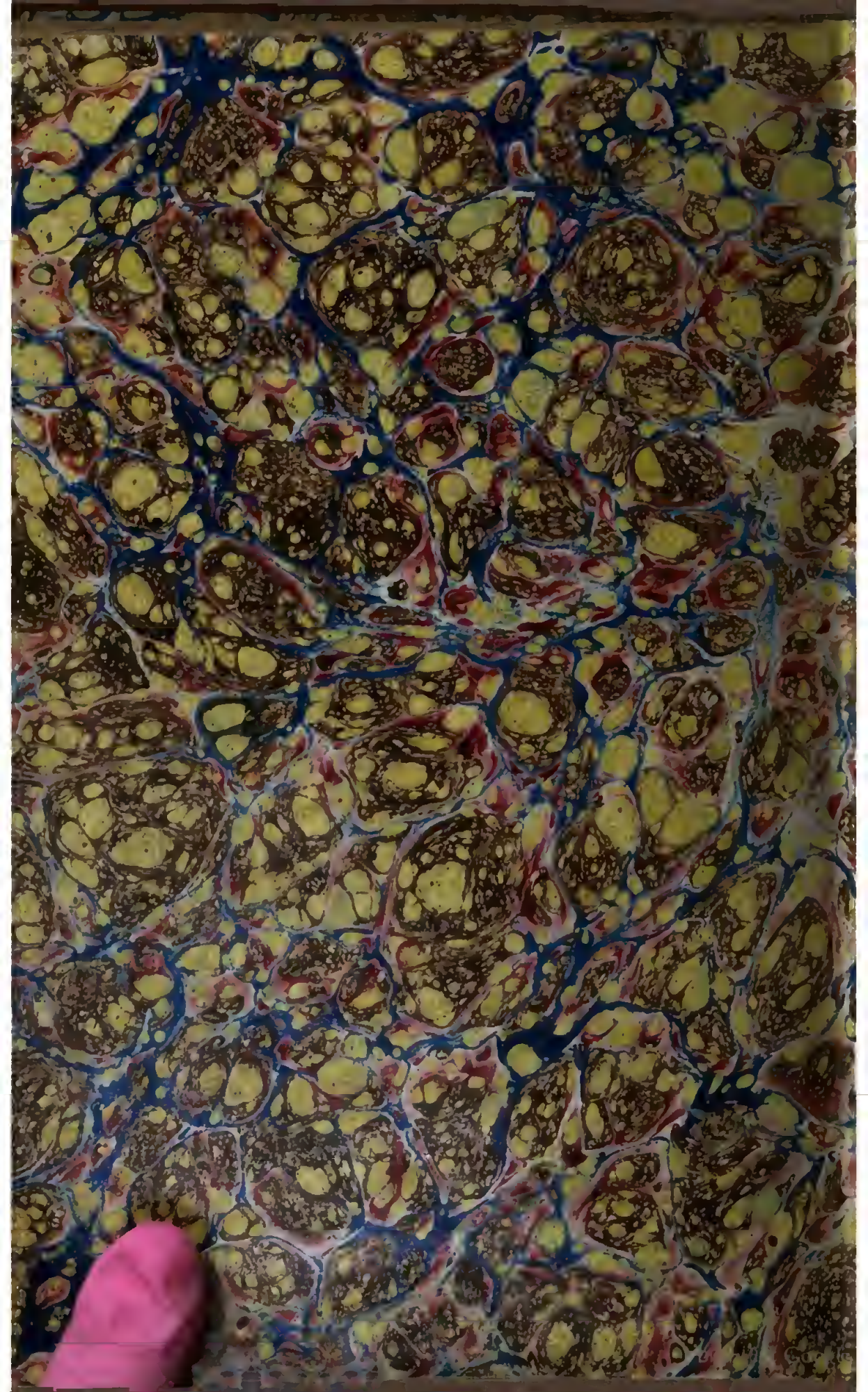

Digitized by Google

Digitized by Google